TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 031 — SAMEDI 19 JUILLET 1980

La Commission européenne propose un plan de développement de la micro-électronique

LIRE PAGE 25

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

Le coup d'État en Bolivie

• Les militaires contrôlent le pays et multiplient les arrestations

Une alerte pour l'Amérique latine

La Bolivie a vécu le 17 juillet une nouvelle journée tumultueuse, un de ces « golpes » dont elle n'a certes pas le monopole en Amérique latine, mais où elle est cependant passée maîtresse : le coup d'Etat qui vient de renverser Mme Lidia Gueiler — présidente intérimaire, en remplacement d'un autre président intérimaire, lui-même écarté à la suite d'un précédent soulèvement militaire — est le cent quatre-vingt-neuvième depuis l'indépendance. Un changement de régime tous les neuf mois en moyenne : c'est d'ailleurs la durée du séjour de Mme Gueiler au palais Quemado !

Une fois encore, les forces armées sont intervenues pour faire échec à un processus de démocratisation. Pourtant, les choses semblaient bien engagées : à la suite des élections que seuls les putschistes du 17 juillet ont déclarées frauduleuses et qui furent, au contraire, selon le mot du département d'Etat américain, « impartiales », la Bolivie allait sans doute, le 4 août, avoir un président bien élu, car M. Hernan Siles Zuazo, chef d'une coalition de centre gauche, largement vainqueur de la consultation populaire, allait, selon toute vraisemblance, être confirmé par le Congrès.

C'est cette perspective que les forces armées n'ont pas supportée. Bien que les officiers boliviens comptent dans leurs rangs un certain nombre d'éléments « légalistes » et même « progressistes », les militaires ont tranché, comme ils l'avaient déjà fait en 1971, contre « le chaos, la subversion, le communisme international et le castrisme » et pour la « reconstruction nationale ». On sait, sur l'altiplano bolivien, quels lendemains ce genre de proclamations réservent.

Le coup d'Etat du 17 juillet semble destiné à établir un régime à l'image de celui, très répressif, du général Banzer, entre 1971 et 1978. La réaction populaire qui, en novembre dernier, avait fait échouer la tentative du colonel Natusch peut, cette fois, se briser contre une institution militaire bien décidée à « en découdre ». L'annonce de la mort d'un important dirigeant syndical et de l'arrestation, accompagnée de violences, de trois autres personnalités d'importance nationale, dont le président du Mouvement de défense des droits de l'homme, laisse mal augurer de l'avenir.

La classe politique bolivienne a, certes, souvent montré, par le passé, une très grande irresponsabilité, une propension à faire passer les querelles personnelles avant les intérêts des citoyens. L'échec du Congrès, l'été dernier, à désigner un chef de l'Etat a été un bien triste spectacle. Mais le coup d'Etat du 17 juillet vient précisément montrer que l'allergie des forces armées au désordre n'est pas seule en cause. C'est la probable désignation d'un candidat appuyé par une notable partie des formations progressistes et la poussée à gauche de l'électorat, dont témoigne la remarquable performance du candidat socialiste, M. Quiroga, qui ont effrayé les militaires.

Très souvent alliée aux forces les plus conservatrices du pays, l'armée bolivienne a choisi le lendemain de la désignation de M. Reagan comme candidat républicain à la présidence des Etats-Unis pour passer à l'action. Dans toute l'Amérique latine, la droite attend passionnément une défaite de M. Carter. Le « golpe » de La Paz ne serait-il que la première manifestation d'un coup d'arrêt, dans tout le sous-continent, du processus de démocratisation commencé en 1977, sous l'égide de la « politique des droits de l'homme » du président Carter ?

• Les États-Unis suspendent leur aide

Les forces armées boliviennes se sont emparées du pouvoir le jeudi 17 juillet. La présidente, Mme Lidia Gueiler, a été arrêtée, ainsi que des ministres et des personnalités politiques et syndicales de premier plan.

Un officier de l'aviation, le général Murillo, a été désigné comme chef de l'Etat par les commandants des trois armes. Les militaires contrôlaient l'ensemble du pays, ce vendredi matin. Des communiqués des forces armées ont indiqué que leur mouvement visait à « sauver le pays du communisme, du castrime et de la subversion ».

La centrale ouvrière a lancé un appel à la résistance. Le vainqueur du scrutin du 29 juin dernier, M. Siles Zuazo, candidat de centre-gauche, est entré dans la clandestinité.

Les Etats-Unis ont aussitôt annoncé la suspension de leur aide économique et militaire à la Bolivie. Les pays du Pacte andin ont condamné le coup d'Etat militaire.

Le cent quatre-vingt-neuvième coup d'Etat perpétré en Bolivie depuis 1824, année de l'indépendance, a commencé le jeudi matin de très bonne heure par un soulèvement de la garnison de Trinidad, située dans la province du Béni, à 400 kilomètres au nord-est de la Paz.

Les quelque deux mille militaires de cette ville de trente-cinq mill habitants — la seule qui avait majoritairement voté pour le général Banzer, ancien dictateur, lors des récentes élection générales — ont appuyé leurs officiers, qui demandaient une destitution de Mme Lidia Gueiler, président intérimaire de la Bolivie depuis le précédent coup d'Etat, à la fin de 1979.

Ils demandaient également l'annulation des élections du 29 juin, qui avaient vu la victoire de M. Herman Siles Zuazo, candidat de centre gauche, et dont la confirmation, comme chef de l'Etat, par le congrès, le 4 août prochain, paraissait à peu près acquise.

Peu après, on apprenait que l'importante garnison de Santa-Cruz, la grande ville située à l'est du pays, centre traditionnel des rebellions militaires et des mouvements d'extrême droite, appuyait le mouvement.

(Lire la suite page 3.)

La crise iranienne et ses prolongements

• Un commando tente d'assassiner à Neuilly M. Bakhtiar Une femme et un policier tués, trois agresseurs arrêtés

• Le Parlement inaugure sa législature à Téhéran

M. Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre de l'ancien chah d'Iran, a échappé à un attentat, ce vendredi matin 18 juillet, à son domicile boulevard Bineau à Neuilly (Hauts-de-Seine). Au cours de cette tentative d'assassinat, un gardien de la paix et une voisine, Mme Yvonne Stein, ont été tués. Deux autres policiers sont blessés.

Plusieurs individus armés — trois ou cinq, selon les versions — s'étaient présentés au domicile de M. Bakhtiar pour l'assassiner. Trois d'entre eux ont été arrêtés, mais on ignorait en fin de matinée leurs identités.

Toutefois, un groupe des Pasdaran, les gardiens de la révolution islamique, a revendiqué l'attaque, en fin de matinée, dans un communiqué diffusé par Radio-Téhéran.

D'autre part, le Parlement de Téhéran a acquis, le jeudi 17 juillet, une existence légale avec l'élection du Conseil de surveillance (équivalent d'un Conseil constitutionnel). Le Conseil de la révolution, qui a ainsi transmis ses prérogatives législatives à l'Assemblée, se sabordera après avoir abandonné le pouvoir exécutif au gouvernement, quand celui-ci sera formé. D'autre part, les frontières de la République islamique — fermées pour quarante-huit heures — ont été rouvertes ce vendredi matin.

Une opposition résolue mais divisée

Républicains convaincus, monarchistes inconditionnels, mais pas unanimement « pahlavistes », nationalistes se réclamant du Dr Mossadegh, hommes de droite, partisans d'un régime autoritaire, très proche en apparence de ce qu'on appelle communément ailleurs « fascisme », socialistes souvent proches des nôtres : diverses tendances figurent à l'inventaire de l'opposition iranienne dans l'émigration.

Une opposition qui, si elle reste, à l'évidence, très profondément partagée quant à la manière d'envisager l'avenir, semble bien, en revanche, tout à fait déterminée pour ce qui concerne le but premier à atteindre. Un seul objectif : débarrasser l'Iran, et dans les plus brefs délais, d'un régime honni, celui de l'imam Khomeiny.

Au sein de cette opposition diffuse, trois courants principaux se dégagent, même si aucun d'entre eux ne peut se prétendre encore vraiment structuré ni parfaitement défini et ne se reconnaît d'ailleurs, pour le moment, aucun leader officiel.

Ces trois « mouvements » tentent maintenant de rassembler toutes leurs forces vives.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 6.)

Selon les premières informations, un commando muni de pistolets dotés de silencieux a pénétré, à 8 h. 25, au domicile de la fille de M. Bakhtiar, au 101, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine. L'ancien premier ministre était présent.

En fin de matinée, alors que des forces de police urbaine, la brigade anti-gang (BRI) et la brigade criminelle bloquaient encore le quartier, on ignorait les circonstances exactes des faits et leur déroulement.

Selon une première version trois hommes jeunes — environ vingt-cinq ans — vêtus de pantalons jeans et de polos, ont immédiatement tenté de forcer le « barrage » formé par deux gardiens de la paix en faction devant le hall d'entrée de l'immeuble. Au cours de cette « charge », des coups de feu ont été échangés. En montant l'escalier les terroristes se sont heurtés à deux auters gardiens de la paix.

L'un des policiers est mort sur le coup, un autre est grièvement blessé et un troisième blessé à l'oreille. Une femme, locataire d'un appartement, qui aurait reçu une balle dans l'abdomen se trouve, semble-t-il, dans un état désespéré.

(Lire la suite page 6.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

LOS ANGELES : un soir couleur d'orange

(Page 9.)

POINT — DÉSÉQUILIBRES

De même que le Plan doit être un réducteur d'incertitudes, de même l'aménagement du territoire — dont le président de la République a rappelé l'importance le 17 juillet devant les responsables de l'Ile-de-France — obéit au souci de gommer les inégalités géographiques.

Il répond à la fois à des objectifs économiques, puisqu'il s'agit de répartir plus équitablement les richesses, les emplois et les chances, et à une philosophie sociale, car pour harmoniser le niveau de vie du berger des Cévennes et du haut cadre parisien il faut faire preuve d'une ferme volonté politique.

Bien rodée, cette politique fut assez bien comprise tant qu'un rythme de croissance soutenu a alimenté régulièrement la décentralisation. Mais les temps sont plus durs, et nombreux sont ceux qui se demandent s'il est encore justifié de dégarnir par des mesures dirigistes les régions les plus résistantes dans le but de combler à chaud et dans l'impréparation les dépressions économiques qui apparaissent dans les mines du pays noir, dans les vallées sidérurgiques lorraines, ou aux portes des chantiers navals.

Du point de vue de l'efficacité, en effet, il serait absurde que le rétablissement d'hypothétiques équilibres s'effectue au détriment des entreprises dynamiques et de régions comme l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, l'Alsace ou la Basse-Seine, bien armées pour faire front dans la concurrence internationale.

Il est plus urgent aujourd'hui de se préoccuper du dramatique dépeuplement qui affecte plus de quarante départements et mille cantons. Le vrai déséquilibre est là, entre des villes boulimiques, « situées à des années-lumière des campagnes » pour reprendre la belle expression de Robert Sabatier, et une large part du monde rural qui glisse irrémédiablement, dans l'indifférence, vers l'anémie.

Et puisque M. Giscard d'Estaing a évoqué l'Europe, la France serait bien inspirée de relancer la politique régionale européenne, qui se borne, pour l'instant, à de simples opérations comptables de remboursement des dépenses. Or la Grèce, l'Espagne et le Portugal, lorsqu'ils rejoindront le club européen, demanderont que soit corrigés, aussi, les déséquilibres entre le centre de l'Europe et sa périphérie.

(Lire page 26.)

LES COMPLEXITÉS DE « SALT 2 1/2 »

par MICHEL TATU

« *La tâche est véritablement formidable*, a dit M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, au sortir d'une réunion du conseil atlantique cette semaine. *La question de savoir ce que constituent les systèmes avancés est l'une des plus énigmatiques* (perplexing) *de toute l'histoire du contrôle des armements.* » Encore cette question n'est-elle qu'un chapitre du volumineux dossier que devront examiner les experts avant d'entamer la négociation « *euro-stratégique* » à laquelle les concessions faites par l'U.R.S.S. à M. Schmidt au début de ce mois ont ouvert les portes.

Rappelons d'abord les principales étapes de la discussion en cours. Le 6 octobre dernier, alors que l'OTAN s'apprête à décider l'installation de nouveaux missiles américains en Europe, M. Brejnev annonce dans un discours à Berlin-Est : « *Nous sommes prêts à réduire le nombre des vecteurs nucléaires déployés dans les parties occidentales de l'Union soviétique par rapport au niveau actuel. Mais cela n'aura lieu bien entendu que s'il n'y a pas de mise en place supplémentaire de ces vecteurs en Europe occidentale.* » Le dirigeant soviétique ne propose pas de pourparlers spécifiques sur ce point, mais il fait une allusion à la négociation SALT-3, que Moscou « *est prêt à commencer dès que le traité SALT 2 sera entré en vigueur* ». Il se dit d'accord pour discuter, « *dans le cadre de ces pourparlers* », toute limitation des armements « *non seulement intercontinentaux, mais de tous les autres types, en tenant compte bien entendu de tous les facteurs qui s'y rattachent et en observant strictement le principe de sécurité égale pour les deux parties* ».

Cette ouverture n'empêche pas les Occidentaux d'aller de l'avant dans leur décision. Pour eux, le missile SS 20, qui ajoute tous les deux jours une nouvelle ogive nucléaire à l'arsenal soviétique braqué sur l'Europe, doit être contré par des moyens nouveaux.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR — CINÉ-CLUB

Après la disparition du ciel américain de John Wayne, ce cow-boy républicain qui avait nettement mieux réussi à l'écran qu'en politique, voici l'apparition dans le même ciel de Ronald Reagan, ce cow-boy républicain qui réussit nettement mieux en politique qu'à l'écran.

Si l'on en croit la réputation faite à l'ancien gouverneur de la Californie, ce dernier serait plutôt du genre à mettre en scène une charge de cavalerie sabre au clair, une « pacification » indienne ou le nettoyage d'une bonne ville au nom de la loi et de l'ordre. C'est pourquoi ceux qui connaissent encore mal le nouveau venu au firmament des stars se demandent s'il vaut mieux préférer la politique d'art et d'essai façon Carter ou la politique grand écran façon Reagan.

BERNARD CHAPUIS.

« LE TROUPEAU », de Yilmaz Guney et Zeki Okten

Le choc de deux mondes

C'est avec quelques films de Yilmaz Guney que l'on a fait, au début des années 70, la connaissance d'un cinéma turc aux préoccupations socio-politiques extrêmement fortes. Depuis 1958, la filmographie de Yilmaz Guney, comédien, scénariste, réalisateur, est considérable, mais cet artiste engagé, qui domine la production de son pays, a été deux fois emprisonné pour ses activités politiques. Puis, en 1974, peu de temps après avoir été libéré, il fut de nouveau arrêté, à la suite d'une rixe dans un bar, et condamné à une longue peine de travaux forcés pour un meurtre dont il n'est peut-être pas coupable.

Un dossier Yilmaz Guney — en faveur duquel intervint Elia Kazan — a été publié par « Positif » dans son numéro de février dernier, au moment où la revue présentait au cinéma Olympic sa « semaine » de films étrangers inédits. C'est à cette occasion que nous avons vu, pour la première fois, « le Troupeau », réalisé en 1978, par Zeki Okten, sur un scénario que Guney avait pu écrire dans la prison de Toptashi, près d'Istambul, où ses conditions de détention étaient relativement peu contraignantes.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 16.)

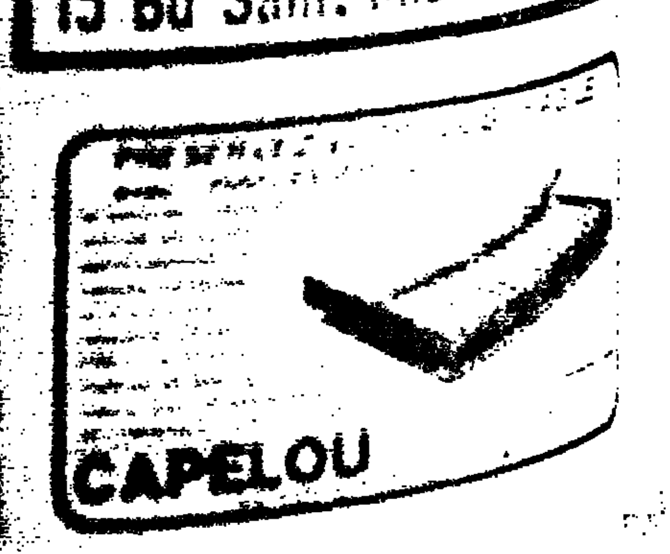


Demain

LE MONDE DIMANCHE

LE NATURISME SE VEND BIEN

Une enquête de Michel Heurteaux



Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

La philosophie et la foi : depuis des siècles, le philosophe élude ou affronte ce dilemme, Selon Jean Lacroix, Claude Bruaire montre mieux qu'un autre comment la métaphysique, à force de chercher l'autre, débouche sur l'absolu de l'Être, c'est-à-dire sur Dieu. Pour Maurice Clavel, comme l'explique Christian Delacampagne, Kant visait au même résultat lorsqu'il cherchait à « limiter le savoir pour faire place à la foi ». Cette recherche va souvent plus loin que les certitudes du moraliste : Dieu, selon Gabriel Matzneff, est franchement absent des *Maximes* de La Rochefoucauld. La philosophie doit rester en tout cas interrogation comme l'explique Jean Lefranc.

CLAUDE BRUAIRE ET LA MÉTAPHYSIQUE

par JEAN LACROIX

CLAUDE BRUAIRE est, depuis une vingtaine d'années, un philosophe important et personnel, dont l'influence ne fait que grandir. Dans une civilisation qui réduit tout savoir à la science et à la technique, il a voulu montrer et la limite des connaissances scientifiques comme de leurs applications et la nécessité d'une métaphysique qui recherche les principes premiers de la connaissance elle-même et l'être absolu, source des causes ultimes de l'univers. Il lie métaphysique et christianisme en fondant ce rapport sur la raison elle-même. Son dernier livre, *Pour la métaphysique*, expose en cinq chapitres progressifs l'essentiel de sa pensée, surtout présentée dans *le Droit de Dieu*, dont j'ai déjà parlé dans *le Monde* (26-27 janvier 1975).

L'avant-propos condense les idées directrices de cet ouvrage relativement difficile, ce qui en facilite la lecture. La métaphysique est un chemin qu'il faut avoir devant soi : elle est essentiellement interrogative. Sa question fondamentale est celle de l'autre, de l'altérité. Cet autre ne peut être simple apparence : il est « l'être » de tout ce qui apparaît. La métaphysique ne saurait donc être une pseudo-science : il lui faut aller au-delà. Ce qu'elle atteint, c'est l'absolu de l'être, qui est Dieu. Elle découvre alors la liberté en arrivant à l'Absolu, absolument libre dans l'éternel commencement absolu de son être. Il n'y a pas d'écart entre Dieu et l'être de Dieu. Bien comprise, la notion de transcendance signifie l'absolue et inexprimable liberté divine. La métaphysique devient ainsi une réflexion continuée sur l'être de notre origine. Le livre tout entier est une approche progressive de l'ontologie de l'esprit.

La preuve de cette attitude résulte d'abord de la critique de l'athéisme, qui a de multiples formes. Il s'oppose à Dieu et devient une sorte d'antithéisme. Ou bien il sombre dans l'indifférence. Ou bien, enfin, il a recours à l'humanisme qui, par sa suffisance humaine, en vient à la négation de l'autre. Pour Feuerbach, la scission de l'Homme-Dieu signifie la scission de l'homme dans l'homme. « *L'homme est le Dieu de l'homme* ». Ce Dieu de l'homme est sa propre essence. Le désir de Dieu n'est, suivant lui, que le plaisir d'être pleinement humain : l'anthropomorphisme de Dieu n'est que l'expression religieuse du théomorphisme de l'homme. Marx, par ailleurs, veut, en supprimant Dieu, supprimer la division de l'homme avec l'homme pour le réconcilier avec la nature grâce à un travail libre. Celui-ci fait du monde cet « habitat humain », qui est comme l'humanisation de la nature, la création de cette « demeure lumineuse » dont parlait déjà Eschyle.

Sous quelque forme que ce soit, c'est toujours nier la présupposition d'un Absolu qui soit quelqu'*un*. Penser Dieu, c'est affirmer en même temps son existence absolue et sa liberté. En quoi consiste la preuve ontologique, suivant laquelle l'idée de Dieu est incomparable. Elle seule récuse la contingence, qui distrait l'essence de l'existence. Penser la liberté, c'est trouver l'exigence de la Personne absolue. Connaissance certaine, mais qui a des limites : si l'on peut découvrir que Dieu est *Quelqu'un*, on n'en peut déduire *qui* est Dieu. Cet être absolument singulier peut se révéler s'il décide de parler, mais il ne peut être dévoilé. L'affirmation purement rationnelle de Dieu se couple de son absence : elle ne fait ainsi qu'aviver le désir de la Révélation, la soif de la rencontre.

Le secret et le sacré

En fait, notre liberté est commandée par l'association de l'acte pur et de l'intemporel. L'homme est un être historique, qui écrit de l'histoire. Ce qui implique garder le passé, vivre au présent et espérer l'avenir. En un sens, ce passé, ce présent et cet avenir se nient les uns les autres. D'où une certaine négativité. Mais l'acte libre est précisément cette négativité surmontée. Il exige retour à un Dieu, avenir d'une existence qui se distrait de son passé et de son origine pour se situer dans une histoire achevée.

L'éternité existe pour nous à l'origine et à la fin, mais elle s'exprime dans le présent. Ou, plus exactement, l'essentiel c'est l'unité de ces trois « extases » que sont le passé, le présent et l'avenir. L'histoire ainsi est une véritable coprésence distincte de chacun ; où chaque personne a son temps historique réel, qui s'incarne dans l'éternité de Dieu. Les destinées individuelles ne sauraient s'épuiser dans la vie politique. L'éternité ne donne à la politique que le sens et la liberté dans la dimension historique, en lui enseignant sa propre limite et en préservant l'histoire et la destinée de chacun d'un destin collectif qui serait son aliénation.

Ainsi, quand on dépasse la connaissance objective, quand « un problème empiète sur ses propres données », quand on cherche l'autre, le sujet, s'avère la présence de l'être aux phénomènes, de l'essence à l'apparence, quelque chose de sacré et d'irrécusable. Il y a une véritable conjonction du secret et du sacré : l'être est présent dans le phénomène tout en demeurant entièrement dans le sacré. La naissance même est profanée quand est récusé le secret de l'être spirituel. Ou bien l'esprit n'est qu'un vieux mythe à réduire et l'homme n'est plus qu'un être biologique, « complexe », qui développe science et technique. Ou bien il est plus qu'un mot, et il faut comprendre ce qu'est son être.

Une perpétuelle attention

En interrogeant l'homme sur son humanité, sur son origine et son destin, sur le droit et l'obligation morale, sur ce qui est penser, découvrir, espérer, être quelqu'un et non quelque chose, on découvre une effusion de l'esprit qui est don. Telle est l'ontologie de l'esprit, que Bruaire appelle ontodologie, c'est-à-dire être et don. Cet être donné est la liberté personnelle : l'être de l'esprit est la substance de l'esprit libre. Celui-ci transmet, ou bien brise et ferme en son refus le don qui le fait exister. Cette ontologie du don est le fondement de l'éthique : l'être de l'esprit, être du don, être par le *don* et pour le don est lui-même obligation morale, à la racine de toute norme éthique. Puisqu'elle est une loi de l'esprit, l'obligation n'est rien qui ne soit l'être même de l'esprit.

De ces analyses se dégagent nettement le rapport et la distance qui existent entre la philosophie et la foi. Etre chrétien, c'est d'abord reconnaître que le Verbe est *Quelqu'un*. Cette affirmation ouvre indéfiniment le champ de l'exploration et de l'invention philosophiques. Le théologien peut et doit laisser au philosophe le plein droit d'exploiter l'inépuisable richesse promise à sa recherche et à la conception, quand il apparaît que l'inévitable présupposé absolu ne peut être, comme chez lui-même, que la liberté de Dieu.

La parole déjà dite de Dieu exige le perpétuel renouveau de nos paroles : tout ici est à inventer parce que l'Absolu s'est donné en nous livrant la Parole. Celle-ci est fondamentale. Mais l'incarnation du sens s'accomplit ainsi de bien des manières, comme les bruits, les attitudes, les gestes, qui révèlent sans cesse le rapport du langage à notre corps. Tout cela exige dans la vie une perpétuelle attention, et l'attention est prière naturelle, comme disait Malebranche. Le théologien rapproche les idées de Dieu, mais le croyant qui prie tente d'atteindre directement Dieu ou du moins de l'approcher.

(*) *Pour la métaphysique*, par Claude Bruaire, 1 volume de 290 p., Ed. Fayard.

Apprendre à philosopher

par JEAN LEFRANC (*)

L'ENSEIGNEMENT philosophique est un des éléments essentiels du libre et public examen par lequel une culture éprouve sa cohérence et reconnaît ses fondements. Les publications philosophiques récentes, du moins celles qui font le plus de bruit à Paris, ont été si contestées qu'on en arrive à parler d'un « vide » philosophique qui contribuerait au désarroi de la jeunesse. C'est oublier qu'une philosophie n'est pas un ensemble de solutions sur mesure ni de convictions proposées à qui en manque, mais qu'elle vaut comme puissance d'interrogation. C'est oublier aussi qu'à côté de ce qui s'imprime, il faut prendre en considération la philosophie qui s'enseigne. Or en France, depuis l'université la plus fréquentée jusqu'au lycée le plus retiré, il se fait un travail philosophique d'une variété et d'une authenticité incontestables.

On ne sait pas toujours que la « classe de philosophie », considérée longtemps comme le couronnement des études secondaires, et qui a si bien caractérisé l'enseignement français sous la IIIe République, a disparu non seulement de nom, mais dans les faits, depuis la réforme Fouchet de 1965. L'actuelle section A, qui en a pris la suite, est devenue « littéraire » au sens purement négatif du terme : elle a perdu ses enseignements scientifiques et ne peut plus, par exemple, préparer directement aux professions médicales.

En fait, peu d'élèves y rentrent avec une vocation littéraire affirmée, en possession d'une culture classique réelle. Le professeur de philosophie dispose donc d'un horaire d'enseignement encore important (bien qu'un peu réduit, déjà) dans une classe qui sert de refuge aux lycéens incapables de faire des mathématiques. Cette situation est d'autant moins satisfaisante que des élèves qui tireraient souvent grand profit d'un enseignement philosophique sont amenés à choisir des sections dites « nobles » (scientifiques), où l'horaire de philosophie est nettement insuffisant.

D'autre part, la multiplication des sections scientifiques et techniques, dont l'horaire est restreint (trois ou deux heures par semaine), conduit à des conditions de travail qui deviennent vite insupportables. Des professeurs chargés, ou plutôt surchargés, de sept ou huit classes perdent toute disponibilité d'esprit et s'épuisent en tâches répétitives, où la trace de la réflexion s'efface peu à peu. Aucun résultat satisfaisant ne sera obtenu si l'horaire de philosophie n'est pas d'au moins quatre heures hebdomadaires, seuil qualitatif au-dessous duquel l'enseignement philosophique est menacé de se caricaturer lui-même.

L'enseignement français est dominé, de façon quasi officielle, par un absurde système d'orientation qui prend en compte non pas les aptitudes réelles mais la seule inaptitude aux mathématiques, système dont les professeurs de mathématiques dénoncent eux-mêmes la nocivité pour toutes les disciplines, y compris la leur. Il paraît que le ministère commence maintenant à s'en convaincre. Se contentera-t-on encore des bonnes paroles traditionnelles en faveur de l'humanisme ?

Dès maintenant, sans même envisager de bouleversements, quelques mesures simples pourraient être très efficaces au niveau de la classe terminale : par l'aménagement des horaires et celui des coefficients au baccalauréat, il est possible de renforcer l'enseignement scientifique dans les sections A et inversement, d'étendre l'enseignement philosophique dans les sections scientifiques et techniques.

Les professeurs de philosophie ont toujours voulu épargner à leur discipline un confinement dans les filières de lettres ou de sciences humaines ; ils sont persuadés de la nécessité, aujourd'hui plus grande que jamais, d'associer une réflexion philosophique méthodique à tous les types de formation.

Une société de télématique, de l'informatisation, ne sera pas une société sans idéologie, loin de là. Le développement des techniques recèle toujours davantage de présupposés de toute nature et dont l'élucidation est sans cesse à reprendre. Des mythologies catastrophiques ou béatement optimistes se répandent, et rendent difficiles les choix raisonnés, même à des esprits cultivés. D'ailleurs, le plus beau système de pensée devient dangereux sans l'épreuve de la critique fondamentale. L'enseignement philosophique doit pouvoir faire face, si du moins les moyens ne lui sont pas refusés.

(*) Maître assistant à l'université de Paris-Sorbonne, président de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public.

Kant relu par Clavel

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

AINSI donc, *Critique de Kant* aura été le dernier livre de Maurice Clavel. Un livre auquel il mit le point final en février 1979, peu de temps avant de mourir, mais dont il n'eut pas la possibilité de corriger les épreuves. Faut-il le regretter ? Oui, dans la mesure où l'ouvrage, resté à l'état brut, aurait pu être rendu plus court, plus clair, plus vif. D'un autre côté, nous y aurions perdu l'occasion, unique pour ceux qui n'ont jamais connu personnellement Clavel, de l'écouter parler.

Critique de Kant se présente en effet comme un cours, une grande leçon publique entremêlée de questions et d'objections, une série de conférences qui ont parfois l'allure, toute familière, de la conversation.

Et d'abord que veut dire critiquer Kant ? Un philosophe peut-il, sans présomption, donner un titre aussi brutal à son travail ? Commençons par nous entendre sur le sens du mot *critique*, qui en a au moins trois. Il ne s'agit pas, ici, d'une réfutation. Il ne s'agit pas non plus d'une entreprise qui se bornerait à retourner contre Kant l'arme forgée par ce dernier, le criticisme entendu comme tentative pour déterminer le fondement et les limites de notre connaissance : entreprise légitime, bien sûr, comme il peut l'être de psychanalyser Freud, mais d'un intérêt finalement limité.

En fait, ce que Clavel s'est proposé, c'est de rendre au terme *critique* son sens originel de *tri ;* passant au crible le texte de la *Critique de la raison pure*, il a cherché à en retenir ce qui pour nous, aujourd'hui, continuait de nous faire réfléchir, au risque d'être obligé d'abandonner des pans entiers de l'œuvre, condamnés pour leur caractère dogmatique.

Disons, pour aller vite, que le problème de Kant était le suivant : comment expliquer que l'homme connaisse le monde, si l'homme et le monde, le sujet et l'objet, ont toujours été séparés et distincts ? La réponse, on le sait, est donnée dès l'*Esthétique transcendantale* — première partie de la *Raison pure*. Il y est dit que l'espace et le temps sont des formes de la sensibilité *a priori*, autrement dit que l'homme ne peut connaître du monde que ce qui lui en apparaît à travers ces structures essentiellement subjectives. Voilà l'idée que Clavel trouve géniale : avoir montré que l'homme, son corps et le monde sont coprésents, dès l'origine, lui paraît être la grande intuition de la philosophie kantienne. Cependant Kant lui-même n'avait pas pris, selon Clavel, toute la mesure de sa découverte.

Dans la seconde édition de la *Critique*, parue six ans après la première, il aurait été tenté de restaurer l'existence, en face de l'homme, d'un monde objectif, réel mais inconnaissable. Et ce monde inaccessible, Heidegger devait, sous le nom d'*Etre*, en faire le centre de sa philosophie : dès lors, le thème de la présence de l'homme au monde, le thème de la nature humaine dans sa complexité et ses détours, passait au second plan.

Et c'est cet antihumanisme que Clavel, finalement, condamne. On ne s'étonnera donc pas qu'une bonne partie du livre soit consacrée à la réfutation des thèses de Heidegger sur Kant. Ce n'est pas là un simple règlement de comptes. Il s'agit, pour Clavel, d'en revenir à l'intuition première du philosophe de Kœnigsberg ; et de montrer que, si ce dernier a voulu « *limiter le savoir pour faire place à la foi* », ce n'était pas dans l'intention d'asservir l'homme à quelque nouvelle « théologie rationnelle ». La morale, dit Clavel, ne relève pas d'un discours systématique, d'une connaissance objective, d'un raisonnement sur l'Etre. Elle est secret, révélation, voix intérieure — comme l'était, pour Socrate, son célèbre « démon ».

Tel est le résultat de ces six cents pages parfois déconcertantes : on y voit resurgir un Kant infiniment moins scolaire que celui que nous connaissions. Je serais presque tenté de dire un Kant beethovenien, convaincu qu'il n'y a qu'une seule chose d'absolument bonne, en ce monde, la bonne volonté. Ou encore un Kant clavelien — pour autant que Clavel, lui aussi, était, d'abord et avant tout, un homme de bonne volonté.

★ Maurice Clavel, *Critique de Kant*, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 658 pages.

La Rochefoucauld et Port-Royal

par GABRIEL MATZNEFF

CET automne, pour le tricentenaire de la mort de l'auteur des *Maximes*, la Société des amis de Port-Royal (1) organise un colloque sur le thème : « La Rochefoucauld et Port-Royal ». L'an dernier, ce fut à la duchesse de Longueville, morte en 1679 et qui, dans sa jeunesse, avait été la maîtresse du duc de La Rochefoucauld, que notre société consacra son colloque annuel. Les deux anciens amants se succèdent ainsi dans la mémoire des hommes d'aujourd'hui, comme ils se succédèrent, voilà trois siècles, dans le tombeau. Etrangement, quand, le 11 avril 1680, l'évêque d'Autun prononça l'oraison funèbre de la duchesse de Longueville, aux Carmélites du Faubourg-Saint-Jacques, La Rochefoucauld venait lui-même de mourir. Ses filles assistèrent à l'éloge de celle qui avait été la passion adolescente de leur père. « *C'était donc*, commente Mme de Sévigné, *à l'oraison funèbre de Mme de Longueville que ses filles pleuraient M. de La Rochefoucauld. Ils sont morts la même année, il y avait bien à rêver sur ces deux noms.* »

Une telle rêverie nous pousse irrésistiblement du côté de Port-Royal. La Rochefoucauld a beaucoup aimé les femmes et en a été beaucoup aimé. Or toutes celles qui ont joué un rôle d'importance dans sa vie ont été intimement liées au mouvement janséniste : ses maîtresses d'abord, de Mme de Longueville (2) à Mme de La Fayette ; mais aussi ses amies : Mme Du Plessis-Guénégaud, chez qui, selon le jésuite Rapin, « *se débitait le nouvel évangile de Port-Royal* », Mme de Sévigné, port-royaliste fervente, et surtout Mme de Sablé, dont le salon fut le vrai « *laboratoire* » (le mot est de Sainte-Beuve) des *Maximes*.

La Rochefoucauld n'avait pas besoin de ses muses pour rencontrer son oncle, le très janséniste duc de Liancourt ; mais ce fut chez elles qu'il se lia d'amitié avec les autres Messieurs de Port-Royal, en particulier Arnauld d'Andilly, à qui il adressa une copie de ses *Mémoires* pour obtenir de celui-ci des corrections de fond et de style.

Adolescente, la duchesse de Longueville portait un cilice sous sa robe de bal. Le duc de La Rochefoucauld, lui, porte son cilice en sautoir. Lorsque, dans un avis au lecteur, il affirme que ses *Maximes* ne sont que « *l'abrégé d'une morale* conforme *aux pensées de plusieurs pères de l'Eglise* », on devine son désir de ménager ses amis de Port-Royal. Ceux-ci étaient toutefois trop fins pour ne pas se rendre compte que les *Maximes* sont un livre d'où le Dieu des chrétiens est radicalement absent.

Certes, La Rochefoucauld avait lu, dans la traduction d'Arnauld d'Andilly, les *Confessions* de saint Augustin et *l'Echelle* de saint Jean Climaque ; certes, sa description du cœur humain corrompu par l'orgueil et l'amour-propre s'accorde avec l'enseignement de l'Eglise. Mais il se soucie fort peu de la conversion de ses lecteurs et moins encore de leur salut.

On peut tirer La Rochefoucauld du côté du Christ ; on peut, avec autant de raison, le tirer du côté de Marc-Aurèle. Sa nature mélancolique sympathise avec le pessimisme de l'Evangile comme avec le désenchantement d'Epicure. La Rochefoucauld appartient à cette famille d'écrivains qui ont toujours un pied dans le camp d'en face. C'est un tempérament ; ce n'est pas un doctrinaire.

(1) 23, quai de Conti, 75006 Paris.

(2) Cf. « Entre Arnauld et Saint-Cyran », *le Monde* du 21 avril 1979, et « l'Ame du cinquième », *le Monde* du 22 février 1980.

Kant relu par Cla

La Rochefoucauld et Port-R

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

DANS SON « DISCOURS D'ACCEPTATION »

M. Ronald Reagan a choisi d'employer un langage modéré

De notre envoyé spécial

Detroit. — M. Ronald Reagan n'a pas répété l'erreur commise, en 1964, par M. Barry Goldwater ; son « discours d'acceptation » de l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle qui a clos la convention de Detroit, jeudi 17 juillet, a été remarquablement modéré. M. Reagan, à la surprise de son auditoire qui ne savait s'il devait applaudir, s'est même donné le luxe de citer longuement un ancien président démocrate, Franklin Roosevelt. Le but était évidemment d'apparaître au-dessus de la politique partisane. La citation elle-même était pourtant quelque peu étrange. Elle était extraite du propre « discours d'acceptation » de Franklin Roosevelt devant la convention démocrate de 1932, dans laquelle celui-ci promettait de réduire les dépenses fédérales et d'« *éliminer les administrations inutiles* ». Or le New Deal provoqua tout au contraire un formidable accroissement de la bureaucratie fédérale...

Souriant, sûr de lui, parfois ému mais toujours étonnamment allègre pour ses soixante-neuf ans, le candidat républicain a été acclamé à *d'innombrables reprises par une* foule en liesse. Des ballons bleus, blancs et rouges, les couleurs du drapeau américain, descendaient lentement sur les délégués qui esquissaient des farandoles dans un grand déploiement de drapeaux, de banderoles et d'insignes en tous genres.

M. Reagan a mis l'accent sur « *les valeurs que nous partageons : famille, travail, paix et liberté* » (1) mais a évité, même s'il a employé à plusieurs reprises le terme de « croisade », des expressions aux conotations trop ouvertement réactionnaires. Il a, dès le début de son discours, fait un geste en direction de l'électorat féminin pour effacer la mauvaise impression produite par le rejet de la plate-forme républicaine de la référence à l'amendement constitutionnel sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Il s'est engagé à encourager, s'il est élu, les gouverneurs des cinquante Etats à « *éliminer partout où elle existe la discrimination à l'égard des femmes* ».

« Mettre le gouvernement au régime »

Le candidat républicain a eu des mots plus chaleureux que de coutume pour les minorités et les laissés-pour-compte de la société américaine, et même ceux « *qui ont abandonné tout espoir* ». Il n'a pas fustigé, comme il s'en est fait une spécialité ces dernières années, les « extravagances » du système d'aide publique aux nécessiteux, même si son programme économique implique logiquement une réduction des fonds disponibles à cet effet.

Cart tel est bien le cœur de son « message » et qui a reçu le meilleur accueil de la convention, jeudi soir : « *Il est temps pour notre gouvernement de se mmtre au régime.* » M. Reagan a répété les deux promesses qui donnent le ton de sa ampagne : son « *premier geste officiel* » s'il était élu, serart de « *suspendre immédiatement l'embauche dans toutes les branches de l'administration fédérale* ». D'autre part, les impôts sur le revenu seraient réduits de 30 % en trois ans, une première réduction de 10 % intervenant dès 1981.

M. Reagan a eu soin de préciaer que le régime de retraite obligatoire pour les vieux travailleurs n'était pas en cause, mais certains autres programmes fédéraux sont visiblement menacés : « *Tout ce qui peut être accompli plus efficacement par les Etats ou les collectivités locales doit leur être confié* », a-t-il déclaré. Au grand enthousiasme des délégués les plus conservateurs, il a eu des accents démagogiques pour évoquer le « *vol dans le porte-monnaie* » des travailleurs que constitent les impôts destinés à des projets fédéraux jugés inutiles. M. Reagan reste cependant dans le droit fil d'une vieille tradition politique américaine quand il affirme : « *Le gouvernement n'est jamais plus dangereux que lorsque le désir qu'il nous vienne en aide nous aveugle quant à l'énorme pouvoir qu'il a de nous causer du tort.* »

Le candidat républicain n'est apparemment toujours pas convaincu qu'il existe une réelle pénurie de pétrole. La faute revient selon lui au gouvernement fédéral qui veut tout régenter et paralyse les forces productives. D'autre part, le charbon et l'énergie nucléaire, cette dernière « *sous des contrôles stricts de sécurité* », offrent « *de grandes possibilités* ». Seule une « *minuscule minorité* » s'appose au développement de cette énergie et trouve une « *oreille favorable* » dans les agences fédérales de protection de l'environnement.

La politique étrangère a été traitée assez rapidement et en termes très généraux. L'absence de *leadership* comme pour les problèmes intérieurs est à l'origine de tous les maux ; l'Union soviétique est menaçante ; les alliés sont « nerveux » et inquiets ; la puissance militaire américaine est en déclin. L'administration Carter se montre « faible » et « changeante », comme le prouve l'affaire des otages de Téhéran. M. Reagan n'a pourtant nullement adopté un ton « va-t-en-guerre ». Il souhaite une augmentation des salaires militaires et réaffirme son opposition « *à la conscription en temps de paix* ». Il se dit toujours prêt « *à négocier de bonne foi et à suivre tous les chemins raisonnables qui permettent de réduire les tensions et de promouvoir la paix* ».

Des ultras mécontents

L'accueil plus que chaleureux réservé à ce discours modéré, par une convention où dominent les éléments les plus conservateurs, prouve l'escendant acquis par l'exacteur de Hollywood sur son parti. Les ultras se sont bornés à quelques manifestations de mauvaise humeur : M. Philip Crane, représentant de l'Illinois, qui fut un moment candidat mais échoua lamentablement dans toutes les « *primaires* » où il se présenta, fit état publiquement de son amertume de n'avoir pas été invité *à prendre la parole à la tribune*, à la différence des autres concurrents républicains malheureux de M. Reagan. M. Paul Laxalt, sénateur du Nevada et directeur de la campagne de M. Reagan, n'a pas assisté au « discours d'acceptation » de ce dernier parce qu'il n'a été tenu au courant ni des tractations — au demeurant infructueuses — avec M. Gerald Ford ni du choix de M. George Bush comme candidat à la vice-présidence.

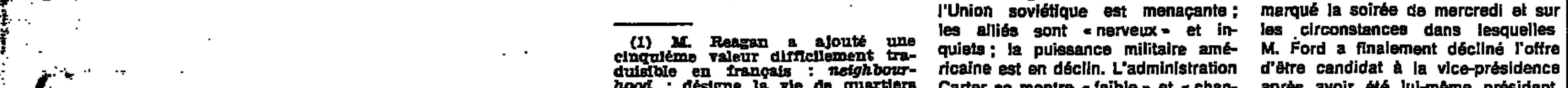
Les ultras ont d'ailleurs réservé leurs flèches à ce dernier. M. Jesse Helm, sénateur ultra conservateur de Caroline-du-Nord, a eu quelques phrases sibyllines pour indiquer qu'il ne soutenait pas M. Bush lui-même mais la plate-forme du parti que celui-ci a fini par accepter après avoir fait preuve d'un « libéralisme » coupable en matière de revendications féministes et d'avortement.

Des chaînes de télévision ont eu à ce propos la cruauté de passer à nouveau des bandes d'actualité datant des primaires. M. Bush y étalait ses différences avec M. Reagan sur ces questions ainsi qu'en politique étrangère où il jugeait ce dernier provoquant et belliqueux. MM. Bush et Reagan ont affirmé jeudi matin, au cours d'une conférence de presse, que tout cela appartenait au passé et qu'ils s'entendaient désormais parfaitement bien entre eux.

M. Reagan est revenu à cette occasion sur les péripéties qui ont marqué la soirée de mercredi et sur les circonstances dans lesquelles M. Ford a finalement décliné l'offre d'être candidat à la vice-présidence après avoir été lui-même président. M. Reagan a insisté sur le caractère « *unique* » de cette situation pour atténuer l'impression que M. Bush constituait un « *second choix* ». Selon un porte-parole de M. Reagan qui a demandé à garder l'anonymat, M. Ford aurait exigé, s'il était élu vice-président, de diriger à la fois le conseil national de sécurité (chargé *de la politique étrangère) et l'office* de l'administration et du budget (un organe clé de l'exécutif). Le nom de M. Kissinger était en outre avancé pour le Département d'Etat ; c'en était vraisemblablement trop pour M. Reagan, mais c'est apparemment M. Ford qui a pris les devants peu avant minuit, mercredi, dans les appartements du candidat républicain à l'hôtel Renaissance Plaza, pour lui annoncer sa décision de ne pas tenter l'expérience. Ainsi prenait fin le seul épisode qui ait fait régner un peu de suspense sur cette convention. enuatu as-frappar-z m dmd md mn

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) M. Reagan a ajouté une cinquième valeur difficilement traduisible en français : *neighbourhood* : désigne la vie de quartiers et les relations de voisinage qui *s'établissent dans les banlieues* américaines.



El Salvador

PLUS DE DEUX CENTS PERSONNES OCCUPENT L'AMBASSADE DU COSTA-RICA

San-Salvador (*A.F.P.*) — Cent douze paysans ont envahi, le jeudi 17 juillet, l'ambassade du Costa-Rica à San-Salvador, où sont déjà entassés, dans de très difficiles conditions, une centaine de réfugiés. Les nouveaux arrivants, parmi lesquels on compte soixante-quinze en enfants en bas âge et des femmes, ont été conduits à l'ambassade par les Ligues populaires du 28 février (L.P.-28, marxistes). Les L.P.-28 avaient déjà organisé, le 11 juillet, l'installation du premier contingent de réfugiés dans les locaux de la représentation costaricienne.

Plus de deux cents personnes sont désormais réunies dans quatre pièces, représentant une centaine de mètres carrés.

Cette nouvelle occupation intervient alors que les négociations entre les représentants des paysans réfugiés à l'ambassade, de sémissaires du Costa-Rica et les ambassadeurs d'Italie, d'Espagne et de Panama se sont soldés par un échec, le 17 juillet.

Les L.P.-28 exigent que les paysans réfugiés dans l'ambassade puissent obtenir l'asile au Costa-Rica. Mais le représentant de ce pays estime que les conditions, en droit international, ne sont pas encore remplies : il n'est pas établi, selon lui, que les paysans veulent effectivement gagner le Costa-Rica.

D'autre part, six personnes ont été tuées, le 17 juillet, lors d'un affrontement avec une patrouille des forces armées au nord de la capitale. Les cadavres de quinze personnes exécutées ont été découverts en divers endroits du pays.

Bolivie

Le coup d'État

(*Suite de la première page.*)

D'autres garnisons de province, Cochabamba, Oruro, Sucre, ont, à leur tour basculé.

Les troupes stationnées dans la capitale, ont donner l'impression d'hésiter avant de se joindre au mouvement. Pure tactique, apparemment : on apprenait, en effet, que le général Garcia Meza, commandant en chef de l'armée de terre, qui, depuis des semaines, était pratiquement en état de rebellion contre le gouvernement de Mme Gueiler, et avait condamné le processus électoral comme source de « *chaos et de confusion* », s'était rendu la veille du soulèvent à Trinidad.

Vers 5 heures de l'après-midi, des troupes commençaient à prendre position dans toute la ville, tandis qu'un groupe d'une soixantaine de personnes, en civil, s'emparaient du palais présidentiel. S'agissait-il de militaires ou de membres de forces para-militaires, très actives ces derniers temps en Bolivie ? Ce point n'est pas encore établi. Les assaillants ont arrêté Mme Gueiler, et plusieurs de ses ministres qu'elle avait convoqués au palais Quemado, après l'annonce du soulèvement de Trinidad. La garde n'a opposé aucune résistance. Mme Gueller et ses collaborateurs ont été conduits dans un véhicule blindé vers une destination inconnue

Dans la soirée, un communiqué des forces armées indiquait qu'elle avait remis ses pouvoirs à une junte des commandants en chef, qui a aussitôt désigné un officier d'aviation, le général Murillo, comme nouveau chef de l'Etat. Selon certaines sources, Mme Gueiler aurait été autorisée à se réfugier dans une ambassade.

Une vingtaine de journalistes qui se trouvaient réunis au palais présidentiel depuis l'annonce des événements de Trinidad ont été, selon certaines sources, arêtés.

Cependant, des véhicules blindés prenaient position à certains points stratégiques de la capitale et autour de l'université et patrouillaient dans des quartiers ouvriers de la banlieue de La Paz. L'aéroport était fermé, les communications avec le reste de la Bolivie et au moins quelques pays étrangers étaient coupées.

Des barricades dans la capitale

Dès l'annonce du soulèvement en province, des barricades sommaires ont commencé à s'élever dans la capitale. Elles étaient rapidement démantelées. Quelques fusillades ont également éclaté ; mais il semble que la résistance aux forces armées soit demeurée limitée. En province, quelques actes d'hostilité au coup d'Etat ont eu lieu. La route de La Paz à Cochabamba a été coupée par plusieurs milliers de paysans, qui ont bloqué des centaines de camions. Des actes de résistance auraient également eu lieu dans plusieurs centres miniers du pays : Oruro, Catavi, Siglo Veinte...

A La Paz, cependant, la centrale ouvrière bolivienne (COB) avait lancé un appel à la mobilisation générale et à la grève contre le coup d'Etat dès l'annonce des soulèvements militaires. Ses stations de radio ont été envahies peu après par des forces para-militaires.

Des groupes armés ont également envahi le siège de la COB, où se trouvaient réunis une trentaine de dirigeants politiques et syndicaux de premier plan. Tous ont été arrêtés. Parmi eux figure M. Juan Lechin, l'une des plus importantes personnalités du mouvement ouvrier bolivien. M. Simon Reyes, député communiste et dirigeant du syndicat des mineurs, a été tué lors de l'investissement de l'édifice. M. Lechin a été blessé.

D'autres personnalités importantes ont été arrêtées en fin de journée : MM. Marcelo Quiroga, chef du P.S., arrivé en quatrième position lors des élections du 29 juin, M. Oscar Eid, leader du mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), membre de la *coalition de M. Siles Zuazo*, et le père Julia Tumivi, président de l'organisation des droits de l'homme de Bolivie. M. Quiroga a été blessé.

Dans la clandestinité

Cependant, M. Siles Zuazo lui-même était entré dans la clandestinité dès l'annonce du soulèvement de Trinidad. Selon certaines informations, il aurait été blessé et se trouverait dans une clinique. M. Paz Estenssoro, son principal rival aux élections du 29 juin, est également passé à la clandestinité et a aussi condamné le soulèvement. Selon M. Siles Zuazo, en revanche, la Phalange socialiste bolivienne (F.S.B.) a donné son appui au nouveau régime.

Le département d'Etat américain a aussitôt annoncé la suspension de toute aide militaire et économique au nouveau régime. « *Mme Gueiler avait*, déclare Washington, *formé un gouvernement courageux, qui avait organisé des élections justes et impartiales. Les Etats-Unis ont demandé aux forces armées boliviennes de rendre le pouvoir aux autorités légales.* »

Une autre condamnation est venue du Pacte andin, organisation dont la Bolivie est membre. Le Venezuela, l'Equateur, le Pérou et la Colombie, qui ont tous désormais des régimes civils — M. Belaunde Terry doit prendre ses fonctions à Lima le 28 juillet, — avaient déjà condamné le précédent soulèvement militaire : celui, le 1er novembre dernier, du colonel Natusch Busch contre le président intérimaire, M. Walter Guevara Arce.

DIPLOMATIE

LES COMPLEXITÉS DE « SALT 2 1/2 »

(Suite de la première page.)

Mais ils proposent en même temps, le 12 décembre, une négociation : celle-ci doit être *« bilatérale dans le cadre de SALT 3 »*, porter sur *« certains systèmes américains et soviétiques d'armements nucléaires de théâtre à longue portée »*, enfin se donner pour *« objectif immédiat »* de parvenir à des accords de limitation *« des systèmes américains et soviétiques de missiles nucléaires de théâtre à longue portée basés à terre »*. Autrement dit, la discussion doit être limitée et parvenir à un premier accord plus limité encore, puisqu'il s'agira des missiles terrestres seulement. Curieusement, le bombardier soviétique Backfire, que les Américains s'étaient battus pour introduire dans Salt 2, ne paraît plus les intéresser alors qu'il est par définition un vecteur de « théâtre » (1).

Là-dessus, l'invasion de l'Afghanistan porte un coup fatal au traité SALT 2 et les Soviétiques, furieux de la décision de l'OTAN sur les euromissiles, déclarent que *« la base d'une négociation a été détruite »*. C'était là une position difficile à tenir (on ne peut refuser très longtemps le principe même d'une discussion), et Moscou consent finalement — en réservant la bonne nouvelle à M. Schmidt — à lever sa « précondition » : des pourparlers pourront s'ouvrir dans tous les cas, avant même la ratification de SALT 2, étant entendu que tout accord ne sera exécutoire qu'après l'entrée en vigueur de ce traité. Mais le Kremlin, ainsi que l'a précisé un article de la *Pravda* du 15 juillet, n'en trace pas moins des limites très précises à ses concessions.

Sur la forme certes, la position soviétique est souple : les négociations peuvent se dérouler dans le cadre de SALT 3, c'est-à-dire porter sur l'ensemble des armements nucléaires, systèmes centraux y compris. Elles peuvent aussi avoir un objet plus limité : très limité si l'Occident renonce à sa décision de décembre sur les missiles américains (on négociera alors une réduction des missiles soviétiques à moyenne portée contre une réduction similaire des systèmes américains du même type — non précisés d'ailleurs par Moscou — déjà existants), beaucoup moins limité en revanche si cette décision reste en vigueur. Les pourparlers deviendront alors une sorte de « SALT 2 1/2 », ne couvrant pas les systèmes centraux, mais impliquant *« simultanément et en liaison organique réciproque le problème des systèmes de missiles nucléaires à moyenne portée en Europe et les moyens nucléaires américains de stationnement avancé »*.

Quels sont ces systèmes avancés ? Comme le montre le tableau ci-joint, un certain nombre d'armements font incontestablement partie de cette catégorie, mais d'autres sont plus discutables, à tel point que les estimations faites d'un camp à l'autre varient du simple au triple et que les Américains eux-mêmes y perdent leur latin. L'U.R.S.S. décrète non sans raison que tout ce qui peut atteindre son territoire la concerne. Le seuil de 600 kilomètres de portée — un chiffre qu'elle avait réussi à introduire dans le protocole aujourd'hui moribond annexé à SALT 2 — semble la satisfaire. Mais si les Européens appliquent le même critère, c'est l'ensemble des armements nucléaires, y compris à courte portée, qui doit être inclus dans le débat. Enfin, de nombreux avions ont une double capacité, nucléaire et classique. Faut-il tous les inclure dans les systèmes eurostratégiques ?

Le vieux problème des bases américaines

La *Pravda* du 15 juillet donne en tout cas des systèmes avancés, sans fournir de chiffres, une énumération ambitieuse : il s'agit non seulement des avions capables d'atteindre le territoire soviétique à partir de l'Europe ou des porte-avions de la Méditerranée, non seulement des cinq sous-marins américains Poseidon affectés à l'OTAN — alors pourtant que ces systèmes sont déjà inclus dans les limitations de SALT 2, — mais plus encore des bases mises à la disposition de ces forces : de fait, les sous-marins américains lance-missiles utilisent des bases en Ecosse et en Espagne qui leur permettent d'augmenter sensiblement leurs capacités opérationnelles. De même, des avions peuvent être amenés de partout, y compris des Etats-Unis, sur des bases de l'OTAN en Grèce et en Turquie d'où ils renforceront en cas de crise les capacités offensives de l'OTAN.

La proposition soviétique remet donc sur le tapis la question des bases américaines à l'étranger, un vieux problème que Moscou n'a cessé de poser depuis les lendemains de la seconde guerre mondiale. Dès le début des pourparlers SALT, il y a plus de dix ans, et à nouveau au cours de SALT 2, l'U.R.S.S. avait cherché à parler des « systèmes avancés » américains. Sans doute les Américains s'étaient-ils résignés à lui donner cette satisfaction un jour, mais ils sont allés au-devant des désirs de Moscou en avançant la proposition de négociation de décembre. Fait plus paradoxal encore, ce sont les Européens, le plus inquiets traditionnellement à la perspective d'un marchandage entre les Deux Grands sur leurs problèmes de sécurité, qui ont, cette fois, poussé leur protecteur à cette négociation.

Car un premier résultat très prévisible de ces pourparlers et de leur préparation sera d'accentuer les zizanies entre alliés. Déjà les ouvertures soviétiques ont encouragé les « colombes » en Belgique et aux Pays-Bas à durcir leur opposition au déploiement des euromissiles dans leur pays. Sans aller jusque-là, M. Schmidt s'est trouvé tout naturellement conduit à « faire mousser » les concessions qu'il a ramenées de Moscou et à pousser les Américains à leur faire bon accueil. Il devrait rester à l'avenir un avocat du compromis.

Enfin, bien que les Soviétiques ne l'aient pas explicitement mentionné, il ne fait guère de doute que les partenaires de la négociation à venir ne seront autres que Washington et Moscou, tout comme dans SALT. C'est logique dans la mesure où les Américains resteront les seuls maîtres des nouveaux euromissiles (l'Allemagne fédérale, par exemple, n'aura aucun contrôle sur l'emploi des Pershing et missiles de croisière installés sur son sol) ; ce l'est un peu moins lorsque le pays d'accueil devra « donner son accord » à la décision d'emploi (c'est le cas de la Grande-Bretagne, comme l'a précisé son ministre de la défense). D'une manière générale, les Européens devront s'en remettre, pour des armements qui les concernent encore plus directement que ceux dont il était question dans SALT 1 et SALT 2, au seul de leurs partenaires de l'OTAN (avec le Canada) dont le territoire reste hors d'atteinte de ces systèmes. Même avec la meilleure des consultations, cette disparité est de nature à créer une différence de « perception ».

On ne voit pas, enfin, en quoi cette négociation ralentira la mise en place des SS 20, cause de toute l'agitation récente. Plus complexe encore que les pourparlers de Vienne sur la réduction des forces classiques en Europe, elle s'étalera, au mieux, sur des années : un délai amplement suffisant pour que l'U.R.S.S. mène à bien son programme, commencé il y a déjà trois ans. On pourrait même bien s'en apercevoir un jour que la « fixation » sur le SS 20 a détourné l'attention d'autres problèmes également sérieux. Ainsi, selon certains experts, les nouveaux engins soviétiques SS 21 et SS 22 qui commencent à parvenir au stade opérationnel pourraient s'avérer redoutables... en particulier pour les Pershing et missiles de croisière déjà menacés avant d'avoir vu le jour.

Le seul élément favorable — en particulier pour la France et les autres pays dotés d'une force de dissuasion autonome — est la volonté exprimée par Moscou de ne pas évoquer ces forces pour le moment, sauf éventuellement, dans l'hypothèse encore toute théorique ou la négociation SALT 3 « officielle » pourrait s'ouvrir. Les avis sont partagés sur la valeur de cette concession. Pour les pessimistes, le but premier des Soviétiques est de « découpler » les divers niveaux de dissuasion, c'est-à-dire d'éloigner ou de neutraliser les moyens américains de défense de l'Europe. Les forces secondaires les inquièteraient moins au regard de cette préoccupation prioritaire. Les sceptiques font valoir que, de toute manière, les moyens français et britanniques seront pris en compte au terme de la négociation, les Soviétiques se voyant accorder sous un prétexte ou sous un autre, un avantage quantitatif (cela s'était déjà produit avec le traité SALT 1). Quant aux optimistes... il n'est pas donné d'en rencontrer souvent dans cette branche. Tout au plus peut-on avancer que le désir de maintenir de bonnes relations avec Paris a incité le Kremlin à faire cette concession, peu coûteuse à ses yeux, à l'orgueil national français.

MICHEL TATU.

(1) A Bruxelles, le 15 juillet, M. Christopher a néanmoins indiqué que les Etats-Unis chercheront à obtenir une limitation du Backfire *« dans le cadre des discussions initiales »* à ouvrir avec Moscou. Mais, selon lui, une concession soviétique en ce sens *« n'implique pas nécessairement »* une concession réciproque des Américains sur un autre système d'armes.

Les « systèmes avancés » et leurs équivalents soviétiques

Si l'on retient comme hypothèse que la négociation « SALT 2 1/2 » englobera les armements portant à plus de 600 kilomètres, les principaux systèmes impliqués seraient les suivants :

● DU COTÉ AMÉRICAIN :

— *Le missile sol-sol Pershing-2 :* Destiné à remplacer le Pershing-1, qui portait à 700 km, ce nouvel engin portant à 1800 km sera mis en place à partir de 1983 à 108 exemplaires, tous basés en Allemagne fédérale. Muni d'un système de guidage terminal, il sera dix à onze fois plus précis que le SS-20 soviétique.

— *Le missile de croisière basé à terre* (G.L.C.M.) sera lui aussi opérationnel à partir de 1983. 464 exemplaires sont prévus : 160 en Grande-Bretagne, 112 en Italie, 96 en R.F.A., 48 en Belgique et 48 aux Pays-Bas. Sa portée sera de 2 500 km et sa précision trois fois supérieure à celle du SS-20.

Ces deux premiers systèmes font partie du programme de modernisation des armes nucléaires de théâtre à longue portée décidé par l'OTAN en décembre 1979. Il convient d'y ajouter les « systèmes avancés » (Forward Based Systems) catalogués antérieurement dans l'arsenal américain. Ce sont essentiellement :

— *Les bombardiers F-111.* Sur un parc total de 365 appareils de cette sorte détenus par l'armée de l'air américaine, 166 sont basés en Grande-Bretagne depuis un peu plus de dix ans (la majeure partie, soit 91 avions, y a été introduite en 1977). Doté d'un rayon d'action de 1 800 km, cet avion est sourtout destiné à des missions d'attaques nucléaires.

— *Les avions de combat F-4.* Doté d'un rayon d'action de 2 200 km environ, ils peuvent transporter indifféremment des charges nucléaires ou classiques. 324 de ces appareils sont basés en Europe en permanence, notamment en Grande-Bretagne, en R.F.A., en Espagne et aux Pays-Bas. Ils peuvent aussi se poser sur des porte-avions.

— *Les avions embarqués à bord de porte-avions*, essentiellement les A-7, d'un rayon d'action de 2 000 km, et les A-6 (1 400 km). Selon l'Institut d'études stratégiques de Londres 40 et 20 de ces avions, respectivement embarqués à bord des deux porte-avions de la VIe flotte américaine en Méditerranée, peuvent être considérés comme ayant une capacité nucléaire.

Les Soviétiques ajoutent à cet arsenal 5 sous-marins Poseidon affectés à l'OTAN par les Etats-Unis, bien que ces systèmes soient déjà décomptés dans les plafonds de SALT 2. Au total, et en y incluant *« 300 vecteurs stationnés en Grande-Bretagne et en France »*, l'agence Tass estimait, dans un commentaire en date du 7 juillet 1980, à 784 le nombre des « systèmes avancés ».

Pour M. Pym, ministre britannique de la défense, qui a donné cette précision à la Chambre des communes le 17 juin 1980, ce nombre est seulement de 226.

● DU COTÉ SOVIÉTIQUE :

Les systèmes ayant une capacité eurostratégique sont essentiellement les suivants :

— *Le missile sol-sol SS-20.* Mobile, relativement précis, équipé de trois ogives nucléaires et portant à environ 4 500 kilomètres, ce missile a été mis en place à partir de 1977. Le rapport de M. Brown, secrétaire américain à la défense, estimait le parc total à cent exemplaires opérationnels au début de l'année, dont 60 affectés à l'Europe occidentale. Compte tenu du fait qu'il s'en construit un nouveau tous les cinq jours, on peut estimer le parc actuel à 160 unités, dont 100 environ pour l'Europe.

— *Les missiles SS-4 et SS-5*, construits dans les années 60, sont destinés, en principe, à être remplacés par le SS-20, mais ils semblent rester en place, pour le moment, aux côtés des engins de la nouvelle génération. On compte 500 exemplaires du SS-4, qui porte à 2 000 kilomètres, et 90 du SS-5, d'une portée de 4 000 kilomètres.

— *Les avions :* le bombardier TU-22 M (Backfire) a vu sa production limitée par les accords SALT 2 à trente exemplaires par an. Le parc devrait comporter actuellement 80 unités, dont 60 environ affectés à l'Europe. Doté d'un rayon d'action de 4 400 kilomètres, il s'ajoute aux bombardiers anciens du type TU-16 (Badger, d'un rayon d'action de 2 800 kilomètres) et TU-22 (Blinder, 3 100 kilomètres), dont 450 exemplaires ont été dénombrés, tous affectés à l'Europe.

Parlant à la Chambre des communes le 15 juillet, Mme Thatcher a estimé à 940 le nombre total des systèmes soviétiques eurostratégiques : missiles à moyenne portée et bombardiers. Selon le premier ministre britannique, le rapport entre le pacte de Varsovie et les forces de l'OTAN dans ce domaine, qui est actuellement de 1 à 4, restera favorable à l'Est même après l'inclusion des 572 nouveaux engins mis en place par l'OTAN après 1983.

LE « THÉATRE »

En matière stratégique comme en d'autres, chacun voit les choses de son clocher. Pour les Américains, qui sont loin, l'Europe serait en cas de guerre un théâtre d'opérations comme un autre : les armes prévues pour un conflit de ce type sont donc des armes « de théâtre ». Et comme il s'agit dans cette négociation des vecteurs pouvant frapper les profondeurs du dispositif adverse, l'usage s'est confirmé outre-Atlantique de les désigner comme les « forces nucléaires de théâtre à longue portée » : L.R.T.N.F. *dans le jargon OTAN, pour* Long Range Theatre Nuclear Forces.

Pour les Européens au contraire, il ne saurait s'agir d'un théâtre. Les expressions d' « euromissiles » *ou d'armements* « eurostratégiques » *leur semblent donc mieux correspondre à la réalité. Les Soviétiques, eux, se bornent à parler des* « armements nucléaires à moyenne portée ». *Ils les distinguent ainsi des armements* « intercontinentaux », *ou* « à longue portée », *étant bien entendu que les uns et les autres peuvent atteindre leur territoire, les premiers à partir de l'Europe ou de ses abords, les seconds à partir des Etats-Unis et des océans.*

L'U.E.O. allégerait les restrictions imposées à l'armement naval de la R.F.A.

Le conseil de l'Union de l'Europe occidentale examinera lundi 21 juillet à Londres une demande de l'Allemagne fédérale de supprimer les limitations du tonnage des navires de guerre qu'elle est autorisée à construire.

Le traité de Bruxelles modifié (qui a fondé l'U.E.O.) ne permet pas à l'Allemagne fédérale de posséder plus de huit destroyers de 6 000 tonnes, limite à 3 000 tonnes le tonnage des autres navires de combat et à 6 000 tonnes celui des bâtiments auxiliaires. Quant aux sous-marins construits par les chantiers ouest-allemands, ils ne doivent pas dépasser 1 800 tonnes.

Il semble, en dépit de réticences néerlandaises et britanniques, que les partenaires de l'Allemagne fédérale, y compris la France, soient disposés à lui donner satisfaction. Toute modification du traité demandera cependant un certain temps et devra être approuvée par les parlements.

Une campagne pour réformer et « revitaliser » l'U.E.O. a été lancée depuis quelques mois, notamment par M. von Hassel, ancien ministre de la défense (C.D.U.) de l'Allemagne fédérale et ancien président de l'assemblée de l'U.E.O. (*le Monde* du 31 mai et du 12 juillet). L'assemblée de l'organisation s'est prononcée le 2 juin par 55 voix contre 6 pour l'allégement des contraintes imposées à l'armement naval allemand (*le Monde* daté 5-6 juin).

L'U.E.O. (qui groupe l'Europe des Neuf, moins l'Irlande et le Danemark est la seule organisation européenne compétente dans le domaine de la défense. Elle est cependant restée en sommeil depuis sa création, en 1955, notamment en raison des réticences de la R.F.A., provoquées par les clauses discriminatoires qui lui sont imposées. L'Allemagne fédérale (qui ne demande aucune révision des clauses lui interdisant l'armement nucléaire) fait en particulier valoir que la procédure actuelle, qui lui permet d'obtenir cas par cas des dérogations aux restrictions d'armement classique a des inconvénients économiques et favorise ses partenaires sur les marchés étrangers.

Le président de la République reçoit les lettres de créance de quatre ambassadeurs

Le président de la République a reçu le jeudi 17 juillet les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs des Emirats arabes unis, de Somalie, de Norvège et d'Uruguay.

LES ÉMIRATS ARABES : pour la sécurité dans la région.

S'adressant à M. Al Moubarak, ambassadeur des Emirats, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : *« Attachée au maintien de la stabilité et de la sécurité dans la région du Golfe, la France estime que les moyens de garantir celles-ci relèvent de la seule responsabilité des Etats de la région (...) La situation créée par l'intervention soviétique en Afghanistan constitue (...) un sujet de sérieuses préoccupations, notamment par les menaces qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité dans l'Asie du Sud-Ouest aussi longtemps qu'un règlement politique n'aura pas été assuré »*. Parlant du Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing a ajouté : *« Pour que le règlement global s'impose à toutes les parties, il faut aussi qu'elles soient toutes associées à la négociation, ce qui implique la participation de l'Organisation de libération de la Palestine. »*

[M. Khalifa Ahmed Abdel Aziz Al Moubarak, né en 1947, licencié en sociologie, a été ambassadeur au Soudan (1973) et en Syrie (1976).]

SOMALIE : pour une conférence régionale.

Devant M. Abdurahman, ambassadeur de Somalie, M. Giscard d'Estaing a dit que la France a *« le souci constant de développer des relations amicales avec tous les pays de la corne de l'Afrique »*, et que ceux-ci doivent *« trouver de façon pacifique une solution à leurs différends »*. *« C'est dans cet esprit*, a poursuivi le président, *que la France a proposé la tenue d'une conférence régionale, qui pourrait assurer, à ses yeux, une paix durable, née de la volonté commune des peuples et des Etats intéressés. »*

[M. Mohamed Sharif Mohamoud Abdurahman, né en 1938, licencié en droit, commença sa carrière au ministère de la justice (1964-1967) avant de diriger jusqu'en 1973 la Compagnie aérienne somalienne. Il entra ensuite aux affaires étrangères où il s'occupa des questions arabes. Il fut ensuite secrétaire général du ministère (1975), puis ambassadeur à l'ONU (1978).]

NORVÈGE : une même conception du rôle de l'Europe.

M. Giscard d'Estaing a rappelé à M. Kristiansen, ambassadeur de Norvège, que les deux pays ont *« une conception semblable de ce que doit être le rôle de l'Europe dans le monde »*, et souhaité un renforcement des relations économiques entre les deux pays et leur extension à d'autres secteurs que l'exploitation pétrolière.

[M. Georg Kristiansen, âgé de soixante-trois ans, diplômé d'histoire et de philologie, est entré aux affaires étrangères en 1946. Il a déjà été en poste à Paris à plusieurs reprises : à l'ambassade de Norvège (1947), puis, après un séjour à l'administration centrale, auprès de l'OTAN (1963-1967) et de l'O.C.D.E. (1963-1970). Entre deux nouveaux séjours à l'administration centrale, il fut une seconde fois ambassadeur auprès de l'O.C.D.E. (1973-1976).]

URUGUAY : étendre la coopération.

Recevant M. Etcheverry Stirling, ambassadeur d'Uruguay, M. Giscard d'Estaing a souhaité que la coopération actuelle dans le domaine culturel soit étendue *« aux secteurs scientifique et technique »*.

[M. José Enrique Etcheverry Stirling a cinquante-cinq ans. Docteur en droit et en sciences sociales, il fit une carrière universitaire à Montevideo avant de devenir sous-secrétaire d'Etat (1968), puis ministre du commerce (1973) et ministre du travail et de la sécurité sociale (1974).]

A TRAVERS LE MONDE

Botswana

● M. QUETT MASIRE, vice-président du Botswana, a été désigné à l'unanimité comme candidat à la présidence par le parti démocratique au pouvoir, et est donc assuré de succéder à Sir Seretse Khama, décédé le week-end dernier (*le Monde* du 15 juillet). Le parti démocratique a vingt-neuf sièges sur trente-deux au Parlement. Celui-ci se réunit ce vendredi 18 juillet pour choisir le nouveau président. M. Masire assure l'intérim de la présidence depuis le décès de Sir Seretse. — *(Reuter.)*

Guatemala

● UN DIRIGEANT DES ETUDIANTS de la faculté de médecine de Guatemala, M. Mario René Matute, a été assassiné le jeudi 17 juillet à Guatemala. Il a été mitraillé par des inconnus, d'une automobile en marche, alors qu'il se faisait cirer les chaussures dans une rue de la capitale. Deux autres personnes ont été tuées et six blessées le même jour lors d'une attaque au siège du syndicat des travailleurs municipaux de Guatemala, au moment de la mise en bière du secrétaire général du syndicat, M. Rafael Sepeda, abattu la veille par des inconnus. Le 14 juillet, des inconnus avaient mitraillé des étudiants qui se rendaient à l'université. Sept d'entre eux avaient été tués et une trentaine blessés. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE MINISTRE CUBAIN DES RELATIONS EXTERIEURES, M. Isidoro Malmierca, a officiellement accusé, mercredi 16 juillet, le Maroc d'être responsable de l'attaque aérienne contre deux navires cubains, samedi dernier, au large du Sahara occidental (*le Monde* du 15 juillet). Dans une note, adressée à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, Cuba dénonce la *« responsabilité directe du Maroc, qui dispose de bases militaires à proximité des côtes sahraouies »*.

M. Malmierca accuse également les Etats-Unis d'avoir *« incité »* le Maroc à lancer ses avions — des Mirage », précise-t-il — contre les navires-citernes utilisés pour ravitailler les bateaux de pêche cubains dans l'océan Atlantique.

Rabat avait rompu ses relations avec Cuba lorsque La Havane avait établi, en avril dernier, des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique.

Turquie

● UN HAUT FONCTIONNAIRE TURC, M. Ebumuslim Kocaay, directeur des finances au sous-secrétariat de la réforme agraire, sympathisant du Parti de l'action nationaliste (PAN, extrême droite), a été assassiné le 17 juillet, à Ankara. — *(A.F.P.)*

ASIE

Japon

Le nouveau gouvernement reflète l'équilibre entre les clans du parti conservateur

De notre correspondant

Tokyo. — Le nouveau premier ministre, M. Suzuki, qui a été nommé à ces fonctions par un vote au Parlement, jeudi 17 juillet, a annoncé ce même jour la composition de son gouvernement. Un cabinet reflétant, comme d'habitude au Japon, un équilibre entre les clans formant le Parti libéral démocrate (P.L.D.) et dont font partie les trois personnalités qui étaient en lice avec M. Suzuki pour succéder à l'ancien premier ministre Ohira, mort le 12 juin. M. Komoto, par exemple, devient directeur de l'agence de planification, tandis que M. Nakasone prend la direction de celle chargée de l'administration. M. Miyazawa devient pour sa part chef du secrétariat de gouvernement. M. Ito, qui exerça les fonctions de premier ministre par intérim après la mort de M. Ohira, s'est vu confier le portefeuille des affaires étrangères.

Le Japon doit certes faire face, tant dans les domaines de l'économie que de la défense, à certaines échéances mais, n'étant en rien dans une situation de crise, le nouveau gouvernement Suzuki ne laisse pas présager de changement important dans la politique nippone. Le Japon étant d'autre part traditionnellement un pays où la bureaucratie joue sans doute un rôle plus grand que les ministres dans la définition de la politique, le cabinet Suzuki suscite surtout l'attention par l'équilibre du pouvoir qu'il reflète au sein de la majorité.

On insiste, dans les rangs des conservateurs, pour dire que le nouveau cabinet est celui de l'« unité ». Apparemment, les libéraux démocrates cherchent à mettre fin aux luttes fratricides qui opposent les factions depuis la chute du cabinet Tanaka, en 1974. Bien qu'une personnalité peu connue, M. Suzuki peut devenir un premier ministre fort par la conjonction de deux facteurs : d'abord, le P.L.D. a remporté, le 22 juin, une victoire électorale qui lui assure une majorité tout à fait confortable dans les deux Chambres — pratiquement celle dont il disposait il y a dix ans ; en outre, sembie se reconstituer derrière lui ce courant dominant qui a fait défaut à ses prédécesseurs.

L'ancien clan Ohira, dont il a hérité, et celui de M. Tanaka, ancien premier ministre inculpé dans l'affaire Lockheed, forment un bloc auquel s'est finalement rallié M. Fukuda, autre baron du P.L.D., qui, s'il n'a plus d'ambition personnelle, entend mettre en place son successeur. Il existe en fait, au sein du P.L.D, une situation analogue à celle de la fin des années 60, lorsqu'une majorité puissante s'était coagulée derrière M. Sato. Les factions de moindre importance, comme celle de M. Komoto — dont il a hérité de M. Miki, qui semble se retirer de la scène — ou du malchanceux M. Nakasone ne peuvent que s'aligner. C'est pourquoi ces deux personnalités ont été « contraintes » d'accepter des postes d'importance relative : leur refus aurait signifié qu'ils ne voulaient pas *« jouer le jeu »* de l'unité.

Une deuxième particularité du gouvernement Suzuki est qu'il comprend des personnalités émergeant d'une ombre relative et qui seront sans doute dans quelques années les hommes forts du P.L.D. Dans cette nouvelle génération — « jeune » dans ce cabinet, où la moyenne d'âge est de soixante-trois ans, — on compte d'abord M. Watanabe (cinquante-six ans), qui est devenu ministre des finances, ravissant ce poste à M. Nakasone. Dynamique et éloquent, il passe pour une personnalité qui peut un jour devenir premier ministre. Il y a ensuite M. Nakagawa (cinquante-cinq ans), directeur de l'Agence des sciences et techniques. Connu pour ses idées de droite, notamment en matière de sécurité, il est à la tête de sa propre faction : adversaire de MM. Tanaka et Ohira, il n'en a pas moins obtenu un portefeuille, ce qui témoigne de sa force dans la majorité. M. Shintaro Abe n'est pas dans le cabinet, mais conserve ses fonctions de président de la commission politique du P.L.D. Dauphin en titre de M. Fukuda, lié à l'ancien premier ministre Kishi, éminence grise de la droite du P.L.D. — notamment du lobby coréen, — c'est également, dit-on, un candidat au poste de premier ministre. Il n'a pu obtenir le secrétariat général du parti en raison de l'opposition de M. Tanaka.

Une victoire pour M. Tanaka

La composition du cabinet Suzuki témoigne du regain de puissance de l'ancien premier ministre. Non seulement c'est M. Tanaka qui a mis en selle M. Suzuki, mais c'est encore lui qui paraît avoir été un arbitre dans la formation du cabinet et la composition de l'état-major du P.L.D. : quatre membres de son clan sont dans le gouvernement, notamment à la construction (M. Tanaka a assis sa fortune et sa puissance par la spéculation foncière), à l'intérieur et à la défense. Dans l'appareil du parti, M. Tanaka a ses hommes à la vice-présidence et à la tête du conseil exécutif. Le retour de M. Nikaido, qui exerce ces dernières fonctions, sur le devant de la scène est symptomatique : comme son chef de clan, il est compromis dans l'affaire Lockheed. Son retour aux affaires signifie que M. Suzuki entend mettre une sourdine sur ce scandale que M. Tanaka traîne comme un boulet au pied et qui l'empêche de reprendre ouvertement les rênes du pouvoir. Il est plaisant de constater que M. Tanaka lui-même fait désormais partie de la commission disciplinaire de la Chambre basse, chargée de prendre des mesures contre les députés coupables de malversations. Il n'y est d'ailleurs pas seul, puisque deux autres parlementaires, MM. Sato et Matsuno, également impliqués dans des scandales, en font également partie.

La composition du cabinet Suzuki laisse subsister certaines inconnues. Si les milieux d'affaires sont satisfaits de voir M. Rokusuke Tanaka, personnalité connue du monde économique, à la tête du ministère de l'industrie et du commerce international (MITI), et l'un des leurs, M. Komoto, à la planification, les diplomates sont plus incertains pour juger des capacités de M. Ito, nouveau ministre des affaires étrangères. La diplomatie est le point faible de M. Suzuki. « M. Poisson », comme on dit — allusion au fait qu'il est un expert en question de pêches, — n'a jamais eu à négocier que ce genre de problème. En 1977, alors ministre de l'agriculture, il dérouta, certes, le vice-premier ministre australien en le laissant parler, se contentant de hocher la tête, les yeux clos. «*M. Suzuki a chassé l'ennemi simplement en fermant les yeux* », dit-on. Ce mystère de l'Orient suffira-t-il pour conduire la diplomatie japonaise ? On peut en douter. Or M. Ito, par sa carrière, a en commun avec M. Suzuki d'être lui aussi un expert en poisson, non en relations internationales.

Ces lacunes tant au niveau du premier ministre que du responsable de la diplomatie ne donnent que plus d'importance à la nomination de M. Miyazawa au poste de chef du secrétariat du gouvernement, ce qui en fait le porte-parole de celui-ci. Passant pour une des personnalités les plus représentatives et brillantes de cette génération de dirigeants japonais, plus cosmopolite que la précédente et beaucoup moins inhibée en ce qui concerne les questions de défense, M. Miyazawa est, lui, un expert de politique étrangère. Il fut notamment chef de la diplomatie nippone en 1974. Tant dans ce domaine que dans celui de la sécurité, il est appelé à jouer un rôle important.

PHILIPPE PONS.

M. ITO

Agé de soixante-six ans, M. Masahoshi Ito, nouveau ministre des affaires étrangères, qui fut premier ministre par intérim à la suite de la mort de M. Ohira, exerçait auparavant les fonctions de chef du secrétariat du cabinet. Dans ces deux fonctions, il joua un rôle important, notamment pour la préparation du sommet de Venise. Fonctionnaire devenu politicien, M. Ito fit d'abord carrière au ministère de l'agriculture. Pendant la guerre, déjà proche de M. Ohira, il travailla à l'Agence de développement asiatique. Il entra à la Chambre basse en 1963. Ses fonctions dans le cabinet Ohira furent les premières qu'il assuma dans le gouvernement. Selon le ministère des affaires étrangères, M. Ito a une bonne connaissance des dossiers économiques internationaux.

M. OMURA

M. Joji Omura, nouveau directeur de l'agence de défense, est âgé de soixante et un ans. Il commença sa carrière au ministère de l'intérieur et entra dans la vie parlementaire en 1967. Il fut directeur adjoint du secrétariat du gouvernement dans le cabinet Tanaka. Son père fut, il y a plusieurs années, à la tête d l'agence de défense.

Sri-Lanka

● LE GOUVERNEMENT a interdit une grève générale qui devait avoir lieu, le vendredi 18 juillet, et menacé de licenciement les employés des services publics qui ne se présenteraient pas au travail. Des unités de volontaires des forces armées devaient, d'autre part, être tenues mobilisées pour faire face à toute éventuelle conséquence de ce mouvement. — (Times.)

PROCHE-ORIENT

LA CRISE IRANIENNE ET SES PROLONGEMENTS

Une opposition résolue, mais divisée

(Suite de la première page).

Groupes politiques plus ou moins constitués, famille intellectuelles, personnalités isolées, mais dont le seul nom, comme e passé, peuvent peser lourd dans la balance, et, enfin, bonnes volontés éparpillées un peu partout à travers deux continents, l'Europe et les Etats-Unis. Car l'important, tout le monde est d'accord sur ce point, est d'abord de rallier ceux qui souhaitent le changement, que seule une contre-révolution peut provoquer. « *Il sera toujours bien temps, une fois achevée la première phase, de mettre de l'ordre dans la maison... Pour l'immédiat, il faut frapper fort et juste* », nous disait l'une des personnalités de l'opposition.

Quand bien même se défendrait-il d'être le chef de file d'un « mouvement » bien défini, quel qu'il soit, M. Chapour Bakhtiar n'en est pas moins considéré par un grand nombre de ses compatriotes comme l'un des hommes les mieux placés pour personnifier la meilleure tendance opposante, ayant le plus de chances de l'emporter lorsque ,une fois achevé le « grand ménage », il s'agira de remettre, de toute urgence, la machine sur ses rails.

M. Bakhtiar, qui bénéficie de soutiens indéniables dans l'armée iranienne (un autout qui pourrait se révéler maître à l'heure de passer à l'action, les chances de réussite étant peu probables sans un quelconque recours à la force, serait-ce passagèrement) est également populaire dans les milieux dits « modérés », chez les technocrates et auprès de nombre d'intellectuels.

Si on lui demande où il se situe politiquement, M. Chapour Bakhtiar ne manque jamais de faire référence au Dr Mossadegh, dont il s'honore d'avoir été l'un des fidèles. Musulman, mais ne se reconnaissant pas le droit de se dire « religieux », il se veut tout autant nationaliste que démocrate. « *C'est la démocratie, et elle seule, qui nous a toujours fait défaut du temps du chah*, explique-t-il. *Et cette carence nous semblait d'autant plus inadmissible, intolérable, qu'elle est prévue, en toutes lettres, dans la Constitution iranienne, telle qu'établie en 1906. Si le roi avait normalement et scrupuleusement appliqué les termes de notre Constitution, rien ne serait arrivé et, à présent, les mollahs ne seraient pas au pouvoir ! Mais il n'a jamais compris, ou voulu comprendre, cela...* »

« *En interdisant à un peuple épris de liberté*, poursuit M. Bakhtiar, *le droit de s'exprimer — cette liberté, elle aussi, figure dans la Constitution de 1906, — en instaurant un régime dictatorial où régnaient la corruption, la délation, l'arbitraire et la torture, le chah a forgé de lui-même les armes qui allaient l'abattre. Et, aujourd'hui, Khomeiny agit exactement de même par son comportement : il est notre meilleure propagande dans le pays !*

» *Peut-être parce que j'étais mieux placé que beaucoup d'autres*, dira encore M. Bakhtiar, *mais toujours est-il que, placé entre un monde qui s'achevait et un autre qui allait lui succéder, j'ai prévu que le régime* de Khomeiny serait, à peine en place, *plus atroce et plus dangereux que ne pouvaient l'imaginer les plus pessimistes, et, surtout qu'il déboucherait très vite sur un irrémédiable démantèlement du pays tout entier... Nous savons que mes prévisions étaient justes.*

» *La seule chose qui compte à présent, c'est de donner aux Iraniens la garantie que leur pays sera géré démocratiquement, mais toutefois sans faiblesse. Le futur régime devra être établi sur les bases de notre Constitution. Mais, puisqu'elle a soixante-quatorze ans, il va sans dire qu'elle doit être amendée, harmonisée avec les impératifs actuels, qui ne sont plus, pour certains, ceux du début du siècle... Cela ne se fera pas par voie de référendum : une nation qui compte encore 50 % d'illettrés ne peut être consultée sur un chapitre aussi délicat. Mais une Assemblée constituante sera élus, qui disposera de tout le temps nécessaire à accomplir sa tâche...* »

« Un soulèvement populaire »

Parmi les hommes proches, par la pensée et les convictions, de M. Bakhtiar, M. Hassan Nazih, ancien « patron » du pétrole iranien, occupe une place importante, pour ne pas dire sensiblement égale. Se réclamant lui aussi de la ligne nationaliste, M. Nazih se classe lui-même parmi les « *vrais patriotes* », ceux-là qui, sous l'ancien régime, luttaient déjà, inlassablement, en faveur de la démocratie.

En annonçant, ces dernières semaines, la création du Mouvement national pour la libération de l'Iran — dont il se défend, lui aussi, d'être le « chef », mais dont il accepte cependant d'être mis au nombre des principaux animateurs, — M. Nazih a fait, le premier, un pas « officiel ». Avant cette annonce officielle, aucun des mouvements d'opposition ne s'était présenté au grand jour, avec une étiquette précise.

Son programme ressemble beaucoup à celui que préconise M. Bakhtiar. Une politique nationaliste avant tout, qui se refusera à flirter avec l'Est comme avec l'Ouest. « *Nous nous efforcerons*, indique-t-il, *d'établir et d'entretenir avec toutes les nations du monde des relations normales, des rapports basés sur la charte des Nations unies et les règlements internationaux.* » Au plan intérieur, le futur gouvernement devra « *s'attacher à garantir un même respect de leurs droits à tous les peuples et ethnies qui, ensemble, composent l'Iran* ».

Mais comment parvenir, pour commencer, à renverser le régime dont il faut débarrasser le pays ? M. Nazih imagine d'abord, et dans un très proche avenir, si tout se déroule comme il le souhaite et le croit, la réunion d'un congrès où seraient définies « *démocratiquement* » — il insiste sur le mot — les grandes lignes d'un programme d'action générale.

De cette confrontation des idées, qui s'assortira nécessairement d'un inventaire des moyens dont dispose l'opposition iranienne, devrait sortir un plan d'action. Pour M. Nazih, « *une majorité d'Iraniens restés au pays sont aujourd'hui dans les rangs de l'opposition* ». C'est donc par « *un soulèvement populaire* » qu'en toute logique devrait s'opérer le renversement du régime.

Le projet du général Oveissi

En dépit de l'étiquette peu enviable de « *boucher de Téhéran* », dont il a été gratifié pour avoir dirigé l'impitoyable répression des émeutes qui ont marqué les sanglantes journées de la révolution dans la capitale iranienne, le général Gholam Ali Oveissi resterait, au dire de beaucoup de nos interlocuteurs, « *un homme respecté, une figure de soldat* », dont l'image ne serait que partiellement ternie.

Très proche des milieux monarchistes traditionnels (dont la famille même et l'entourage immédiat du dernier souverain constituent le plus clair des effectifs), le général Oveissi, qui ne quitte les Etats-Unis que pour se rendre à Bagdad en passant rapidement par Paris verrait, lui, à l'inverse des autres opposants plus enclins à miser sur un soulèvement populaire, dans un coup de force militaire de grande envergure le seul moyen d'un finir avec la République islamique.

Peut-être s'est-il montré cependant un peu présomptueux en déclarant, comme l'a rapporté l'hebdomadaire *V.S.D.* du 4 juillet, qu'« *il se sera rendu maître de Téhéran avant la fin de cet été* ». Et faut-il inscrire dans ses plans le coup manqué du 10 juillet ce complot découvert qui, une fois encore, s'est soldé par l'exécution de plusieurs militaires et qui donnera naissance à une série de « grands procès » (*le Monde* du 18 juillet).

Dans l'entourage de l'ex-chah tout le monde ne partage cependant pas le point de vue du général Oveissi, du moins quant aux moyens à mettre en œuvre. La princesse Azadeh Chafik, fille de la sœur jumelle du chah, la princesse Ashraf et sœur du capitaine de vaisseau Chahryar Chafik, assassiné à Paris le 7 décembre 1979, voit les choses très différemment : « *Un coup d'Etat venu de l'extérieur est impensable et irréalisable. Il faut que tout se fasse du entendu.jesi7lld dm md md md mdm dedans, avec notre aide bien entendu. C'est une affaire de patience mais tout nous encourage à savoir patienter : chaque jour des personnes qui n'osaient pas, voici encore trois mois, nous contacter nous appellent, nous écrivent, demandent à nous rencontrer* ».

Estimant que « *la monarchie est le régime convenant le mieux à l'Iran, c'est elle qu'il conviendra de restaurer* », car « *destituer Khomeiny est une chose, mais cela ne saurait suffire : il faut le remplacer par un système efficace* ». Pour la princesse Chafik seule la monarchie « *peut faire renaître un idéal car elle est le seul symbole véritable dont dispose le pays* ». D'ailleurs elle l'affirme, « *le peuple iranien est foncièrement royaliste, à l'inverse de l'ancienne classe dirigeante qui, paradoxalement, combattait le régime qui la faisait vivre...* » Quoi qu'il en soit si un éventuel chef pour l'Iran de demain existe, dira encore la princesse Chafik, « *c'est en Iran même qu'il se trouve et non à l'extérieur. Et c'est parmi le peuple qu'il convient de le chercher, non dans toute autre classe...* »

Ses craintes les plus vives, c'est à l'égard de l'U.R.S.S. qu'elle les nourrit : « *L'influence soviétique sur l'Iran ne cesse de s'accroître, en particulier dans le nord du pays. Si un régime, un régime faible, prenait la place de celui qui s'y trouve encore, les Soviétiques auraient vite fait de venir, sous prétexte, comme à Kaboul, de « remettre de l'ordre.* » Quant aux autres tendances de l'opposition, « *il ne saurait être question de travailler avec elles, quelles qu'elles soient, aussi longtemps qu'elles reposent sur des structures actuellement inexistantes* ».

Sous le prétexte de « remettre de l'ordre »

Pourtant, transgressant apparemment cette règle de non-collaboration, la princesse Chafik reconnaît qu'elle-même et son entourage fournissent des informations aux deux radios qui, depuis l'Irak, et avec la complicité — et, probablement, l'aide matérielle, — du gouvernement de Bagdad, émettent quotidiennement vers l'Iran voisin des programmes d'informations.

Car, désormais, deux stations, se réclamant, l'une, Radio-Iran, de la tendance Bakhtiar, l'autre, la Voix libre de l'Iran, qui reflète les idées du général Oveissi, livrent à tour de rôle des informations sur la situation dans le pays, des messages de l'opposition en exil, des extraits de la presse internationale, bref, tout ce que les Iraniens ne trouvent plus dans leurs journaux « habituels ».

Avec d'autant plus de plaisir qu'aux exhortations à la résistance, les programmateurs ont eu l'excellente idée d'ajouter quelques morceaux choisis de musique persane et quelques-unes de ces chansons d'amour si prisées des Iraniens, qe la volonté d'un homme a définitivement bannies, au nom de principes « religieux », de la vie quotidienne de trente-six millions d'individus, qui n'ont pourtant pas tellement d'autres occasions de plaisir à se mettre sous la dent...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Tandis que les frontières sont rouvertes

L'élection du Conseil constitutionnel entraîne la suppression du Conseil de la révolution

Téhéran (*A.F.P.*). — Les frontières de l'Iran ont été rouvertes ce vendredi 18 juillet, à 0 heure, après une fermeture totale de quarante-huit heures, mais l'« affaire du sixième complot » est reléguée au second plan de l'actualité par l'élection du Conseil de surveillance, sorte de Conseil constitutionnel, qui entraîne la suppression du Conseil de la révolution, qui était l'organe suprême du pays depuis l'abolition de la monarchie. Le Conseil a abandonné, jeudi, sa fonction législative au Parlement islamique, mais il conservera sa fonction exécutive jusqu'à la nomination d'un gouvernement.

L'élection du Conseil de surveillance par « *au moins cent quatre-vingts députés dont les mandats avaient été approuvés* » est survenue soixante-neuf jours après l'élection du Parlement. Il permettra à l'Iran de se doter de lois dont il surveillera « *la conformité à l'islam* » et à la Constitution. Il comprend six membres de droit « *docteurs du dogme religieux* » choisis dès février par l'imam Khomeiny, parmi lesquels figure l'ayatollah Madhavi Kani, chef des comités révolutionnaires. Les six membres élus par les cent quatre-vingt-quinze députés présents sont pour la plupart des religieux : MM. Hossein Eftekhar-Rahimi, Hossein Mehrpour, Mahmoud Hadavi, Mehdi Hadavi, Ali Aram, Mohamed Salehi.

L'enquête et les arrestations se poursuivent cependant après la découverte du « sixième complot » que préparaient, selon les autorités certains militaires. Trois personnalités proches de l'ancien régime, un ancien ministre de la santé, M. Paviz Pouyan, et deux cousins de l'ex-premier ministre, M. Chapour Bakhitiar, qui a échappé à un attentat ce vendredi à Paris, MM. Abolhassan Bakhtiar et Samsan Bakhtiar, ont été arrêtés pour participation au complot.

Le procès d'un premier groupe de conjurés, qui avait été annoncé pour mercredi ou jeudi, ne s'ouvrira pas avant quarante-huit heures au moins, le procureur général, l'ayatollah Moussavi-Ardebili, s'étant prononcé pour la formation d'un tribunal *ad hoc* qui siégerait à la prison d'Evine, au nord-ouest de Téhéran.

Alors que l'instruction des dossiers des premiers conjurés du « sixième complot » se poursuit, un « septième » a été annoncé par l'organe du parti Toudeh (communiste orthodoxe), Mardom (le peuple), qui affirme que « *des comploteurs sont prêts à attaquer la province pétrolière du Khouzistan et les régions côtières du Golfe par voies aérienne, terrestre et maritime* ».

« *L'occupation du Khouzistan*, toujours selon le quotidien communiste, *permettrait l'union de cette province au Kurdistan, actuellement occupé par la contre-révolution* », et de faire de cet ensemble « *un bastion pour réaliser un plan d'agression future* ».

L'emprise des religieux sur la vie politique du pays s'est par ailleurs manifestée par la convocation devant le procureur général de la Révolution d'une des personnalités les plus proches du président, M. Alireza Nobari, directeur de la Banque centrale, critiqué pour s'être opposé à la « révolution administrative ».

En outre, huit « *trafiquants de drogue* » dont une femme, qui devait être pendus en public dans la nuit de jeudi à vendredi à Téhéran, ont finalement été fusillés, la potence s'étant effondrée.

Enfin, le siège du Front national, fédération de partis laïques, a été attaqué dans la nuit de mercredi à jeudi par une « trentaine d'individus apparemment armés » qui ont, selon le porte-parole du parti, M. Parsa, causé d'importants dégâts aux locaux.

Le Front national, opposition jusqu'à présent tolérée, avait été attaqué au cours des derniers jours par plusieurs personnalités religieuses qui l'accusaient de « *s'opposer à l'islam* ».

L'attentat contre M. Bakhtiar

(Suite de la première page).

Toujours selon cette première version, les trois membres du commando ont aussitôt été arrêtés. On a retrouvé la voiture de location immatriculée dans les Alpes-Maritimes qu'ils avaient garée au pied de l'immeuble.

Eelon une deuxième version, le commando se composerait, en fait, de trois hommes et d'une femme. Ainsi, les forces de police présentes sur les lieux de l'attentat chercheraient-elles toujours à arrêter une femme. Certains enquêteurs fouillent les toits de tous les immeubles avoisinants.

Selon un témoin, le commado aurait tout d'abord parlé avec les gardiens en faction, puis frappé à différentes portes, semblant ignorer l'emplacement de l'appartement de la fille de M. Bakhtiar. Arrivant finalement devant la bonne porte, une personne de l'entourage de M. Bakhtiar aurait pris des précautions et seulement entrouvert la porte munie d'un système de sécurité la bloquant au début de sa course. Les membres du commando auraient alors tiré sept balles dans la porte avant de chercher à s'enfuir.

Les trois hommes arrêtés ont été transférés au cours de la matinée dans les locaux de la police judiciaire, quai des Orfèvres, à Paris. « *On ignore encore si ce sont des Iraniens, ils ne parlent pas français* », se contentent de dire les enquêteurs. Dans la voiture abandonnée par les enquêteurs, les policiers ont retrouvé une importante somme d'argent, des passeports, des munitions et un silencieux.

M. Bakhtiar, interrogé par l'A.F.P., a fait preuve d'une grande sérénité : « *Je m'attendais à cet attentat. Il avait été annoncé depuis longtemps par les khomeinistes, c'est pourquoi je n'ai pas eu peur, et au moment où vous m'appelez, je continue à prendre tranquillement mon petit déjeuner.* »

La tentative de meurtre contre M. Bakhtiar est le second attentat, commis à Paris, contre des personnalités du régime du chah. Le premier avait été perpétré le 7 décembre 1979 contre l'un des neveux du chah, M. Chahryar Moustapha Chafik, qui avait été tué.

Protection

Selon le ministère de l'intérieur, M. Bakhtiar est efectivement une personnalité iranienne en exil menacée. Il semble, toutefois, que les autorités de police n'aient affecté à la protection de l'ancien premier ministre iranien que quatre gardiens de la paix.

M. Bernard Deleplace, du Syndicat général de la police, nous a déclaré à ce propos : « *Le dispositif de protection des quatre gardiens de la paix chargés à eux seuls de la garde rapprochée de M. Bakhtiar était trop léger : les policiers en tenue éatient ainsi désignés par avance comme victimes expiatoires.* »

ATTENTAT CONTRE L'IMMEUBLE D'IRAN AIR

Des inconnus ont lancé, le vendredi 18 juillet, à 4 h. 30 du matin, un engin explosif contre la façade de l'immeuble de la compagnie Iran Air, 63, avenue des Champs-Elysées, à Paris. Un panneau de la porte d'entrée a été brisé. Les auteurs de l'attentat ont collé sur les vitrines deux photographies de l'ancien chah d'Iran.

Egypte

LE PRÉSIDENT SADATE INVITE AU CAIRE LE PRÉSIDENT NAVON

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le président Sadate a invité le chef de l'Etat d'Israël, M. Yitzhak Navon, à se rendre au Caire à la fin du mois, annonce ce vendredi 18 juillet la radio israélienne.

Le raïs a déclaré dans une interview au quotidien israélien *Yedioth Aharonoth* que le chef de l'Etat israélien pourrait prendre la parole devant le Parlement égyptien. Il a ajouté, selon le quotidien : « *Jérusalem pourra demeurer réunifiée et aura un maire israélien ou arabe, selon le désir de ses habitants, mais je propose pour ma part que les habitants de Jérusalem-Est obtiennent une autonomie municipale, et que sur les bâtiments municipaux dans la ville arabe flotte un drapeau arabe.* »

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur la promotion des femmes égyptiennes (*le Monde* du 18 juillet), il fallait lire que Mme Rateb est ancien ministre des affaires sociales, et non pas des affaires étrangères. D'autre part, c'est Mme Mustapha, directrice de la télévision, qui est également chargée des rapports avec la presse à la présidence.

AFRIQUE

Zimbabwe

Le général Walls, chef de l'armée va quitter ses fonctions

Un constat d'échec

Le général Peter Walls, commandant en chef des forces armées du Zimbabwe, quittera son poste fin juillet et prendra sa retraite à la fin de l'année à l'issue de cinq mois de congé, a-t-on annoncé, jeudi 17 juillet à Salisbury, de source autorisée. Aucun motif n'a été avancé. De 1972 à 1979, l'ancien officier rhodésien avait dirigé la lutte « anti-terroriste » du régime de M. Ian Smith avant d'être nommé, en avril, à la tête des forces armées du Zimbabwe par le premier ministre, M. Mugabe. — (Reuter, A.P.)

Agé de cinquante-trois ans, le général Walls avait été chargé par M. Mugabe de superviser l'intégration, au sein des forces armées du Zimbabwe, des guérilleros de la ZANLA (M. Mugabe) et de la ZIPRA (M. Nkomo) rassemblés dans des camps depuis le cessez-le-feu du 4 janvier. Cette tentative d'amalgame s'est soldée par un échec : sur une trentaine de milliers d'anciens guérilleros noirs, mille deux cents ont été formés par un soixantaine d'instructeurs militaires britanniques et les autres demeurent parqués dans les camps de rassemblement du cessez-le-feu. En outre, des bandes de dissidents continuent de semer la terreur en province : un agent de police et un civil ont été tués mercredi par des partisans armés de M. Nkomo.

Le général Walls, qui devait conserver ses fonctions au moins jusqu'à la fin de l'année, n'a donc pas attendu pour reconnaître son échec. Du coup, la mission à Salisbury, la semaine prochaine, de Sir Edwin Bramall, chef d'état-major général des forces armées britanniques, prend un relief particulier : il s'y rend à la demande urgente du premier ministre du Zimbabwe, lequel ne pouvait ignorer, depuis quelques jours, les intentions du général Walls, dont le successeur n'a toujours pas été désigné.

La démission de l'ancien chef des forces de sécurité rhodésiennes devrait, en outre, renforcer la méfiance des Européens à l'égard du gouvernement Mugabe.

Pour sa part, l'ancien premier ministre blanc, M. Smith, qui siège aujourd'hui au Parlement, a déclaré : « Je ne suis pas du tout surpris. Les fermiers le détestent, et il ne peut pas sortir dans la rue sans se faire insulter. » Le général Walls serait affecté par les critiques à son égard d'une partie de la communauté européenne, et souffrirait, en outre, d'une pleurésie. Son départ constitue un grave coup pour l'expérience multiraciale menée par M. Mugabe, surtout au moment où l'opposition, entre le premier ministre zimbabwéen et son ministre de l'intérieur, M. Nkomo, fait planer la menace d'une guerre civile.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Centrafrique

M. DACKO A FORMÉ UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Bangui (A.F.P.). — Le président Dacko a constitué, mercredi 16 juillet, un nouveau cabinet de vingt-deux membres, pour succéder au « gouvernement de salut public » (de quatorze membres) dissous une semaine auparavant.

Le nouveau gouvernement centrafricain se caractérise par la déconcentration de certains départements et la création de trois secrétariats d'Etat (affaires étrangères, plan et coopération internationale, développement rural).

Le dosage ethnique a été scrupuleusement respecté. Les observateurs notent l'entrée au gouvernement de jeunes technocrates n'ayant jamais occupé de postes politiques. Huit portefeuilles sont détenus par des hommes âgés de moins de quarante ans.

Quatre ministères changent de titulaires : finances, éducation nationale, santé, jeunesse et sports. C'est M. Padoundji-Yadjoua, jeune économiste et statisticien, qui succède à M. Koyamba, premier vice-premier ministre chargé de l'économie et des finances, l'une des personnalités les plus influentes du pays. Ce départ a provoqué une vive surprise à Bangui.

Le Monde

politique

Les résultats de la gauche aux dernières élections cantonales

Le P.C.F. recule un peu plus que le P.S. mais se redresse par rapport à la période mai 1979 - mars 1980

Hôte de France-Inter le 21 mai dernier, M. François Mitterrand déclarait à ses interlocuteurs : « Regardez les élections chaque dimanche. La volonté populaire de rassemblement autour des idéaux de la gauche commande encore le vote des citoyens. »

M. Georges Marchais affirmait, de son côté, le 27 juin, devant le comité central du P.C.F. : « Notre parti est aujourd'hui en bonne santé. Les élections partielles indiquent un maintien — voire parfois un progrès — de ses positions. »

Les enseignements que l'on peut tirer de la dernière « vague » d'élections cantonales partielles n'infirment pas à proprement parler ces deux déclarations, mais conduisent à les nuancer quelque peu (1).

LES VINGT CONSULTATIONS

Dates	CANTON ET DEPARTEMENT
20 avril 1980	Laon-Nord (Aisne) ; Barême (Alpes-de-Haute-Provence).
20 et 27 avril 1980	Castelnau - de - Médoc (Gironde) ; Courbevoie (Hauts - de - Seine) ; Saint-Etienne Nord-Est - 2 (Loire) ; Vincennes - Fontenay Nord (Val-de-Marne) ; Hyères (Var).
4 mai 1980	Oisemont (Somme).
4 et 11 mai 1980	Saint-Savinien (Charente-Maritime).
11 mai 1980	Vassy (Calvados).
1er et 8 juin 1980	Bondy Sud - Est (Seine - Saint - Denis) ; Montpellier - 7 (Hérault).
15 juin 1980	Grand-Bourg (Guadeloupe).
15 et 22 juin 1980	Le Moule - 1 (Guadeloupe).
22 et 29 juin 1980	Lencloître (Vienne) ; Brénod (Ain) ; Château-Porcien (Ardennes) ; Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne) ; La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).
29 juin et 6 juill. 80	Cayenne Sud-Est (Guyane).

La confiance que manifestent le premier secrétaire du parti socialiste et le secrétaire général du parti communiste est fondée sur divers faits.

Le P.S. détenait cinq des vingt sièges de conseiller général qui ont été remis en jeu, par suite d'invalidations, de décès ou de démissions, entre le 20 avril et le 6 juillet, et il les a tous conservés : à Laon-Nord, à Hyères, à Montpellier-7, à Bondy-Sud-Est et à Donnemarie-Dontilly. Il a d'autre part enlevé à la majorité le canton de Saint-Savinien.

Le P.C.F., pour sa part, a conservé ses sièges de Barrême et de Courbevoie, il a perdu, au profit d'un indépendant et au terme d'une campagne qui fit un bruit considérable, celui de Vincennes-Fontenay mais il a compensé cette perte deux mois plus tard en enlevant à un modéré favorable à la majorité celui de Lencloître.

On observe d'autre part que les reports des voix d'opposition entre le premier et le second tour se sont très correctement opérés dans la quasi-totalité des cas.

Cinq résultats avaient été acquis dès le premier tour à Laon-Nord, à Barrême, à Oisemont, à Vassy et à Grand-Bourg. Quatre seconds tours ne concernaient ni le P.C. ni le P.S. ni le M.R.G., à Castelnau-de-Médoc, au Moule-1, à La Roche-sur-Foron et à Cayenne-Sud-Est. A Donnemarie-Dontilly, le P.S. représentait seul la gauche au premier et au second tour. A Bondy-Sud-Est, le candidat socialiste ne pouvait que recueillir 100 % des suffrages exprimés, puisqu'il demeurait seul à briguer le siège au second tour.

Le bilan des neuf consultations qui restent à considérer est nettement positif. Les candidats socialistes ont « fait » mieux que le total des voix d'opposition du premier tour à Hyères (51,44 % des suffrages exprimés au lieu de 49,72 %, soit + 1,72 %), à Saint-Savinien (50,56 % au lieu de 39,10 %, soit + 11,46 %), à Montpellier-7 (50,35 % au lieu de 45,75 %, soit + 4,60 %), et à Château-Porcien (48,09 % au lieu de 36,14 %, soit + 11,95 %). Le candidat du M.R.G. soutenu par le P.S. a connu un net succès à Brénod (50,81 % au lieu de 33 %, soit + 17,81 %), canton qu'il a enlevé à un indépendant.

Les résultats des candidats communistes sont moins reluisants. Ils n'ont amélioré le score de l'opposition que de 1,44 point à Courbevoie (52,06 % au lieu de 50,62 %), de 0,03 point à Vincennes-Fontenay-Nord (47,17 % au lieu de 47,14 %), de 3,47 points à Lencloître (52 % au lieu de 48,53 %). Celui qui briguait le siège de Saint-Etienne-Nord-Est a pâti d'un recul de 6,83 points (47,42 % au lieu de 54,25 %). C'est la seule « bavure » dont on puisse faire état.

P.S. : — 0,58 point

Si ces diverses données autorisent MM. Mitterrand et Marchais à penser que l'électorat de gauche résiste bien à la désespérance en dépit du persistant conflit P.S.-P.C., certaines autres justifient moins l'optimisme des deux leaders.

L'évolution des résultats chiffrés des premiers tours par rapport aux renouvellements de mars 1976 et de mars 1979 doit être appréciée pour le P.S. en ne raisonnant que sur neuf cantons. Après avoir écarté ceux de Castelnau-de-Médoc, de Grand-Bourg, du Moule-1, de Cayenne et de Brénod, on en laissera de côté six autres. Le parti socialiste a été présent à Château-Porcien, mais ne l'était pas en 1976. Il n'a pas eu de concurrent communiste à Laon-Nord, à Montpellier-7 et à Donnemarie-Dontilly, alors qu'il en avait un en 1979. A Bondy-Sud-Est, le M.R.G. et le P.S.U. n'ont présenté personne, alors qu'ils avaient participé à la compétition en 1976. Il est enfin impossible d'apprécier les résultats de Lencloître, où le candidat du P.S. de 1980 s'était présenté en 1976 comme socialiste indépendant en concurrence avec celui qu'avait désigné la formation de M. Mitterrand.

Pour les neuf cantons où l'on peut faire des comparaisons sérieuses, les candidats du parti socialiste recueillent 21,46 % des suffrages exprimés (9 633 sur 44 870) au lieu de 22,04 % précédemment (11 771 sur 53 389). *Le recul est de 0,58 point.*

Dans les cinq cantons appartenant à la « série » renouvelée en mars 1979 (Barrême, Courbevoie, Hyères, La Roche-sur-Foron, Saint-Etienne, Nord-Est-1, le P.S. totalise 23,92 % des suffrages exprimés (7 130 sur 29 798) au lieu de 25,21 % (9 491 sur 37 639). *Le recul est de 1,29 point.*

Dans les trois cantons appartenant à la série renouvelée en mars 1976 (Oisemont, Saint-Savinien, Vassy), le P.S. totalise 21,03 % des suffrages exprimés (1 947 sur 9 258) au lieu de 16,30 % (1 509 sur 9 255). *La progression est de 4,73 points.*

A Vincennes-Fontenay-Nord, où l'on avait voté en février 1978 après annulation des résultats de 1976, le P.S. obtient 9,56 % des suffrages exprimés (556 sur 5 814) au lieu de 11,87 % (771 sur 6 495). *Le recul est de 2,31 points.*

Pour l'ensemble, on peut conclure à une légère augmentation de la tendance au tassement, puisque pendant la période mai 1979-mars 1980 le bilan du P.S. s'établissait à — 0,25 point (*le Monde* du 18 avril 1980).

Le parti socialiste progresse dans trois cantons : Hyères (+ 2,99 points), Saint-Savinien (+ 14,16), Vassy (+ 2,10). Il recule dans les six autres : Barrême (— 10,45), Courbevoie (— 5,60), Oisemont (— 0,26), La Roche-sur-Foron (— 9,05), Saint - Etienne - Nord - Est 1 (— 1,98) et Vincennes-Fontenay-Nord (— 2,31).

P.C. : — 0,77 point

Pour étudier les résultats du P.C.F. lors des premiers tours, il convient d'écarter huit des vingt cantons où l'on a voté entre le 20 avril et le 6 juillet.

Le parti a en effet été absent à Castelnau-de-Médoc, à Cayenne-Sud-Est, à Donnemarie-Dontilly, au Grand-Bourg, à Laon, à Montpellier-7 et au Moule-1. A Château-Porcien, il s'est trouvé en concurrence avec le P.S., ce qui n'avait pas été le cas en mars 1976.

Dans l'ensemble des douze cantons à considérer, les candidats communistes ont recueilli 23,36 % des suffrages exprimés (12 497 sur 53 480) au lieu de 24,13 % (15 886 sur 65 812). *Le recul est de 0,77 point.*

Dans les cinq cantons appartenant à la « série » renouvelée en mars 1979 (Barrême, Courbevoie, Hyères, La Roche-sur-Foron, Savinien, Vassy), le P.C.F. a totalisé 22,90 % des suffrages exprimés (6 826 sur 29 798) au lieu de 23,37 % (8 798 sur 37 639). *Le recul est de 0,47 point.*

Dans les six cantons appartenant à la « série » renouvelée en mars 1976 (Bondy Sud-Est, Brénod, Lencloître, Oisemont, Saint-Savinien, Vassy) le total des voix communistes représente 20,44 % des suffrages exprimés (3 653 sur 17 868) au lieu de 20,99 % (4 552 sur 21 678). *Le recul est de 0,55 point.*

A Vincennes-Fontenay-Nord, le P.C.F. est passé de 39,04 % des suffrages exprimés en 1978 (2 536 sur 6 495) à 34,70 % (2 018 sur 5 814). *Le recul est de 4,34 points.*

Pour l'ensemble, la conclusion est à l'opposé de celle que l'on pouvait tirer des résultats du P.S. La tendance au tassement se réduit puisque pour la période mai 1979 - mars 1980 le recul du parti avait été de 1,38 point (*le Monde* du 18 avril 1980).

Le parti communiste progresse autant de fois qu'il recule. Il gagne du terrain à Barrême (+ 10,45 points), à Bondy Sud-Est (+ 5,84), Brénod (+ 1,55), Courbevoie (+ 7,72), Lencloître (+ 9,34) et Saint-Etienne Nord-Est-1 (+0,07). Il en cède à Hyères (— 3,32), Oisemont (— 5,09), La Roche-sur-Foron (— 3,64), Saint - Savinien (— 4,71) Vassy (— 0,33) et Vincennes - Fontenay-Nord (— 4,34).

Considérés dans leur ensemble, les résultats obtenus par la gauche sont de nature à ne lui inspirer ni l'angoisse ni la jubilation.

RAYMOND BARRILLON.

(1) Nous avions analysé les résultats des consultations qui s'étaient déroulées entre le 13 mai 1979 et le 30 mars 1980 dans les numéros du *Monde* datés 16, 17, 18 et 19 avril 1980.

Décès de M. Bolo, député R.P.R.

M. Alexandre Bolo, député R.P.R. de Loire-Atlantique, est mort le jeudi 17 juillet à Paris des suites d'un accident cardiaque. Il était né le 22 mars 1918 à Nantes. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Dominique Pervenche, directeur de C.E.S.

Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Nantes, représentant en bâtiments et travaux publics, M. Alexandre Bolo avait été proclamé député de la première circonscription de la Loire-Atlantique en juillet 1969 en remplacement de M. Henry Roy, président du groupe U.N.R., devenu membre du gouvernement. Il avait été réélu en 1973 et en 1978. Inscrit au groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, membre du comité central de l'U.D.R. puis du R.P.R. depuis 1974, M. Bolo était depuis 1975 secrétaire de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale et depuis 1973 membre du conseil régional des Pays de la Loire.

Rapporteur en 1974 du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, il s'était montré réservé à l'égard d'une libéralisation, estimant préférable que l'on s'attaque aux causes sociales de l'avortement. Il s'était démis de son mandat de rapporteur pour protester contre le libéralisme de la majorité des membres de la commission, qu'il jugeait excessif.

M. Bolo a été le rapporteur de nombreux projets concernant notamment l'aide de l'Etat à l'enseignement privé et la réforme des conseils d'architecture. En 1979 il avait été nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur l'information et membre du bureau politique du groupe parlementaire R.P.R.

La campagne des écologistes

M. LALONDE VA VISITER DES COMMUNES COTIÈRES

M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, va visiter, cet été, une vingtaine de communes du littoral, de la baie de la Somme à Nice, ainsi que plusieurs communes des Alpes, pour rencontrer les maires et, d'autre part, mobiliser les militants en vue de la campagne électorale. M. Lalonde fera, à la rentrée, un voyage dans plusieurs régions de l'intérieur. Il participera ensuite, dans les derniers mois de la campagne, à plusieurs meetings.

La campagne des écologistes doit être dirigée par une « commission d'animation et d'orientation », dont le Mouvement d'écologie politique (MEP) avait demandé la formation (*le Monde* du 26 juin) et qui a été constituée le 13 juillet. Elle comprend quatre représentants du MEP, quatre représentants du Réseau des Amis de la Terre (RAT) et deux représentants des écologistes inorganisés. Elle est présidée par Mme Marie-Paule Labéy, vice-présidente du MEP. Les neuf « représentants », qui avaient été désignés lors des assises nationales de Lyon, au début du mois de mai, conservent leurs attributions pour ce qui est des contacts avec les mouvements désireux de s'associer à la campagne des écologistes. Il leur reviendra en outre de trancher les conflits éventuels au sein de la commission d'animation et d'orientation.

La campagne, menée sous le sigle « Aujourd'hui l'écologie », sera marquée notamment par la publication, à la rentrée, d'études sur la Constitution, la politique étrangère et les finances.

● *Ecologie et survie*, mouvement écologiste alsacien, indique, dans une motion adoptée par son collectif régional le 2 juillet et rendue publique le 17 juillet, qu'il ne considère pas comme « *représentatif* » le résultat du scrutin du 15 juin, par lequel les écologistes avaient désigné M. Brice Lalonde comme candidat à l'élection présidentielle, et que, « *constatant l'existence à ce jour de deux candidats* » (MM. Lalonde et Jean-Claude Delarue), il subordonne sa participation à la campagne électorale au choix d'une « *candidature unique de consensus* ».

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a évoqué, jeudi 17 juillet à Aix-en-Provence, l'attitude qu'il adopterait lors du deuxième tour de la prochaine élection présidentielle à laquelle il est candidat. Il a indiqué qu'il n'aurait pas en 1981 « *les mêmes préventions à l'égard de M. Mitterrand* » que celles qu'il avait eues en 1974. (Cette année-là M. Le Pen avait appelé à voter au deuxième tour pour M. Giscard d'Estaing.) Le président du Front national a ajouté : « *Le communisme et le mondialisme giscardien, c'est bonnet rouge et rouge bonnet.* »

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 16 juillet a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● ARMEMENT.

Sont nommés : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Victor Marcais, Gérald Nelken et Bernard Chaslot.

Sont nommés : directeur de l'établissement des constructions et armes navales à Paris, l'ingénieur général de première classe Pierre Baures ; chef du service central des marchés de la direction technique des constructions navales à Paris, l'ingénieur général de deuxième classe Paul Sampre.

● ARMÉE DE TERRE.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade François Bosshardt ; Pierre Haicault de la Regontais, qui est nommé commandant de la 15e division d'infanterie et de la 43e division militaire territoriale ; Michel Jorant ; Alban Barthez, qui est nommé commandant de la 27e division alpine, et Jean-Pierre Liron, nommé chef du gouvernement militaire français de Berlin et commandant du secteur français de Berlin ; général de brigade, les colonels Georges Mariage, Jean Quelennec, Xavier Olleris, Pierre Deleume et Georges Canac, qui est nommé adjoint au général commandant la 8e division d'infanterie et la 22e division territoriale.

Sont nommés : commandant supérieur des forces armées de la Nouvelle-Calédonie, le général de brigade Michel Lartigue ; inspecteur du matériel de l'armée de terre, l'ingénieur général de première classe Jacques Valenty ; commandant de la 33e division militaire territoriale, le général de brigade Paul Guillaut ; directeur central du matériel de l'armée de terre, le général de brigade Pierre Nicolas-Vullierme ; adjoint au commandant de la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de brigade Maurice Schmitt.

● MARINE.

Sont promus : vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Gérard de Castelbajac, nommé directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire et du Centre des hautes études militaires, et Marie-Henry Chaperon ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Bernard Caneau.

Sont nommés : commandant de l'escadre de la Méditerranée, le vice-amiral Pierre Lacoste ; major général du port de Toulon et adjoint logistique au préfet maritime de la IIIe région maritime, le contre-amiral Pierre Narbey.

● AIR.

Est nommé : commandant de la IIe région aérienne, le général de division aérienne Henri Gimbert.

● GENDARMERIE.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jacques Boye, nommé inspecteur général de la gendarmerie, et Robert Andraud, nommé directeur adjoint de la gendarmerie.

Sont nommés : commandant régional de la gendarmerie nationale de Lyon, le général de brigade Louis Bernadac; commandant régional de la gendarmerie nationale à Rennes, le général de brigade Guy Delfosse.

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

La mission franco-britannique pourrait engager une nouvelle série de discussions

Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM continue d'observer la plus grande discrétion sur les résultats obtenus par la mission franco-britannique qui est revenue des Nouvelles-Hébrides dans la nuit du 16 au 17 juillet. M. Paul Dijoud et son homologue britannique, M. Peter Blaker, doivent se rencontrer samedi matin 19 juillet, à Paris, pour examiner ensemble le rapport de leurs émissaires, MM. Jean Aribaud et Alan Donald, et en tirer des conclusions conjointes. Il se confirme que la situation demeure bloquée, bien que les contacts que MM. Aribaud et Donald ont eus sur place — avec le gouvernement néo-hébridais, d'une part, et avec les rebelles de l'île d'Espiritu-Santo, d'autre part, — aient permis d'engager un nouveau processus de négociations. Les deux émissaires pourraient prochainement retourner dans l'archipel après avoir reçu des directives précises des deux puissances de tutelle du condominium.

La mission confiée, le 25 juin, aux deux émissaires était de celles qui semblent impossibles. Trois semaines après, il apparaît clairement que leur tentative de médiation n'a pas encore abouti au compromis politique souhaité par Londres et Paris pour éviter le recours à la force réclamé par le gouvernement néo-hébridais contre les insurgés de l'île d'Espiritu-Santo. Il serait prématuré, toutefois, de conclure qu'il s'agit d'un échec définitif. La mission franco-britannique a permis, en effet, que le dialogue se poursuive par son intermédiaire entre Port-Vila et Luganville, c'est-à-dire entre le gouvernement de M. Walter Lini et M. Jimmy Stevens. La mission a aussi à son actif le fait que, de part et d'autre, on a accepté de parler de la même chose, c'est-à-dire de la mise en place d'un régime de régionalisation qui puisse répondre aux aspirations de chacun. En outre, le gouvernement néo-hébridais a élaboré un projet de loi foncière dont le texte pourrait fournir une base de discussions aux colons désireux d'obtenir la garantie de conserver leurs propriétés foncières après l'indépendance. Enfin, il se révèle que la coopération entre Paris et Londres est plus confiante aujourd'hui que dans un proche passé. Il n'en demeure pas moins, pourtant, que le seul résultat tangible de la mission se résume à un document dressant un inventaire détaillé des positions de chacune des deux parties.

Pour l'instant, les échanges de vues ne paraissent pas avoir abouti à la mise au point d'un projet de protocole d'accord. Les divergences sur le degré d'autonomie administrative et financière qui pourrait être accordé aux différentes îles de l'archipel, et en particulier à celle d'Espiritu-Santo, par le gouvernement néo-hébridais restent aussi vives qu'à l'origine, semble-t-il, entre les dirigeants du courant anglophone majoritaire et les séparatistes francophiles de l'île insurgée. Les premiers demeurent partisans d'un régime très centralisateur, les seconds, au contraire, revendiquent l'autonomie la plus large.

MM. Paul Dijoud et Peter Blaker, qui doivent déjeuner ensemble samedi, pourraient demander à leurs émissaires de retourner aux Nouvelles-Hébrides pour engager une nouvelle série de discussions avec tous les intéressés. A moins de deux semaines de la date prévue pour la proclamation de l'indépendance (le 30 juillet), l'archipel des Nouvelles-Hébrides est toujours politiquement aussi disloqué. — A. R.

LE R.P.R. DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE MODIFIER SA POLITIQUE

Le secrétariat général du R.P.R. a exprimé, jeudi 17 juillet, son « *inquiétude devant l'évolution de la situation aux Nouvelles-Hébrides, où, à la suite de nombreuses erreurs commises par le gouvernement français, depuis 1976, l'accession à l'indépendance risque de déclencher une véritable guerre civile* ». La direction du parti gaulliste estime que « *l'issue prévisible* » du processus d'indépendance « *est l'élimination des populations d'origine française et francophone* ». Elle ajoute : « *Un tel dénouement marquerait le déclin de la présence française dans le Pacifique et ébranlerait la confiance des populations francophones dans l'ensemble de la région. Au nom de la défense de la liberté des gens, de la fidélité à nos engagements, du devoir d'être au rendez-vous avec l'avenir, enfin d'une certaine conception de la France, le R.P.R. demande au gouvernement de modifier sa politique, d'assurer la protection des personnes, la défense de leurs droits et la survie des populations francophones au-delà de l'indépendance.* »

Le Monde

société

LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE

Cinquante-deux pays ont signé une convention contre la discrimination sexiste

De notre correspondante

Copenhague. — Cinquante-deux pays, dont la France, ont adopté et signé jeudi 17 juillet, au cours d'une cérémonie solennelle dans la salle des séances plénières de la Conférence mondiale de la décennie des Nations unies pour les femmes, une convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ce texte de quatorze pages est le fruit d'un travail de cinq ans, sa rédaction et sa discussion ayant commencé au lendemain de la conférence de Mexico en 1975. La plupart des pays musulmans, tout en approuvant les orientations générales de la convention, sont réticents à la signer, indiquant que certaines de ces clauses ne sont pas conciliables avec les préceptes de l'Islam.

Ce texte exhaustif est divisé en six chapitres et trente articles qui énumèrent toutes les formes possibles de discrimination à même de frapper les femmes dans leur vie physique, familiale, professionnelle, comme dans leur vie politique. Parmi les passages les plus intéressants, citons ceux qui soulignent « la reponsabilité commune de l'homme et de la femme dans le soin d'élever leurs enfants » et celui concernant l'acquisition, le changement et la conservation de la nationalité, « le mariage ne devant pas changer automatiquement la nationlité de la femme et encore moins la rendre apatride ». L'article 6 dénonce le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes. D'autre part, une page est réservée aux femmes rurales et aux droits dont elles devraient bénéficier. — C. O.

Les femmes, la France et Mme Pelletier

De notre envoyée spéciale

Copenhague. — Les femmes présentes à la séance plénière de la conférence de Copenhague, jeudi 17 juillet, n'auront guère appris ce que le gouvernement français a fait pour les femmes depuis cinq ans ni ce qu'il va faire dans les cinq prochaines années en écoutant le discours de Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la famille et de la condition féminine. Dans son intervention, elle n'a évoqué que des généralités : « *L'action pour les femmes est un projet politique universel et global ; il appartient au gouvernement d'engager des actions qui permettent le plein exercice des droits reconnus aux femmes par la loi* »... concluant par quelques considérations sur « *le droit à la différence* » que les femmes « *doivent savoir assumer* », « *car les femmes savent vivre différemment. Leur logique concrète est celle du vivant. Elles récusent les schémas abstraits et lorsqu'une solution pratique leur fait défaut, elles l'inventent (...). Les femmes ont un discours neuf et vrai* ».

Répondant aux questions des journalistes, Mme Pelletier s'est montrée optimiste pour l'avenir des femmes en France. « *L'action qu'on y mène pour les femmes est intégrée, c'est un volet de l'action du gouvernement*, a-t-elle précisé, *et je ne pense pas que ce soit le parent pauvre.* » « *Je suis convaincue*, a-t-elle ajouté, *que le véritable partage des tâches entre hommes et femmes va être atteint, même au plan politique.* » Les femmes, selon le ministre, ne seront plus seulement affectées aux ministères « sociaux » — santé, famille... — « *mais bientôt, on verra des femmes à des postes techniques.* »

Interrogée sur la distinction entre les deux domaines dont elle a la charge, la famille et la condition féminine, Mme Pelletier a indiqué qu'elle avait elle-même demandé leur rassemblement au sein d'un seul ministère, souhaitant s'adresser « *aux couples, aux femmes et aux hommes* ». « *Les femmes ne doivent pas être suspendues à rien*, a-t-elle conclu. *Elles ne doivent pas être considérées comme une minorité, elles sont la majorité.* » C'est pourquoi le gouvernement est hostile à l'adoption d'une loi réprimant les discriminations sexistes qui serait calquée sur celle réprimant le racisme et « *tendrait à surprotéger les femmes* ».

Inutermèdes politiques

Dans ces réponses, tout comme dans son discours, le ministre a mis l'accent sur l'importance de cette conférence internationale, sa valeur de symbole. La France souhaite, en effet, que ce moment unique dans l'histoire des femmes traite de leurs vrais problèmes. C'est pourquoi elle était hostile à l'inscription à l'ordre du jour de la question des femmes palestiniennes qui relève « *d'un problème diplomatique qu'on ne résoudra pas en signant une motion sur les femmes* ».

Les questions politiques auxquelles les femmes doivent par ailleurs s'intéresser ne sont pas l'objet précis de cette conférence. Ce sont pourtant deux incidents politiques, étrangers aux problèmes, prévus et guettés depuis l'ouverture de la conférence, qui sont venus troubler le ronronnement de la séance plénière. Jeudi en fin de matinée, avant même que la déléguée israélienne, Mme Hava Harell, n'arrive à la tribune, quelque soixante-dix délégations (1) — mais pas celle de l'Egypte — ont quitté la salle à la suite de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). La représentante d'Israël s'est élevée contre la politisation de la conférence au début de son intervention qu'elle a conclue sur un appel à la paix au Proche-Orient « *déjà établie entre Israël et l'Egypte après trente ans de guerre* ».

En fin d'après-midi, avant l'intervention du « Kampuchea démocratique », l'Union soviétique a demandé la parole : « *Il est inadmissible d'entendre les discours de quelqu'un qui ne représente personne, ni un Etat, ni le peuple de son pays* », a dit la déléguée soviétique avant de partir, suivie par plusieurs délégations de pays socialistes. Une représentante de la Chine a critiqué « *cette intervention déraisonnable empiétant sur les droits des nations appartenant aux Nations unies à prendre la parole* ». Donnant la parole au Kampuchea, la présidente de séance, Mme Lise Ostergaard, ministre danois de la culture et des sports, a demandé à toutes les délégations d'éviter ce genre d'intervention. Elles sont toutefois les seules à attirer encore l'attention au cours des séances plénières qui doivent prendre fin le 23 juillet et dont, déjà, chacun avoue ne plus rien attendre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Parmi elles, de nombreux pays non alignés ainsi que les démocraties populaires.

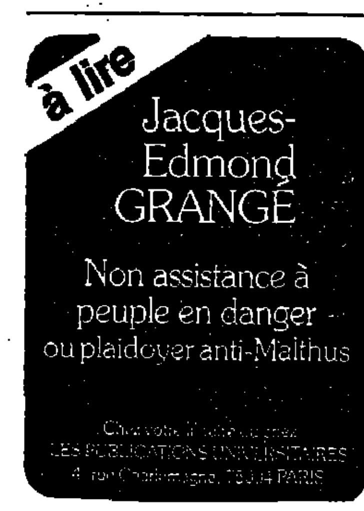
RÉSIDENCES SURVEILLÉES

Melun. — Pour rendre plus efficace, en Seine-et-Marne, la surveillance des résidences secondaires pendant la période estivale, la gendarmerie a adressé à tous les propriétaires de résidences secondaires un questionnaire sur les périodes probables d'occupation par le propriétaire ou sa famille des résidences, sur les numéros des voitures qui actuellement peuvent stationner dans les parcs ou jardins des résidences et les numéros de téléphone où l'on peut appeler les propriétaires en cas d'incident ou de cambriolage de leur maison de campagne.

Les propriétaires peuvent également joindre des photographies des objets de valeur qu'ils possèdent pour faciliter éventuellement la récupération du butin après l'arrestation des malfaiteurs.

Environ 50 % des propriétaires des trente mille résidences secondaires de Seine-et-Marne ont renvoyé ces questionnaires remplis. Les gendarmes ont établi, au vu de ces renseignements, des fiches.

Plusieurs cambrioleurs, d'après la gendarmerie, ont ainsi été arrêtés, grâce aux renseignements fournis. L'expérience doit continuer. — (Corresp.)



Faits et jugements

Des proxénètes grenoblois font appel.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, et bien avant la fin du délai d'appel qui expire ce vendredi 18 juillet, quatre des onze proxénètes grenoblois condamnés le 8 juillet (*le Monde* du 10 juillet) ont fait appel.

Il s'agit de Félix Piccaretta, Salvatore Curaba, Vincent Di Caro, respectivement condamnés à neuf, sept et six ans de prison, et d'Albert Bigoni, condamné à deux ans, dont un avec sursis. Selon M. Paul Weisbuch, juge d'instruction, d'autres suivront la même voie.

D'autre part, quatre nouvelles constitutions de partie civile ont été déposées, dont trois devant M. Weisbuch, par des prostituées qui ont porté plainte pour violences contre leurs proxénètes. L'une d'elles avait témoigné au procès du mois de juin (*le Monde* du 25 juin et suivants), et s'est constituée partie civile devant M. Michel Douysset.

Cinq mois de détention provisoire pour la femme de René Floris

Mme Danielle Floris, trente et un ans, mère de deux enfants, est maintenue en détention provisoire à la maison d'arrêt de Versailles depuis le 27 février 1980 pour « *recel de vol qualifié et association de malfaiteurs* ».

En octobre 1978, René Floris, son mari, trente-sept ans, avait été arrêté pour avoir participé à plusieurs hold-up. Au cours de l'un d'entre eux, deux malfaiteurs avaient été tués (*le Monde* du 13 octobre 1978). M. Jean-Claude Pometan, juge d'instruction à Versailles, avait ordonné l'arrestation de Mme Floris, presque dix-huit mois après celle de son mari. Les défenseurs de Mme Floris, dont Mᵉ Marie-Claire Picard, s'interrogent sur cette arrestation et sur les motifs du maintien en détention de leur cliente. Celle-ci aurait, selon le juge d'instruction, vécu du produit du hold-up, alors qu'il existe des preuves — qui ont été vérifiées — attestant qu'un ancien détenu, Christian Goulakis, subvient aux besoins de la famille depuis l'arrestation de René Floris il y a deux ans.

Mᵉ Picard a demandé à deux reprises la mise en liberté de Mme Floris. Celle-ci a été rejetée, le juge d'instruction estimant que le maintien en détention répond à la nécessité d'empêcher des pressions sur des témoins éventuels. Les défenseurs de Danielle Floris, eux, font observer que ces témoins ont déjà été entendus et que cette détention ne peut s'expliquer que par « *la volonté des juges d'obtenir de Mme Floris, des aveux de la culpabilité de son* »

Attentat contre un barrage dans le Tarn-et-Garonne.

Toulouse. — Une organisation inconnue, « Superman » (super-mouvement anti-nucléaire) a revendiqué l'attentat commis, dans la nuit du 16 au 17 juillet, contre certaines installations de l'usine hydro-électrique du barrage de Malause (Tarn-et-Garonne), construite par E.D.F. en 1974 sur la Garonne, entre Valence-d'Agen et Moissac.

Une forte explosion a endommagé le local renfermant les commandes des vannes de la pile nº 1. Des fûts d'huile entreposés dans une pièce voisine ont pris feu, entraînant d'importants dégâts matériels. L'usine E.D.F. a cependant pu continuer à fonctionner sur ses deux autres piles.

Dans un communiqué à l'Agence France-Presse, « Superman » a déclaré vouloir protester, par l'attentat, contre la mise en service de la centrale nucléaire de Golfech, située à 7 kilomètres du barrage. La direction d'E.D.F. a toutefois précisé que les membres de ce groupe étaient mal renseignés : le projet initial qui consistait à utiliser les eaux du barrage pour le refroidissement de la centrale nucléaire, a été abandonné au profit d'une méthode d'auto-refroidissement au moyen de fours. — (Corresp. rég.)

● *La mort d'un détenu à Saint-Etienne.* — L'autopsie ordonnée par le parquet de Saint-Etienne à la suite du décès de Mustapha Zeguili, détenu à la maison d'arrêt de la Talaudière (Loire) (*le Monde* du 15 juillet), a révélé qu'il avait succombé à une congestion cérébrale et à un début de méningite. Lors du décès, le frère du détenu s'était étonné du fait que le corps portait des pansements sur le ventre, à l'arcade sourcilière et à l'avant-bras, mais ces pansements résultaient des soins nécessités par l'état de santé de Mustapha Zeguili.

SCIENCES

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE PARIS

La profession qui peut jouer un rôle-clé au XXIᵉ siècle est celle de géologue

affirme M. Jean Aubouin

Le président de la République a présidé, le 17 juillet au Palais des congrès de Paris, la séance de clôture du 26ᵉ congrès géologique international, qui y était réuni depuis le 7 juillet (« le Monde » des 10 et 15 juillet). Ce congrès a été une manifestation d'une ampleur exceptionnelle : 4 850 scientifiques de 121 nationalités, 2 800 communications reçues et 1 800 présentées, 70 livres publiés spécialement, 8 colloques, 70 symposiums, 1 exposition couvrant 4 500 mètres carrés, quelques dizaines d'excursions scientifiques organisées dans 19 pays européens grâce aux comités nationaux de chacun de ceux-ci.

Pendant la prochaine décennie, les spécialistes des sciences de la Terre s'intéresseront surtout, semble-t-il, aux continents alors que, depuis dix ans, ils ont étudié principalement les fonds océaniques. Ainsi continueront-ils à jouer un rôle essentiel dans la découverte des ressources naturelles — de l'eau au pétrole et aux matières premières minérales — dont l'humanité a un si grand besoin. M. Valéry Giscard d'Estaing a d'ailleurs souligné que « la géologie (est une) science ancienne dont les développements contemporains sont et seront si importants pour nos sociétés ». M. Jean Aubouin, professeur à l'université de Paris-VI et président du 26ᵉ congrès, est encore plus catégorique : les géologues « ne sont pas l'une des professions, mais « la » profession qui peut jouer un rôle-clé au vingt et unième siècle ».

Comment lutter contre la faim et trouver d'autres ressources minérales et énergétiques ?

Depuis une quinzaine d'années, l'étude de la Terre a fait des progrès très considérables. La tectonique des plaques a permis d'élaborer pour la première fois une théorie globale de l'évolution de notre planète : elle intègre, en effet, des phénomènes aussi divers que la dérive des continents, le renouvellement permanent des fonds océaniques, le volcanisme, les séismes, la formation des systèmes montagneux, la genèse des gîtes minéraux, etc. De tels progrès ont été réalisés grâce aux méthodes modernes géophysiques et géochimiques et aux récentes techniques d'exploration et d'analyse parfois empruntées à l'industrie pétrolière. Grâce aussi à la constitution d'équipes pluridisciplinaires et à la mise en œuvre de vastes programmes internationaux de recherche sans lesquels les grandes synthèses auraient été consacrée en grande partie aux fonds océaniques.

Cette percée fantastique des sciences de la Terre est due essentiellement aux recherches qui ont été menées dans les fonds océaniques. Les océans, qui couvrent, rappelons-le, 71 % de la surface du globe, étaient hors de la portée des moyens de recherche, et ils recelaient la clé de la compréhension de notre planète. La décennie des années 70 y a été consacrée en grande partie.

Le vingt-sixième congrès de géologie a fait le point sur ce bouleversement des sciences de la Terre. Il a aussi permis de voir se dessiner les grands axes de recherche de la prochaine décennie. Par un juste retour des choses, les continents, y compris leurs marges, devraient maintenant attirer les chercheurs. De même, alors que la dernière décennie avait été surtout consacrée à l'étude des mouvements horizontaux qui se produisent à la surface de la Terre, les dix prochaines années devraient faire progresser la compréhension des mouvements verticaux et celle des processus thermiques et dynamiques se produisant dan sle manteau (la couche du globe située entre la croûte et le noyau). Ces processus, en effet, sont sans nul doute le moteur de tous les phénomènes survenant à la surface de la Terre.

Toutes ces études passées et futures approfondissent, certes, la connaissance pure. Mai selles ont, aussi, des applications particulièrement intéressantes au moment où l'humanité commence à s'inquiéter des ressources minérales qui lui sont indispensables. En 1968, les premiers forages réalisés en mer profonde par des Américains ont révélé que, contrairement à ce que l'on croyait alors, certains grands fonds océaniques sont tapissés d'épais bassins sédimentaires, et que ceux-ci pourraient contenir des gisements d'hydrocarbures. Plus récemment, un programme terrestre de prospection sismique a montré que les monts Appalaches, dans l'est des Etats-Unis, étaient dus à d'énormes phénomènes de charriage : leur socle cristallin est ainsi venu recouvrir des terrains sédimentaires analogues à ceux qui se sont déposés sur la marge atlantique de l'Amérique du Nord, et qui intéressent fort les pétroliers.

Le vingt-sixième congrès a eu un autre avantage : il contribuera à faire connaître les sciences de la Terre, européennes en général et françaises en particulier. L'organisation de cet énorme congrès, la publication de nombreux ouvrages importants et de cartes de synthèse, ont impressionné les participants. En outre, il est tout à fait nouveau et significatif que les ouvrages publiés en français aient eu autant de succès que ceux écrits en anglais et, pour la première fois depuis longtemps, les salles deréunion dépourvues de traduction simultanée ne se sont pas vidées lorsque des communications ont été présentées en français.

Ces faits témoignent du rayonnement actuel des sciences de la Terre françaises.

M. Valéry Giscard d'Estaing a rappelé que les sciences de la Terre étaient indispensables au développement. Sans la connaissance de notre planète, comment lutter contre la faim ? Comment trouver d'autres ressources énergétiques et minérales ? Mais une enquête, lancée en 1977 par l'Union internationale des sciences géologiques et par le comité d'organisation du vingt-sixième congrès, a montré l'inégale répartition mondiale des « géologues diplômés ».

En 1977, il y avait dans le monde quelque cinq cent cinquante mille géologues actifs, dont 53 % en Europe, 30 % en Asie, 15 % en Amérique, 2 % en Afrique et en Océanie. L'enquête a montré qu'il y a presque toujours corrélation entre le nombre de géologues et le produit national brut. Il faut donc aider les pays en voie de développement à former des géologues et à développer les sciences de la Terre.

C'est à quoi pourrait peut-être servir le Centre international d'échanges géologiques que « *la France est prête à accueillir sur son sol en coopération avec l'UNESCO si la communauté scientifique internationale en éprouve le besoin* », comme l'a annoncé le président de la République.

YVONNE REBEYROL.

APPEL EN FAVEUR D'UNE SCIENTIFIQUE SOVIÉTIQUE

Comme d'autres scientifiques soviétiques, les géologues d'U.R.S.S. peuvent être victimes de la répression. A l'appel d'Amnesty International, le cas le plus récent, celui de Mme Malva Landa, a été porté à la connaissance du congrès, et de la délégation soviétique, par voie d'affiches, et au cours de deux interventions du professeur J.H. Brun, de l'université Paris-XI (Orsay), membre du comité d'honneur du congrès. Mme Landa, âgée de soixante-deux ans, a fait partie pendant plus de vingt ans du service de l'exploration du ministère de géologie.

Membre du comité de surveillance des accords d'Helsinki, elle a été condamnée, en 1977, à deux ans d'emprisonnement. Libérée au bout d'un an à l'occasion d'une amnistie partielle et mise à la retraite, elle a participé à une enquête sur l'affaire des trois Arméniens fusillés à la suite de « *l'attentat du métro* ». A l'occasion du « *nettoyage pré-olympique* », elle a été de nouveau arrêtée en avril dernier et condamnée à quatre ans d'exil au Kazakhstan. Elle s'y trouve actuellement dans des conditions sévères, et elle est soumise à des interrogatoires d'intimidation de la part des agents du K.G.B.

ÉDUCATION

Les suppressions d'habilitations des diplômes de 2ᵉ et 3ᵉ cycles

Quatre-vingt mille étudiants pourraient être amenés à abandonner leurs études ou à changer d'université

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris le 17 juillet pour faire le point sur les inscriptions dans les universités parisiennes, l'UNEF indépendante et démocratique a rendu publique une liste des habilitations supprimées en application du texte du 7 juillet (« le Monde » du 16 juillet).

Cette liste, établie par l'UNEF en collationnant les habilitations accordées avant et après le texte, ne fait pas apparaître les formations nouvellement créées et ne permet donc pas de faire le point définitif sur les habilitations accordées dans les deuxième et troisième cycles de l'enseignement supérieur. Elle permet néanmoins de mesurer l'étendue des coupes opérées à l'instigation du ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté.

« *Toutes les formations, toutes les disciplines sont touchées* », affirment les responsables de l'UNEF indépendante et démocratique. De fait, mis à part le russe et les mathématiques, tous les enseignements de second cycle font l'objet, ici ou là, de suppressions. C'est notamment le cas pour les sciences physiques dont l'enseignement en second cycle (licence et maîtrise) est supprimé dans neuf universités dès la prochaine rentrée, et le sera dans neuf autres à la rentrée 1981 (on y maintient la maîtrise l'an prochain pour que les étudiants actuels puissent achever leur cycle).

Parmi les autres disciplines les plus atteintes on note les sciences naturelles (trois seconds cycles supprimés et quatre maîtrises en sursis), la psychologie (deux seconds cycles supprimés et quatre maîtrises en sursis), l'italien (quatre seconds cycles supprimés), la sociologie (deux seconds cycles supprimés et deux maîtrises en sursis), etc. Au total, disparaissent au moins quarante-quatre enseignements de second cycle et trente autres n'obtiendraient qu'un sursis d'un an.

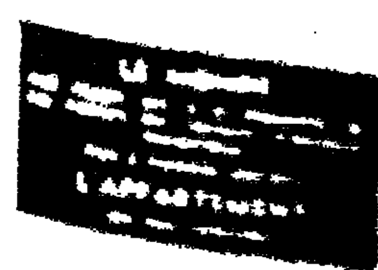
En ce qui concerne les établissements, les universités les plus touchées sont Caen (11 disciplines condamnées), Besançon (7), Angers (6), Amiens et Chambéry (5), Tours et Brest (3), et Perpignan (2). L'UNEF précise que 42 % des maîtrises de sciences et techniques créées en application de la réforme du second cycle — donc par la volonté de Mme Saunier-Seïté — sont supprimés.

Dans le troisième cycle, le nombre de DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) habilités est ramené à deux cent quatre-vingt-dix-sept (jusqu'en 1979-1980) à cent quatre-vingt-huit. Quant aux D.E.A. (diplôme d'études approfondies), 37 % sont supprimés. Les disciplines les plus touchées seraient les langues (51 % de suppressions), la linguistique (64,5 %) et littérature et arts (65 %).

Au total, ajoute l'UNEF, ce sont environ quatre-vingt mille étudiants qui vont devoir ou abandonner ou changer d'université, ce qui entraînera des perturbations pour les quelque quatre cent mille étudiants inscrits en deuxième et troisième cycles.

« *On voudrait instaurer pour chaque région une complémentarité des enseignements sur une distance de 200, 300, 400 kilomètres* », se plaint le mouvement étudiant qui dénonce l'incohérence de la politique universitaire actuelle : les formations courtes ou « finalisées », comme les maîtrises de sciences et techniques ou les DESS sont aujourd'hui réduites comme les autres et l'on coupe dans les enseignements dispensés par les universités de la « grande couronne » où, naguère, on invitait les étudiants à s'inscrire pour décongestionner la capitale.

ROGER CANS.





Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

LOS ANGELES : UN SOIR COULEUR D'ORANGE

Los Angeles. — Stupéfaction ! Je m'allonge sur une pelouse de Venice au bord du Pacifique, et voilà qu'un gros plaisir me saisit par les cheveux : Plaisir d'être et de s'abandonner que je n'attendais pas ici. Pas à Los Angeles, mégalopole de 100 kilomètres, *monstre* indéfini, accroupi devant la mer et dont j'avais regardé un jour scintiller les lumières le temps d'une escale technique. Logiquement terrifié par ce continent de béton. Et pourtant me voilà au milieu du polype et déjà, baissant la garde, trouille évanouie. Sur Ocean Front Walk trottinent des petits vieux en chemise framboise et des enfants blonds.

Devant le Side Walk Café, des tas de gens patinent mollement entre les palmiers trapus qui bordent la plage. La plupart ont un transistor dans les bras ou un casque stéréo aux oreilles. On entend de proche en proche des « tubes », plutôt relax, d'Anne Murray, Crystal Gayle ou Nicoletta Larson. Un grand Noir en jeans effrangés et chapeau à clochettes gratte une guitare en glissant sur ses patins. Les filles cambrées qui balancent en mesure sur leurs roulettes ont des mini-shorts jaune citron, des jambes très longues et cet air un peu acidulé des Américaines. L'hélicoptère de la police passe et repasse au ras des vagues, veillant sur les surfeurs. Il y a du soleil et un peu de vent. Comment dire ? Une espèce de murmure rieur monte d'abord de tout cela, une disposition ludique, que je n'ai rencontrée dans aucune autre métropole du monde. Serait-elle le premier des privilèges californiens,

∴

J'ai douté, évidemment. Je n'étais qu'à Venice. Cette copie naïve de la cité des doges, fantaisie d'un architecte farfelu, avec des pavillons de bois, des canaux et des ponts, bâtie entre Santa-Monica, Beverley-Hills et Marina-Del-Rey. Une enclave pour rire et pour retraités, me disais-je. Jugerait-on des humeurs de Paris pour une heure de soleil sur la Contrescarpe ? Il fallait au plus vite sauter dans une voiture et, poumons gonflés, s'enfoncer tout un jour dans le ventre du monstre.

∴

J'ai donc navigué au radar sur les *free-ways* de cette ville sans repères ni étages. Moins ville d'ailleurs que synthèse bizarre de tous les lieux possibles : campagnes et chalets enfouis sous les fleurs, autoroutes et morceaux de rue, canyons parfumés perpendiculaires au rivage, addition infinie de maisons plates, de jardins et de piscines turquoise, échangeurs embrouillés comme les nœuds d'un ruban, parcs immenses rencontrés soudain plus déserts et rocailleux que le Colorado, môle unique de Down-Town, ce modeste bouquet de gratte-ciel où personne ne vit, seule exception verticale dans cet univers de l'horizontalité. Les folles dimensions de Los Angeles nous induisent en erreur, nous qui, de la grande ville, avons une idée plutôt sombre et frénétique. Certes, le quartier où l'on va dîner ici est peut-être à 60 kilomètres vers le sud ou 80 kilomètres à l'est. Mais l'on y va sans douleur, plus peinard et plus vite que du Palais-Royal à la Madeleine. Bâtie autour des autoroutes quand partout ailleurs la chronologie fut inverse, Los Angeles, ontologiquement, nécessairement liée à la voiture, *restera-t-elle* la seule ville du monde sans vrais embouteillages ? Et sans vacarme, je le jure. Quittez n'importe où la bretelle d'autouroute et, à 200 mètres en pleine « ville », vous attendent d'imprévisibles bulles de silence, des feuilles et des oiseaux. Ville sans ville et sans vraie cruauté urbaine, sauf pour le piéton, personnage très improbable. Ville sans recoins de fièvre, sans foule *ni* passants... Genre de vie plutôt que ville, espace hybride qu'aucun mot ne saurait nommer, ni aucun concert définir, hormis les chiffres, peut-être, qui disent l'énormité de tout.

Je roulais des heures à la file en guettant — il allait venir sûrement — le pointu de cette angoisse qui, à un moment ou à un autre, perce le plus aguerri des étrangers dans toutes les métropoles de la planète. La sombre agressivité de Téhéran, les foules trop denses de Calcutta, les canyons oppressants de New-York, *les rages automobiles* et les *bruyantes* paralysies de Lagos, l'agitation besogneuse de Hong-kong, les tintamarres d'Athènes... Tous ces endroits de pierre où surgit fatalement, au détour d'une rue, le concept imprécis mais fulgurant d'une menace. Rien de tel à Los Angeles pour peu qu'on ait un volant dans les mains.

∴

Quelle balade ! J'ai vu les frondaisons d'Holliwood et les trottoirs de *boys-town* (le quartier *gay*), escaladé les vraies montagnes de Griffith Park ; j'ai bu des litres de mauvais café dans les coffee-shops moquettées de Glendale, *déambulé un peu sur Sunset Boulevard* et grignoté des crevettes du côté de Malibu. Puis je reviens le soir vers les pelouses, la plage et les patineurs de Venice, nanti d'une première conviction : ce plaisir diffus, cette joie scolaire qui flotte ici, sont bien l'une au moins des composantes de Los Angeles et de la Californie tout entière. Pas la seule, bien sûr, puisque de sombres angoisses traversent aussi — et souvent — ce dernier *rivage* d'extrême-Occident. Angoisse et violence, émeutes de Watts ou colères de Berkeley, paniques périodiques et tueurs d'autoroute, détresses psychiatrisées et gourous follingues. Bon... Mais la joie aussi. Et d'abord ! Il suffit de voir. C'est une substance que l'on sait assez rare dans le monde pour ne pas l'aspirer narines ouvertes dès qu'on la croise. Ici, je crois bien qu'elle triomphe périodiquement du smog et de l'oxyde de carbone, du chômage et de l'inflation, de Ronald Reagan même...

J'avance ensuite un peu plus près des vagues, les yeux plongés tout droit dans l'océan Pacifique. Je pense aussitôt à ces lignes somptueuses où, assis au dernier millimètre de la pointe du Raz, Julien Gracq se sent boulet de chair posé dans la gueule d'un obusier fabuleux (1). Il dit éprouver, physiquement, sur son dos, tout le poids des nations et des siècles d'une Europe dont le raz battu d'écume est l'ultime promontoire. Cavaliers de Pologne ou révolutions d'Ukraine, forges de Hambourg, colères lyonnaises, marchands de Venise, Versailles, paysans de Bohême ou du Mezzogiorno... Deux mille années d'un continent dont il enregistre au creux des reins la poussée formidable. Je sens aujourd'hui à Venice, sur les derniers mètres de sable avant les vagues du Pacifique, une pression semblable, mais plus inouïe encore, sur mes épaules. Son origine lointaine est *la même* — l'Europe, — mais elle a avancé dans l'histoire et dans l'espace, sauté l'Atlantique, fondé Manhattan, cahoté durement sur les pistes de Virginie ou d'Oklahoma, escaladé les montagnes du Nouveau-Mexique et d'Arizona pour toucher à la dernière frontière de l'Ouest, s'arrêter enfin, brûler les chariots, bâtir une ville et réinventer l'Occident... Quel programme !

Je me demande si ce bonheur bizarre qui danse sur les plages de Californie n'est pas consubstantiel à l'idée de jeunesse, de précarité et de projet encore *possible*. Là, chacun vient à peine d'arriver dans ce qui n'était qu'un gros village en 1920 ; la poussière vole dans les fossés, on a tout juste consolidé les premiers bivouacs, planté des vignes et branché des ordinateurs, avec la certitude — folle, puérile, impériale ? — que ces kilomètres de plage, rocailles et forêts représentent le dernier espace habitable d'une très ancienne communauté venue de l'est. Arriver à Los Angeles, c'est un peu rattraper le convoi de tête d'une file interminable d'émigrants partis de chez nous depuis deux ou trois siècles ; rejoindre les premiers éclaireurs, dont toute la colonne — derrière — attend les messages, les signaux, les leçons. En vérité, ils n'ont pas manqué depuis trente ou quarante ans, et la fascination qu'exerce continûment la Californie sur la jeunesse du Vieux Monde n'est pas infondée. J'aime plutôt, quant à moi, cette application ingénue, cet orgueil adolescent et perpétué d'un « Etat-laboratoire », île ébouriffée au bout des terres (2), qui se sent investi d'une si grave mission.

Rendez-vous compte ! D'ici sont partis — pour le meilleur et pour le pire — une bonne part des « influx » nerveux et des inventions qui cheminent encore dans tout l'Occident. Los Angeles n'a pas chômé. Inventer Hollywood ou l'Industrie électronique, le gauchisme des campus et la révolte des ghettos noirs, la *révolution* sexuelle, la Rand Corporation et les hippies, pousser au bout de leur logique les communautés et les sectes, l'écologie, la psychanalyse ou les mathématiques... On connaît. En volant vers la Californie, je songeais même avec ennui à cette mythologie de l'extrême Ouest américain qu'on rabâche chez nous depuis vingt ans dans tous les pop-clubs. Or, qu'on me pardonne, mais voilà que — voluptueusement — j'y cède. Je flaire tout ce qui flotte dans l'air, j'écoute les conversations dans les *parties*, je lis les journaux et pianote sur la télévision. Quoi ? L'intensité ne paraît pas faiblir d'un iota. Comme si Los Angeles, dans tous les domaines de la vie, inlassablement, trouvait la force d'effacer une ébauche, de recommencer, recommencer encore. Comme si chaque tentative, chaque vague d'immigrants, balayait la précédente, annulait le passé. Niera-t-on que, vues d'ici, New-York, Boston, Philadelphie, la côte est tout entière, semblent déjà appartenir à un monde ancien, un peu snob et décadent. Si loin que la Californie — sixième pays du monde à elle toute seule — aime de plus en plus se dire étrangère au reste des Etats-Unis, autonome dans sa puissance et insoucieuse, au fond, de qui occupera la Maison-Blanche.

∴

« Be positive », « Release your energy »... Normal si ces slogans un peu puérils qui ponctuent tous les bavardages californiens parlent de cette *« énergie »*, dont tout dépend. Au propre et au figuré. Reste à savoir ce qui, psychiquement, la fonde. La diversité, peut-être. Los Angeles est le plus extraordinaire rassemblement humain de la planète, un « archipel », a pu écrire Carey Mc Williams, et je trouve toujours philosophiquement rassurante la leçon du dynamisme comme produit direct du côtoiement des races. Les Californiens, on le sait, sont venus de tous les Etats de l'Union, certes, mais aussi du Mexique (deux millions de Chicanos) et du Japon, de Grèce et d'Italie, de Chine, d'Afrique ou des Caraïbes. Mais je me demande si le survoltage exceptionnel qui maintient sous tension cet archipel, le moteur qui pousse en avant l'arche de Noé californienne, *n'a pas, aussi, une autre source. Je pense* au poids d'espérance, à cette manière d'optimisme panique que chaque immigrant apporte encore avec lui. J'aimerais qu'il en soit ainsi, que la vraie vigueur soit le produit précis du rêve : alors, j'irais, pour sûr, claironner la nouvelle à Paris. On me dit d'ailleurs que les Californiens sont comme les oranges qu'ils exportent : bronzés de peau, tendres et mous à l'intérieur. Tant mieux. Pour ce que l'on peut renifler en une si courte escale, il me semble bien avoir compris la vertu cardinale de ce pays. Ici, la douceur n'est pas permanente, certes ; ni les bougainvillées écarlates ni le soleil et la mer pacifique n'empêchent la violence de fuser parfois. *Il existe une colère sourde et* une I n j u s tice californienne qu'on éprouve sur sa peau dès qu'on descend de voiture. La violence peut-être — l'émeute même, — mais jamais le cynisme, qui en est l'expression pervertie. C'est un point capital : ici la puissance est alliée à une tendresse fragile. Qui vous épate un soir par ses succès et ses millions de dollars vous paraît en même temps au bord des larmes, avide de n'importe quelle gentillesse. Cette ambiguïté vaut bien des moqueries new-yorkaises aux Californiens. Elles ne m'a pas fait sourire.

∴

Le jour baisse déjà sur Venice. A gauche de la plage, les jumbo-jets filant toutes les trois minutes vers le Pacifique et l'Asie font des sillages obliques sur l'horizon. Je rentre doucement vers la maison qui m'héberge. On y donne une *« party »* assez rituelle, improvisée en mon honneur au téléphone. Je n'ai envie que d'y écouter silencieusement les conversations. La chose est possible sans trop d'impolitesse, mais à une condition : il faut éviter ces interlocuteurs sans malice qui, surgissant de leur fauteuil, jettent leurs mains ouvertes devant votre poitrine, déclinent leur identité sur un ton engageant, vous somment amicalement de confesser la vôtre, de dire votre vie, vos projets, vos rêves et vos angoisses amoureuses en décidant, par avance — et plein de sincérité, — que tout cela est *« very interesting »*. Je tâcherai. Comme les pétroliers prélèvent une « carotte » de la croûte terrestre, je veux seulement capter au hasard une tranche de rencontres. Que puis-je faire d'autre ?

Il y a là un échantillonnage assez réussi des soirées de Los Angeles. Un metteur en scène et sa maîtresse eurasienne : ils ne parlent guère. Un architecte français installé en Californie m'entreprend sur la rudesse un peu « simpliste » des gens du pays. Une jeune femme, pigiste à *Play Girl*, parle des vertus aphrodisiaques du café en lavement, de son herboriste et du chien qu'elle fait psychanalyser. Un blondinet homosexuel est en procès de succession avec la famille de son ami et protecteur qui vient de mourir. Il fait peine à voir. Le public-relations très hollywoodien des *« sanandi-tank »* m'explique toute l'importance de ces caissons, obscures baignoires d'eau salée où l'on flotte soixante minutes pour quelques dollars dans une béatitude mystique. *« Venez donc essayer. On y puise beaucoup d'énergie vitale. »* Mais c'est un sculpteur — repris de justice, — psychanalyste, au *curriculum vitae* très embrouillé qui lance le vrai thème de la soirée, celui qui depuis des mois mobilise toute la Californie : la faille de San-Andreas, les tremblements de terre et l'apocalypse suspendue dans le ciel de la côte ouest.

Quatre cents séismes d'amplitude variable ont été enregistrés ici en 1979 par les sismographes. Ravagée en avril 1906 par une secousse qui détruisit San-Francisco, la Californie vibre désormais du matin au soir, et l'imminence du désastre absolu fait déjà partie du mode de vie. On consulte les experts de la « Rand », les nuages de Beverley-Hills et l'Ancien Testament : on guette le comportement des scarabées, et la municipalité de San-Francisco organise des répétitions générales avec sauveteurs et *ambulances ; les ordinateurs* calculent déjà le nombre des victimes en fonction de l'heure fatale, et les psychiatres surmenés sont assaillis par les rêves prémonitoires de leurs patients.

Mon sculpteur-psychanalyste me touche le bras d'un air grave. *« Il y a,* m'assure-t-il, *entre les gens de Californie et l'énergie sismique qui bouillonne dans les profondeurs de San-Andreas une correspondance évidente. Toute cette puissance élémentaire, vous comprenez... »* Est-ce une manière imagée de relier l'extraordinaire clan créateur de ce bout-des-terres à la conscience aiguë des périls flottants sur l'Occident ? Je le crois un peu. Les experts en tout cas sont formels : si la faille de San-Andreas explose, la Californie se détachera du continent pour devenir une île du Pacifique. L'allégorie paraît lumineuse : il s'agit, en somme, de reculer encore un peu la « dernière frontière ». Comme si l'avenir du monde n'en finissait décidément pas de se situer à l'ouest. Je pars demain matin pour Tahiti...

(1) *Lettrines* 2, 1974. José Corti éd.
(2) *Southern California. An island on the land.* Carey McWilliams. Peregrine Smith Publications.

Lundi :

AUSTRALES : UN PASTEUR A RURUTU

JEUX

D'UN MOT A L'AUTRE

De Crinière à Roselier

Solution du problème n° 8.

1. CRINIERE. — 2. Cidrerie. — 3. Irradiée. — 4. Ladrerie (*libéraux* au sens de « généreux », de « prodigues »). — 5. Pédalier. — 6. Paludier. — 7. Laideurs. — 8. Rixdales (anc. monnaie d'argent des pays scandinaves et de pays d'Europe centrale). — 9. Rallidés (famille d'oiseaux comprenant les râles, les foulques, les poules d'eau). — 10. Ordalies (épreuves judiciaires diverses, qui sont plus connues sous le nom de « jugement de Dieu », et qui étaient en usage au Moyen Age). — 11. Ollaires (adjectif ; qualifie des pierres fines faciles à tailler). — 12. Soléaire. — 13. Aérolite (ou *aérolithe* [subst. masc.] synonyme ancien de *météorite* [n. fém.]). — 14. Gratiole (plante vivace croissant au bord de l'eau). — 15. Laiteron (plante de la famille des composées, dont porcs et lapins se délectent). — 16. Entoiler. — 17. Régolita (manteau de débris né de la fragmentation de roches sous-jacentes). — 18. Giroflée (une « giroflée à cinq feuilles » = gifle). — 19. Frisolée (maladie à virus s'attaquant aux pommes de terre — dont la Rosa est une espèce bien connue). — 20. ROSELIER.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

« La clémence de Clémence »

Problème n° 9.

Un certain nombre de prénoms ont des homonymes homographes. C'est-à-dire qu'un nom commun issu ou non d'un prénom peut s'écrire de la même façon que ce dernier. Ainsi : *Jules* et *jules* (= 1) homme énergique, h o m m e à poigne ; 2) amant, « homme, mec » ; 3) pot de chambre, vase de nuit, en langage *populaire*).

Nous proposons ci-dessous des définitions « calembouresques », où les acceptions du prénom et du nom commun entrent en jeu. Pour faire deviner Jules/*jules*, nous aurions pu proposer à nos lecteurs : Un Romain viril qu'on voyait plus souvent la nuit que le jour.

1) Dame provençale qui vivait au mont Athos. — 2) Comtesse pansue aux multiples époux et qui avait de grandes capacités. — 3) Papes affables qui préféraient la ville à la campagne. — 4) Patriarche coléreux qui « *fumait* » beaucoup. — 5) Roi juste pour qui les revers avaient de la valeur. — 6) Ecrivain indulgent, doucereux. — 7) Incrédule auquel on tirait l'oreille. — 8) Patron populaire en Russie vêtu de petite laine. — 9) Evêque toulousain qui ne manquait *pas de plomb dans la tête*. — 10) Comtesse belge qui avait rang de souveraine. — 11) Péruvienne qui n'eut pas une vie conforme à son nom. — 12) Polyglotte indienne qui vivait au bord de la mer. — 13) Héros légendaire qui faisait feu de tout bois du temps de Charlemagne. — 14) Romain affranchi qui annonce le printemps. — 15) Empereur romain toujours très sentencieux — 16) Roi grec plein de sagesse, mais quelque peu perroquet. — 17) Courageux souverain anglais connu pour ses écus. — 18) Poète latin circonspect proche de Vidocq. — 19) Ermite français un peu doucereux. — 20) Cette Florentine fréquentait les « *légumes* » de son temps.

J.-P. C.

Solution dans nos éditions de lundi.

Les mots croisés sont en page 15.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 JUILLET

« Musée-jardin Paul-Landowski », 15 h., 14, rue Max-Blondat, Boulogne, Mme Bouquet des Chaux.

« Appartements de la duchesse de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Hôtels du Crédit foncier sur la place Vendôme », 15 h., angle place Vendôme et rue de la Paix », Mme Oswald.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée hall gauche côté parc, Mme Zujovic.

« Le château de Vaux-le-Vicomte aux chandelles », 18 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Descente de la Courtille à Belleville et jardins potagers », 15 h. 15, 2, rue du Commandant-Schloesing, Mme Barbier.

« Parties hautes de Notre-Dame », 15 h., devant la grille à droite du parvis, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Personnages illustres du Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise, Mme Hauller.

« Splendeurs et secrets du Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le château de Vincennes », *14 h. 45, entrée avenue de Paris*, M. de La Roche.

« Salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Etrange quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Jardins et hôtels du vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier.

« Rodin à travers ses œuvres », 15 h., 77, rue de Varenne, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Les faïences françaises », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« Les Tuileries et le jardin », 15 h., devant l'Arc du Carrousel, Mme Rouch-Gain.

DIMANCHE 20 JUILLET

« Souvenirs de Proust à Illiers-Combray », 8 h. 30, place de la *Concorde, côté grille des Tuileries*, Mme Zujovic.

« Le ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Legrégeois.

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, porte de l'administration, Mme Oswald.

« Tricentenaire de la Comédie-Française », 14 h. 30, Bibliothèque nationale, Mme Oswald.

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité, Mme Colin.

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Hermite, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Meyniel.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art médiéval bulgare », 10 h., Grand Palais (l'Art pour tous).

« Artistes au cimetière de Passy », 15 h., 2, rue du Commandant-Schloesing, Mme Barbier.

« Institut de France », 15 h., 23, quai Conti, Mme Camus.

« Artistes et jardins secrets de Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses, Mme Ragueneau.

« Hôtels, curiosités du Marais », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Ferrand.

« Le Marais », 15 h., 101, rue Saint-Antoine, Mme Hauller.

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, M. de La Roche.

« Le Marais inconnu, ouest », 15 h., métro Rambuteau (Lutèce-Visites).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (*Résurrection du passé*).

« Marais peu connu », 15 h., place du Marché Sainte-Catherine (Paris inconnu).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Mahler, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier.

« Salons de l'Ecole militaire », 15 h., 1, place Joffre, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Salons du Conseil d'Etat », 15 h., entrée place du Palais-Royal (Visages de Paris).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

« Le Louvre et les Tuileries à travers les siècles », 16 h., angle de l'Oratoire et de la rue de Rivoli, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

15 h., 27, rue Copernic, Studio Bory (Centre GRACE), M. Jodin : « Voyances et guérisons ».

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du week-end

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine au 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50, pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le Val-d'Oise, au 032-22-33, pour les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers) qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions Air France (320-12-55 ou 320-13-55), U T A (775-75-75) : Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations Air France (535-61-61) U T A (776-41-52). Air Inter (539-25-25).

● SNCF — Renseignements 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33, Lyon (78) 54-33-33, Marseille (91) 78-78-78, Metz (87) 62-11-22, Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre 1er), ouvert 24 heures sur 24.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence.

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures.

— Roissy principal annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94, en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt, 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 8 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU 14 JUILLET

TIRAGE N° 38 DU 17 JUILLET 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	31 1 781 5 781 4 491 2 861 050 401	150 1 000 1 000 5 000 10 000 500 000	6	157 686	3 000 000
2	2 2 122	70 5 070	7	67 027 117 1 337 2 487 49 857	150 500 500 1 000 5 000 50 000
3	013 4 763 4 393	500 1 000 10 000	8	8 3 708 8 978 5 908 7 478 39 088	70 1 070 1 070 5 070 5 070 100 070
4	néant	néant			
5	3 685 9 905	1 000 5 000	9	09 089 1 629	150 500 1 000
6	166 8 106 9 036	500 1 000 1 000	0	40 270	150 500

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES VACANCES LE 23 JUILLET 1980 À MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 29 — 2 4 7 17 28 42 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 1

PROCHAIN TIRAGE LE 23 JUILLET 1980 VALIDATION JUSQU'AU 22 JUILLET APRES-MIDI

1980 N° 38



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

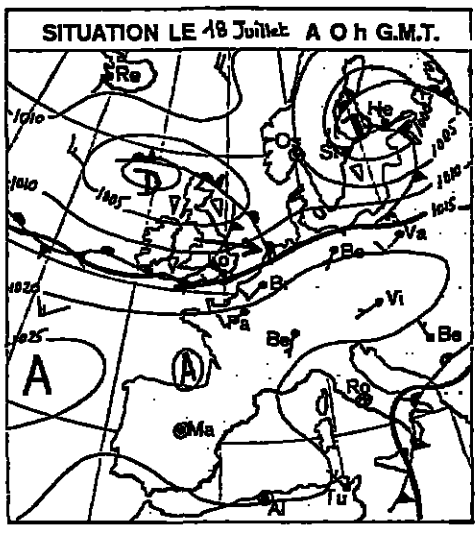
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

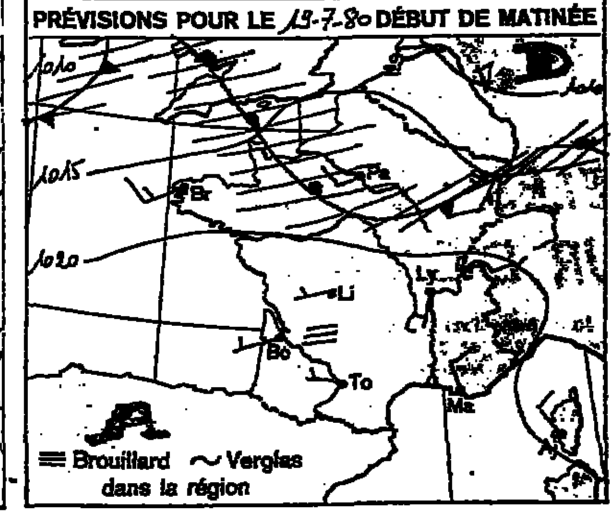
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

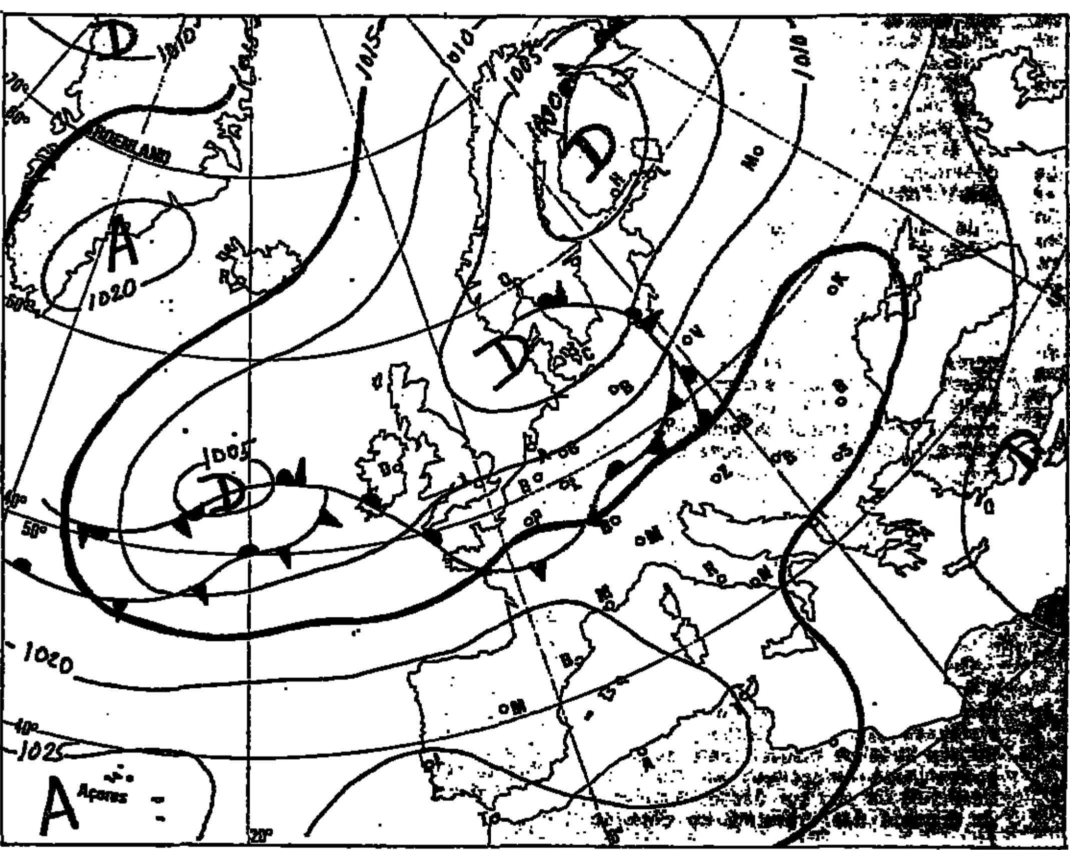
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 juillet à 0 heure et le samedi 19 juillet à 24 heures :

Les perturbations qui ont déjà atteint le nord de la France, continueront à se décaler assez vite vers l'est, très lentement vers le sud.

Samedi 19 juillet, le temps sera encore très nuageux ou couvert et passagèrement pluvieux sur la moitié nord de la France. Les pluies seront faibles, rares au sud de la Loire, un peu plus fréquentes au nord. Les vents d'ouest, assez forts en Manche et en mer du Nord, seront modérés ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de vendredi. Sur la moitié sud de la France le temps sera généralement ensoleillé. Il y aura toutefois des brouillards le matin en Aquitaine et dans le Massif Central. Le soir, le ciel deviendra nuageux de la Vendée au nord des Alpes. Les vents de secteur ouest seront faibles. Les minima s'élèveront un peu dans le Sud-Ouest.

Le vendredi 18 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,4 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 24 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 23 et 9 ; Bourges, 22 et 10 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 19 et 14 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 23 et 9 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 26 et 14 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 26 et 14 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 36 et 21 ; Berlin, 16 et 12 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 19 et 15 ; Le Caire, 22 (min.) ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 16 et 11 ; Genève, 20 et 7 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 17 et 14 ; Madrid, 30 et 12 ; Moscou, 21 et 16 ; Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 30 et 26 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 17 et 14 ; Téhéran, 33 et 27.

LES PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 20 JUILLET

Des Pyrénées aux régions méditerranéennes, beau temps devenant plus nuageux en cour d'après-midi. Quelques ondées orageuses en fin de journée. Températures en baisse.

Dans tout le reste du pays, ciel très nuageux avec pluies et averses plus fortes que les jours précédents. Orages locaux du Massif Central aux Alpes. Températures toujours au-dessous de la normale, maximum 10° en région parisienne. Les vents s'orienteront au nord-ouest et seront assez forts à forts de la Manche à la mer du Nord.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

LES TARIFS DES CONTRAVENTIONS POUR STATIONNEMENT ILLICITE VONT ÊTRE RELEVÉS

Les contraventions pour stationnement illicite vont augmenter avant le 1er octobre. Comme le précise le ministère de l'intérieur, le prix des timbres — amendes — passera, selon la gravité de l'infraction, de 25 francs à 30 francs, de 120 à 150 francs et de 250 à 300 francs. Le prix du timbre à 50 francs ne variera pas.

En revanche, l'amende à payer par le conducteur qui n'aura pas acquitté sa contravention augmentera singulièrement. Elle passera selon les cas de 35 francs à 120 francs, de 70 à 250 francs, de 150 à 500 francs et de 400 à 800 francs. Ces dispositions sont valables pour Paris et pour l'ensemble des villes françaises.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 juillet 1980 :

DES LOIS

● Portant diverses dispositions en vue d'améliorer la situation des familles nombreuses ;

● Instituant une assurance veuvage en faveur des conjoints survivants ayant ou ayant eu des charges de famille.

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 22 août 1978 relatif au recrutement des instituteurs ;

● Portant organisation de l'assurance personnelle ;

● Portant fixation des cotisations de l'assurance personnelle.

BREF

DOCUMENTATION

LA NATURE A BOULOGNE. — Un centre de documentation vient d'ouvrir à la Maison de la nature de Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine (9, quai du 4-Septembre), où le public aura notamment à sa disposition ouvrages, périodiques, cartes et documents photographiques ayant trait à l'environnement, annonce la préfecture des Hauts-de-Seine. Une section « enfants » est ouverte aux six ans - quinze ans.

MAISON

MOQUETTE SOLAIRE. — Une nouvelle génération de capteur solaire nous arrive des Etats-Unis. A la fois capteur et échangeur de chaleur, la moquette Solaroll est en élastomère synthétique, souple et robuste. Imprégnée dans sa masse de noir de carbone, elle se présente en bande de 11,5 centimètres de large, incluant des cavités tubulaires pour la circulation de l'eau.

Déroulée sur le pourtour d'une piscine, la moquette solaire peut en réchauffer l'eau en été ; on l'enroulera, l'hiver venu, pour la ranger. Cette moquette, sans collecteurs tubulaires de raccordement, revient à 247 F le mètre carré.

★ Solaroll, société Solena, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris.

DOMICILE PROTÉGÉ. — Abandonner son logement pour partir en vacances ne se fait jamais sans quelque appréhension d'être cambriolé. Electrolux, fabricant d'appareils ménagers, vient de créer un département « protection » et propose un système d'alarme du type « bivolumétrique ». C'est la combinaison, dans un appareil compact, de deux types de détection : par ultra-sons et par hyperfréquence.

Ce système élimine tout déclenchement intempestif de l'alarme et s'installe facilement. A l'appareil de base, monté sur batterie, peut s'adjoindre une pré-alarme parlée, qui est une mini-cassette enregistrée pour créer une forte dissuasion de pénétrer dans l'enceinte protégée.

★ Electrolux, département « protection », 38, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. 265-63-16.

P.T.T.

DEMAIN L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a annoncé que l'expérience de récupération des annuaires téléphoniques, déjà tentée l'an dernier dans une dizaine de départements, serait « étendue dans deux à trois ans à l'ensemble de la France ».

M. Ségard a aussi indiqué que, « dans les cinq à huit ans qui viennent », « l'annuaire électronique » qui, à la fin de 1980, sera proposé à 200.000 abonnés du département d'Ille-et-Vilaine sera disponible dans l'ensemble de la France.

PRESSE

Et voici « le Figaurore »

Dans *le Quotidien de Paris* du 18 juillet 1980, page 5, sous le titre « *Et voici « le Figaurore* », M. Dominique Jamet, ancien éditorialiste à *l'Aurore*, constate que depuis le 17 juillet, « *les lecteurs de ce journal qui croient acheter leur quotidien habituel, se retrouvent en fait avec un numéro du* Figaro, *à quelques minuscules nuances près* », sans que le fait ait été annoncé. Ainsi M. Jamet écrit-il : « *Chaque fois qu'un lecteur de* l'Aurore *achète son cher journal, il en a pour 2,47 francs de* Figaro *et pour 3 centimes* d'Aurore. *En page 2 du* Figaro *figure le nom du directeur de la publication. C'est aussi le cas, en page 2 de* l'Aurore, *et ce nom figurez-vous, n'est pas le même.*

D'autre part, l'observateur attentif notera, outre trois titres modifiés en première page de l'Aurore, *la présence d'une petite chose encadrée, qui représente la contribution originale de ce qui fut un journal à la presse quotidienne française. Ce n'est plus la jaquette du* Figaro, *ce n'est plus que le rase-pet cette fois, c'est la feuille de vigne, pour ne pas dire la feuille de chou qui prétend voiler aux lecteurs de* l'Aurore *la vérité du n'est pas le même.*

Depuis le 17 juillet, figurent à la « une » de *l'Aurore* le dessin de M. Jacques Faizant et la chronique « Cavalier seul » de M. André Frossard, repris de la « une » du *Figaro* du même jour.

Pour M. Jamet, le contenu des deux quotidiens de M. Robert Hersant sont désormais identiques. Enfin, presque... « *Car dans cette agonie qui s'éternise insupportablement, nous ne sommes pas encore à la dernière étape, mais à l'avant-dernière. Encore une virgule, monsieur le bourreau.* »

● *Un jeune photographe pigiste représentant l'A.F.P. a été pris à partie lors d'une manifestation* des ouvriers de la *Société franco-belge de matériel de chemins de fer*, le 16 juillet, à Valenciennes (Nord). Des « *manifestants* » ont exigé qu'il leur remette le film que contenait son appareil photo. graphiés lors des incidents survecar ils croyaient avoir été photonus au moment du passage du cortège devant la sous-préfecture (*le Monde* du 17 juillet 1980).

GRÈVE AU QUOTIDIEN « NICE - MATIN »

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Le quotidien *Nice-Matin* n'a pas paru le vendredi 18 juillet à la suite d'un arrêt de travail observé par le personnel technique de l'entreprise, pour protester, selon le syndicat C.G.T. du Livre, « *contre la décision de la direction de procéder unilatéralement à des modifications dans la confection du journal, en faisant réaliser une partie de la composition par un autre personnel que les clavistes* ». D'après ce même syndicat, la direction de *Nice-Matin* a confié, le dimanche 13 juillet, à un employé administratif la saisie des résultats d'une épreuve sportive sans en avoir informé préalablement les représentants syndicaux.

G. P.

LES QUOTIDIENS RÉGIONAUX A L'ÉLYSÉE

A l'issue d'une entrevue avec le président de la République, le 17 juillet, *MM. Maurice Bujon*, président de la Fédération nationale de la presse française, et *Claude Puhl*, président de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale, ont jugé « *très positif* » l'entretien qu'ils ont eu avec M. Giscard d'Estaing sur l'avenir de la presse face à l'apparition des nouvelles techniques. Le chef de l'Etat a renouvelé sa volonté de préserver, dans le cadre de l'évolution technologique, l'avenir et la pérennité de l'écrit, et son attachement au maintien du monopole de radiodiffusion.

Le Monde
LOISIRS ET TOURISME



Un bouquet de symphonies pour déchiffrer l'Autriche

VU DE CHEZ EUX

Neutre, mais chatoyante

par FÉLIX KREISSLER *

C'EST entendu : l'Autriche est un beau pays, tous les Autrichiens sont de merveilleux mélomanes et le Danube est bleu. Mais encore ! Ah ! oui, j'oubliais : l'Autriche étant la patrie du baroque, tout y est toujours un peu singulier, pour ne pas dire bizarre, les gens se conduisent de la même manière — c'est-à-dire de façon bizarre — et leur plus grand plaisir c'est de faire de l'esprit ; un esprit qu'un cerveau cartésien, donc méthodiquement organisé, aura souvent du mal à saisir ; c'est pourquoi l'hilarité autrichienne, produit de cet esprit particulier, lui semblera parfois baroque — sinon imperceptible, voire sournoise. « Sans blague », comme disait Grock qui était suisse, donc neutre par définition. A propos de « neutre » : alors que la neutralité suisse est parfaitement reconnue, acceptée et approuvée par tout le monde, celle de l'Autriche est encore souvent considérée comme saugrenue, sinon mal venue. Et ce n'est pas le seul malentendu qui a la vie dure quand il s'agit de l'Autriche !

Tout d'abord, il y a celui qui concerne l'essence même de ce pays situé au carrefour de l'Europe, entre le Nord et le Sud, entre l'Ouest et l'Est, dont il assure les liaisons, faisant fonction de pont.

Bien sûr, toute le monde sait, en France comme ailleurs, que cette Autriche est non seulement un beau pays, mais aussi un pays de vieille culture, qui bénéficie d'un préjugé favorable à plusieurs titres : paradis des skieurs, patrie d'un folklore attachant, musée du passé, que sais-je encore ?

Vieille culture, avons-nous dit entre autres, c'est vrai. Mais de quelle culture s'agit-il ? D'un simple prolongement de ce qu'il est convenu d'appeler la « civilisation germanique » ? Variante alpine de ce culte de vieux Germains cher à Richard Wagner et à Adolf Hitler ? Culture universaliste, cosmopolite, puisant dans le passé de l'empire de Charles Quint sur lequel le soleil ne se couchait jamais ? Culture héritée du mélange bigarré des peuples réunis sous la houlette des Habsbourg jusqu'en 1918 ? Ou création originale, permanente et moderne d'une nation spécifique qui s'affirme de plus en plus comme étant elle-même ?

A vrai dire, il y a un peu de tout cela ; mais ce qui fait le charme de l'Autriche moderne, c'est qu'elle en a fait un amalgame tout à fait original qui, trop souvent, n'est pas perçu comme tel, et c'est pourquoi elle est victime de clichés bien enracinés.

La littérature, par exemple, cette expression la plus articulée de l'âme d'un pays, se voit souvent contesté son caractère autrichien. Qu'on se rassure : nous ne voulons pas régler, dans ces quelques remarques, l'existence encore controversée, et cependant de moins en moins contestable, d'une authentique littérature nationale (de langue allemande, certes, mais d'essence autrichienne), mais qu'un journal du soir très sérieux parle parfois de Schnitzler, de Werfel, de Handke, de Bernhard ou même de Canetti comme d'écrivains allemands, suscite chez le lecteur averti, surtout quand il est d'origine autrichienne, des froncements de sourcils justifiés. Mais combien y a-t-il de lecteurs avertis dans ce domaine ?

La « qualité viennoise »

Cliché enraciné également, mais dans un autre sens, pour ce qui concerne la musique, cette fameuse musique autrichienne à l'évocation de laquelle tout un chacun s'exclamera : Ah oui, Mozart, Schubert, Strauss (Johann bien entendu, père et fils), peut-être encore Lehar et Stolz ! Ceux-là, tout le monde les connaît, ne serait-ce que grâce à telle ou telle émission radiophonique en provenance de Vienne et reprise par Radio-France. Mais les « grands » de l'école de Vienne : Hauer, Schönberg, Berg, Webern, Krenek, sans parler de Mahler (qu'on s'obstine trop souvent à écrire Malher) ou de Marx (Joseph, pour éviter tout malentendu), qui se souvient à l'occasion qu'ils sont autrichiens, non pas seulement de par leur origine, mais aussi et surtout par leur originalité ?

Que cherchent-ils donc dans ce pays, ces Français relativement nombreux qui viennent et reviennent chaque année ? Que trouvent-ils une fois passée la machinerie de l'industrie touristique qui leur transmet l'image, toujours la même, d'un pays-musée, nostalgique de son passé et prisonnier du mythe fabriqué d'un peuple de bons vivants, coulant des jours heureux, apparemment sans souci du lendemain, passant leurs soirées et leurs nuits dans les nombreuses guinguettes du *Heurigen* qui prolifèrent autour de Vienne, alors que dans les provinces les festivals, à commencer par celui de Salzbourg, font florès !

Certes, les Français, comme les autres touristes, trouvent en Autriche de quoi régaler les yeux, l'esprit et le cœur. Ses magnifiques routes des Alpes, ses villages pittoresques, la neige en hiver, les villégiatures fleuries en été, etc. Le Tyrol, Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, tous les Länder autrichiens abondent en abbayes, églises, châteaux et musées, le visiteur n'aura que l'embarras du choix. Les nombreux festivals (Salzbourg, Bregenz, Graz, Villach, Vienne, etc.) offrent à chaque fois des raccourcis saisissants des activités créatrices des compositeurs, écrivains, artistes et autres exécutants, la fameuse Albertina de Vienne, le musée d'Histoire de l'art et tant d'autres font l'admiration des visiteurs, les concerts sont toujours de « qualité viennoise ».

Beaucoup d'Autrichiens vivent (heureusement) du tourisme. Il en est d'autres — ils sont même la grande majorité — qui aspirent à montrer une autre Autriche qui ne se contente pas d'être la gardienne d'un passé révolu, même s'il fut parfois glorieux.

Ils veulent qu'on comprenne enfin que l'Autriche est aussi autre chose qu'un paradis touristique ou un musée de splendeurs d'antan. Et tout d'abord que dans le passé soit aussi compris ce vingtième siècle que la littérature de circonstance passe souvent et allégrement sous silence. Car si l'ancienne Hongrie-Autriche, celle des Habsbourg, tant chantée dans opérettes et romans-feuilletons, est morte au soir d'un 11 novembre 1918, la nouvelle Autriche, celle de la République, est née le lendemain, 12 novembre 1918.

Certes, l'histoire de la première République n'est pas un conte de fées. La jeune nation mena une existence mouvementée. Les vingt années de 1918 à 1938 furent ponctuées de violents affrontements politiques, de classe, dus à la situation économique et politique du jeune Etat.

(Lire la suite page 11.)

(*) Maître-assistant à l'université de Rouen, directeur du Centre d'études et de recherches autrichiennes, et directeur de la revue *Austriaca*.

VISITER Vienne, ce n'est pas seulement aller à la rencontre d'une ville et de ses monuments, c'est aussi s'attacher à les découvrir à travers la musique. Vienne, capitale de la musique : tout a été dit à ce propos, mais l'on ne saurait, pour s'en convaincre, choisir la période du Festival, de la pleine saison musicale, lorsque les vedettes internationales se succèdent à l'Opéra et les solistes dans les salles de concert.

Il faut choisir l'été, quand l'Opéra est en vacances, quand l'Orchestre philharmonique constitue l'un des fleurons du Festival de Salzbourg et lorsque les Petits Chanteurs de Vienne prennent des vacances scolaires bien méritées.

Quoi de plus délicieux, à l'écart de toutes les mondanités, que ces joyaux d'un été musical qui change la ville entière en scène ? Y a-t-il une manière plus agréable de faire connaissance avec les innombrables palais baroques, les églises somptueuses, les parcs et les cours secrètes de Vienne que de les visiter lorsqu'ils servent de décors ?

Tout cela à des prix très raisonnables et avec la certitude de trouver des billets d'entrée aux guichets sans les avoir fait réserver des semaines, voire des mois à l'avance. Sans être obligé de passer par l'entremise onéreuse des portiers d'hôtel.

Quel plaisir de découvrir les charmes architecturaux de la chapelle baroque du château de Schœnbrunn grâce à un récital de violoncelle consacré à Jean-Sébastien Bach ou à Georg Friedrich Haendel ! Il n'est pas besoin de beaucoup d'imagination pour voir s'agenouiller la belle et légendaire impératrice Elisabeth d'Autriche, à côté de son mari, François-Joseph Ier, pour y entendre la messe.

La famille Kinsky, les Lobkowitz ou les Pallavicini, qui ont enrichi la cité de leurs superbes résidences baroques, ne rougiraient pas des soirées aux chandelles avec concerts de musique de chambre auxquelles participent leurs palais. Certains de ces palais ont une longue tradition musicale, comme le Lobkowitz, où, dit-on, la *Troisième Symphonie* de Beethoven *(l'Héroïque)*, a été jouée, pour la première fois, en 1805. La grande salle du Musikverein étant fermée en juillet et en août, les orchestres se produisent dans la cour bordée d'arcades de l'hôtel de ville qui, pour le pittoresque et l'atmosphère, n'a rien à envier au Musikverein. Sauf un toit quand survient l'averse.

Ceux qui préfèrent l'intimité d'une simple maison bourgeoise se rendront dans la maison natale de Franz Schubert. Entendre *la Truite* dans ce cadre simple et rustique vaut bien une soirée de gala au Festival de Salzbourg ou de Bayreuth. Même enchantement avec la demeure de Joseph Haydn, dans laquelle le grand compositeur a écrit deux de ses plus grandes œuvres : *la Création* et *les Saisons*.

Il se peut, par un beau jour d'été, qu'on ait tout simplement envie de flâner hors programme. La musique est partout. Dans les parcs et sur les places publiques. Vienne étant une ville verte qui compte d'innombrables jardins, il n'existe pas moins de soixante-dix occasions de rendez-vous avec de petits orchestres — souvent des orchestres amateurs — mettant à l'honneur la musique populaire, et notamment la valse. Les Viennois s'y précipitent. En les voyant écouter, siffler, fredonner les valses, leurs valses, les polkas et les marches, on comprend le cliché qui fait des Viennois un *« peuple de musiciens »*.

WALTRAUD BARYLL.

A TRAVERS UN TYROL BIEN « LÉCHÉ »

IL y a huit cents ans naissait un bourg tyrolien autour d'un pont (Brück) sur l'Inn : Innsbruck. Depuis, l'agglomération n'a cessé de compter ses atouts et d'en tirer parti : située à proximité de la France, de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne fédérale, elle est un point de passage pour les voyageurs européens. Entourée de montagnes de 2 000 à 2 600 mètres, connu par leur beauté, elle est devenue ville olympique. Elle fait ainsi partie de l'itinéraire obligé des habitants, jeunes ou vieux qui parcourent le Vieux Continent. Enfin elle ne subit pas les catastrophiques conséquences d'un tourisme saisonnier : il y a autant de visiteurs ici en été qu'en hiver.

Enfant chérie des adeptes de la montagne (33 % des voyageurs qui passent en Autriche se dirigent vers le Tyrol) ; ville touristique par excellence, pour le pire et le meilleur, elle a également constaté que ses visiteurs ne s'arrêtaient pas longtemps au milieu des montagnes. Aussi la ville a-t-elle décidé de tout miser sur cette industrie touristique, et, afin de persuader les voyageurs d'y séjourner plus longtemps, de mettre en valeur son patrimoine architectural et culturel, de fixer des programmes de réjouissance pour les sportifs.

Le centre de la ville est devenu piétonnier. On y flâne sous les arcades où se succèdent des chocolatiers affichant le portrait de Sissi et les boutiques de mode tyrolienne : loden, vestes de laine et chapeaux à blaireau. Il y a des rues étroites, des maisons aux cours Renaissance où la moindre serrure a été conservée, des immeubles rococo du plus pur style. Dans les monastères et les églises qui jalonnent les rues dans cette région très catholique, les dorures, les stucs disputent la place aux colonnes de marbre rose. Innsbruck, c'est aussi la cité qui raconte l'histoire. Celle des princes autrichiens, de leurs tombeaux, de leurs palais. Celle de la montagne : l'immense musée de l'artisanat offre des intérieurs de demeures anciennes reconstitués. On y voit des traîneaux, des instruments aratoires, des moules à beurre, des machines les plus étranges, des costumes.

L'agglomération est entourée de multiples bourgs dont le passé fut également prestigieux. A Hall, où on frappait monnaie, les numismates se réunissent, et on repeint les maisons d'après des gravures d'origine. On peut aussi aller faire un tour dans le couvent où les sœurs cloîtrées se recueillent, silhouettes blanches immobiles derrière des grilles. Enfin, partout dans la montagne, des fermes, des maisons ont été aménagées pour accueillir les visiteurs dans un cadre moins guindé que celui des hôtels. La salle des fêtes de chaque village est le cadre de concerts réguliers.

Mais un environnement, si agréable soit-il, un accueil varié ne suffisent pas à « fixer » des touristes de plus en plus sportifs. Aussi Innsbruck a-t-elle inventé une nouvelle devise : « *Venez au Tyrol faire de la marche dans les montagnes.* » Chaque matin, devant le Palais des congrès, c'est-à-dire en centre-ville, un car et un guide « chevronné » attendent les marcheurs. Américains, Français, Allemands partent pour une randonnée internationale de cinq ou six heures. Montagnards chevronnés ou débutants, arrivés au sommet des monts en téléphérique, ils partiront en file indienne sur les sentiers, enjambant les rochers, s'enfonçant dans les plaques de neige, dérapant dans les zones boueuses.

Le Club Innsbruck permet aux sportifs de participer ainsi à une douzaine de marches en montagne, leurs exploits sont consignés dans un carnet personnel et récompensés par une médaille de bronze, d'argent ou d'or. Grâce à une carte de membre, des réductions leur sont consenties dans les trains de montagne ou les autobus, et des réunions sont organisées entre les « anciens combattants » de la montagne.

Le Tyrol est une carte postale : une montagne aux lignes parfaites (et qu'elle surveille de près), un paysage « léché », des villages impeccables aux maisons peintes et aux géraniums flamboyants, une ville qui a été refaite pour un tourisme dont elle vit. On était venu entendre les chants des « yodlers », on rencontre un club du troisième âge français, qui danse le tango au Golden Adler entre deux airs d'opérette. A Innsbruck, comme dans tous les hauts lieux du tourisme, il est deux passionnants sujets de méditation : l'image que les touristes se font d'un pays et l'image que les Tyroliens se font de leurs visiteurs.

Il reste les petits villages qui vivent encore loin, très loin dans la montagne, de leur activité propre plus que des voyageurs. Il reste les vallées plantureuses et les prairies soyeuses qu'on déboule, il reste les nuages légers qui traînent au flanc des monts, ou lourds qui en cachent les sommets. Il reste le Tyrol, le vrai, et les Tyroliens.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AVANT LE DÉPART

TRANSPORTS

● *Avion :* Le vol Paris-Vienne aller-retour coûte 1 390 F (tarif visite) ou 1 755 F (tarif excursion : plus de six jours, moins d'un mois). Une réduction de 25 % sur certains tarifs est consentie aux jeunes de moins de 22 ans et aux étudiants de moins de 26 ans.

★ Austrian Airlines (266-34-66). Air France (720-70-50).

● *Train :* Le billet de deuxième classe de Paris à Salzbourg coûte 325 F ; de Paris à Innsbruck, 264 F ; de Paris à Vienne, 409 F. Les enfants de moins de quinze ans bénéficient en Autriche d'une réduction de 50 %. L'Austria Ticket permet de voyager sur l'ensemble du réseau ferré et de bénéficier de réduction dans les autobus et certains téléphériques. 9 jours : 417 F ; 16 jours : 573 F.

★ Wagons-Lits (266-93-21).

● *Auto :* Prix du litre de super : 3,10 F ; prix du litre d'essence ordinaire : 2,85 F ; prix du gazole : à partir de 2,85 F. A l'exception de certaines routes de montagne, le réseau routier est libre de péage.

LOGEMENT

— Auberges de jeunesse : de 15 à 27 F par personne.

— Chez l'habitant : de 25 à 40 F en chambre double par personne.

— Auberges : de 35 à 65 F par personne et par nuit.

— Hôtels : de 55 à 200 F par personne et par nuit.

Un exemple de forfait à Lech : une semaine en chambre double et en demi-pension. A partir de 510 F par personne.

★ Havas (toutes agences de voyages).

A LIRE

— Guide vert Michelin (24 F environ).

— Guide bleu Hachette (69 F environ).

— Guide duroutard - Europe du Sud (20 F environ).

— Guide poche voyages Marcus (20 F environ).

— « Nous partons pour l'Autriche » (PUF) (55 F environ).

— Nouveau guide Gault et Millau, Autriche (72 F environ).

A FAIRE

● *Du sport :* A Schladming, en Styrie, il est possible de pratiquer le ski, le tennis et la natation pour 170 F par personne et par jour (demi-pension et sports compris).

★ Sporthotel Royer, Postfach 98, A-8970/Schladmine.

● *De la randonnée :* Dans la région du Mühlviertel, en Haute-Autriche, un forfait de randonnée sans bagages du 13 août au 1er novembre coûte 520 F par personne (7 jours, demi-pension, transfert des bagages, 115 kilomètres de marche).

★ Verkehrsverein Mühlviertel, Dinghoferstrasse 4, A-4020 Linz.

● *Des concerts :* Festivals de Salzbourg (du 26 juillet au 31 août), de Bregenz (17 juillet au 21 août).

● *Des expositions :* Les Celtes en *Europe centrale*, à Hallein, jusqu'au 30 septembre. *La culture de Hallstatt*, à Steyr, dans le château de Lamberg, jusqu'au 20 octobre. *Marie-Thérèse et son temps*, à Vienne, jusqu'au 20 octobre.

★ Pour tous renseignements : Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 742-78-57. Du lundi au vendredi, de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

Vacances européennes : nous avons poursuivi dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 12 juillet avec la Grèce un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposerons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine, l'Espagne.

Neutre, mais...

(Suite de la page ??.)

Affrontements qui débouchèrent le 12 février 1934 sur une véritable guerre civile, faisant des milliers de victimes, à l'issue de laquelle la démocratie fut enterrée et un régime austro-fasciste instauré. Du moins, les démocrates de l'Autriche, sa classe travailleuse, avaient été seuls, en Europe, à s'opposer les armes à la main à la montée du fascisme, page historique dont les Autrichiens d'aujourd'hui sont fiers et dont ils voudraient que l'opinion internationale se souvienne.

De 1934 à 1938 et de 1938 à 1945 il y a eu une Résistance autrichienne, avec ses martyrs et ses victimes, qui contribua avec les nombreux exilés qui ont participé à la Résistance européenne — en France notamment — à façonner la nouvelle Autriche, celle de la II[e] République qui, avec ses trente-cinq ans, a déjà presque le double de la durée de la première.

Le vrai malentendu est là : l'Autriche veut bien offrir aux visiteurs son affabilité, ses montagnes, ses festivals et ses musées, sans parler des guinguettes et autres réjouissances, mais elle veut également être — enfin — prise au sérieux, car, outre ce pays de tourisme par excellence qu'on veut bien voir en elle, elle est aussi un pays hautement industrialisé, avec une industrie nationale réputée (produits de haute technicité, acier, mécanique de précision, etc.), un pays de haut niveau scientifique et éducatif qui considère sa « neutralité permanente » comme une vocation de servir d'intermédiaire au sein de la communauté internationale : Vienne, troisième ville de l'ONU, est désormais une réalité.

Quant aux résultats de ce travail, contentons-nous d'indiquer trois paramètres qui, à notre époque, sont d'importance : taux de chômage de 1,5 à 2 % (parmi les plus bas d'Europe), taux d'inflation entre 4,5 et 5,5 %, taux de croissance également de 4,5 à 5,5 %. Rares sont les pays qui font mieux en Europe. Gouverné depuis plus de dix ans par un gouvernement socialiste sous la direction du chancelier Kreisky, le pays n'a pas connu de graves secousses sociales ou politiques.

L'Autriche actuelle serait-elle vraiment cette *« île des Bienheureux »* que vantent les prospectus ? Non pas. C'est plus simplement un pays moyen avec ses problèmes, ses conflits d'intérêts, sociaux ou politiques, amortis par un équilibre des forces sociales en présence et par un système où fonctionnent assez convenablement les institutions démocratiques, un pays qui affirme de plus en plus sa personnalité et qui ne demande qu'à jouer pleinement son rôle — modeste mais bénéfique — dans les échanges économiques, scientifiques, culturels et humains du monde entier. ...

FÉLIX KREISSLER.

VACANCES CHEZ SOI

Escalade-escapade à Fontainebleau

« ATTENTION, Sophie, tu attaques du « gratton », alors, essaie d'assurer ta prise avant de prendre complètement appui ! » Avec ses fines lunettes à monture métallique, et ses cheveux tirés en queue de cheval, Christine a tout à fait l'air de l'étudiante qu'elle est pendant l'année scolaire. En été, elle donne des cours d'escalade à la base de loisirs de Buthiers. Une façon agréable de concilier le plaisir du sport et la nécessité de gagner un peu d'argent.

Aujourd'hui, ses douze élèves sont tous débutants, comme la plupart de ceux qui viennent ici dans le cadre des sorties « Escapades » organisées par la chambre de commerce et d'industrie de Melun. Pour la troisième année consécutive, les responsables de l'établissement consulaire offrent aux touristes désireux de découvrir les paysages pittoresques et les richesses architecturales de la Seine-et-Marne, un programme de visites très complet : excursions en autocar vers Provins et Château-Landon, croisières sur la Seine, de Melun à Veneux-lès-Sablons à bord d'une vedette fluviale, randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau, sorties-varappe sur les rochers de Buthiers, et survol de la région en avion de tourisme. A part les circuits aériens, pour lesquels une petite participation financière est requise, ces *« escapades seine-et-marnaises »* sont gratuites. Elles constituent, pour la C.C.I. de Melun, une initiative en faveur de la promotion du tourisme (et peut-être du commerce) dans le sud du département.

Sports et charmes de la nature

Les séances d'initiation à la varappe ne contribueront certainement pas à assurer la fortune des commerçants locaux, car, si l'on excepte l'auberge Canard, où Mme Chanclud accueille les assoiffés avec sa gentillesse coutumière, les apprentis varappeurs n'ont pas l'occasion de faire beaucoup d'emplettes. Ils ne sont pas là pour cela, d'ailleurs, mais pour apprécier les charmes de la nature, tout en s'initiant à un sport qui attire de plus en plus d'adeptes.

En une heure et demie les douze novices de Christine vont passer progressivement de la simple recherche d'adhérence sur de petites dalles peu inclinées de la piste orange (la moins sévère) jusqu'à une descente en rappel.

L'évolution est très sensible, et les « élèves », qui au début hésitaient à s'aventurer sur un rocher en pente sans l'aide des mains pour *« sentir le contact du pied avec la pierre et rechercher l'équilibre du corps »*, comme le leur conseillait la monitrice, se surprennent à passer un obstacle en « opposition ». *« Une « oppo »*, explique Jean-Pierre Demaison, le directeur de la base, *est un mouvement qui consiste à pousser les pieds sur le rocher tout en tirant sur les bras. Ces deux forces doivent entraîner le corps vers le haut et permettre au varappeur de se hisser facilement au sommet. »*

A l'usage, on s'aperçoit que cette gymnastique n'est pas aussi facile qu'il y paraît, et les efforts infructueux, généralement suivis d'une glissade inoffensive le long de la paroi, sont accueillis par de grands éclats de rire.

« Nous appliquons un principe pédagogique qui prévaut actuellement dans tous les sports : nous laissons les gens tenter de découvrir par eux-mêmes le meilleur moyen de grimper. Puis, nous leur donnons les explications théoriques. C'est ce qu'on appelle la pédagogie par l'échec, car on apprend plus dans l'échec que dans la réussite », remarque Jean-Pierre Demaison. *« A la fin du cours, les élèves auront au moins acquis les données de base de l'escalade. Ils sauront qu'il faut toujours trouver son équilibre et conserver trois points d'appui solides tandis que le quatrième se déplace. »*

Le « Bulldog » en rappel

Après un ou deux rochers de la piste bleue, réservée habituellement aux grimpeurs de bon niveau, l'équipe de la chambre de commerce se voit offrir la récompense suprême : une descente en rappel, à la verticale, le long du « Bulldog », le plus haut rocher du massif. En suivant les conseils de Jean-Pierre Bouvier, l'autre moniteur, il faut alors vaincre son angoisse et descendre le long de ce mur lisse, dos au vide... Quelques instants qui sont vite oubliés et remplacés par une joie teintée de fierté, une fois atteint ce sol qui semblait si éloigné...

Et après les remarques du genre : *« Ce n'était pas si difficile, après tout ! »*, le même désir s'impose à chacun : recommencer.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

★ Chaque week-end, jusqu'au 14 septembre. Renseignements et réservations : Chambre de commerce et d'industrie de Melun, 77007 Melun. Tél. : 452-45-01.

Les Yvelines en cinq balades

LE département des Yvelines, qui est sans doute resté le plus vert de la région parisienne, a entrepris de mieux faire connaître quelques-uns de ses sites. Il vient de s'adresser aux marcheurs auxquels il propose cinq très beaux circuits pédestres qui allient au plaisir de la détente la possibilité de découvrir certains monuments peu ou mal connus. C'est une bonne façon d'approcher les aspects insolites et le charme discret d'un département auquel Versailles et son château font un peu trop d'ombre.

Les cinq cartes des circuits (disponibles gratuitement au comité du tourisme à la préfecture de Versailles) répondent au goût et aux capacités du plus grand nombre.

Le plus court fait 7 kilomètres et propose la découverte des étangs situés aux abords de Rambouillet, le plus long sillonne sur 32 kilomètres la vallée de la Vaucouleurs, à l'ouest du département. On peut également se rendre par le train pour effectuer les 14 kilomètres qui séparent Triel-sur-Seine de Meulan. Les deux plus beaux circuits sont peut-être, d'une part, celui qui, de Chevreuse à Port-Royal-des-Champs, offre 20 kilomètres en pleine nature et, d'autre part, celui qui, de Marly-le-Roi à Maisons-Laffitte, traverse sur 21 kilomètres les forêts de Marly et de Saint-Germain-en-Laye.

DAMIEN RÉGIS.

La luge en toute saison

L'INSTALLATION de deux pistes de luge d'été dans la vallée de Chamonix parachève l'équipement de cette vallée qui se transforme chaque année davantage en un « luna-park ». Par chance les promoteurs de l'opération — trois Chamoniards — ont réussi à bien intégrer leurs nouveaux jeux. Il s'agit de deux bandes blanches de 9 cm chacune formées d'éléments en fibro-ciment sur lesquelles « courent » de petites luges. Elles se laissent conduire par la piste ; leurs passagers se contentent de modifier la vitesse de l'appareil au moyen d'un levier de freinage-accélération, similaire à un manche à balai d'avion. L'engin, correctement piloté, peut atteindre 35 kilomètres à l'heure. La traversée de la forêt des Planard, qui longe la piste de redescente de l'itinéraire de la Vallée blanche, provoque alors une forte émotion et même quelques angoisses.

Trois autres stations d'altitude, Villars-de-Lans, le col de la Faucille et La Bresse, se sont équipées récemment de pistes artificielles de luge desservies par un télésiège. Chamonix n'a pas failli à la règle. La station savoyarde s'est offerte, elle aussi, une nouvelle remontée mécanique lourde pour monter l'hiver des skieurs au départ du stade de slalom du Kandahar, mais surtout pour hisser l'été deux cent mille ou peut-être trois cent mille enfants et adultes au départ de la piste artificielle des lugeurs. *« Chamonix, site classé, avait bien le droit de se créer un petit divertissement »*, disent les habitants de la vallée.

Comme si on leur reprochait de vouloir faire de l'argent sur chacun des flancs de leur massif !

CLAUDE FRANCILLON.

Apprentis gâte-sauce en Périgord

LE 1er juillet s'est ouvert dans le décor XVII[e] du château de La Poujade (Dordogne) une « école d'art et de tradition culinaires du Périgord ». Aux fourneaux Danielle Mazet-Delpech, qui, il y a cinq ans, fut la pionnière dans le même département des week-ends « foie gras ». A la réception, Hubert de Commarque, propriétaire du château et Périgourdin depuis dix siècles. Les quinze élèves (pensionnaires bien entendu) pourront en cinq jours (du mercredi au dimanche inclus) apprendre à mitonner les plats locaux, accommoder pâtes, sauces et ragoûts, confectionner les potages, faire cuire le pain et les pâtisseries et surtout préparer le foie gras truffé. Les apprentis gâte-sauce travailleront quatre heures par jour. S'ils ne sont pas trop maladroits, ils seront en fin de séjour diplômés « ès cuisine périgourdine ». Tarif pension complète : 1 800 francs.

★ Renseignements : Château de La Poujade, Urval, 24480 Le Buisson. Tél. : (53) 61-46-66.

SOLDES — Voyages dégriffés

UNE semaine au Sénégal tout compris pour 2 400 F au lieu de 3 400 F ; départ le 11 juillet. 4 980 F pour une croisière de quatorze jours sur le Nil, soit 20 % de réduction : trop tard, elle vient de se terminer. Et cet hiver, en février, on proposait encore mieux : une semaine au Maroc dans un hôtel quatre étoiles en demi-pension pour 1 370 F, soit à peine le prix du voyage.

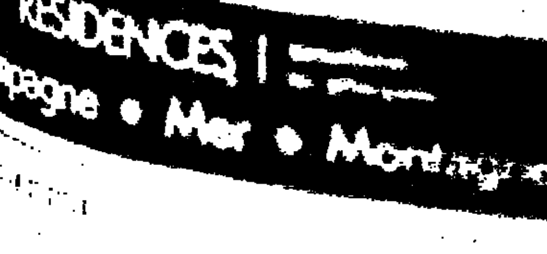
Depuis six mois, des dizaines de « promotions exceptionnelles » ont ainsi été « saisies » par près de cinq cents personnes et proposées par le Supermarché Vacances, 52, rue de Bassano, près des Champs-Elysées. Ici, sur près de 100 mètres carrés, sont rassemblées les informations sur presque tous les voyages disponibles en France. Cinq conseillères orientent les clients selon leurs goûts et leurs moyens. Comme ce « supermarché », les promotions sont une idée de M. Sahaghian, le directeur de Mondial Tours : *« Cette idée n'est pas vraiment liée à la crise. Notre première promotion date du début de l'année. Rêv' Vacances, notre propre société organisatrice de voyages, mettait en service sur le Nil un bateau de croisière tout neuf. Au lieu de faire un voyage-test à vide, nous avons pensé inviter quelques-uns de nos clients à faire eux-mêmes l'expérience. Tous les frais de croisière étaient à notre charge. Ils n'avaient à payer que le prix de l'avion et de l'hôtel au Caire. En échange, ils devaient formuler leurs impressions et pardonner d'inévitables imperfections. En deux jours à peine, quarante personnes étaient prêtes à partir. Nous avons alors compris qu'il existait une clientèle disponible, prête à profiter d'occasions intéressantes. C'est alors que j'ai songé à toutes les places inoccupées dans les voyages organisés. »*

La formule du supermarché était née. Elle est d'une simplicité presque enfantine. M. Sahaghian explique encore : *« Nous disons tout simplement aux tours-opérateurs : « S'il vous reste » des places libres, cela vous » coûtera cher ; mais si nous » trouvons des clients de dernière minute, même à un tarif » inférieur, vos pertes seront » réduites d'autant. »*

Le client qui paie moins cher est-il moins bien servi ? Non, répond M. Sahaghian, car le prestataire de services, transporteur ou hôtelier, est toujours payé au même tarif.

Cela dit, ceux qui profitent de ces soldes ne sont pas tout à fait des clients comme les autres : *« Ils n'ont pas d'idée arrêtée ; ni sur leur lieu de destination, ni sur leur mode de séjour ; ils sont disponibles. »* Les conseillères précisent que la plupart du temps il s'agit de clients des vols moyen-courriers, les plus touchés par les récentes augmentations de tarifs et qui ont pu, grâce à ces formules de promotion, s'offrir des voyages plus lointains ou plus longs. Crise ou pas — et pour l'instant, c'est vrai, — les candidats au départ ont moins d'argent et hésitent davantage. M. Sahaghian estime que l'attrait du voyage reste le même, surtout si l'on propose des formules économiques. Et, n'est-ce pas, c'est bien là qu'est la clef de la question ?

CHRISTOPHE LE CHESNAY.



هكذا من الأصل

Le rapport du VIIIe Plan

POUR UN MINISTÈRE A PART ENTIÈRE

CE n'est pas moins de huit propositions que le groupe chargé d'étudier les problèmes du tourisme dans le cadre de la préparation du VIIIe Plan vient de formuler. Huit propositions qui trouvent leur justification dans cette phrase de M. Paul Malassagne, sénateur (apparenté R.P.R.) du Cantal et président du groupe de travail : « *Si l'agriculture est le pétrole de la France, le tourisme est sans doute l'oxygène dont elle a besoin, tant pour aider à l'équilibre de ses échanges extérieurs que pour répondre aux aspirations des Français eux-mêmes* ».

Le rapport de synthèse s'ouvre sur les grands chiffres qui démontrent, une fois de plus, le « *fait majeur* » qu'est devenu le tourisme. On dénombrait 21,5 millions de vacanciers effectuant 32,5 millions de séjours en 1969 ; ils étaient 29,5 millions effectuant 51,5 millions de séjours en 1979. Malgré cette progression, on évalue à 9 millions le nombre des Français désireux de prendre des vacances et empêchés de le faire pour des raisons essentiellement financières.

La première estimation du Compte national du tourisme a fait apparaître un solde positif de 3 milliards de francs de la balance touristique internationale de la France, une dépense touristique intérieure de 180 milliards de francs (8 % du produit intérieur brut), une population salariée à temps plein et à temps partiel de 1,4 million de personnes.

Le groupe exclut d'emblée le scénario du « laisser aller » se caractérisant par « *la faiblesse persistante des structures administratives et des moyens budgétaires affectés au tourisme et par l'inadaptation de l'organisation régionale et du statut des collectivités d'accueil* » : persistance d'un développement de type privatif, insuffisance de l'offre d'hébergement, inflation galopante, détérioration de la balance touristique.

Un deuxième scénario semble plus respectueux du futur : aménagement du temps, adaptation et multiplication des hébergements locatifs, politique de formation professionnelle, meilleure rentabilité des équipements existants.

La stratégie de développement retenue propose de jouer les cartes de l'exportation de la France, d'une dispersion dans le temps et dans l'espace des touristes et de la protection du patrimoine naturel. Le groupe escompte de cette stratégie des résultats importants. Par exemple, 5 millions de Français supplémentaires prendraient des vacances chaque année au terme du Plan ; la balance touristique dégagerait, en 1985, un solde positif de 8 milliards de francs ; 30 000 emplois seraient créés chaque année dans le secteur touristique.

750 000 places de camping

Les huit propositions élaborées par le groupe de travail concernent :

● *L'appareil statistique.* — Le groupe demande la création d'un réseau régional d'observation de l'activité touristique. Quinze centres, financés par l'Etat, les établissements publics régionaux et autres partenaires locaux nécessiteraient une enveloppe de 35 millions de francs.

● *Le droit aux vacances.* — L'aide à la pierre (250 millions de francs par an) et l'aide à la personne (1 milliard de francs par an), devraient être confortées par une aide à l'animation (15 millions de francs par an).

● *L'aménagement du temps.* — Les fermetures totales d'usines devraient être bannies. Le système des zones scolaires serait généralisé. La pratique de la location à la semaine serait encouragée.

● *L'administration.* — Le groupe recommande la création d'un ministère du tourisme et des loisirs à part entière, qui regrouperait les organismes et les crédits actuellement éparpillés.

● *Un développement contractuel.* — La politique des schémas régionaux de développement du tourisme sera poursuivie ainsi que celle des « *pays d'accueil* ». Les collectivités locales devront conserver politiquement et financièrement la maîtrise de leur développement touristique.

● *La valorisation de l'accueil.* — Il s'agit du « noyau dur » des propositions du groupe : ouverture de 75 000 lits supplémentaires en villages de vacances ; création de 750 000 lits de camping-caravaning ; aide à la construction de 25 000 lits hôteliers.

● *La commercialisation et l'exportation.* — Le groupe souhaite que la détaxation des prestations fournies aux étrangers soit étudiée en priorité. Produits à forte rentabilité devant être exportés en premier lieu : congrès, thermalisme, moyenne montagne, nautisme, circuits à thèmes.

● *L'exportation d'équipements et de savoir-faire.* — Les mesures proposées sont les suivantes : facilités accordées aux études préalables, assouplissement des règles de l'assurance-crédit, application au secteur de l'ingénierie des procédures de l'« assurance-prospection » et de l'« assurance-offre ».

Le secteur des loisirs et du tourisme est littéralement inondé de rapports et d'études en tout genre : aménagement du temps, demande de vacances des Français, importance économique du tourisme, aide à la personne, etc. Le groupe de travail a condensé l'ensemble de ces documents sans rien leur apporter de nouveau. Plus décevantes sont ses propositions, dans la mesure où elles s'inscrivent dans la nouvelle philosophie du plan : pas ou peu d'objectifs chiffrés, pas ou peu de volontarisme.

ALAIN FAUJAS.

Jardinage

LE LAURIER A TOUTES LES SAUCES

ETAIT-CE pour couronner ses mérites ou plus prosaïquement afin de masquer une calvitie précoce que Jules César ceignait toujours son front d'une couronne de laurier. Quelques historiens malintentionnés optent pour la seconde solution ; elle ne retire rien pour autant aux mérites du *Laurus nobilis*, le seul, le vrai laurier, famille des lauracées précisent les botanistes, dédié par les uns à Apollon et par les autres : Esculape, . . que toutes les cuisinières nomment le laurier-sauce. Excellent arbuste d'ornement supportant fort bien la taille, il trouve sa place dans tous les jardins, palissé contre un mur ou très classiquement formé en boule. Mais c'est probablement parce qu'il était déjà, chez les Grecs, un symbole de la gloire, que l'appellation laurier a été décernée à un nombre considérable de plantes aussi diverses dans leurs formes, leur emploi que leur origine.

Le laurier-rose, *Nerium oleander*, est bien connu des Méditerranéens, qui utilisent largement ce très bel arbuste aux riches floraisons. Sans rapport avec le laurier-sauce, son appellation et la vague ressemblance de son feuillage ont sans doute été la cause d'une dramatique méprise au siècle dernier. Durant la campagne d'Italie, des soldats avaient utilisé des branches de laurier-rose en guise de brochettes. L'extrême toxicité de cette plante devait entraîner plusieurs décès. Donc, pas d'assaisonnement avec ce laurier, sauf pour les bouillons de 11 heures.

De la même famille, mais vivant sous les tropiques, le laurier-rose jaune, *Thevetia nereifolia*, rappelle le souvenir du moine français André Thevet, grand voyageur au seizième siècle. Ses longues fleurs jaunes font de cet arbuste un ornement classique des jardins et parcs tropicaux. Sa culture sous nos climats n'est malheureusement possible qu'en serre.

Malgré son nom de laurier d'Amérique, le *Kalmia latifolia*, au feuillage persistant d'un beau vert, se trouve souvent associé chez nous avec les rhododendrons. Il exige la terre de bruyère, et sa remarquable floraison blanc rosé durant tout l'été devrait lui assurer une plus grande diffusion. Son petit frère, le laurier des moutons, *Kalmia angustifolia*, vient aussi d'Amérique, a les mêmes exigences, mais une floraison moins spectaculaire dans les tons rouges. Sa taille ne dépasse guère 1 mètre, soit environ la moitié du précédent.

Encore plus petit, le laurier-rose des Alpes, *Rhododendron ferrugineum*, se prête essentiellement à l'utilisation dans des rocailles. Arbuste touffu, il se rencontre fréquemment dans les pâturages des montagnes, où ses fleurs écarlates pointillées de jaune constituent des tapis spectaculaires.

Le bacca-laureus

Le laurier d'Alexandrie, *Ruscus hypoglossum*, se trouve à l'état naturel dans les sous-bois du Var et des Alpes-Maritimes, où son feuillage vert lustré peut couvrir facilement une surface de 70 à 90 centimètres, soit du double de sa hauteur. Peu courant au jardin, il s'associe très bien en situation ombragée aux fougères et aux hellébores.

Le laurier-tin, *Viburnum tinus* possède un double avantage : son feuillage persistant et sa floraison d'abord rosée puis en larges têtes plates blanches, entre novembre et mai. C'est un excellent arbuste qui apporte une note colorée durant les mois d'hiver. Il se taille très facilement et l'on peut lui donner les formes les plus complexes chères aux amateurs d'art topiaire.

Le laurier des Iroquois, *Sassafras albidum*, est célèbre non seulement par le vent dans ses branches, mais aussi à cause de Christophe Colomb. C'est en respirant l'odeur douce et aromatique de son écorce portée par la brise que le navigateur comprit qu'il approchait de l'Amérique.

Le laurier de Californie, *Umbellularia californica*, à l'odeur camphrée, lui est très proche et fait partie des arbres de collection. Sa culture ne présente d'ailleurs guère d'intérêt.

Le laurier grec, *Melia azedarach*, méritait l'attention des amateurs de beaux arbres à fleurs. Originaire de l'Inde, il ne convient qu'aux régions à climat doux et ses larges fleurs lilas se voient rarement en d'autres régions que le midi méditerranéen.

On pourrait encore parler du laurier tulipier, *Magnolia grandiflora*, un des plus remarquables ornements des jardins; du laurier putiet, *Prunus padus*, aux longues grappes de fleurs blanches à odeur d'amande, du laurier des marécages, *Magnolia virginiana*, du laurier épice, *Lindera benzoin*, du laurier sauvage, *Myrica cerifera*, trois plantes plus connues des botanistes que des jardiniers, ou encore du charmant laurier des bois, *Daphne laureola*, arbrisseau cultivé pour son remarquable feuillage vert luisant.

Laissons aux gastronomes le laurier avocat, *Persea gratissima*, qui fournit en abondance les fruits bien connus depuis quelques années sur nos marchés, pour retenir le laurier du Portugal, *Prunus lusitanica*, à la floraison délicatement parfumée en juin et surtout le *Prunus laurocerasus*, le laurier-cerise largement répandu dans nos parcs et jardins qui porte encore les noms de laurier amande, laurier palme, laurier du Caucase, laurier à lait et plus majestueusement laurier impérial ou laurier royal et que les Britanniques ont trouvé très chic d'appeler laurier de Versailles. Une avalanche de synonymes à vous faire perdre la tête.

Il existe sans doute encore d'autres lauriers de quoi égarer les plus savants, mêmes titulaires du « bacca-laureus », et qui chargés de lauriers s'efforcent de ne pas s'endormir dessus bien qu'ils soient alors en droit de pouvoir quelque peu se reposer sous leur ombre.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

FLANERIES

Paris en ses jardins

A TOUS ceux qui aiment flâner à travers Paris pour aller à la rencontre de ses charmes secrets, le *Guide des parcs et jardins de Paris et de la région parisienne* fera découvrir, ou redécouvrir, des jardins connus ou inconnus qui composent le vert patrimoine de la capitale.

Dans la première partie de ce petit voyage, l'auteur, Jean-Jacques Lévêque, évoque les jardins disparus, comme celui de l'hôtel Saint-Pol. Les noms des rues du quartier : La Cerisaie, Beautreillis, des Jardins-Saint-Pol, témoignent de ce que fut le domaine champêtre où Charles XI vécut sa folie. Ou encore l'enclos Saint-Lazare, qui s'étendait au nord de Paris, du faubourg Poissonnière au faubourg Saint-Denis, sans oublier l'immense propriété des abbesses de Montmartre, qui couvrait les pentes de Montmartre jusqu'à notre actuelle rue Saint-Lazare. Quatre cents squares et jardins sont encore bien vivants dans le Paris contemporain, vous les trouverez répertoriés et classés par arrondissements dans le *Guide des jardins*, avec leur histoire, leur légende, que peuplent une galerie de personnages, fantômes de ces coins de verdure.

Des plus prestigieux et des plus connus, comme les Tuileries ou le Luxembourg, à des petites places quasi rurales et toutes plantées d'arbres, en passant par le parc Kellerman, avec ses rocailles et sa cascade, ou le très joli jardin qui flanque l'hôtel Dosne-Thiers, place Saint-Georges, l'auteur nous invite à une promenade à travers Paris, mais aussi dans le domaine, devenu très proche, des parcs de la région parisienne. L'étonnant jardin Kahn, de Boulogne, par exemple, n'est pas d'un moindre agrément.

Enfin, M. Lévêque a eu l'excellente idée de commencer une nomenclature de ce qu'il appelle le « *who's who* » des arbres. Les plus belles espèces et les essences les plus rares font l'objet d'une petite note. C'est là une initiative qui devrait être suivie et complétée dans un ouvrage qui serait entièrement consacré à un inventaire des arbres de Paris.

ANDREE JACOB.

(*) M. Jean-Jacques Levêque, *Guide des parcs et jardins de Paris et de la région parisienne*, 1980, Guides Horay, 330 pages et gravures. 72 F environ.

Moto

UNE 250 A NOUS

LES habitués des grands circuits de compétition motocycliste connaissaient déjà les machines alignées au départ par l'écurie Pernod, qui est présente dans les championnats mondiaux de vitesse, en catégories 125, 250, 350 et 500 centimètres cubes. L'an prochain, c'est une machine de fabrication entièrement française que cette « maison », associée pour la circonstance avec la société Elf, fera courir dans la catégorie des 250 centimètres cubes.

« *Véritable défi lancé aux géants japonais qui règnent en maîtres absolus sur les circuits* », comme l'a indiqué M. Bernard Cambournac, P.-D.G. de Pernod, la Pernod 250 devrait faire ses premiers essais sur piste dès le mois de janvier prochain. MM. Jean Bidalot, ingénieur, Jean-Paul Fargues, metteur au point moteur, Daniel Aufrère et Jean-Claude Besse, techniciens de la partie cycle, seront les « pères » de cette machine, dotée d'un moteur deux temps, bicylindre.

Avec une boîte à six rapports, une transmission primaire à taille droite et denture rectifiée et un embrayage à sec à treize disques (7 « frittés » et 6 acier), la future moto ne devrait pas dépasser les 100 kilos à sec. Au plan du freinage, elle sera équipée de deux disques avant et d'un disque arrière, tous trois en alliage d'aluminium. — J.M. D.S.

Plaisirs de la table

L'espoir qui venait du froid

CE n'est pas parce que, nonagénaire, Ninon de Lenclos attribuait sa jeunesse conservée au fait d'avoir, toute sa vie, mangé froid que j'aime cette cuisine. Non plus parce que des médecins avisés assurent que les plats froids, de digestion longue, fatiguent moins l'organisme. Mais simplement parce que j'aime manger froid. Et aussi parce que, d'expérience, ce froid ne pardonne pas : un méchant chef fera passer une méchante sauce chaude, froide elle sera immangeable. Et que l'on ne vienne pas me dire que le chaud réchauffe ! Ce sont les calories qui entretiennent la chaleur du corps. 50 grammes de lard gras froid en offrent bien plus que dix soupières pleines et chaudes !

Donc, en ces temps estivaux, peut-être vous convaincrez-vous des mérites de plats froids.

Comme, par exemple, le jambon de Corse au fromage blanc, le chaud-froid de canard à l'orange, le gigot froid ratatouille de la *Closerie des Lilas* (tél. : 326-70-50), la soupe de melon et la hure de crêtes de coqs du *Marcande* (tél. : 265-76-85), la soupe froide acidulée, la salade de jambon d'oie et navets, les confits froids à la fondue d'oseille de *L'Aquitaine* (tél. : 828-67-38), la salade de pieds de porc à la fourme d'Ambert de *l'Ambassade d'Auvergne* (tél. : 272-31-22), la terrine de légumes au coulis de tomates, le filet de bœuf cru mariné au basilic et citron vert, la compote de filets de poissons de roche en gelée du *Fouquet's* (tél. : 723-71-60), etc.

Mais comment ne pas s'enthousiasmer pour la carte de froid des *Trois Marches* de Gérard Vié, à Versailles ?

Gérard Vié vient de déménager et de s'installer face au château, dans un hôtel particulier du dix-huitième siècle. C'est tout neuf et ravissant, avec un petit jardin de curé pour les beaux jours. Les plats de Vié sont de grande et intelligente cuisine (comme, par exemple, ce sandre au beurre de poivrons rouges accompagné d'un godiveau de grenouilles, ou l'admirable lapin en saupiquet à l'ail doux flambé au lard de jambon). Donc chers. Mais voici qu'à l'occasion de ce déménagement de luxe il entend diminuer ses prix.

En connaissez-vous beaucoup des restaurateurs comme celui-là ? Il y aura donc aux *Trois Marches* un menu de midi à 120 F vin compris. Et, à la carte, ces plats froids dont vous découvrirez la succulence, du sauté de gigot à la menthe et aux légumes braisés aux joues de bœuf aux échalotes et carottes en gelée au vin de Fitou, du filet de porc cuit au meursault aux petits navets et lentilles en salade aux herbes à l'escalope de sandre servie tiède juste excitée d'un filet de vinaigre, à la salade de haricots nouveaux du Lauraguais ou au confit et saucisses (en quelque sorte un petit cassoulet tiédi avec un filet de vinaigre et un autre d'huile, une trouvaille ou plus exactement une retrouvaille puisque l'on faisait ainsi dans la famille de Gérard qui est Audois de naissance).

Très beaux fromages, magnifiques desserts, carte des cafés (neuf choix) et des infusions. Même si désormais il faudra monter six marches pour gagner ce sommet de la table en Ile-de-France et téléphoner pour être des cinquante couverts (pas plus) que chaque service Vié entend préparer avec amour, notez l'adresse : *Les Trois Marches*, au 3, de la rue Colbert (Versailles). Tél. : 950-13-21.

Téléphonez, car l'ouverture peut être retardée de quelques jours. Patientez, car cela en vaut la peine. Et notez enfin que l'ancienne maison devenue le *Potager du Roy* (1, rue du Maréchal-Joffre) aura aussi bien des mérites. Différents.

LA REYNIÈRE.

Une dame Jeanne

Ce n'est pas tout à fait un restaurant. Disons un bistrot à vin où l'on peut, de 10 heures à 16 heures (sauf samedi et dimanche) acheter son vin, le déguster au verre et se régaler de quelques assiettes de bons produits « éperons à boire ». Par exemple, une assiette vigneronne de quatre jambons et cinq saucissons de pays accompagnés de jambon d'oie fumé du Morbihan (28 F).

Ces vins sont « tirés » au verre, de la bouteille d'origine, par un procédé dont Bordeaux a connu la primeur, unique à Paris (utilisation de l'azote) et permettant une conservation parfaite. Ils sont choisis par l'œnologue M. Flacelière ici associé à Michel Smith (animateur des guides « A la campagne » (chez Hachette) dont le dernier, la Normandie, vient de paraître).

J'ai notamment découvert chez cette bonne Dame Jeanne un châteauneuf du pape blanc « Château de la Nerte » 78 incomparable (10 F le verre) qui m'a enchanté tant sur les terrines bressanes que sur le saumon fumé d'Irlande et avant un sorbet au Beaumes de Venise.

La Dame Jeanne, 69, rue des Dames (17e), tél. 387-96-94.

L. R.

MIETTES

● *La publicité* est une belle chose mais les publicitaires sont parfois bien ridicules. Ainsi celui qui signe des dithyrambes de grands cuisiniers pour le compte d'une marque de champagne et qui, à propos d'Alain Chapel de Mionnay (et entre parenthèses ajoutons qu'il pourrait aussi se tenir au courant et ne pas le gratifier d'une couronne au guide Kléber alors qu'il en a trois !), donc traitant Chapel de Lyonnais généreux (sic) il ajoute qu'il est l'hôte selon Curnonsky : « *Celui qui prend votre bonheur en compte pendant le temps que vous êtes sous son toit...* » Manque de chance, la définition est de Brillat-Savarin.

● *Le Festival gastronomique de Jersey* a mis en vedette les « classiques » de l'île : le *Sea Crest*, le *Mermaid*, la *Capannina*, *l'Horizon*. Ont été déclassés le *Longueville Manor*, *l'Hôtel de la plage*, le *Bistro Borsalino*. Ont été découverts par le jury, entre autres, le *Harvest Barn Inn*, le *Candlelight Grill*, la *Maison Gorey* et le *Château La Chaire*.

● *Pierre Romeyer* (109, ch. de Grœnendael à Hoeilaart. Téléphone, 657-05-81), un des meilleurs cuisiniers de Bruxelles vient de fêter ses cinquante ans.

● *Un Comité national de gastronomie* (mais oui, ça existe !) vient de décerner son *crustacé de vermeil* à... la *Maison d'Alsace* ! Comme chacun sait Strasbourg port de mer le mérite bien. A quand la « saucisse d'argent » à *Prunier* ?

● *Dominique Nahmias (Restaurant d'Olympe*, 8, rue Nicolas-Charlet (15e). Téléphone 734-96-08) est pour les auditeurs de France-Inter, Olympe. Et avec Eve Ruggieri qui la présente elles viennent de publier *la Cuisine d'Eve et d'Olympe* (Mengès édit.), recettes faciles, simples, savoureuses, pratiques.

● M. Gérard de Villiers, auteur célèbre de romans d'espionnage et grand amateur de cognac Gaston de Lagrange, semble l'être moins des vins de Hongrie. Dans *Piège à Budapest* il nous dit que le tokay est un « *vin rosé* ». Voltaire a dû s'en retourner dans sa tombe, lui qui rimait :

Et du Tokay la liqueur jaunissante
En chatouillant les fibres du cerveau
Y porte un feu qui s'exhale en bons mots...

● *Heureux le chef barman de l'Apollinaire* (bar de *l'hôtel Nikko*). Gaby, vieux routier du shaker, vient de voir ses deux adjoints, Jean-Claude Mariez et Paul Peretti, classés respectivement premier et deuxième de la coupe Scott 1980, catégorie junior.

Philatélie

N° 1646

FRANCE : Retrait de timbres.

Deux figurines postales seront retirées de la vente des guichets des postes, le 5 septembre au soir :
0,90 F, « Gastronomie française » ;
1,60 F, « Les Géants du Nord ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75006 Paris (faculté de droit, 92, rue d'Assas), du 27 août au 4 septembre. — Congrès international des grands réseaux électriques.
⊙ 59190 Hazebrouck, du 13 au 15 septembre. — Foire.
⊙ 78200 Mantes-la-Jolie, du 13 au 21 septembre. — Trentième Foire-Exposition.
⊙ 65000 Tarbes (parc des Expos), le 14 septembre. — Première Rencontre de l'amitié du comité d'entreprise de l'Aérospatiale.
⊙ 43100 Brioude (salle municipale), du 20 au 26 septembre. — Six jours internationaux du trophée mondial.
⊙ 31066 Toulouse Cedex (foyer des hommes du rang), base aérienne 101 de Francazal), le 21 septembre. — Journée « portes ouvertes ».
⊙ 74000 Annecy (enceinte de la Foire), le 28 septembre. — Deuxième congrès des Anciens d'Indochine.
⊙ 45000 Orléans (Centre des loisirs des P.T.T.), les 27 et 28 septembre. — Vingt-cinquième anniversaire de la création du territoire des TAAF.
⊙ 62220 Carvin (Centre Ambroise-Croizat, rue de Lille), les 27 et 28 septembre. — Jumelage avec la ville de Klodzko (Pologne).
⊙ 62300 Lens (hôtel de ville), les 27 et 28 septembre. — Congrès des sociétés philatéliques de la région Nord-Pas-de-Calais.
⊙ 97400 Saint-Denis (Réunion), le 28 septembre. — Deuxièmes Floralies de l'océan Indien.
⊙ 92110 Clichy-la-Garenne (Maison du peuple, 39, bd Général-Leclerc), les 4 et 5 octobre. — Trente-cinquième anniversaire de la Société philatélique de Clichy.

EN BREF...

● CANADA. — *Centenaire de l'hymne national « O Canada », musique de Calixa Lavallée, les textes français et anglais sont respectivement d'Adolphe-Basile Routhier et de Robert Stanley Weir, deux timbres à 17 cents. (6-6-80).*
● CANADA. — *John G. Diefenbaker, avocat et homme d'Etat (1895-1979), 17 cents. (20-6-80).*
● CONGO. — *Deux timbres (P.A.) commémoratifs, Albert Camus (1913-1960), 100 F, et Jacques Offenbach (1819-1880), 150 F. Gravures de Jacques Gauthier et Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux. (5-7-80.)*
● COSTA-RICA. — *Hymne national, deux valeurs (P.A.), 1 colon, avec le profil de l'auteur du texte, José Maria Zeledon Brenes, et 10 colon, avec l'effigie de l'auteur de la musique, Manuel Maria Gutiérrez. (25-6-80).*
● DANEMARK. — *Changement des tarifs postaux : 140 et 180 öre, effigie de la reine Margrethe. (28-5-80).*
● GRANDE-BRETAGNE. — *Quatre-vingtième anniversaire de la naissance de la reine mère Elizabeth, 12p. (4-8-80).*
● HONGRIE. — *Un bloc commémoratif souligne le récent vol spatial soviéto-hongrois de Bertalan Farkas et Valérie Kubassov, 20 Forint (7-80).*
● ISLANDE. — *Année de l'arbre, 120 Kr. et Jeux olympiques, 300 Kr. (8-7-80).*
● MALI. — *6e biennale artistique et culturelle, 120 F. Offset, Cartor. (5-7-80). — 25e anniversaire de la conférence afro-asiatique de Bandoeng, 300 F. Maquette et gravure de Cécile Guillame. Taille-douce, Périgueux. (7-7-80.)*
● NOUVELLE-CALEDONIE. — *Festival des arts du Pacifique sud (P.A.), 27 F. Maquette d'Huguette*



Sainson. Hélio, Périgueux (27-6-80). — Prévention routière à l'école maternelle, 15 F. Dessin de M.-C. Patron. Hélio, Périgueux. (5-7-80.)
● WALLIS-ET-FUTUNA. — *100e anniversaire de la Fête nationale,*



14 juillet (1880-1980), 71 F (P.A.). Offset, d'après Christine Masson, par Edila. (15-7-80.)

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 874

L'IRRÉSISTIBLE ATTRACTION

(Tournoi de Bugojno, 1980)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : M. TAHL
Défense de Méran

1. ç4 é6
2. Cç3 d5
3. d4 ç6
4. é3 Cf6
5. Cf3 Cb-d7
6. Fd3 d×ç4
7. F×ç4 b5
8. Fd3 a6 (a)
9. é4 ç5 (b)
10. d5 (ç) ç4 (d)
11. d×é6 ç×d3 (é)
12. é×d7+ D×d7
13. 0-0 (f) Fb7
14. Té1 (g) Fb4 (h)
15. Cé5 Dé6
16. C×d3 F×ç3
17. Cf4 ! (i) Dd7
18. b×ç3 C×é4 (j)
19. D×d7+ ! R×d7
20. Fa3 ! (k) Th-é8 (l)
21. Té-d1+ ! Rç7
22. f3 Cf6 (m)
23. Fd6+ Rb6
24. ç4 ! Ta-ç8
25. ç×b5 a×b5
26. a4 ! (n) Té-d8 (o)
27. a×b5 Td7
28. Td4 Tç-d8
29. Ta-d1 (p) Tç8
30. Fé5 ! Té7 (q)
31. Td6+ R×b5 (r)
32. Tb1+ Rç5 (s)
33. Cd3+ Rç4
34. Td4+ Abandon. (t)

NOTES

a) Dans cette « variante classique » du « système de Méran », les Noirs ont le choix entre trois possibilités, la consolidation 8..., a6 qui précède l'avance ç6-ç5, la chasse du C-D par 8..., b4 et le développement 8..., Fb7.

b) Si 9..., b4 ; 10. Ca4 !, ç5 ; 11. é5, Cd5 ; 12. 0-0 et si 9..., Fb7 ; 10. é5 !, Cd5 ; 11. C×d5, ç×d5 ; 12. 0-0, Fé7 ; 13. Fd2, 0-0 ; 14. Db1, g6 ; 15. Dé1 ! avec avantage aux *Blancs.*

ç) L'attaque Blumenfeld (10. é5) est aujourd'hui délaissée au profit de l'attaque Reynold (10. d5).

d) 10..., é×d5 donne aux Blancs une forte attaque ; par exemple, 11. é5, Cg4 ; 12. Fg5, f6 ; 13. é×f6, Cd×f6 ; 14. h3, Ch6 ; 15. 0-0, Fé7 ; 16. Té1, 0-0 ; 17. T×é7, D×é7 ; 18. C×d5, Dd6 ; 19. C×f6+, T×f6 ; 20. F×f6, D×f6 ; 21. F×b5 ! D'autres essais comme 10..., Dç7 ou 10..., Fb7 sont favorables aux Blancs. A considérer est la blocade 10..., é5 ; 11. b3 !, ç4 ! ; 12. b×ç4, Fb4 ; 13. Fd2, b×ç4 ; 14. Fç2, Da5 ; 15. Cé2, C×é4 ! ; 16. F×é4, ç3 ; 17. C×ç3, F×ç3 ; 18. 0-0, F×d2 ; 19. C×d2, 0-0 avec un jeu à peu près égal. Le coup du texte a également ses partisans.

é) La suite 11..., f×é6 est jugée supérieure à la prise du F-R ; après 12. Fç2, Fb7 ; 13. 0-0, Dç7 ; 14. Dé2, Fd6 ; 15. Cg5, Cç5 ; 16. f4, é5 ; 17. a4, h6 (ou 17..., b4 ; 18. Cd5 ! comme dans la partie Tukmakov-Dolmatov, 1979) ; 18. Cf3, Cd3 ; 19. F×d3, ç×d3 ; 20. D×d3, Ta-d8 ; 21. Dé2, Dç4 ; 22. D×ç4, b×ç4 ; 23. C×é5, F×é5 ; 24. f×é5, C×é4 les Blancs peuvent difficilement mettre en valeur leur pion de plus (Uhlmann-Fuchs, 1963).

f) Ou 13. Fg5, Fb7 ; 14. 0-0, Fé7 ; 15. Té1, Td8 ; 16. é5, Cg4 ; 17. Cé4, 0-0 ; 19. Dd2 (Tukmakov-Baguinov, 1979) ou 13. Cé5, Dé6 (si 13..., Dé7 ; 14. Ff4 !, b4 ; 15. Cd5, C×d5 ; 16. é×d5, f6 ; 17. Da4+, Fd7 ; 18. D×d7+, D×d7 ; 19. C×d7, R×d7 ; 20. 0-0-0) ; 14. C×d3, Fb7 ; 15. f3, Td8 ; 16. Dé2. Ou encore 13. é5, Cd5 ; 14. D×d3, C×ç3 ; 15. D×d7+, F×d7 ; 16. b×ç3.

g) Après 14. Fg5, Fé7 ; 16. Té1, Td8 le jeu semble égal.

h) 14..., Fé7 paraît plus prudent.

i) Joli gain de temps.

j) Après 18..., D×d1 ; 19. T×d1, C×é4 ; 20. Fa3 ! les Noirs sont en difficulté.

k) Menace 21. f3 suivi de 22. Té7+.

l) L'ancien champion du monde peut parer cette première menace mais son R reste terriblement exposé.

m) Seule case de fuite.

n) La simplicité de moyens dont use Karpov est remarquable.

o) Doubler les T sur la colonne d est un plan défensif comme un autre. En fait, Tahl est déjà en zugzwang.

p) Une position dominante idéale, la prise du pion b5 étant catastrophique. Si 29..., Cé8 ; 30. Fç5+, Rb6 ; 31. Fb6+ !.

q) Si 30..., T×d4 ; 31. F×d4+, R×b5 ; 32. Tb1+, Rç6 (32..., Ra6 ; 33. Tb6+) ; 33. F×f6, g×f6 ; 34. Tç1+, Rd7 ; 35. T×ç8, avec une finale gagnante.

r) Il faut bien avaler ce pion empoisonné.

s) Si 32..., Ra5 ; 33. Fd4 ! et le mat est proche.

t) Car si 34..., Rç3 ; 35. Tç1+, Rd2 ; 36. Ff4+, Ré2 ; 37. Té1 mat ou bien 35..., Rb3 ; 36. Tb4+, Ra3(a3) ; 37. Ta1 mat. Le R noir a été irrésistiblement attiré dans un réseau de mat.

ÉTUDE

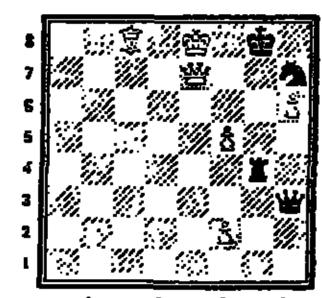
I. KRALIN
(1972)

BLANCS (6) : Ré8, Dé7, Fç8, Pf2, f5 et h6.
NOIRS (4) : Rg8, Dh3, Tg4, Ch7.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 873
A. ROYCROFT
« Endgame » 1975

(Blancs : Rç5, Tç3, Ff8, Ch7. Noirs : Rb2, Fd3, Cé3, Pb5 et ç4.)
1. Fg7, Rb1 ! ; 2. Cf6 !, b4 ! ; 3. R×b4, Rb2 ! ; 4. Fh8 !!, Cç2+ ; 5. Ra4, R×ç3 ; 6. Cé4 mat.
Si 2. Ta3, Cç3 ! et 3..., F×h7.
Si 2. Cg5 ou 2. Cf8, b4 !.
Si 4... Rb1 ; 5. Ra4, Cd1 ; 6. Ta3, ç3 ; 7. Cd5 !.



CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 871

INDISPENSABLE RECONSTITUTION

Il était indispensable pour réussir le chelem de reconstituer la distribution afin de ne pas se laisser aller à une solution de *facilité.*

Nord : ♠ — ; ♥ A 7 6 5 ; ♦ A 10 4 ; ♣ V 9 8 7 3 2
Ouest : ♠ V 10 9 7 5 3 ; ♥ 9 8 ; ♦ — ; ♣ R D 10 6 4
Est : ♠ D 6 2 ; ♥ 10 ; ♦ R V 9 8 7 5 3 2 ; ♣ A
Sud : ♠ A R 8 4 ; ♥ R D V 4 3 2 ; ♦ D 6 ; ♣ 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	4 ♦	4 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le valet de pique pour le 2 d'Est, *comment Nord aurait-il dû jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR *contre toute défense ?*

Réponse :

Le déclarant ne doit pas chercher à défausser deux carreaux du mort sur as et roi de pique pour couper un carreau et les deux derniers piques, car ce plan mènerait automatiquement à la chute. En effet, si l'on donne deux coups d'atout, il n'y aura plus assez d'atouts au mort pour faire trois coupes, et, si on ne joue pas atout, Ouest coupera un carreau.

Quant à donner un seul coup d'atout dans l'espoir que Ouest *n'ait qu'un seul cœur,* cela ne marche pas, car, pour faire trois coupes, Sud devra ouvrir la rentrée de sa coupe à trèfle. Mais Est prendra à trèfle et donnera un second coup d'atout...

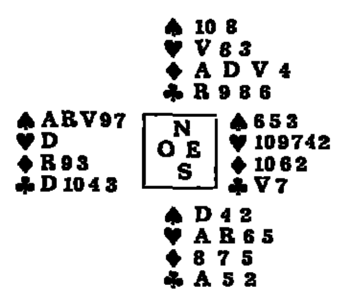
Le chelem peut cependant réussir à condition simplement qu'Est ait l'as de trèfle sec. Il suffit alors de faire *un jeu d'élimination et un placement de main.* Sud coupe ses deux petits piques et tire les atouts et les gros piques pour terminer dans cette position :

Nord : ♦ A 10 4 ♣ V
Est : ♦ R V 9 ♣ A
Sud : ♥ 4 ♦ D 6 ♣ 5

Sud réalise son dernier atout sur lequel il jette le dernier trèfle du mort. Si Est jette l'as de trèfle, Sud joue la dame de carreau qu'il laisse courir. Est prend, mais doit rejouer carreau. Si Est défausse un carreau, Sud le met en main à trèfle...

Festival de Deauville

Tous les ans, fin juillet, un grand tournoi se déroule au Casino de Deauville entre cinq des meilleures équipes internationales. Voici une des donnes les plus intéressantes d'un de ces festivals.



Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Perron	Pabis	Mari	Bellad.
1 ♠	passe	passe	contre
passe	2 ♠	passe	4 ♥ !
passe	passe	passe	

Ouest ayant attaqué le roi de pique, l'as de pique et le 7 de pique, le déclarant fit la dame. Il essaya ensuite l'impasse à carreau, qui réussit, puis il tira l'as de cœur sur lequel tomba la dame d'Ouest. *Comment Belladonna aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS *contre toute défense ?*

Note sur les enchères :
Le cue-bid à « 2 ♠ » en réponse au contre d'appel est la façon classique de montrer au moins une dizaine de points et d'obliger le contreur à reparler. Mais, sur « 2 ♠ », que devait dire Sud ? « 2 SA » ? « 3 ♥ » ou « 4 ♥ » ?
Estimant que son partenaire avait sans doute quatre cartes à cœur, Belladonna, plein d'allant, choisit la manche à cœur.
A l'autre table, les enchères avaient été plus prudentes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Garozzo	Chemla	Pittala	Sharif
1 ♠	passe	passe	1 SA...

On sait que la surenchère de « 1 SA » promet, en situation de réveil, non pas 16 à 18 points comme le croient certains bridgeurs, mais *10 à 13 points.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 124

HARM WIERSMA

Simultanée de Wiersma à Paris (7 juin 1980)
Blancs : Harm WIERSMA
Noirs : Luc GUINARD (« Damier parisien »)
Ouverture : Raphaël
Enchaînement : Weiss

1. 32-28 16-21 (a)
2. 31-26 11-16
3. 37-32 (b) 7-11 (c)
4. 36-31 19-23
5. 28×19 14×23
6. 33-28 9-14
7. 28×19 14×23
8. 31-27 ! 10-14
9. 38-33 (d) 23-28 ! (e)
10. 32×23 (f) 18×38
11. 43×32 13-18 (g)
12. 39-33 1-7
13. 49-43 7-12
14. 44-39 14-19
15. 41-37 5-10
16. 42-38 10-14
17. 47-42 (h) 18-23 (i)
18. 34-29 ! (j) 23×34
19. 40×29 4-9 ! (k)
20. 45-40 2-7
21. 37-31* (l) 19-23 ! (m)
22. 29×18 12×23 (n)
23. 42-37 7-12
24. 46-41 20-24
25. 48-42 13-19
26. 40-34 15-20 (o)
27. 50-44 (p) 12-18* (q)
28. 41-36 8-13
29. 33-29 ! (r) 24×33
30. 38×29 20×24 (s)
31. 29×20 14×25
32. 39-33 ! (t) 9-14 (u)
33. 44-39 14-20
34. 42-38 23-28 (v)
35. 32×12 21×41
36. 12×21 16×27
37. 36×47 27×36
38. 26-21 ! (w) 11-16* (x)
39. 21-17 3-8
40. 34-30 ! (y) 25×34
41. 39×30 20-24
42. 43-39 ! (z) 13-18* (aa)
43. 39-34 18-23* (bb)
44. 38-32 16-21 (cc)
45. 27×16 6-11
46. 30-25 8-13
47. 35-30 24×35
48. 25-20 13-18
49. 20-15 19-24
50. 15-10 11-17
51. 32-27 Abandon.

NOTES

a) Réplique fréquente depuis quelques années (rappel dans la chronique n° 119, *le Monde* du 10 mai 1980).

b) 3. 38-32 est aussi bon et peut précéder 3... (7-11) ; 4. 37-31 (19-23) ; 5. 28×19 (14×23) ; 6. 31-27 (23-28) ; 7. 32×23 (18×38) ; 8. 43×32 (10-14) ; 9. 41-37 (13-19) ; 10. 39-33 (Kuyken-Sijbrands au championnat d'Europe, *1969*), etc.

c) En proposant l'enchaînement Weiss (Boom-Bastiaannet, *le Monde* du 8 juillet 1978) au champion du monde, le conducteur des Noirs s'engage, à dessein, dans l'une des voies de la difficulté.

Par symétrie, les Blancs peuvent, sur *leur* aile droite, accepter l'enchaînement Weiss, comme dans la partie Caubère-Merono du championnat de France, 1950, où, au vingt-sixième temps, la position était la suivante :

Noirs : pions à 3, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 23, 24 et 25.

Blancs : pions à 28, 30, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45 et 48.

Les Noirs viennent d'attaquer par (18-23), interdisant :

1° 27. 38-32 ?, N+1 en quatre temps : 27... (23-29) ; 28. 34×23 (25×34) ; 29. 40×29 [si 39×30, même résultat] (12-18) ; 30. 23×21 (16×36), N+1 ;

2° 27. 37-32 ? (23-29) ; 28. 34×23 (25×34), etc., coup de dame à 46 et N+.

Mais les Blancs tentèrent de placer le coup Weiss par : 27. 28-22 (17×28) ; 28. 33×22 (23-29 ?) [les Noirs jouèrent différemment) ; 29. 34×23 (19×17), et les *Blancs* auraient répliqué 30. 30×19 (14×23) ; 31. 35-30 (25×34) ; 32. 40×7, +. Ce piège prouve que le fait de se laisser volontairement enchaîner, ici aussi par l'enchaînement Weiss, peut procéder du désir de tendre un piège.

d) Tôt ou tard, chaque partie devient une partie nouvelle : jusqu'au huitième temps compris, le début était identique à celui de la partie Boom-Bastiaannet. A noter la possibilité de poursuivre aussi par 9. 41-36 [dans l'espoir d'enfermer l'aile droite adverse] (4-9) ; 10. 36-31 [enchaînement Weiss formé] (5-10) ; 11. 47-41 (20-24) ; 12. 34-29 (24×33) ; 13. 39×19 (13×24 !) [meilleur que (14×23) qui alourdirait l'aile droite menacée de paralysie par l'enchaînement Weiss] ; 14. 40-34 (8-13) ; 15. 44-39 (2-8) ; 16. 50-44 (13-19) 17. 38-33 (18-23) [Andreiko-Sijbrands, championnat d'Europe, 1969], léger avantage positionnel aux Noirs en dépit de l'enchaînement Weiss.

e) Pionnage agressif et opportun pour tenter de faire monter vers le centre les pions du fond du trictrac (pions 1 et 12 en particulier).

f) 10. 33×22 serait fautif.

g) Sans attendre, les Noirs amorcent le début de la phase stratégique de leur plan qui doit se concrétiser par la disparition des effets de l'enchaînement de cinq pions par les trois pions à 26, 27 et 32.

h) En développant leurs lignes arrière, les Blancs maintiennent la chaîne des trois pions 34, 40 et 45, qui leur servira éventuellement à chasser les Noirs de la case 23 et leur permettra de conserver toute sa valeur positionnelle à l'enchaînement de l'aile droite adverse.

i) Plus logique (cf. le *e*) que (19-23).

j) Consolidation de l'avantage positionnel.

k) Stratégiquement bon en vue de desserrer l'étau, et tactiquement très opportun puisque si 20. 33-28 ? [faute concevable en simultanée] (17-22 !) ; 21. 27×7 [prise majoritaire prioritaire] (19-24 !) ; 22. 26×17 (11×44) ; 23. 50×39 (24×44 !) [un coup double original par son mécanisme] ; 24. 7-1* (44-50), N+1.

l) Forcé. Mais l'enchaînement Weiss est formé (pions à 26, 27, 31 et 32).

m) Dans le cadre du plan d'ensemble dont le but est de briser l'enchaînement Weiss.

n) Sans doute plus fort que 22. ... (13×22) ; 23. 27×18 (12×23) ; 24. 31-27 [immobilise à nouveau l'aile droite] (23-28) [il ne faut pas attendre que le pion à 46 vienne renforcer l'enchaînement] ; 25. 32×23* (21×32) ; 26. 38×27 (17-21) ; 27. 26×17 (11×31), égalité numérique, mais les Blancs occupent mieux le terrain en contrôlant le centre.

o) A l'analyse, les Noirs ont estimé que meilleur eût été 26. ... (12-18) ; 27. 41-36 (8-13) ; 28. 50-44 [33-28 est réfuté par (17-22), etc., l'enchaînement est rompu] (14-20) et de fortes chances de nulle.

p) Menace de 33-29.

q) Forcé.

r) Maintient les Noirs dans une situation défensive.

s) Plus efficace eût été sans doute, pour dégager l'aile droite, 30... (23-28) ; 31. 32×12 (21×41) ; 32. 12×21 [semble meilleur que 36×47] (16×27) ; 33. 36×47 (27×36), les Noirs sont mieux !

t) Un nouveau danger : le contrôle de la case centrale après 33-28.

u) A l'analyse, le conducteur des Noirs a trouvé une variante de nulle 32... (19-24 !) ; 33. 44-39 (13-19) [rendrait à nouveau 33-28 par (17-22)] ; 34. 42-38 (9-14) ; 35. 27-22 [le coup juste] (18×27) ; 36. 31×22 (17×28) ; 37. 33×22 (11-17) ; 38. 22×11 (6×17) ; 39. 38-33 (3-8) ; 40. 33-28 (8-13) ; 41. 37-31 (23-29) ; 42. 34×23 (17-22) ; 43. 28×17 (19×37) ; 44. 31×42 (21×12), égale.

v) Dégagement perdant maintenant. Préférable était 34... (30-34) et si 35. 27-22 (18×27) ; 36. 31×22 (17×28) ; 37. 26×17 (11×22) ; 38. 34-29 (23×34) ; 39. 32×14 (13-19) ; 40. 39×30 m (25×34) ; 41. 14×23 (16-21), B+1, mais le gain n'est pas certain.

w) Ce pion blanc va tenir deux pions ! (les pions à la bande en fin de partie).

x) Forcé sinon 21-16 puis 16-11, etc., B+.

y) Interdit d'envisager l'ultime ressource de faire disparaître ce pion à 17, car après 25×34 et 39×30 (8-12 ?) ; 42. 17×8 (13×2) ; 43. 30-24, etc., B+.

z) Interdit toujours (8-13) 43. 39-34 ! et +1 et + imparable par 34-29.

aa) Forcé pour s'opposer à cette menace.

bb) Encore forcé, pour la même raison.

cc) Sacrifice inévitable.

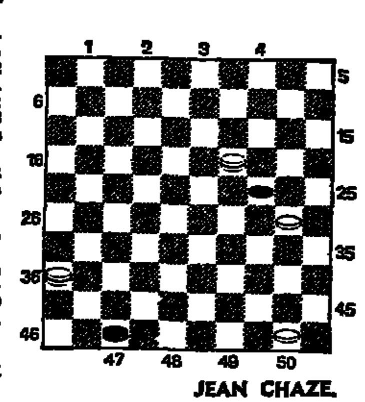
● RESULTATS DE CETTE SEANCE DE SIMULTANEES : Wiersma a battu 48 damistes, concédé 5 nulles, contre Peres, Damalincourt, Philippe Kahn (quatorze ans !), Jean-Louis Besson et Manguin, et perdu une seule partie, contre Aubertin.

● SOLUTION : 19-10 ! (24×35) 10-15 (35-40*) 50-45 (40-44) 45-40 (44×35) 36-13 !!, +, les Noirs sont mat !

PROBLEME

I. WEISS
1912

Les Blancs jouent et gagnent.



JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 102

Horizontalement

I. Là où les affaires sont pendantes. — II. Met debout ; Tout bel. — III. Facteur de trouble. — IV. Fauteur de trouble. — V. Après Saint-Médard ; S'est mis à l'automatique. — VI. Fait cossu même s'il est plus réduit qu'à l'accoutumée ; A vie ; Note. — VII. Entraîné ; Accord très discuté. — VIII. Conjonction ; Parle ; Sous étrangers. — IX. Realisa, plutôt deux fois qu'une. — X. Pour la reproduction ; Peut plier. — XI. Sont-ils vraiment les plus répandus ?

Verticalement

1. Lu. — 2. Sur le pré ; Les uns ou les autres ; Est-ce l'un ou l'autre ? — 3. Nous disent. — 4. A son poste. — 5. Construit ; Bête et vulgaire. — 6. François ; Entre Valence et Alicante. — 7. N'est pas dans la norme ; Se met en forme. — 8. Fraîchir ; Un camp démantelé. — 9. Bien mal tournés ; Doublement sur la langue de Mrs Thatcher. — 10. Canal ; Philosophe. — 11. Voyelles ; Le plus inutile des fruits ; En pente. — 12. Ouvrent une plaie.

SOLUTION DU N° 101

Horizontalement

I. Don Quichotte. — II. Inouï ; Rivaux. — III. Levé ; Leu ; Sta. — IV. Erato ; Pensum. — V. Te ; Etrurie. — VI. Tumulus ; An. — VII. Axés ; Echarna. — VIII. Merlu ; Toit. — IX. Erronée ; Otru. — IX. Saucissonner.

Verticalement

1. Dilettantes. — 2. Onéreux ; Ara. — 3. Nova ; Membru. — 4. Quêteuse ; Oc. — 5. Ui ; Otl ; Rant. — 6. Ruelles. — 7. Crépuscules. — 8. Hiver. — 9. Ov ; Nidation. — 10. Tassé ; Rotin. — 11. Tutu ; Anière. — 12. Examinateur.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 102

Horizontalement

1. ACMNOTUX. — 2. CEIILNOV. — 3. AEGHNRU. — 4. ACEILTU (+ 1). — 5. AADEIPRT (+ 3). — 6. CEIRSTU (+ 2). — 7. INORTXY. — 8. AEGMNOT (+1). — 9. AGINPRT. — 10. CDEIORT (+ 2). — 11. ILNOPSU (+1). — 12. EEJNOTTU. — 13. DEIRSUY.

Verticalement

14. ACEEINST. — 15. ABENORT (+ 2). — 16. AFIMNORT (+ 1). — 17. ADEINNO. — 18. EGNORRTU. — 19. DEEORSTX. — 20. CEORTTUU. — 21. BEEILLSU. — 22. BEILSSS. — 23. AACILLOS. — 24. AEIILLPR (+ 2). — 25. EESSTTUV. — 26. CEEEGNNO.

Solution du n° 101

Horizontalement

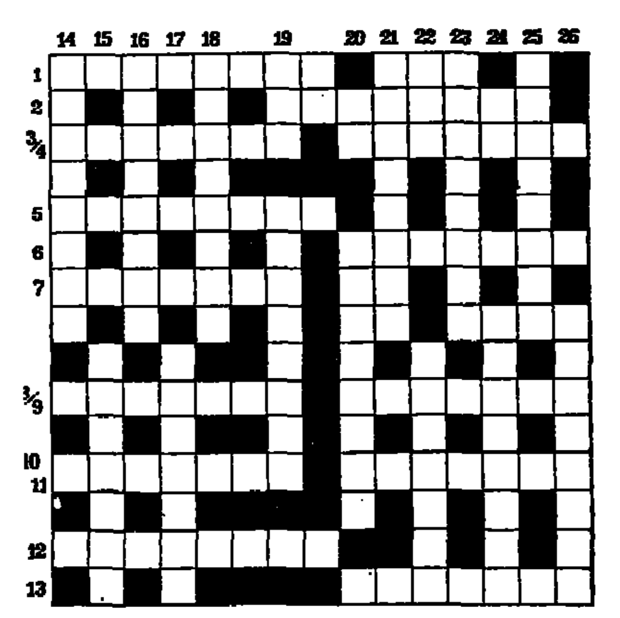
1. ORIPEAU (POIREAU). — 2. SPALTER (PLATRES PRELATS REPLATS). — 3. PELERIN (PLENIER). — 4. AUBAINE. — 5. MUDEJAR. — 6. ENFILAI (LENIFIA). — 7. EGOHINE. — 8. CERNERA (CARENER CRENERA ENCRERA). — 9. STERIDE (DETIRES DISERTE REDITES). — 10. SEGRAIS (EGRISAS GRAISSE). — 11. COSINUS (COUSINS COUSSIN CUISONS CUISSON SUCIONS). — 12. OTTOMAN. — 13. MONOGAME. — 14. COUINAS (COUSINA). — 15. RENFORT. — 16. GAIACOL.

Verticalement

17. OPULENCE. — 18. RETINIEN. — 19. PERMIEN. — 20. PIGNOUF. — 21. RESURGI. — 22. MILAGES (LIMAGES). — 23. SALOPES. — 24. EGOTISTE. — 25. ABAJOUES. — 26. BOUDDAH. — 27. TIGRIDE (RIGIDITE). — 28. DURAMEN. — 29. REPLETE. — 30. INITIAL.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

★ Jeu déposé.



Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

« Peines d'amour perdues » de Shakespeare

Une bête sauvage que les autochtones appellent mistral a mis le grappin sur Avignon et sabote le Festival de théâtre.

C'est un monstre qu'on ne voit nulle part et qui court partout à la fois. De la rage à l'état pur.

Si le mistral se mettait à galoper dans Paris, tous les toits s'envoleraient, tous les arbres seraient arrachés. Et tous les Parisiens seraient bons pour l'asile, parce que le mistral, vrai dragon de méchanceté, vous fracture le nez, les oreilles, vous brise les nerfs, vous écrabouille la cervelle.

Le Midi, lui, a l'habitude. Reste calme. Pas une tuile rose sur les trottoirs, pas une branche de platane par terre. Aucun Avignonnais qui craque. Et le mistral continue jour après jour, nuit après nuit, à hurler, à labourer les murs, les planchers, à vous racler les artères. Un festival plutôt dur. Les gens font la tête.

Seul un grand et mince citoyen appelé Paul Puaux sourit comme un bienheureux. C'est à n'y rien comprendre. Il a rajeuni de vingt ans, cet homme. Il est là, à la passerelle de pilotage comme depuis tant d'années, mais léger ! Méconnaissable ! Béat. Il a dû trouver la combine. On la lui demandera.

Au cloître des Célestins, sous deux platanes géants, transformés par le mistral en chiens furieux, Jean-Pierre Vincent a présenté une comédie de Shakespeare *Peines d'amour perdues* jouée par les élèves du Groupe XVIII de l'Ecole nationale supérieure d'art dramatique de Strasbourg.

Un imprimé complémentaire fait savoir aux spectateurs que la prestation de ces jeunes acteurs est le résultat de trois années de fortes études. Les noms de famille des professeurs permanents et des « directeurs de travaux » de passage sont d'ailleurs indiqués, pour preuve.

La pièce a commencé par une déclaration du metteur en scène Jean-Pierre Vincent. Il tenait à dire au public qu'il n'était pas, lui, Jean-Pierre Vincent, responsable d'un accessoire tenu par un des personnages de la pièce : une canne. Car l'acteur interprétant ce rôle s'était, paraît-il, « donné une foulure ».

Le mistral donne à tous un si mauvais caractère, une contenance si triste, que cette modeste plaisanterie de Jean-Pierre Vincent a presque paru un comble de gaieté. Il allait bientôt apparaître, hélas, que la canne en question sera peut-être lourde de conséquences.

La fabrique absolue du non-comédien

En effet, au bout d'un quart d'heure de *Peines d'amour perdues*, il devenait évident que l'Ecole nationale supérieure d'art dramatique de Strasbourg est une maison étrange, en tout cas super-snob, où l'on apprend aux jeunes gens à tout faire, mais vraiment tout, pour n'être jamais acteur. Pour ne jamais courir le risque de jouer du théâtre. Pour n'avoir jamais aucune présence, aucun regard, aucune voix. La table rase absolue. La fabrique absolue du non-comédien.

La discipline a-t-elle été parfaite au Groupe XIV ou au Groupe XXV de l'Ecole nationale supérieure d'art dramatique de Strasbourg, nous n'en savons rien. Mais un accident est arrivé au Groupe XVIII, celui qui est venu en mission à Avignon. Un accident imprévu et déplorable. L'un des matricules du Groupe XVIII, Daniel Briquet dans le civil, s'est mis dans la tête de devenir acteur quand même. De jouer la comédie quand même. Il a pris ça sur lui, Daniel Briquet. Un révolté. Et comme les insoumis d'autrefois se faisaient sauter le pouce de la main droite, Daniel Briquet s'est donné une foulure, une heure avant le lever du rideau.

Daniel Briquet, rondouillard, pointu, œil qui frise, a évidemment l'air d'un comédien inguérissable. Avec sa foulure, sa canne et quelques dizaines d'airs entendus, il se permet au Groupe XVIII de Strasbourg et, qui pis est, dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent, d'exercer l'art de l'acteur, de faire du théâtre, d'avoir une présence.

Toutes les autres unités du Groupe XVIII, filles et garçons, sont des absences. Aucun théâtre à redouter de ces spectres-là. Mais les parieurs ne donnent pas cher de Daniel Briquet, de sa canne lorsqu'ils retourneront d'ici quelques jours à Strasbourg. Coupe à ras et trois mois de cachot, sans aucun doute, pour commencer. Ensuite, peut-être un stage de rééducation brechtienne à Gennevilliers, chez Sobel.

Une petite notice distribuée au public nous avertit d'autre part que l'Ecole nationale supérieure d'art dramatique de Strasbourg « *pense aujourd'hui à se réformer pour mieux préparer l'avenir* ». C'est peut-être promettre bien vite...

Au cloître des Carmes, transformé par le mistral en un Maelström fou furieux, Mehmet Ulusoy, qui monte à Avignon son *Nuage amoureux* il y a six ans, présente cette fois la dernière machine de sa composition : une roue géante en bois, à l'intérieur de laquelle tourne une autre roue plus petite.

Ce double dispositif est mobile, entièrement, pivote sur plusieurs axes.

Des acrobates se livrent dans cette double roue mobile à mille excentricités curieuses. Les éclairages sont épatants. Le mistral nous laisse entendre par à-coups des fragments de musique turque populaire.

Ce chef-d'œuvre de mécanique poétique, Mehmet Ulusoy l'exploite afin de faire oublier le plus possible par les spectateurs le peu de mérite de la pièce de Nazim Hikmet, *Pourquoi Benedji s'est-il suicidé ?* inscrite par ailleurs au programme.

Nazim Hikmet est un immense et courageux et fraternel poète. Son livre, *Paysages humains*, est un miracle de lecture. Nazim Hikmet, dans la foulée, a écrit aussi des pièces de théâtre parfois pas terribles, comme *Pourquoi Benedji*.

Mehmet Ulusoy, qui a plus d'un tour dans son sac, a bien raison de faire ramper et voler les acrobates pendant que la pièce du merveilleux Nazim défile par derrière pour la forme.

Pour l'instant, tiennent donc bon contre le mistral la roue en bois de Mehmet, la foulure de Daniel Briquet et le sourire impondérable de Paul Puaux. Ça suffit à notre bonheur.

MICHEL COURNOT.

AIX-EN-PROVENCE

« Les Liaisons dangereuses », de Claude Prey

Arpenter les rues du vieil Aix, en levant le nez vers les hautes maisons, belles ou laides, trop éclatantes ou lépreuses, a toujours été un des devoirs du bon festivalier qui retourne chaque année en pèlerinage place d'Albertas ou à l'hôtel Boyer-d'Eguilles. Un nouveau lieu de spectacle est donc une aubaine pour lui. C'est à la gendarmerie, quittant son hôtel de Valbelle, que l'on doit, non loin de la Madeleine, rue Mignet, derrière un porche monumental, cette fort grande cour qui monte entre des bâtiments aristocratiques, laissant apparaître sur la droite un large pan du ciel aixois qui a retrouvé son décor étoilé.

Dans ce théâtre inédit, qui peut recevoir de trois cents à cinq cents personnes, flambent les passions si soigneusement cuirassées de libertinage des *Liaisons dangereuses*, un des ouvrages les plus réussis et les plus travaillés de Claude Prey, qui a pris une tout autre stature depuis sa création (*le Monde* du 8 février 1974), boycottée par les Strasbourgeois après avoir connu une reprise déjà au Festival d'Avignon. Cette longue maturation d'un spectacle par le compositeur et metteur en scène Pierre Barrat et une équipe de chanteurs, de musiciens et de techniciens, aboutit à une manière de chef-d'œuvre, consacré jeudi soir par le Festival d'Aix, qui va maintenant être diffusé à Paris par l'Opéra et en province par les Jeunesses musicales de France et le Théâtre d'Avignon, à l'étranger par le Centre lyrique de Wallonie et retransmis sous peu par la télévision. Une collaboration exemplaire, voulue par Bernard Lefort, qui valorise singulièrement l'investissement du Festival.

En haut de la cour de Valbelle, avec les spectateurs en contrebas, ce qui souligne le caractère paradoxal de l'action stratégique, savante destruction de la fraîcheur des sentiments naturels, un temple de l'amour circulaire à colonnes communiquant avec deux chambres, l'une en rocaille (la nature...), l'autre étant l'élégant boudoir de Mme de Merteuil (décors de Patrice Cauchetier). L'aire de jeu est parsemée d'instruments, dont chacun est attaché à un personnage et tenu par son confident et complice : le piano (Yves Prin) de l'éblouissante et trop moderne Merteuil, le clavecin (Elizabeth Chojnacka)), de Valmont, la harpe (Brigitte Sylvestre), de la prude et élégiaque Tourvel, le célesta (Danièle Bellik), de la candide Cécile de Volanges, l'orgue positif (Jean-Jacques Balet), du chevalier Danceny.

Combats solitaires

Ainsi, chaque personnage est enfermé avec son double dans la tour d'où il mène son combat solitaire à coups de lettres, comme le protagoniste d'une bataille navale ; les obus s'échangent d'un point à l'autre de l'échiquier et même les affrontements, les irruptions sur le terrain de l'autre, les ultimes défaites restent narrés par la lettre d'un des personnages gardant son caractère hautement personnel et structuré de monade désespérément attachée à sa « respectabilité » ou à son dessein pervers que le feu des passions dissimulé finit par détruire.

Le schéma des grandes manœuvres de Laclos est bien connu. Claude Prey en fait saillir les artifices diaboliques, les ressorts instinctifs, voire la naïveté déconcertante, par une musique bondissante et parodique, Arlequins de styles qui déshabillent les apparences que se donnent les personnages par leur humour corrosif et le commentaire des instruments qui décalquent les paroles en un sillage railleur. Courbes sérielles qui désarticulent le discours, recherches de style qui empruntent tour à tour les dessins de Bach, de Rameau ou de Mozart pour atteindre à un maximum d'efficacité, leçon de chant imposée par le clavecin à Valmont, incapable de trouver le ton juste pour écrire à Mme de Tourvel, il faudrait analyser scène par scène cette musique d'une diversité incroyable et efficace, qui enchâsse de plus un savoureux abrégé du *Devin de village*, de Rousseau, comme une pièce maîtresse de l'action (1).

La mise en scène de Pierre Barat est maintenant en parfaite symbiose avec l'œuvre de Prey, dont elle semble jaillir tout naturellement ; à travers l'espace, Barrat a tiré une multitude de lignes géométriques entre les personnages avec une justesse de gestes, une grâce des mouvements, dont on sait qu'elles représentent un immense travail à partir de l'intuition ; et le spectacle est aussi exquis que terrible, dans une impitoyable lumière.

La distribution est aujourd'hui idéale avec Peter Gottlieb, qui a pleinement intégré toutes les dimensions de Valmont ; Irène Jarsky, qui se révèle merveilleuse comédienne dans une Merteuil aussi séduisante que brutale ; Anne-Marie Blazat, qui joue si bien de la naïveté et de la perversion de Cécile Volanges ; Micaëla Etcheverry, qui impose la personnalité profonde, l'intensité douloureuse de la présidente de Tourvel, qui fait sauter les cartes biseautées de ce casino maudit ; et Jean-Pierre Chevalier, avec cette charmante voix italienne du sincère et faible Danceny, auxquels il faut adjoindre les musiciens dont la présence scénique n'est nullement secondaire.

Cette grande réussite doit inciter à aller voir, au palais des Congrès, l'excellente exposition réalisée par les stagiaires qui ont travaillé pendant trois semaines avec Pierre Barrat sur le théâtre musical depuis dix ans ; elle montre tous les acquis de cette recherche souterraine menée à la fois à Colmar, Avignon, Lyon, Paris et en bien d'autres lieux.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 22, 25 juillet et 1er août.

(1) Lire l'excellente interview de Claude Prey par François Lafon dans le numéro de juillet d'*Opéra international*.

HENRI RONSE QUITTE L'ANJOU

« *En matière de politique culturelle, il ne faut pas que les politiques prennent le pas sur les artistes ; ou alors la culture se porte mal...* » C'est, en substance, par ce propos qu'Henri Ronse, fondateur du Théâtre Oblique, a expliqué, mercredi 16 juillet, sa décision de renoncer à la direction du Festival d'Anjou, qu'il assurait depuis trois ans.

Appelé à succéder, en 1978, à Jean-Albert Cartier aux commandes d'un festival devenu « d'Anjou » en 1975, Henri Ronse avait quelque peu fait les frais, l'an dernier, des divergences politiques entre le conseil général de Maine-et-Loire, acquis à la majorité, et la municipalité angevine d'union de la gauche, qui avait finalement retiré son soutien financier à la manifestation.

Le fondateur du Théâtre Oblique avait voulu faire du Festival d'Anjou le festival national de la tragédie. Un pari difficile qu'il peut aujourd'hui revendiquer d'avoir, au moins en partie, tenu : le Festival d'Anjou 80 a réuni trente-six mille spectateurs et son audience a été largement nationale. Et d'*Athalie* aux *Bacchantes* en passant par *Rodogune*, *Esther* et *Pyrame et Thisbé*, les spectacles signés par Henri Ronse ont incontestablement marqué une époque de la manifestation. L'an prochain, Henri Ronse montera à Vérone *la Vestale*, de Spontini... — (*Corresp.*)

CINÉMA

LE JURY DU FESTIVAL DE CANNES CONTINUE A DÉLIBÉRER

Kirk Douglas et les membres du jury du Festival de Cannes, qu'il présidait cette année, ont entamé une polémique dans les colonnes du journal américain Variety, *rapporte l'hebdomadaire* le Film français *dans son dernier numéro. Le président reproche à ses jurés de s'être réunis sans le consulter pour rédiger une déclaration selon laquelle le Prix spécial du jury (attribué à Alain Resnais) est aussi important que la Palme d'or. Il déclare également qu'il y a eu des « manœuvres de couloir » entreprises par les responsables du Festival pour qu'il y ait trois palmes d'or.*

Le jury a répondu par une mise au point, se plaignant de l'absence de Kirk Douglas lorsqu'un soir, après un tour de vote favorable à Bob Fosse, il fut décidé de remettre Alain Resnais en tête de liste, la décision finale ne devant être prise que le lendemain. Au téléphone le président a déclaré que « ce qui était fait était fait », *son leitmotiv, paraît-il, depuis le début des délibérations. Rappelons que la présidente précédente, Mme Françoise Sagan, avait également mis en cause le palmarès du Festival.*

« LE TROUPEAU »

(*Suite de la première page*).

Fin 1979, Yilmaz Guney a été transféré dans une prison au régime beaucoup plus sévère de l'île de Marmara, et son cas, son sort, sont, aujourd'hui, dramatique et exemplaires (« le Monde » des 21 février et 10 avril).

La sortie en salles du « Troupeau » peut être considérée comme un événement, puisque ce film représente la pensée, la vision du monde d'un cinéaste privé, avec sa liberté, du droit d'exercer son métier, et que Zeki Okten, ami de Guney, autre cinéaste bien connu en Turquie, a, en somme, relayé, mais tout en faisant œuvre personnelle. « Le Troupeau » est l'histoire du voyage difficile d'une famille de bergers des plaines — d'Anatolie à Ankara, où ils doivent vendre leurs moutons. Dans une région rurale et sous-développée, les vieilles traditions ont encore force de loi. L'agha Hamo, patriarche autoritaire, réclame de ses trois fils (dont l'un est épileptique) une obéissance absolue. Il déteste Berivan, la femme de Shivan son aîné, qui fut donnée en mariage comme réconciliation d'une vendetta avec une autre famille. Berivan, plusieurs fois enceinte, n'a jamais pu mener une grossesse à terme. Accablée, malade, elle a cessé de parler, et le vieil Hamo l'insulte et la maltraite.

Ces personnages, fortement caractérisés, sont condamnés dès l'instant qu'ils sortent de leur univers. Pour embarquer leur troupeau de moutons (leur seule richesse) dans le train d'Ankara, ils doivent composer avec des fonctionnaires corrompus ; une partie des bêtes vont se trouver empoisonnées dans un wagon ayant contenu de la poudre insecticide ou volée. Hamo rend responsable de tous ces malheurs Sherivan, la « maudite », alors que lui et les siens, personnes déplacées, sont victimes de l'inadaptation à « l'autre Turquie » qu'ils ignoraient. Le voyage en train sert donc de révélateur au choc de deux mondes. A mesure que le convoi s'avance vers Ankara, on voit le monde rural s'effacer, se dissoudre.

Zeki Okten a remarquablement mis en scène tout l'itinéraire au cours duquel les gares remplacent brusquement les stations au bord des rails en pleine campagne, au cours duquel ces gens venus d'ailleurs sont confrontés à des voleurs, des trafiquants, tandis qu'une prostituée boiteuse « fait la ligne » avec son souteneur. Les paysages changent, la société aussi. La lenteur du voyage, la poussière, la fatigue, la promiscuité des compartiments, l'aggravation de l'état de Berivan, qui ne se plaint jamais, mais qui est comme le visage pathétique de ce monde étranger et condamné des nomades, sont une sorte de calvaire.

Ankara, avec ses bâtiments administratifs et ses monuments à la lourde architecture imitée des pays socialistes, ses buildings, ses banques et ses vitrines de la consommation à l'occidentale, se présente comme un gouffre urbain où sombre un passé archaïque. Hamo et sa famille vont s'y perdre de façon tragique, mais il n'y a, chez Zeki Okten, aucune trace de misérabilisme. Par des détails inspirés du quotidien le plus réaliste, il fait sentir la réalité politique de la Turquie moderne, impuissante à concilier ses différences géographiques et culturelles, et dont le développement industriel ne peut résoudre les contradictions profondes.

Lorsqu'un vendeur de journaux d'extrême gauche est abattu en pleine rue par des tueurs, sous les yeux de Shivan portant sa femme épuisée sur son dos à la recherche d'un abri, il est évident que le berger ne comprend rien à la situation. De même, il restera imperméable au discours du jeune fils de paysans transplantés (ses hôtes travaillent à la construction d'un immeuble), sur les méfaits du capitalisme et la nécessité de la lutte des classes. Cette scène, la seule didactique, avec le portrait de Marx sur un mur, représente, par la manière dont elle est filmée, une sorte d'illusion idéologique qui ne peut apporter la solution des contrastes trop violents de ce pays partagé, dans sa situation géographique, entre des structures féodales, des traditions patriarcales et religieuses, et l'ordre d'un régime du développement industriel qui n'apporte pas, pour autant, le bonheur matériel.

Ce film puissant, émouvant, lucide et parfaitement accessible à tous, nous révèle les problèmes contemporains d'un pays en équilibre instable, et se situe bien plus près des œuvres du cinéaste indien (bengali) Mrinal Sen, que nous avons pu voir au Festival de Cannes ces dernières années, que du néo-réalisme italien.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

UB 40 AUX BAINS-DOUCHES

Après le ska, on passe au reggae ; le premier étant l'ancêtre du second, l'évolution est logique. En effet, si le ska a connu un succès international avec une brusque émergence de groupes en Angleterre, qui sont remontés au début des années 60 pour s'inspirer de ses racines, UB 40, en pratiquant le reggae dans sa tradition, annonce un nouveau courant qui va sans aucun doute se développer.

Formé à Birmingham comme la plupart des groupes de ska (il existe dans la ville une importante communauté jamaïquaine), UB 40, avec un premier 45 tours qui a gagné, dès sa sortie, le sommet des charts nationaux, est la nouvelle coqueluche anglaise. Se présentant comme un groupe de reggae-dub-jazz, UB 40 est en tout cas le premier, constitué essentiellement de musiciens blancs, qui joue le reggae sans en détourner l'essence pour l'adapter aux besoins du rock.

Le 16 juillet, devant un drap blanc qui portait le nom du groupe en lettres rouges tracées au pochoir, les huit musiciens — six Blancs : Ali Campbell (guitare et chant), Robin Campbell (guitare et chant), Jim Brown (batterie), Norman Hassan (percussions), Brian Travers (saxophone), Micky Virtue (claviers), et deux Noirs : Earl Falconer (basse), Astro (talk-over) — étaient un peu serrés sur la petite scène des Bains-Douches. De même, il n'y avait plus un espace de libre pour le public qui, curieusement, s'était déplacé en nombre pour un groupe dont on n'a pas encore parlé en France.

Servi par l'acoustique et l'intimité de la salle, idéale pour ce genre de prestations et spécialement pour le reggae, UB 40 a donné un bon concert, même si son répertoire manque de diversité. Les morceaux souvent fondés sur des mélodies similaires usent peut-être trop des mêmes procédés, l'écho, les interventions systématiques du saxophone). Mais la machine tourne bien, en place, invite instantanément à la danse avec ses rythmes touffus et répétitifs, ses couleurs chaleureuses.

Le groupe adapte des vieux morceaux de jazz à la sauce reggae, intercale des instrumentaux, des dubs sur lesquels intervient Astro qui s'essaie, encore timidement, au talk-over, à la manière des disc-jockeys jamaïquains, et se contente de danser sur les autres compositions. Les voix sont typées, donnent leur cachet aux mélodies et c'est sur elles que repose principalement la différence avec le reggae jamaïquain. Le reggae blanc existe, on l'a vérifié aux Bains-Douches. UB 40 lui a donné le jour.

ALAIN WAIS.

Discographie chez Vogue.





SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

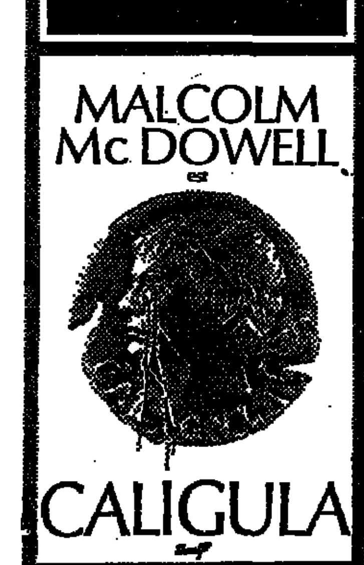
Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30, la Nuit des rois.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : The queen of Sheba meets the atom man.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Hôtel de Fourcy (341-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, Rosine Favey.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Ducs sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts ; 22 h. 30 : Jugement.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernada Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : L'aide-mémoire.
T A I Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Aristide Bruant ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe - Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince ; 21 h. 30 : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : Andrieu.
L'Echandoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghers.



L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Nizet.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer Play (707-95-99), 21 h. : Lesser family.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : F. Lieutaud, L. Poulain (Bach, Debussy, Spohr, Damase) ; 21 h. : V. Pattie, R. Hatoutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble J.-F. Gonzales, sol. Olide Pietti (Mozart).

Vendredi 18 juillet

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Cent ans d'opérette.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Un de la Canebière.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Grand Hôtel, 18 h. 30 : Trio de Trieste (Beethoven, Schubert).
Faculté de droit, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz et Chœurs des instituteurs Moraves, direction M. Tabachnik, sol. R. Bollen, alto (Brahms).

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : la Grande Course autour du monde, de B. Edwards ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (la Dixième Symphonie, d'A. Gance) ; 21 h. : Hello Dolly, de G. Kelly.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : le patrimoine cinématographique français (le Penseur, de L. Poirier) ; 17 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 19 h. : De la veine à revendre, de M. Munk.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain Studio, 5e (534-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LULU (Fr.-all., v. all.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE S'UT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Ternes, 17e (380-10-41).
THE ROSE (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) S. Sp.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-51-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

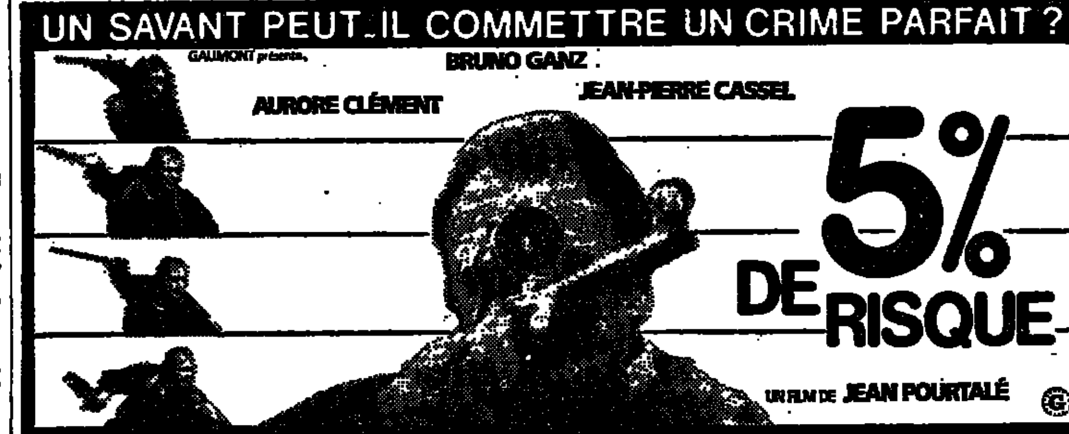
LES FILMS NOUVEAUX

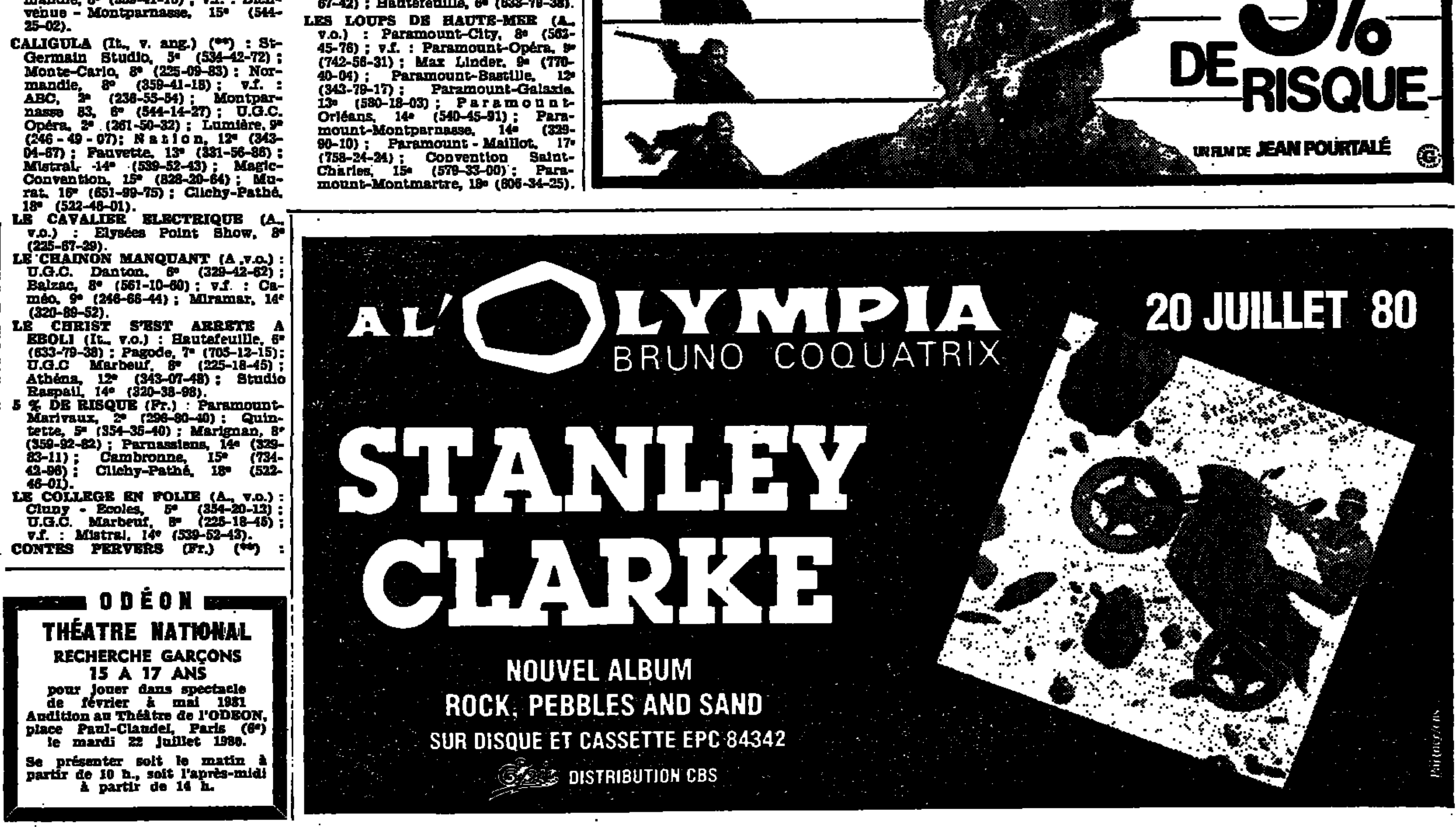
LE TROUPEAU, film turc de Yilmaz Guney et Zeki Okten. — V.o. : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CHARLIE BRAVO, film français de Claude Bernard-Aubert (*). — Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMMORALE, film français de Claude Mulot (**). — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan 19e (206-71-33).
L'EXECUTEUR VOUS SALUE BIEN, film italien de Stelvio Massi (*). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Les 3 Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11)
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), J., S., Mar.

(Lire la suite page 18.)





SPECTACLES

(Suite de la page 17.)

DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (223-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Les Tourelles, 20e (364-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSIE (It.), v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
NORMA RAE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (308-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 18 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing.
Les cerfs du bout du monde.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
Résumé.

20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Légitime défense ».
Réalisation Claude Grinberg, avec B. Ogier, R. Bahr, J. Berard, P. Bisciglia...
22 h Documentaire : Châteaux de France.
Compiègne.
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Numéro 3. Hawkins City.
21 h 40 Apostrophes.
Avant-garde et tradition.
Avec MM. H. Bonnier (l'Enfant du mont Salvat), *M. Roche* (Maladie mélodie), *A. Brincourt* (les Ecrivains du XXe siècle), *P.-J. Remy* (Pandora), *D. Roche* (Dépôt de savoir et de technique).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle histoire au présent) : « Europe 51 ».
Film italien de R. Rossellini (1951), avec I. Bergman, A. Knox, E. Giannini, G. Masina, T. Pellati, S. Franchina (N.).
Accablée par la mort de son fils dont elle se sent responsable, une femme riche, vivant à Rome, renonce à son existence mondaine, découvre les misères du prolétariat et se dévoue aux pauvres. Son entourage la considère comme folle.
Le « réalisme intérieur » de Rossellini, pour la rigoureuse description d'une aventure humaine et spirituelle, poursuivie dans la solitude, contre la corruption morale et le manque d'amour du monde contemporain. Ingrid Bergman admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Alliage recours.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Titre en poche : bestiaire.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les Nouvelles-Hébrides, îles à la dérive.
Reportage de S. Walch.
21 h 30 Hommage à Luis Mariano : Un paradis perdu.
22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : La rançon du smoking. (Redif.)
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les découvertes scientifiques.
20 h., Pourquoi la mode polar ?
21 h. 30, Black and Blue : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Ouverture dans le style italien n° 2 » (Schubert) ; « Concerto pour hautbois et orchestre en ré majeur » (R. Strauss) ; « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur » (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction L. Segerstam, avec H. Holliger, hautbois (émis de Sarrebruck).
22 h. 15, Les nuits d'été : portraits par petites touches, « Trente et unième Sonate » (Beethoven), avec I. Sodergren ; 23 h 5, Vieilles cires : concert commémoratif pour la révolution de 1848 donné le 20 mai 1948 au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national, direction R. Desormière, œuvres de Magnard, Varney, Berlioz et Beethoven ; 0 h. 5, Grandes œuvres-grands interprètes : œuvres de Beethoven et Schubert.

Samedi 19 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Magazine auto-moto.
12 h 30 Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?
L'anniversaire.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct de Royan, Festival des automates (et à 15 h. et 16 h. 15) ; 13 h. 50, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 40, Maya l'abeille ; 15 h. 20, La cloche tibétaine ; 16 h. 35, Magazine de l'aventure ; 18 h., Temps X.
18 h 55 Six minutes pour vous défendre.
19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Escale au Mont-Saint-Michel.
Avec Jairo, Alain Chamfort, la Bande à Basile, Joëlle, Gérard Lenorman, Nicolas Peyrac.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Le professeur.
22 h 25 C'est arrivé à Hollywood.
Catastrophes, style Hollywood. Avec des extraits de films.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Documentaire : La France vue du ciel.
L'Aquitaine.
14 h Les jeux du stade.
Rugby ; Ski nautique ; Jeux olympiques d'été à Moscou (résumé).
17 h 50 Tour de France.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « la Pharisienne ».
De F. Mauriac, réalisation G. Pineau. Avec A. Sapritch, L. Olivier, T. Fouques...
L'existence dramatique d'une « mal aimée » non reconnue par son époux inconsolable de la perte de sa première femme, frustrée d'un amour maternel impossible avec ses enfants adoptifs. Le drame éclatera violemment avec la venue d'un ami, en mal d'amour, du fils Louis...
22 h 20 Variétés : Le merveilleux de Claude Brasseur.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 50 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; See and tell : les kangourous.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : Le justicier.
Scénario d'I. Kennedy Martin, réalisation de D. Reid, avec T. Howard, etc.
21 h 30 Festivals d'été : Bastia.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Aspects du court métrage français : Gromaire.
Un film de F. Reichenbach.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Le tourisme populaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Jean Ristat.
11 h. 2, La musique prend la parole.
12 h. 5, Le Pont des Arts.
14 h., Sons : Les chèvres, à 8 heures du soir.
14 h. 5, Tradition orale en basse Bretagne.
16 h. 20, Livre d'or : Musique du XVIe siècle anglais.
17 h. 30, Recherches et pensée contemporaine.
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (l'imposture du linguiste).
20 h., « La Peste blanche », de C. Pascarel. Avec Y. Arcanel, C. Viret, M. Thierry, etc.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : œuvres de A. Thomas, Chabrier, Paganini et J. Strauss.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Robert Schumann, « Romances pour hautbois » ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Maguy Lovano présente Robert Schumann ; 11 h., Schumann et nous.
11 h. 30, Concert : « Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur », opus 44 (Schumann) ; « Troisième Quatuor à cordes » (Britten) ; « Quintette pour piano et cordes en la majeur », opus 81 (Dvorak), par le Quatuor Chilingirian, avec Imogen Cooper, piano ; 13 h. 5, Jazz en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Variations sur un thème de Beethoven » et « Concerto pour piano et orchestre » (Schumann), par le London Symphony Orchestra, direction Claudio Abbado, avec Alfred Brendel ; 17 h., Schumann et nous.
17 h. 15, Concert : « Russlan et Ludmilla », ouverture (Glinka) ; « Concerto pour violon n° 2 en sol mineur » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 5 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre philharmonique de Lille, direction Edward Downes, avec J.-P. Wallez, violon ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, Concert (Echanges internationaux), Festival de Vienne 1980 : « Euryanthe », ouverture (von Weber) ; « Die Weihe der Nacht », opus 119 (M. Reger) ; « Symphonie n° 2 en ut majeur », opus 61 (Schumann), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Zubin Mehta, avec Christa Ludwig.
23 h., Les nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Henry Purcell, par Henry de Rouville ; 1 h., Le dernier concert (Festival estival de Paris) : « Quatuor à cordes n° 10 en mi bémol majeur » op. 74, de Beethoven, par le Quatuor bulgare.

Dimanche 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur : Brésil, quelque chose de l'arbre, du fleuve et du cri du peuple.
Geme, un petit village du Nordeste brésilien : un groupe de paysans vit dans la famine et la peur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à La Souterraine (Creuse).
Prédicateur : Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 20 Variétés : Clowns, acrobates et compagnie.
14 h 50 Une même source.
Tahiti, la nouvelle Cythère.
15 h 30 Sports première.
Tour de France : arrivée.
17 h 25 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Natation.
19 h 25 Les animaux du monde.
Survivre dans le désert.
19 h 45 Tour de France (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Mariés de l'An II ».
Film français de J.-P. Rappeneau (1970), avec J.-P. Belmondo, M. Jobert, L. Antonelli, A. Auclair, S. Frey, J. Guiomar, P. Brasseur. (Rediffusion.)
Un Nantais qui, pour avoir tué en duel un aristocrate avait dû s'exiler et laisser sa jeune épouse revient dans sa ville natale en 1793, en pleine Révolution. Il retrouve sa femme chez les Chouans.
Un film historique qui prend des allures de « comédie américaine ». Gouaille, ironie, complications sentimentales, réalisation menée à un rythme allègre. C'est très bien joué.
22 h 5 Les grands classiques.
Giselle, Pas de paysans, par Elisabeth Platel et Olivier Patey.
22 h 30 Jeux olympiques d'été (résumé).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Rien ne va plus.
14 h 15 Documentaire : Paris d'une minute à l'autre.
(Première partie).
15 h 30 Sports : Cyclisme.
Arrivée du Tour de France.
17 h 30 Documentaire : Paris d'une minute à l'autre.
(Deuxième partie).
18 h 20 Variétés : Show Johnny Mathis.
Réalisation A. Flédérick.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
A Antibes.
22 h 5 Documentaire : A deux pas de chez nous.
L'Egypte.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

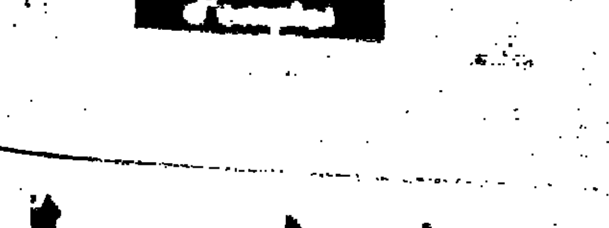
15 h 30 Cinéma : « le Refuge de la dernière chance ».
Film de R. Day (1975), avec J. Miller, P. Cordova, G. San Juan, R. Noui, etc. (rediffusion).
20 h Feuilleton : La flèche noire.
Richard change de camp.
20 h 30 Les merveilles de la mer.
La pieuvre timide.
La pieuvre, répugnante, dangereuse pour l'homme, pourtant c'est un animal tout craintif, tout timide, qui a décidé de laisser tomber sa coquille il y a mille ans pour aller plus vite. C'est aussi une mère anxieuse qui protège ses œufs.
21 h Rue des Archives : L'important n'est pas prévisible.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : « Gardez le sourire ».
Film autrichien de P. Fejos (1933), avec Annabella, G. Frohlich, M. Vilbert, R. Ozanne, C. Bert, H. Darly (version française, N.).
A Vienne, pendant la crise économique, un couple de chômeurs, rescapés du suicide, cherche à survivre ensemble et réalise son rêve de bonheur, malgré les épreuves.
Une comédie populiste qui ne glisse jamais au mélodrame. Détails vrais et poétiques de la vie du petit peuple viennois. Le style bien typique de Paul Fejos.

FRANCE - CULTURE

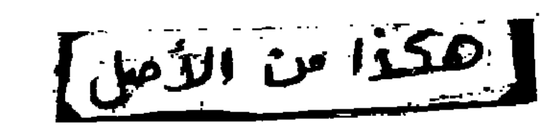
7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Folklore de France et de l'étranger.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale d'Avignon.
11 h., Regards sur la musique : « Trio » (Ravel)
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Concert « cordes pincées » donné au studio 105 de la Maison de Radio-France par le duo de luths et guitares J. Borreaux et J.-M. Tréhard.
14 h., Sons : La maison s'endort.
14 h. 5, La Comédie - Française présente : « Marion Delorme », de V. Hugo.
16 h. 5, Maïa, jeune fille étendue entre deux montagnes : Musiques islamiques et païennes de la communauté musulmane yougoslave.
17 h. 30, Rencontres avec... Lili Laskine.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie, les livres de l'année.
20 h. 40, Popol vuh, de M. Padilla. (Redif.)
23 h., Musique de chambre : Brahms, Debussy, Ravel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : Œuvres de Sibelius, Beethoven, Saint-Saëns et Schubert ; 9 h. 5, Edwin Fischer joue J.-S. Bach.
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Messe solennelle en ut mineur » (Mozart), par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, avec G. Janowitz, soprano, et Fr. von Stade, mezzo ; « Psaume n° 13 pour chœurs et orchestre » (Zemlinsky) ; « Messe glagolitique pour solistes, orgue, chœurs et orchestre », concert du 15 avril 1977 (Janacek), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Zdenek Macal, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec K. Clarke, A. Collins, W. Schoene, I. Sidek et G. Delvallée à l'orgue.
12 h., Présences du XXe siècle : G. Mannoni présente « Cantata Academica », de Britten ; 13 h. 5, Jazz en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « Kullervo » (Sibelius), par le Bournemouth Symphony Orchestra, direction P. Berglund.
16 h. Maîtres d'hier : Adolf Busch - Rudolf Serkin : Œuvres de Schubert et Grieg ; 17 h., Opéra présent : « la Tosca », de Puccini, par les Chœurs et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. V. de Sabata, avec Maria Callas, G. Di Stefano ; 19 h 5, Répertoire pour demain ; Œuvres de Ferneyhough et Berio, dir. P. Boulez ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30 Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 39 en mi-bémol majeur » (Mozart) ; « Concerto pour alto et orchestre », opus posthume (Bartok) ; « Symphonie n° 4 en la mineur », opus 63 (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Colin Davis, avec J. Baschmet, alto.
22 h. 30, Les Nuits d'été : Equivalences (Chopin) ; 23 h., Saturnales : œuvres de Rimski-Korsakov, Smetana, Dvorak, Mozart, Haendel, Boccherini, Ravel, Haydn, Tartini et Chopin.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux

RECHERCHONS pour début septembre
COURTIÈRES EN PUBLICITÉ
pour Afrique francophone
— EXCELLENTES VENDEUSES.
— PERMIS DE CONDUIRE.
— BONNE PRESENTATION.
Rémunération très élevée
Réponse avec curriculum vitae détaillé et photo à : E. P. L., 139, avenue de la Lanterne, 06200 NICE.
Mentionner coordonnées téléphoniques entre le 25 juillet et le 15 août.

URGENT
pour travail à l'étranger
SUPERVISEURS,
SUPERINTENDANTS
CHEFS D'ÉQUIPE
DIRECTEUR DE PROJETS
Tuyauterie, instrum., civil, électr., matériel tourn.
S.V.P., envoyer C.V. avec photo à T.B.V., Regentesselaan 123, 2562 CW LA HAYE, PAYS-BAS.



emplois régionaux

CENTRE DE RECHERCHES
CLIN-MIDY
recherche pour MONTPELLIER
CADRE
BIOSTATISTICIEN
Pour prise en charge de l'exploitation statistique et mathématique des données pharmacologiques et médicales.
Formation supérieure (grande école, Université). Expérience souhaitée. La pratique des méthodes modernes d'analyse de données sera appréciée.
Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae dét. à : CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY, Service Informatique rue du Professeur-Joseph-Blayac, 34082 MONTPELLIER Cedex.

Recherchons pour poste Animation en Formation continue.
TECHNICIEN ou INGÉNIEUR EXPERIMENTE
mobilité exigée, connaissance textiles appréciées.
Ecr. n° T 021.249 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

offres d'emploi

URGENT recherche
PEDICURE
quatre vaccations par semaine.
Tél. : 16 (3) 416-17-00 après 20 h.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près) 130 m2 grenier aménagement à terminer. GARBI : 567-22-88.

4e arrdt.

MARAIS
SUPERBE LIV. 3 fenêtes + chambre. Vue soleil. Tt cft. URGENT — Tél. 325-75-42.

5e arrdt.

JARDIN DES PLANTES
DUPLEX 2 ch, 2 s.d.b., jdin s. cour, cave, park. ag. s'abst. 723-64-82 h. bur. 535-04-52 soir et week-end.

PANTHEON magnifique appart. de CARACTERE entrée, très beau séj., 2 chbres, cuis., bns. Px 1.050.000. Ce jour 14 h. à 19 h. au 1, rue Laplace.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE magnifique studio de 32 m2, cuisine, bains. Téléph. : 567-22-88.

DUROC Dans bel immeuble ancien, 3e étage asc., living double, 2 chambres, + service. Px 725.000 F. Visite sam. 15-17 h., 82, rue VANEAU.

9e arrdt.

Métro N.-D.-DE-LORETTE
Bon imm. ravalement en cours
2 PIECES sur rue, cuisine w-c, chff central
PRIX TRES INTÉRESSANT. 37, bis, rue RODIER, 4e étage samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

SPECIAL INVESTISSEUR 9e 18e ds immeuble anc. studio + 2 appart. 2 p. à rénover à saisir. Prix très intéressant. Administrateur 281-33-34 - 35.

11e arrdt.

BD VOLTAIRE. Bel imm. anc. hall-galerie séj. + salon, balc., 3 chbres, cuisine équipée, w-c, s. bns, chf. + chbre serv., asc. Px 1.060.000 F. T. : 346-63-85.

Métro Voltaire s. bd 5e étage.
3 p. 50 m2 anc. + gd balc. soleil, calme, 320.000 F.
GID 281-33-34 et 35 10-20 h. 257-61-62 et 89 sam.-dim.

NATION. Bel immeuble 1930. 2 pièces, refait neuf, 4e étage, asc. URGENT. - 373-05-81.

14e arrdt.

GRAND JARDIN PRIVÉ
APPT DUPLEX luxueusement rénové, liv., 3 chbres, salle de bains, dche, 2 w.-c., cuis. équipée, 1.100.000 F. - 522-95-20.

ALESIA Immeuble neuf
Beau 2 P. 46 m2. Balc. Jamais habité, s. de bains, cuis. Visite s/pl. samedi 19, de 10 à 15 h. 13, pl. du Commandeur. Asc. coté 13. - Tél. soir 504-02-52.

Métro MOUTON-DUVERNET
B. IMM. PIERRE DE TAILLE
2 PIECES entrée, cuisine, salle d'eau, W.-C., agréablement aménagé, calme. PRIX INTERESSANT, soleil. 151, AVENUE DU MAINE. Sam., dim. et lundi 15 à 18 h.

15e arrdt.

COMMERCE
AGREABLE STUDIO
VRAIE CUIS., w.-c., douche, r.-de-ch. clair sur rue calme. 150.000 F. Samedi 10 à 13 h., 4, cité Thuré.

17e arrdt.

TERNES GD 3 P., excellent état, URGENT 660.000 F, samedi 11-16 h., 25, AVENUE DE WAGRAM.

18e arrdt.

Métro JULES-JOFFRIN. Imm. pierre, studio CLAIR, rénové, tout confort. Prix : 135.000 F. LE PROPRIETAIRE : 577-71-16.

20e arrdt.

URGENT SAINT-FARGEAU bourgeois. - Asc. BEAU 3 PCES. Refait neuf. Prix à débattre. - 325-77-23.

78 - Yvelines

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
luxueux appart. 3 p., cuisine installée, balcon, vue sur bois. Prix 310.000 F (facilités). Monal, téléphone 050-28-15.

94 Val-de-Marne

A SAISIR CHAMPIGNY R.E.R. Imm. réc. tout conf. studio 30 m2, balc., cave, soleil. Spécial investisseur. Px 119.000 F
GID 281-33-35/34 - 10-20 h. 257-61-62/89 - Sam. et Dim.

Province

LA CIOTAT (13)
sur la plage, vue imprenable, immeuble 1965, 5e et dernier étage, living double, 3 chbres donnant sur balcon et terrasse, Parking. Tél. (42) 08-59-25.

NICE résidentiel
3 pièces, 105 m2 + 59 m2 de terrasses, 6e étage, vue sur mer panoramique, calme, parc. MUSCAT, 253, promenade des Anglais, NICE. T. (93) 71-71-13.

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m. alt.). Station été-hiver près des GETS. Studios à partir de 150.000 F. avec 30.000 comptant + crédit, 2 et 3 pièces.
Location par société spécialisée.
ÉRIGE-VENTE
B.P. 18
84, route de Genève, 74240 GAILLARD.
TEL. : (50) 38-52-89.

VACANCES HAUTE-SAVOIE
THOLLON - CH.-D'ABONDANCE
Studio pour 4 personnes, 140.000 F avec 28.000 F compt.
LES GETS-LA CLUSAZ
Logem. grand standing sur les pistes.
Bureau vente ouvert tout l'été. G.R.G., rue du Lac, CORZENT, 74200 THONON. T. (50) 71-76-49.

PROVENCE 7 km Vaison, à l'année, gde ferme 6 p. + dép., vigne, b. sit., tél. 2.400 F. Ecr. BLANC, 19, rue Mirabeau, 94300 Vincennes.

Etranger

U.S.A. FLORIDE apparts proxim. mer. Résidence secondaire. 149.000 F. Agence DOUGLAS - 562-14-15.

viagers

Société spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garanties. Etude gratuite, discrète.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS
SOUS 48 HEURES
VOS APARTEMENTS - 261-53-88

Cple enseign. ch. pour septemb. 5 pces (dble séj. + 3 chbres), cft, balc., asc., park., Paris centre, loyer 3.500 F c.c. Tél. vend ou sam, av. 18 h. 354-93-07.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

MARAIS 2 Pces kitch., entrée, s. d'eau, w.c., impeccabe, 1.280 F net. 327-28-60.

AV. VERSAILLES 2 Pces cft, 2.000 F net. Tél. : 327-28-60.

Province

PROVENCE 7 km Vaison, à l'année, gde ferme 6 p. + dép., vigne, bne situat., tél. 2.400 F. Ecrire BLANC, 19, r. Mirabeau, 94300 Vincennes.

immeubles immeubles

IMMEUBLE HISTORIQUE (4e arrdt)
état impeccable (actuellement burx).
Idéal pr grande société, siège social, etc.
Ecrire sous chiffre 200-8360 ANNONCES SUISSES S.A., 3, rue du Vieux-Billard, 1211 GENEVE 4.

PROMOTIC - 553-14-14
25, avenue Paul-Doumer, 16e.
Achète Immeubles
Forte commission aux intermédiaires et indicateurs

PLACEMENT INTERESSANT
Immeubles de rapport anciens (1949) situés dans une ville de 150.000 habitants, 24 appartements + 5 gar. terrain 2.000 m2. Société immobilière actions au porteur. Vente ou participation souhaitée.
Faire offre sous chiffre 9706 L à ofa, Orell Fussli Publicité S.A. case postale 1002 LAUSANNE - CH.

Vend 625 m2, excel. rentab. et bail, 198.000 l'an. Ecr. M. Motte BP 246, 65749 Paris cedex 15.

MARAIS Propriétaire vend bel immeuble 3/4 vide. Téléphone 325-63-00.

SITUATION UNIQUE
RUE THIERS
REIMS BEL IMM. P. DE T. conv. prof. libérale ou société. Téléph. : (1) 381-10-96.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH.
CONTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS 261-80-88, MARSEILLE (91) 93-11-13.

DIJON
COMMERÇANT-TECHNICIEN
poss. fonds de commerce avec vitrine, bureaux, dépôt 600 m2, sur 2 niveaux, appartement F 3, étudie toutes propositions pour concession ou distribution, etc. éventuellement cessation de bail. TEL. : (80) 66-67-38.

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES — TELEX
PARIS 8e, 9e, 15e.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
prix compét., délais rapides.
ASPAC - 218-18-18 +
CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphone
domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

terrains

Région ETAMPES
Très beau terrain 10 ha boisé cosntructible pour une habitation, site protégé. Vue imprenable - Prix 600.000 F. Agence SAINT HUBERT, 231, rue du Génral-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. Tél. : (38) 91-57-77.

fonds de commerce

A VENDRE A STRASBOURG
Fonds de commerce de
GALERIE D'ART
200 m2, équipement ultra-moderne
Réputation établie - Prix justifié par C.A.
Offres sous n° 21.230 à SOPIC, 24, rue de la Nuée-Bleue - 67000 STRASBOURG.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE-VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, w.-c:
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

maisons individuelles

ARCHITECTURE POST - MODERNE
PARIS-20e 250 M2 TRIPLEX
ATEL. ARTISTE, PASSERELLE 1.550.000 F. T. 555-39-89/355-18-88.

BUTTES-CHAUMONT PART VEND
mais. 9 pces, cave + gar., jdin, calme. Vue impren. 202-12-10.

fermettes

18 km S. Montargis
Grange à restaurer
sur 3.500 m2 de terrain. Agence SAINT-HUBERT 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. TEL. : (38) 91-57-77.

A VENDRE
Ds parc naturel du Morvan, fermette rest. tt cft, chem. rustiq., poutres app., jdin arb. 1.000 m2, vue agréable. T. 16 (86) 76-15-95.

18 km S. Montargis
FERMETTE
A RESTAURER
gros œuvre en très bon état, 175 m2 habitable sur un terrain de 7.000 m2 Agence SAINT-HUBERT 231, rue du Général-Leclerc, 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. TEL. : (38) 91-57-77.

PARTICULIER VEND
1) R. DE BREST 500 m port de pêche, maisonnette s/2.800 m2.
2) PACY-S.-EURE, fermette à rénover sur 755 m2 de terrain. Tél. : (1) 203-36-23 heures repas.

appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS préférence dans le 16e, 704-40-27.

RECHERCHE URGENT PARIS 1 à 3 PIECES av. ou sans cft. PAIEMENT IMMEDIAT CHEZ NOTAIRE. Téléphone : 873-20-67.

maisons de campagne

LA Sté MARCHAND DE BIENS la plus importante du SUD DE LA FRANCE
CATRY
ACHÈTE ET VEND
des terrains de toutes surfaces constructibles ou non fermes, mas, ruines, propriétés.
ds les départements suivants : B.-DU-RHONE, VAR, VAUCLUSE, ALPES HAUTE-PROV., HTES-ALPES, GARD, DROME, ISERE, RHONE, LOIRE, AVEYRON, ARDECHE, HAUTE-LOIRE, HERAULT.
PAS DE COMMISSION A PAYER.
Ecrivez-nous :
CATRY
43, cours Estienne-d'Orves, Tél. : (91) 54-92-93. 13001 MARSEILLE.

Très jolie fermette rénovée 12 KM MANTES-LA-JOLIE
150 M² plain-pied, 3 chambres, s. bains, cuis. anciennes écuries transformées en salle séjour 70 m2, Parc, Jdin 3.000 m2, gar. Autoroute Ouest, sortie Mantes Sud, Nationale 13, départementale 114, Village La Belle Côte « Maison la Tréfilière » GRANDE-RUE. Visite Samedi, dimanche et lundi, de 10 h. à 20 h. ou tél. 387-49-96.
PRIX : 600.000 F.

GARD
1) Située entre Avignon et Alès 20 km autoroute A9 5 km d'Uzès dans village de caractère maison de pierre entièrement restaurée sur 3 niveaux de 50 m2 environ chacun.
● R.-de-chaussée s/cave voûtée salle à manger avec cuisine entièrement équipée.
● 1er ét. sal. av. gde cheminée
● 2e étage petite terrasse panoramique donn. sur ch., avec baie vitrée, av. s. de bns balg., tt cft, habit. de suite, idéale pr vac. au sol. Px 320.000 F.
2) Entre Nîmes et Alès, à 15 km d'Uzès, à 2 km du Gardon, ds hameau situé autour parc du château, maison gardoise ds village s/2 niveaux de 70 m2 chacun environ. cour intérieure de 30 m2, petite terrasse.
● R.-de-ch. 1 gde p. av chem., 1 chbre, escal. intérieur
● 1er ét., 1 cuis. amén. donn. s/terrasse. 1 ch. Le tout en bon état, habitable de suite Prix : 250.000 F.
Pour visiter, tous les jours. Sté CATRY J.-F. LALLEMAND. Téléph. (66) 22-21-95 domicile ou (66) 22-43-44 bureau ou écr. 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

EXCEPTIONNEL
AVEYRON
Maison de maître en pierre bleue de pays. bâtie sr mamelon en prairie. Vue. site except. 10 pces habit. de suite après installation des commodités modernes. Dépendances de caractère (grange cathédrale + Ecurie + Bergerie + Four à pain). Pour tous renseignements téléphoner (66) 22-50-30, hres rep et après 18 heures (66) 22-43-44 hres bur ou écrire Sté CATRY M. LALLEMAND J.-C. 43 cours Estienne d'Orves 13001 Marseille

villas

ENGHEIN près Lac Superbe VILLA récente Constr. exceptionnel., sous-sol, hall, gd séj., cheminée, terrasse, bur., 4 chbres, bains, cuisine équipée. S. de jeux, 2 garages. Jardin paysagé 750 m2, RARE. 1.100.000 F. PLACOR 989-60-60.

vends villa T 4-5 banl. Marseille vue sur mer, cuis. équip. s.a.m. chem. Tél. (91) 46-10-10 - 18 h. ou écr. M. Martin, 5, allée des Restanques, 13016 Marseille.

propriétés

18 km S. Montargis
MANOIR très bon état dans tr. beau parc 8 ha, pièce d'eau, chff cent. 6 chbres au 1er ét., possibilité 6 chambres au 2e et dépendances + maison gardien. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 La Ferté-Saint-Aubin. Téléphone (38) 91-57-77.

SOLOGNE
Région Neung-sur-Beuvron, propriété 34 ha dont très bel étang de 10 ha. Demeure de style en cours de restauration, 320 m2 habitables ; 1.600.000 F. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, Téléphone (38) 91-57-77.

NORMANDIE
PROCHE HARAS DU PIN sur 4 ha d'herbages. Ferme de caractère en L, entièrement restaurée, gd cft, belle réception, cuisine aménagée, 5 chambres, 4 boxes + 8 possibles. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, Téléphone (38) 91-57-77.

SOLOGNE
REGION SALBRIS
très bon territoire chasse 75 ha, étang de 5 ha. Bâtiment confortable. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, Téléphone (38) 91-57-77. Téléphone (38) 91-57-77.

Région BLOIS
Gentilhommière 16e, 17e, parc de 17 ha avec pièce d'eau, 3 bâtiments en parfait état, dont un à usage de grange. 1.600.000 F, frais ag. inclus. Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, Téléphone (38) 91-57-77.

Rég. M.-LA-FORET
Propriété week-end s. 15.000 m2, bord Essonne privé sur 230 m. Possibilité étang (ancienne cressonnière). Petit bâtiment en dur. 210.000 F (poss. 5 ha suppl.). Agence Saint-Hubert, 231, rue du Général-Leclerc, Téléphone (38) 91-57-77.

ENGHEIN près Gare, Propriété de CARACTERE ss-sol, hall, séj. 45 m2, cheminée, 5 chbres, cuisine, bains, 2 gar., Jardin 750 m2. EXCEPTION. 890.000 F. PLACOR 989-60-60.

Part. vd LES ANDELYS 80 km. Belle propriété ancien., caract. : 260 m2, 7-8 pièces, 2 s. de bns, grd gar., tt conft, très beau parc 5.000 m2. Tél. : 32-54-21-74.

18 KM SAINT-TROPEZ dans domaine privé 800 m de la mer, villa avec piscine, superbe vue sur mer. Tél. : 16 (94) 79-22-70/255-04-51.

TROUVILLE PPTAIRE vd sur parc 1.500 m2 clos PPTE VUE MER 9 p., 3 bains, gar. sous-sol 850.000 F. Samedi, dim., 11 h. à 18 h., 138, bd d'HAUTPOUL.

55 KM PARIS-EST
PAR A 4 BELLE DEMEURE BRIARDE dans bourg tous commerces, cuisine équipée, séjour, salon, 3 chambres, salle de jeux, cave, garage, 2.300 m2 paysagés, tout confort. Prix sacrifié 670.000 F cause départ. Agence Montapeine : 408-08-97.

manoirs

NORMANDIE
1) PAYS D'AUGE (14) colomb. soigneus. restauré cft, récept., 4 chbres, pressoir aménagé, lgt garde, communs 4 ha 1.300.000 F.
2) FOLIE XVIIIe (M.H.) VUE SUR HONFLEUR (14) plain-pied 6 pièces, cft, maison de garde. MAN. XVIIe, 2,30 ha 1.250.000 F.
3) MOULIN A EAU (27) turbine 80 km Paris, 10 p. cft, communs gardiens, 4,30 ha, 1.100.000 F.
BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone : 387-01-77
68, bd Malesherbes, PARIS-8e.

domaines

Dom. de COUDREE
AU BORD DU LAC LEMAN
à 8 km de Thonon, superbe appartement à louer ou à vendre dans un parc privé. Grand salon de 80 m2 avec cheminée armoriée, 2 salles de bains, 2 W.-C., 3 chambres à coucher, garage dans une cour fermée. Téléphone. Location 2.500 F par mois. Vente 250.000 F.
Ecrire R. Denogent, case 12, CH-1211 Grange canal/Genève.

Suis acheteur vaste domaine bois et plaines, 250 km maxi. Sud de Paris. Ecrire 200.633 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, NEUILLY-S/SEINE.

A vendre, en un ou plus. lots, beau domaine viticole A.O.C. Côtes du Jura. 17 ha seul tènement afferm. pr plac. de capit. Ecr. no 8.674 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

l'agenda du Monde

Animaux

Suite mutation Grande-Bretagne donne FOX TERRIER, 3 ans (préf. pav.). T. ap. 19 h. 957-95-12

Artisans

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travx peinture, décorat., coordination ts corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseign. donn. cours d'anglais tous niveaux. Tél. : 354-44-48.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Ts locaux. Téléphone : 606-60-06.

Livres

ACHAT LIVRES
Disques 33 tours parfait état. SACELP : 329-21-41, poste 08.

LIVRES ANCIENS
ARCHIVES objets historiques
ACHAT au COMPTANT expertises
Déplacement à nos frais
BELLANGER
6 et 8, passage Pommeraye, Nantes
Téléphone : (40) 71-30-55

Bateaux

Vds RIVA Aristan excell. état. Ecr. no 8.692 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Films vidéo

VIDEO FILMS X
Prix et choix incomparables. Transfert vidéo de films S 8. Import. docum. : 20 F. Ecrire : GIL FILM VIDEO, B.P. 131 69390 VERNAISON.
Filiale ARTMOR FILMS, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Saint-Etienne, Grenoble, Lille.

Maison de retraite

RESIDENCE DU PARC
Ermenonville (Oise)
40 km Paris, autoroute Nord. Retraite, soins assurés. Cadre agréable, ambiance familiale, 115 F par jour tt compris. Chambres particulières tout cft. TEL. : (4) 454-00-53.

Mode

Costumes grandes marques A PRIX REDUITS. Arrivage permanent, 5, avenue de Villers, 17e.

Meubles

Vends très beau TECK DANOIS. 1 fauteuil, 1 canapé non convertible tissu + 1 table basse + 4 chaises, 4.000 F à débattre. Tél. H. B. Mme MUTELET. 246-52-34.

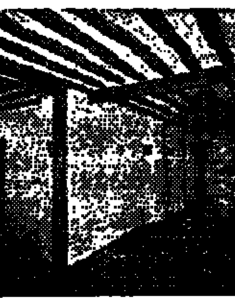
Moquette

A BRADER
40.000 m2 moquette laine et synthétique, pose assurée. Tél. 757-19-19.

Offre de particulier

URGENT
VENDS CAUSE DÉPART
MOBILIER
OBJETS DIVERS
BAS PRIX
Tél. : 647-62-62, de 17 h. à 20 h.

Réceptions



Pour vos soirées, mariages, communions je vous loue ma cave médiévale.
Tél. 343-58-23

Soins de beauté

SOINS A DOMICILE
Pour tous soins de beauté et maquillage CHEZ VOUS (Clinique, hôtel...) Tél. à BEAUTY-TOP 522-65-00 ou 259-13-05.

Vacances Tourisme Loisirs

HOTEL FRAGATA
Tél. : 769-21-12
CALELLA (Barcelona)
A 30 mètres de la plage. Chambre avec bain. Pension complète. Juil.-Août 78 FF., Sept. — 15 %.

LOUE Maison 6 pers. septembre bord mer Sud - Finistère. Tél. Rens. : 16 (97) 64-49-79.

ROUERGUE : 6 jrs Art-Histoire habitat rural, églises romanes, à travers Causses et vallées, av. historienne d'art agréée MH. Août-Septembre : N. ANDRIEU, 12400 VABRES - (65) 49-16-93.

Loue Corse à VALLECALLE à 15 km Saint-Florent sept 2.000 F. pavill. 2 gdes p. tout cft 5 pers. Tél. : 686-31-12 après 20 heures.

Camping-cars

SOLDONS
3 CAMPING-CAR démonstration PARIS CARAVANES RN 13 ORGEVL. Tél. 975-83-98.

Liaisons aériennes

VOLS SPÉCIAUX
ATHENES : 1.000 F
TUNIS : 1.000 F
AGADIR-CASABLANCA-MARRAKECH : 1.100 F.
Prix minimum aller et retour. J. S. F. Lic. A 804. 5, rue de la Banque. 261-53-21.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

URGENT (cause double emploi) part. vd RENAULT FUEGO GTL 5 vit., peint. métal., 4.000 km, garantie 11 mois.
PRIX DEMANDE 43.000 F. (px réel avec options 50.000 F.). Téléphoner le soir
866-39-75

URGENT PARTICUL. VEND : LANCIA Beta 1300 7 cv 5 vit., type 8330 ann. 77, coul. marron, pneus neufs, poste radio, pot échapp. nf, 55.000 km, tr. b. ét., jam. eu acc., 24.000 F, 499-80-48.

12 à 16 C.V.

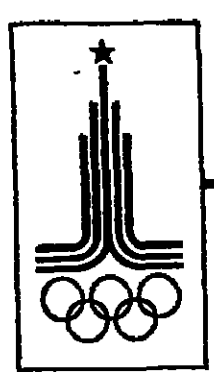
Collaborateur PEUGEOT vend 604 Turbo Diesel boîte 5 vitesses 9.000 km, prix très intéressant. M. GERARD : 821-60-21.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
EN AOUT ACHETEZ ou LOUEZ VOTRE BMW
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
neuves disponibles.
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE BMW.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

Les J.O. de Moscou



Le parcours des journalistes

Soupçons

De notre envoyé spécial

Moscou. — La relative inaction qui précède le début des compétitions olympiques prédispose la population des journalistes qui ont gagné la capitale soviétique à faire le compte de leurs petites misères. A Lake-Placid, aux Etats-Unis, en février dernier, pour les Jeux d'hiver, c'était le système des transports en folie qui provoquait des crises de nerfs. A Moscou, les liaisons entre les différents points de rendez-vous olympiques n'entraînent pas de difficultés particulières, une fois qu'on a fait la part de la nonchalance des chauffeurs, qui ne montrent aucune diligence particulière, tout comme la plupart des employés. On s'inquiétait aussi *a priori* des possibilités de liaisons téléphoniques et télégraphiques avec l'étranger, mais l'attente, pour une communication internationale en P.C.V., n'excède guère dix minutes. Le logement des envoyés spéciaux — sensiblement plus confortable et moins onéreux que lors des Jeux d'hiver — a été perturbé par quelques déménagements intempestifs qui ont pu néanmoins s'arranger assez rapidement.

Habituellement, les cartes d'accréditation, délivrées après des démarches précises auprès des organisations de journalistes et des comités olympiques nationaux, sont des « sésame » qui ouvrent sans autre forme de procès toutes les portes. A Moscou, rien de pareil. Après les formalités douanières à l'arrivée en U.R.S.S. — allégées par rapport à la pratique courante, il est vrai, mais encore tatillonnes — et une fois reçus les documents accréditifs, les contrôles sont permanents. A l'entrée des hôtels et des différents centres de presse, des gardiens vérifient attentivement si la photo visée sur la carte d'accréditation correspond bien au visage du porteur. Ensuite, les bagages à main sont examinés aux rayons X, et chacun doit passer sous un portique qui détecte les objets métalliques. Leur sensibilité est telle que boucles de ceintures, boîtiers de montres en acier et piécettes de monnaie font sonner l'appareil. Si, après s'être délesté des objets qui sont censés avoir été détectés, la machine sonne encore, le « suspect » est alors appelé dans un isoloir, où un policier localise, avec un détecteur magnétique à main, les objets métalliques. Une fois dans la place, il faudra encore montrer patte blanche pour pouvoir en sortir.

Officiellement, les autorités soviétiques veulent empêcher que Moscou soit le théâtre d'un acte de terrorisme comme celui de Munich en 1972, où une partie de la délégation israélienne avait été massacrée par un commando palestinien. Mais faut-il vraiment rechercher d'éventuels terroristes parmi les envoyés spéciaux de la presse écrite et audiovisuelle, dont l'entrée dans le pays n'a été autorisée qu'après de multiples démarches ? De plus, ces contrôles, qui sont de nature à provoquer un sentiment de culpabilité injustifié parmi les représentants de la presse sont incompatibles avec les conditions normales de travail qui exigent rapidité et souplesse.

Un premier incident a eu lieu entre les contrôleurs soupçonneux et des reporters pressés, lors de l'élection de M. Samaranch à la présidence du C.I.O. : pour téléphoner la nouvelle, il fallait sortir de la Maison des syndicats, où avait lieu le scrutin, par la porte n° 2 et y revenir par la porte n° 7 donnant accès au standard. Les deux gardes tentèrent de contrôler les cartes d'accréditation, mais les plus rapides des journalistes les ont bousculés comme des troisième ligne de rugby perforant une ligne de défense pour aller à l'essai. Sans doute surpris de voir que des journalistes pouvaient se ruer ainsi sur le travail, les gardes restèrent sur le coup sans réaction. Toutefois, les contrôles ne s'assouplirent pas par la suite, en dépit des requêtes déposées par plusieurs organisations de journalistes auprès du C.I.O. Comment réagiront les contrôleurs lorsque, après le début des compétitions, ils auront à endiguer un flot de reporters encore plus pressés ?

ALAIN GIRAUDO.

Des confrontations

NATATION

MESSIEURS	RECORDS DU MONDE	RECORDS D'EUROPE	RECORDS DE FRANCE
100 mètres	SKINNER* (Afr. du Sud), 49"44 (76)	WOITHE (All.), 50"55 (1980)	ECUYER, 51"91 (1979)
200 mètres	GAINES* (E.U.), 1'49"16 (1980)	KOPLIAKOV (U.R.S.S.), 1'49"83 (79)	ANDRACA*, 1'53"14 (1979)
400 mètres	SZMIDT* (Can.), 3'50"49 (1980)	SALNIKOV (U.R.S.S.), 3'51"38 (1980)	ANDRACA*, 3'57"48 (1979)
1 500 mètres	GOODELL* (E.U.), 15'02"40 (1976)	SALNIKOV (U.R.S.S.), 15'03"99 (78)	PORTE, 15'34"12 (1979)
100 mètres dos	NABER* (E.U.), 55"49 (1976)	MATTHES (All.), 54"30 (1976)	DELCOURT, 58"96 (1980)
200 mètres dos	NABER* (E.U.), 1'59"19 (1976)	WLADAR (Hongrie), 2'01"78 (1980)	DELCOURT, 2'04"52 (1980)
100 mètres brasse	MOERKEN* (All.), 1'02"86 (1977)	MOERKEN* (All.), 1'02"86 (1977)	COMBET, 1'05"66 (1975)
200 mètres brasse	WILKIE (G.B.), 2'15"11 (1976)	WILKIE (G.B.), 2'15"11 (1976)	BORIOS, 2'22"90 (1979)
100 mètres papillon	ARVIDSSON (Suède), 54"15 (1980)	ARVIDSSON (Suède), 54"15 (1980)	SAVIN, 56"69 (1980)
200 mètres papillon	BRUNNER* (E.U.), 1'59"23 (1976)	FESENKO (U.R.S.S.), 1'59"34 (1979)	SAVIN, 2'07"69 (1980)
400 mètres 4 nages	VASSALLO* (E.U.), 4'20"05 (1978)	SIDERENKO (U.R.S.S.), 4'21"97 (80)	DELCOURT, 4'38"88 (1980)
Relais 4 × 100 mètres 4 nages	ETATS-UNIS*, 3'42"22 (1978)	U.R.S.S., 3'45"99 (1977)	EQUIPE NATIONALE, 3'53"45
Relais 4 × 200 mètres nage libre	ETATS-UNIS*, 7'20"82 (1978)	U.R.S.S., 7'27"97 (1977)	EQUIPE NATIONALE, 7'36"18

(*) Ressortissants de pays boycottant les Jeux de Moscou ou nageurs les boycottant à titre individuel.

FEMMES	RECORDS DU MONDE	RECORDS D'EUROPE	RECORDS DE FRANCE
100 mètres	KRAUSE (All.), 55"41 (1978)	KRAUSE (All.), 55"41 (1978)	BERGER, 58"06 (1979)
200 mètres	WOODHEAD* (E.U.), 1'58"23 (1979)	KRAUSE (All.), 1'59"04 (1978)	BERGER, 2'03"77 (1979)
400 mètres	WICKHAM* (Austr.), 4'06"28 (1978)	THUEMER (All.), 4'08"91 (1977)	VIAL, 4'25"95 (1979)
800 mètres	WICKHAM* (Austr.), 8'24"62 (1978)	THUEMER (All.), 8'35"04 (1977)	VOCHES, 9'04"86 (1979)
100 mètres dos	RICHTER (All.), 1'01"51 (1976)	RICHTER (All.), 1'01"51 (1976)	RICAUD, 1'04"88 (1980)
200 mètres dos	JEZEK* (E.U.), 2'11"93 (1978)	TREIBER (All.), 2'12"47 (1976)	RICAUD, 2'19"80 (1979)
100 mètres brasse	GEWENIGER (All.), 1'10"20 (1980)	GEWENIGER (All.), 1'10"20 (1980)	POIROT, 1'12"27 (1980)
200 mètres brasse	KACHUSHITE (U.R.S.S.), 2'28"36 (79)	KACHUSHITE (U.R.S.S.), 2'28"36 (79)	DE SUSINI, 2'36"84 (1979)
100 mètres papillon	MEAGHER* (E.U.), 59"26 (1980)	POLLACK (All.), 59"46 (1978)	FALANDRY, 1'04"07 (1979)
200 mètres papillon	MEAGHER* (E.U.), 2'07"01 (1079)	POLLACK (All.), 2'09"87 (1978)	CLUG, 2'17"30 (1977)
400 mètres 4 nages	SCHNEIDER (All.), 4'38"44 (1980)	SCHNEIDER (All.), 4'38"44 (1980)	SAQUE, 5'05"30 (1978)
Relais 4 × 100 mètres 4 nages	R.D.A., 4'07"95 (1976)	R.D.A., 4'07"95 (1976)	EQUIPE NATIONALE, 4'21"49 (1980)
Relais 4 × 100 mètres nage libre	ETATS-UNIS*, 3'43"43 (1978)	R.D.A., 3'45"50 (1978)	EQUIPE NATIONALE ,3'56"73 (1976)

(*) Ressortissantes de pays boycottant les Jeux de Moscou ou nageuses les boycottant à titre individuel.

Depuis les Jeux de Montréal, la natation a, dans l'ensemble, moins progressé qu'au cours des Olympiades précédentes. Le boycottage des Jeux de Moscou par les Américains, qui a eu aussi pour conséquence l'annulation des compétitions de sélection, explique peut-être cette relative stagnation. Dans le passé, c'est souvent au cours de ces épreuves d'un très haut niveau que bon nombre de records du monde avaient été battus. Il est sans doute significatif de noter, par exemple, que six records mondiaux masculins établis en 1976 — sur les onze courses individuelles inscrites au programme olympique — n'ont pas été améliorés en quatre ans.

Si la natation féminine a moins marqué le pas, c'est qu'elle a bénéficié de l'éclosion d'une nouvelle génération de jeunes Américaines aux championnats du monde de 1978. A tout prendre, la lutte intense que se sont livré pour la suprématie féminine les Etats-Unis et la R.D.A. a été le fait le plus important de cette période. Invincibles en 1976 aux Jeux de Montréal, les Allemandes de l'Est ont essuyé un cinglant échec deux ans plus tard aux championnats du monde de Berlin-Ouest. Depuis, l'équipe féminine de la R.D.A. a relevé le défi américain, mais la revanche n'aura pas lieu à Moscou pour les raisons que l'on sait. Il faudra attendre les championnats des Etats-Unis (28 juillet-2 août) à Irvine, en Californie, au lendemain donc des épreuves de Moscou, pour comparer à distance la force respective des Etats-Unis et de la R.D.A.

Le boycottage des Jeux de Moscou par les Etats-Unis, et à un degré moindre par le Canada et par la R.F.A., enlève aux compétitions une grande part de leur intérêt. Outre le match féminin Etats-Unis - R.D.A., le match masculin Union soviétique - Etats-Unis n'aura pas lieu non plus. Il est dommage que ces affrontements sportifs aient été rendus impossibles, et c'est encore plus vrai pour la natation masculine, tant les progrès soviétiques, surtout en nage libre, ont été spectaculaires. Sans les Etats-Unis, le Canada et la R.F.A., les Jeux de Moscou seront, en natation, une chasse gardée pour les pays de l'Est. Le boycottage quelle que soit sa portée n'aura cependant qu'une répercussion extrêmement réduite pour les sélectionnés français. Tout juste pourront-ils et pourront-elles accéder à quelques finales, qui leur auraient été interdites dans une conjoncture normale. — F. J.

Dans la presse parisienne

A la veille de l'ouverture des Jeux, plusieurs quotidiens de la presse parisienne du vendredi 18 juillet accordent à l'événement une large part de leur première page. Mais, tandis que « Libération » annonce à ses lecteurs la publication de récits sur les « coulisses du sport soviétique » de M. Anatole Wener, journaliste sportif soviétique dissident, dont le premier texte raconte « la triste histoire du champion olympique Vladimir Kuts », vainqueur à Melbourne, en 1956, des épreuves des 10 000 et 5 000 mètres et mort en 1975, à Moscou, oublié et déchu, « le Figaro » et « l'Aurore », d'une part, « l'Humanité », de l'autre, s'opposent dans leurs éditoriaux sur la question du boycottage. On remarque qu'en la circonstance les deux quotidiens du groupe Hersant, identiques depuis quelques jours dans leur contenu, publient cependant sur le sujet des textes différents, celui du « Figaro » étant signé de M. Max Clos, celui de « l'Aurore » de M. Jacques Guillemé-Brulon.

● LE FIGARO : Il fallait boycotter.

« Il fallait boycotter les Jeux de Moscou. A la différence des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon, la France s'y est refusée. C'est une erreur politique et une faute morale. (...) Qui est responsable ? Pas les athlètes. Les Jeux sont la chance de leur vie et pour la plupart elle ne se présentera pas une seconde fois. Et puis ce sont des jeunes gens.

» Les hommes qui ont en charge le gouvernement de la France n'ont pas l'excuse de la jeunesse. C'était à eux de prendre leurs responsabilités. Or ils souhaitaient le boycottage. Mais ils n'ont pas voulu s'engager de front. Par des manœuvres de sacristains, ils ont tenté de persuader le comité national olympique de refuser le voyage de Moscou. Devant l'échec ils ont fait leur possible — non sans un certain succès — pour débaucher une certain nombre de fédérations. Méthode de gouvernement qui nous paraît manquer de courage et d'efficacité. »

(MAX CLOS.)

● L'AURORE : Le tribut du sang.

« Ces deux dernières semaines les chasseurs-bombardiers et les hélicoptères armés soviétiques ont multiplié leurs raids de représailles sur les villages où les dissidents afghans sont censés trouver refuge (...). Oui, les Jeux olympiques de la paix peuvent désormais s'ouvrir en toute sérénité à Moscou. Le peuple afghan leur aura payé son tribut de sang et de larmes. Dans la plus parfaite indifférence de la conscience et de la morale internationales. »

(JACQUES GUILLEME-BRULON.)

● L'HUMANITE : Baroud sans honneur.

« Il est étrange de voir les grands moyens d'information se découvrir aujourd'hui contre l'Union soviétique une vocation de défenseur des droits de l'homme. Mais que faisaient-ils au temps chaud des guerres coloniales ? (...) De ce point de vue il est tout à fait caractéristique qu'un certain nombre de personnalités « de tendances politiques diverses » *aient l'intention de manifester devant l'ambassade d'Afghanistan au moment où s'ouvriront les Jeux. Que trouve-t-on parmi ces nouveaux croisés ? Des représentants du parti socialiste, du R.P.R., de l'U.D.F. et même un ancien membre du groupe fasciste « Ordre nouveau » (...). Mais cette guérilla sans gloire, ce petit baroud sans honneur, n'empêchera pas les Jeux olympiques de s'ouvrir demain à Moscou. »*

(RENE ANDRIEU.)

LE C.I.O. ALOURDIT ENCORE LE PROGRAMME DES JEUX POUR 1984

Moscou. — Sévèrement ébranlé par la crise provoquée par le mouvement de boycottage, le C.I.O. veut donner l'impression de ne point avoir été affecté. C'est comme si de rien n'était que les membbres du Comité ont approuvé, jeudi 17 juillet, plusieurs modifications au programme des Jeux de 1984. Les femmes pourront se mesurer sur 400 mètres haies et 3 000 mètres en athlétisme, sur 20 kilomètres en ski de fond, sur 50 à 70 kilomètres en cyclisme, en gymnastique rythmique, en natation synchronisée et dans trois nouvelles armes au tir. Les hommes pourront, de leur côté, s'affronter sur 200 mètres quatre nages et en relais quatre fois 100 mètres, ainsi qu'en planche à voile. En revanche, ils ne disputeront plus les « toutes catégories » en judo (ce que l'on comprend mal, les « toutes catégories » étant la spécialité originelle de ce sport japonais).

En toute autre circonstance de telles décisions auraient pu être interprétées comme des signes de vitalité de l'olympisme. Or, en acceptant un tel accroissement du programme, alors que l'inflation des titres olympiques a été dénoncée comme l'un des maux chroniques des Jeux, le C.I.O. vient de montrer son état de faiblesse. Aux pires moments de la crise du boycottage, toutes les fédérations sportives internationales avaient apporté leur appui au Comité international. Elles viennent d'obtenir en contrepartie des médailles supplémentaires. — A. G.

Les petits bénéfices du Comité olympique français

M. Claude Collard, président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), a, sans doute, placé son comité dans une position délicate en s'associant, pour le démarchage, avec un papier à en-tête officiel frappé du coq gaulois et des cinq anneaux olympiques, à une société néerlandaise, Numinter BV, chargée d'écouler les monnaies d'or soviétiques frappées à l'occasion des Jeux d'été.

Les collections de six pièces d'or vendues pour les coquettes sommes de 12 500 F et 14 500 F sont présentées par Numinter BV comme une affaire à saisir « *à cause de la controverse politique à l'échelle planétaire, qui veut que ces Jeux portent à jamais la marque de l'histoire* ».

Il semble donc que le boycottage ait du bon, au moins financièrement. Si le C.N.O.S.F. a décidé de cautionner la vente des monnaies soviétiques, c'est, selon M. Collard, parce que Numinter BV s'est engagé à verser une redevance à chaque comité olympique.

L'initiative commerciale de M. Collard, qui sort apparemment du cadre d'action des comités olympiques nationaux, a suscité beaucoup d'étonnement. M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., demande notamment pourquoi le C.N.O.S.F. « *si soucieux de séparer le sport de la politique a accepté de jouer ce rôle de percepteur du gouvernement soviétique* ». Il s'interroge aussi « *sur les conditions qui auraient amené le Trésor français à autoriser cette opération d'or étranger* ».

Polémiques après la répétition générale de la cérémonie d'ouverture

Moscou (*A.P., Reuter*). — La répétition de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Moscou a donné lieu, jeudi 17 juillet, au stade Lénine, à une confrontation entre les organisateurs et les responsables des équipes de télévision occidentales.

Plusieurs centaines de policiers soviétiques ont encerclé le stade olympique, chassant les journalistes et empêchant les équipes de télévision d'entrer dans les lieux.

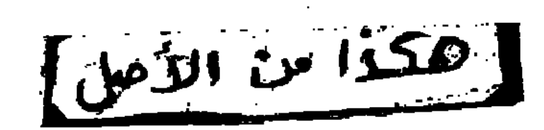
Malgré leur insistance, les équipes de télévision occidentales ont été tenues à l'écart de la répétition et n'ont pas été, ainsi, en mesure de vérifier le bon fonctionnement des équipements de transmission. A la suite de cet incident, l'Union européenne de radio-diffusion (U.E.R.) a engagé des pourparlers avec les autorités soviétiques afin que certaines chaînes de télévision renoncent à leur intention de boycotter samedi 19 juillet, la cérémonie d'ouverture officielle.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.



Moscou
confrontation
ATION

Les petits bénéfices
du Comité olympique français

Polémiques après ...
de la ...

IRLANDE
790

manquées au sommet

ATHLÉTISME

EPREUVES MASCULINES	MONDE	EUROPE	FRANCE
100 m.	J. HINES (E.U.), 1968, 9" 95	P. MENNEA (It.), 1979, 10" 01	R. BAMBUCK, 1968, 10" 11
200 m.	P. MENNEA (It.), 1979, 19" 72	P. MENNEA (It.), 1979, 19" 72	P. BARRÉ, 1979, 20" 32
400 m.	L. EVANS (E.U.), 1968, 43" 86	K. HONZ (All.), 1972, 44" 70	C. NICOLEAU, 1968, 45" 77
800 m.	S. COE (G.B.), 1979, 1' 42" 4	S. COE (G.B.), 1979, 1' 42" 4	J. MARAJO, 1979, 1' 43" 9
1 500 m.	S. COE (G.B.), 1979, 3' 32" 1	S. COE (G.B.), 1979, 3' 32" 1	J. WADOUX, 1970, 3' 34"
5 000 m.	H. RONO (Ken.), 1978, 13' 8" 4	E. PUTTEMANS, 1972, 13' 13"	F. GONZALEZ, 1979, 13' 20" 3
10 000 m.	*H. RONO (Kén.), 1978, 27' 22" 5*	*D. BEDFORD (G.B.), 1973, et* B. FOSTER (G.B.), 1978, 27' 30" 8	*P. LEVISSE, 1978, 27' 58" 1*
110 m. haies	R. NEHEMIAH (E.U.), 1979, 13"	G. DRUT (Fr.), 1975, 13" 28	G. DRUT, 1975, 13" 28
400 m. haies	E. MOSES (E.U.), 1980, 47" 13	H. SCHIMD (All.), 1979, 47" 85	J.-C. NALLET, 1974, 48" 94
3 000 m. steeple	H. RONO (Ken.), 1978, 8' 5" 4	A. GAERDERUD (Suède), 1976, 8' 8"	G. BUCHHEIT, 1973, 8' 23" 6
Hauteur	J. WSZOLA (Pol.), 1980, 2,35 m. D. MOEGENBURG (All.), 1980, et	J. WSZOLA (Pol.), 1980, et D. MOEGENBURG (All.), 1980, 2,35 m.	P. POANIEWA, 1975, 2,26 m.
Longueur	B. BEAMON (E.U.), 1968, 8,90 m.	N. STEKIC (Youg.), 1975, et L. DOMBROWSKI (RDA), 1980, 8,45 m	J. ROUSEAU, 1976, 8,26 m.
Perche	P. HOUVION (F.), 1980, 5,77 m.	P. HOUVION (F.), 1980, 5,77 m.	P. HOUVION (F.), 1980, 5,77 m.
Triple saut	J.C. de OLIVERA (Br.), 1975, 17,89 m.	V. SANEIEV (U.R.S.S), 1972, 17,44 m.	B. LAMITIÉ, 1979, 16,94 m.
Poids	U. BEYER (R.D.A), 1978, 22,15 m.	U. BEYER (R.DA), 1978, 22,15 m.	Y. BROUZET, 1973, 20,20 m.
Disque	W. SCHMIDT (R.D.A), 1978, 71,16 m.	W. SCHIMDT (R.D.A.), 1978, 71,16 m.	F. PIETTE, 1977, 61,76 m.
Marteau	S. LITVINOV (U.R.S.S.), 1980, 81,66 m.	S. LITVINOV (U.R.S.S.), 1980, 81,66 m.	J. ACCAMBRAY, 1976, 73,46 m.
Javelot	F. PARAGI (Hong.), 1980, 96,72 m.	F. PARAGI (Hongr), 1980, 96,72 m.	P. LUTUI, 1979, 83,46 m.
Décathlon	G. KRATSCHMER (All.), 1980, 8 649 p.	G. KRATSHMER (All.), 1980, 8 649 p.	T. DUBOIS, 1979, 8 162 pts.
4 × 100 m.	ETATS-UNIS, 1977, 38" 3	FRANCE, 1968, 38" 42	EQUIPE NATIONALE, 1968, 38" 42
4 × 400 m.	ETATS-UNIS, 1968, 2' 56" 1	R.F.A., 1968, 3' 0" 5	EQUIPE NATIONALE, 1972, 3' 0" 7
20 km marche	D. BAUTISTA (Mex.), 1979, 1 h. 20'6"8	R. WEISER (R.D.A.), 1979, 1 h. 21'21"3	G. LELIÈVRE, 1979, 1 h. 22' 19" 4
50 km marche	R. GONZALEZ (Mex.), 1979, 3 h 41'39"	B. KANNENBERG (R.F.A.), 1975, 3 h. 56' 51" 4.	G. LELIÈVRE, 1979, 3 h. 57' 52"

EPREUVES FEMININES	MONDE	EUROPE	FRANCE
100 m.	M. GOEHR-OELSNER (R.D.A.), 1977, 10" 88	M. GOEHR-OELSNER (R.D.A.), 1977, 10" 88	C. REGA, 1976, 11" 15
200 m.	M. KOCH (R.D.A.), 1979, 21" 71	M. KOCH (R.D.A.), 1979, 21" 71	C. REGA, 1976, 22" 74
400 m.	M. KOCH (R.D.A.), 1979, 48" 60	M. KOCH (R.D.A.), 1979, 48" 60	N. DUCLOS, 1969, 51" 72
800 m.	T. KAZANKINA (U.R.S.S.), 1976, et V. OLIZARENKO (U.R.S.S.), 1980, 1' 54" 9	T. KAZANKINA (U.R.S.S.), 1976, et N. OLIZARENKO (U.R.S.S.), 1980, 1' 54" 9	M.-F. DUBOIS, 1974, 1' 59" 9
1 500 m.	T. KAZANKINA (U.R.S.S.), 1980, 3'55"	T. KAZANKINA (U.R.S.S.) ,1980, 3'55'	M.-F. DUBOIS, 1975, 4' 8" 6
100 m. haies	G. RABSZTYN (Pol.), 1980, 12" 36	G. RABSZTYN (Pol.), 1980, 12" 36	L. LEBEAU, 1980, 13" 03
Hauteur	S. SIMEONI (It.), 1978, 2,01 m.	*S. SIMEONI (It.), 1978, 2,01 m.*	*G. DEBOURSE, 1977, 1,88 m.*
Longueur	V. BARDAUSKENE (U.R.S.S.), 1978, 7,09 m.	V. BARDAUSKENE (U.R.S.S.), 1978, 7,09 m.	J. CURTET, 1978, 6,62 m.
Poids	I. SLUPIANEK (R.D.A.), 1980, 22,45 m.	I. SLUPIANEK (R.D.A.), 1980, 22,45 m.	L. BERTIMON, 1977, 17,16 m.
Disque	E. JAHL (R.D.A.), 1980, 71,50 m.	E. JAHL (R.D.A.), 1980, 71,50 m.	N. JARRY, 1975, 53,20 m.
Javelot	R. FUCHS (R.D.A.), 1980, 69,96 m.	R. FUCHS (R.D.A.), 1980, 69,96 m.	A. BOCLE, 1976, 52,92 m.
Pentathlon	O. KOURAGUINA (U.R.S.S.), 1980, 4 856 pts	O. KOURAGUINA (U.R.S.S.), 1980, 4 856 pts	F. PICAUT, 1980, 4 463 pts
4 × 100 m.	R.D.A., *1979 et 1980 42" 09*	R.D.A., 19 79 et 1980, 42" 09	EQUIPE NATIONALE, 1980, 42" 94
4 × 400 m.	R.D.A., 1976, 3' 19" 2	R.D.A., 1979 et 1980, 42" 09	EQUIPE NATIONALE 1972, 3' 27" 5

A l'exception des performances établies en 1968 en sprint et au saut en longueur dans les conditions très particulières de Mexico, tous les records du monde ont été améliorés depuis les Jeux de Montréal.

L'évolution a été particulièrement frappante en demi-fond court (800 et 1 500 m.) où deux phénomènes britanniques, Sebastian Coe et Steve Owett, ont bouleversé la spécialité qui tend désormais à être un long sprint. Globalement, le boycottage des Jeux olympiques n'a donc pas freiné *l'évolution de l'athlétisme. Toutefois*, il faut remarquer que, à l'exception des Américains Renaldho Nehemiah, sur 110 m. haies, et Edwin Moses, sur 400 m. haies, et des Allemands de l'Ouest Deitmar Moegenbur, au saut en hauteur, et Guido Kratschmer, en décathlon, tous les records améliorés ces derniers mois — 200 m., 800 et 1 500 m., hauteur, perche, marteau, javelot, décathlon (le record avait été battu cette année une première fois par le Britannique Daley Thomson), marche — l'ont été par des athlètes qui participeront aux épreuves olympiques. En raison du niveau des performances réalisées depuis le début de l'année, se sont les sprints, les courses de haies, le saut en longueur et les courses de demi-fond long qui seront le plus affectés par l'absence des Américains et des Kényans.

L'athlétisme féminin, en revanche, souffrira beaucoup moins du boycottage. Tous les records du monde, établis d'ailleurs de fraîche date, sont la propriété de représentantes de pays participants aux Jeux, *notamment la R.D.A. et l'U.R.S.S. Les « absentes » pouvaient* espérer des places d'honneur en sauts en hauteur et en longueur, au javelot et en relais.

Dans ces conditions, les pays de l'Est ont toutes les chances de se tailler la part du lion, comme ils l'avaient déjà fait d'ailleurs à Montréal en 1976. Les espoirs des Français reposent essentiellement sur les perchistes, les coureurs de demi-fond court et le relayeurs chez les hommes, sur les relayeuses chez les femmes. — A. G.

AVEC UN SAUT DE 5,77 MÈTRES

Philippe Houvion recordman du monde du saut à la perche

Il est 22 h. 10, jeudi 17 juillet au stade Charléty, à Paris. La réunion internationale a débuté depuis près de trois heures, et seul le spécialiste de demi-fond José Marajo y est allé de son petit record de France : 2 min. 16 sec. 8/10 au 1 000 mètres, soit deux dixièmes de moins que Marcel Philippe, dont la performance (*moyenne au niveau internatio*nal) remontait au 28 juin 1973. Si les huit mille spectateurs retenaient leur souffle depuis un bon moment, c'est uniquement parce que, au bout de la piste d'élan du saut à la perche, les racingmen Thierry Vigneron et Jean-Michel Bellot, et le puciste Philippe Houvion s'apprêtaient à s'attaquer à un objectif autrement plus exaltant : le record du monde (5,75 mètres) détenu depuis le 1er juin par Thierry Vigneron. Après huit tentatives infructueuses, la dernière chance est pour Houvion, qui, cette saison, a semblé légèrement en retrait de ses camarades. Sa course est puissante et rapide, il s'élève mais bouscule la barre, placée à 5,77 mètres. *Miracle : elle tremble* longtemps mais ne tombe pas. Philippe Houvion (1,86 mètre, 82 kilos), à vingt-deux ans, devient le perchiste le plus haut du monde. Par un heureux hasard, ce record, il l'a établi sur son stade, celui du PUC, dont il porte le maillot depuis toujours.

Cela devrait suffire à son bonheur ? Non. Ce futur professeur adjoint d'éducation physique, au tempérament exceptionnel, demande que la barre soit placée à 5,87 mètres. 10 centimètres de plus que le nouveau record du monde. Où veut-il en venir ? Comme prévu, Houvion échouera nettement. Mais pourquoi ce défi insensé ? C'est Maurice Houvion, le père et l'entraîneur de Philippe, qui apportera la réponse : « *J'ai battu mon dernier record e France en 1963 à Colombes, avec un saut de 4,87 mètres, et mon fils s'est promis de réussir 1 mètre de mieux.* »

JEAN-MARIE SAFRA.

Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE

Voici le classement de la dix-neuvième étape, Voreppe-Saint-Etienne (139,7 km), courue jeudi 17 juillet :

CLASSEMENT DE L'ETAPE

1. Sean Kelly (Irl.), 4 h. 53 sec.; 2. Lejarreta (Esp.), m.t.; 3. Jacobs (Belg.), 4 h. 53 sec.; 4. Van Calster (Belg.); 5. Van Vliet (Belg.); 6. Vanoverschelde (Fr.); 7. Van de Velde (P.-B.); 8. Ovion (Fr.); 9. Oosterbosch (P.-B.); 10. Seznec (Fr.), etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Zoetemelk (P.-B.), 97 h. 32 min. 44 sec.; 2. Martin (Fr.), à 5 min. 22 sec.; 3. Kuiper (P.-B.), à 5 min. 35 sec.; 4. De Muynck (Belg.), à 8 min. 27 sec.; 5. Nilsson (Sué.), à 13 min. 35 sec.; 6. Seznec (Fr.), à 13 min. 57 sec.; 7. Agostinho (Port.), à 14 min. 18 sec.; 8. Bazzo (Fr.), à 17 min. 57 sec.; 9. Lubberding (P.-B.), à 18 min. 10 sec.; 10. Peeters (Belg.), à 18 min. 34 sec.; 11. Alban (Fr.), à 20 min. 4 sec.; (...) 17. Thévenet (Fr.), à 30 min. 48 sec., etc. etc.

CARNET

Mariages

— Agnès LEHUEN et François BONTHONNEAU ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a eu lieu à Paris, le 12 juillet.
Abidjan, B.P. 1727, R.C.I.

— Anne-Marie et Jean-Pierre RAFFARIN sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 28 juin, à Neuilly.
7, route de Saint-Georges, 86360 Chasseneuil.

Décès

— Castelnaudary (Aude).

Mme Marcel Buovolo, née Clarac, son épouse,
Le docteur et Mme Jacques Buovolo,
M. et Mme Roland Dutruch,
Mlle Huguette Buovolo,
ses enfants,
M. et Mme Roger Medan-Foyssac, ses beaux-enfants,
Les familles Heslin, Maria Paoli, Le Dentu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BUOVOLO,
ingénieur général honoraire des ponts et chaussées,

survenu à Castelnaudary, le 5 juillet 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Raphaël Camhi-Sorin, Muriel Parquet et leurs enfants Manuel et Etienne, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Mathilde CAMHI,

survenu à Madrid le 12 juillet 1980.
58, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

— Nous apprenons la mort de

Robert CARLIER,
dit Grandgousier, journaliste,

décédé le 18 juillet, à Neuilly, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
[Robert Carlier, collaborateur à « Plaisir de la maison », était le doyen de l'Association professionnelle des chroniqueurs et informateurs de la gastronomie.]

— Mme Charles E. Cheramy,
M. Michel Cheramy,
M. et Mme Henri Nindusb et leurs enfants,
M. et Mme Emile Cheramy et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Sharp et leur fille,
M. et Mme Georges Sharp et leurs enfants,
Mme Antoine Malnar,
ont la douleur de faire part du décès, le 8 juillet 1980, au Raincy, de

M. Charles E. CHERAMY,
officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, King's Medal of Courage, Medal of Freedom, ancien déporté à Buchenwald.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 11 juillet 1980, en l'église de Lormes (Nièvre).
3, rond-point Thiers, 93340 Le Raincy.

— M. et Mme Jean-Paul Fabry-Happey, son gendre et sa fille,
Sophie Hurel, sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur père et grand-père,

M. Paul HAPPEY,

retraité de la direction générale de la Banque nationale de Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité des familles, le 16 juillet 1980.
3 bis, rue Léon-Jost, 75017 Paris.

— Le 15 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année,

Mme Georges HIRET,
née Renée Richard,

a été accueillie par son Seigneur dans la paix du Christ, où elle a rejoint

Georges HIRET,
son époux,

devant Dieu et devant les hommes, qui l'attendait depuis le 3 septembre 1964.
Magnificat anima mea dominum.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques ayant lieu dans l'intimité, une Eucharistie sera célébrée au retour des vacances.

122, boulevard Raspail, 75006 Paris.

— *Le conseil d'administration* de la société 3 S Cadres,
Le conseil d'administration de la Compagnie de signaux et d'entreprises électriques (C.S.E.E.),
La direction et le personnel de la Société anonyme de télécommunications (SAT),
ont le regret de faire part du décès de

M. Robert JOURDAIN,
président-directeur général de *3 S Cadres*, administrateur de la C.S.E.E., Directeur financier de la SAT,

survenu le 11 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu le mardi 22 juillet 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris (13e).

— M. et Mme François Mercier, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Catherine Mercier,
Sœur Marie Daniel Mercier (o.p.),
font part du décès de

M. Pierre MERCIER,
conseiller honoraire à la cour d'appel de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,

entré dans la paix du Seigneur dans sa cent unième année, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), le 16 juillet 1980.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Gevrey-Chambertin et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

131, boulevard du Général-Kœnig, 92200 Neuilly-sur-Seine.
25, quai Yves-Barbier, 70000 Vesoul.
210 bis, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— *Jean-Pierre Croué* et *Claude* Latrille ont le chagrin d'annoncer le décès de leur confrère,

Mme Françoise PALDACCI,
avocat à la cour d'appel de Paris.
Ses obsèques auront lieu le lundi 21 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, à Paris (15e).

— Les Pères jésuites,
Les professeurs du collège Saint-Louis-de-Gonzague,
Sa famille,
font part du décès du

Père Raymond PUECH,
survenu le jeudi 17 juillet 1980.
Les obsèques seront célébrées le lundi 21 juillet, à 16 heures, en la chapelle du collège, 12, rue Franklin, Paris (16e).
Une messe à son intention sera célébrée en septembre.

Anniversaires

— Le 18 juillet 1976, le **docteur Claude LEHMANN** quittait ce monde. Qu'il reste lumière pour ceux qui l'ont aimé et se souviennent.

L'écologie en Union soviétique

II. — Un plan pour les pêcheurs à la ligne ?

La protection des plantes, des animaux et des sites naturels les plus précieux parait convenablement assurée en U.R.S.S. par un vaste réseau de réserves, d'ailleurs en voie d'extension (« le Monde » du 18 juillet). Mais qu'en est-il de l'air des villes, des plages, des cours d'eau en aval des usines ?

De notre envoyé spécial MARC AMBROISE-RENDU

Moscou. — Il y a un peu plus d'un an, en mai 1979, les membres du comité exécutif du soviet de la région de Moscou ont pris le coup de sang. Des centaines de plaintes concernant le vacarme permanent qui règne dans certains quartiers de la capitale s'amoncelaient sur leur bureau. On fit une enquête. Certes, une vingtaine d'entreprises bruyantes avaient été éloignées des zones résidentielles, et, inversement, trente mille habitants avaient quitté les no mans' land qui devraient exister autour de chaque entreprise si les prescriptions déjà anciennes du ministère de la santé étaient respectées.

Mais constatation consternante : « *Les commissions chargées de la lutte contre le bruit ne fonctionnent pas, les contrôles d'entreprises ne sont pas effectués, les mesures de réduction du bruit dans les habitations ne sont pas appliquées, les zones de protection des aérodromes pas délimitées et le contrôle des véhicules inexistant.* »

L'assemblée régionale, fort courroucée, menaça de prendre une série de mesures énergiques : interdiction de livrer des logements avant l'achèvement du chantier, arrêt du développement des quatre aérodromes entourant Moscou tant que les travaux anti-bruit ne seraient pas exécutés, détournement de plusieurs voies rapides. Puis, pour mettre ces mesures en œuvre, elle créa... une commission spéciale anti-bruit. L'histoire ne dit pas si ce sursaut d'indignation a été suivi d'effet. En Union soviétique, comme chez nous, la réduction des pollutions et des nuisances heurte vraiment trop d'intérêts.

Les dégâts de la société industrielle n'y sont pas moindre qu'ailleurs. Dans les villes, le tapage s'accroit sans cesse et la pollution de l'air devient préoccupante. Elle est même redoutable autour des mines et des combinats métallurgiques d'Ukraine, où, en été, des inversions de température plaquent les gaz au sol et font monter les concentrations d'anhydride sulfureux et d'oxyde de carbone. On ne cache pas que les rivières ukrainiennes, ainsi que le Don et les vastes réservoirs qui jalonnent le Dniepr, la Volga et la Kama sont gravement pollués. C'est là que durant la guerre s'étaient repliées les usines menacées par l'avance allemande.

Les industries ne sont pas seules en cause. L'emploi massif des engrais chimiques et l'irrigation qui les draine vers les cours d'eau ont aussi leur part.

Les observateurs s'inquiètent de la pollution des côtes arctiques par les déballastages pétroliers. Il a fallu lancer un programme de sauvetage de la mer Caspienne pour lui épargner les outrages incessants des raffineries. Déversements urbains et industriels menacent également la mer d'Azov et la mer Noire, qui font l'objet d'un plan décennal d'épuration.

Les sols eux-mêmes ont souffert : de véritables déserts, dit-on, ont été créés par l'épandage de produits pétroliers autour des zones de production. L'ultra-mécanisation des cultures fragilise les sols et les rend très sensibles à la double érosion de l'eau et du vent ; 30 millions d'hectares sont affectés par l'érosion éolienne et l'on cite telle tornade qui, en 1969, dans le nord du Caucase, a enlevé 10 centimètres de limon sur des milliers d'hectares. La protection des sols par le changement des méthodes de labour, la rotation des cultures, la plantation de bandes forestières et la construction de petits barrages est aujourd'hui l'une des préoccupations des responsables agricoles.

Bastilles administratives

Mais on ne change pas en un tournemain les habitudes d'une société. Le système soviétique parait encore plus figé, plus pesant à remuer que celui de l'Occident. Certes, le gouvernement et son administration ont théoriquement tous les pouvoirs. Assurément, la réduction des pollutions est un des chapitres de la politique la plus officielle. Mais ici comme ailleurs, il y a autant de bastilles à prendre que de services. Et il n'existe aucun ministère de l'environnement alors que l'on dénombre vingt et un ministères s'occupant de telle ou telle branche industrielle.

Les eaux douces, par exemple, sont sous l'autorité de cinq ministère différents, ce qui, depuis longtemps, exaspère les pêcheurs à la ligne, premiers observateurs de la pollution. Aussi, en 1976, lors du vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique, on stigmatisera les entreprises pour leur indifférence à l'égard de l'environnement et l'académie des sciences pour l'insuffisance de ses recherches en matière d'écologie.

En mars 1978 a été enfin créé un Comité d'hydrométéorologie et de contrôle de l'environnement, le Goskomydromet, qui, théoriquement, exerce ses pouvoirs sur l'atmosphère et les eaux. Selon M. Yuri Tsaturov, l'un de ses responsables, le comité surveille la pollution atmosphérique dans plus de trois cents villes, l'état des mers en quatre-vingt-dix points et celui des rivières grâce à quatre mille points de prélèvements.

Dans les cités, des analyseurs enregistrent, outre quatre éléments météo, la teneur de l'air, en oxyde de carbone, en anhydride sulfureux, en oxyde d'azote, en ozone et en poussières. A Moscou, Leningrad et Kiev, ces instruments vont être reliés à un ordinateur central qui pourra donner l'alarme. On demanderait alors aux centrales électriques de changer momentanément la qualité de leur fuel ou de leur charbon.

Missions impossibles

Le Goskomydromet a l'immense charge de contrôler aussi chaque source de pollution et d'élaborer des normes de rejets pour les entreprises. Or, il ne dispose pour l'instant que d'un petit nombre d'inspecteurs. Ceux-ci, promet-on, seront trois mille cinq cents à la fin du prochain quinquennat, en 1985.

Le Goskomydromet est doté d'un budget annuel d'environ 2 milliards de roubles (14 milliards de francs au cours officiel, soit moins de 1 % du budget de l'U.R.S.S. (260 milliards de roubles en 1979). En cas d'infraction, ses inspecteurs peuvent-ils sanctionner les entreprises ? « *Les arrêts ou la diminution de production sont exceptionnels*, dit M. Tsaturov. *Ils ne touchent que de vieilles entreprises. Nous faisons tout pour les éviter.* »

Pour convaincre les directeurs d'usine de « faire leur devoir », on use plutôt d'arguments économiques. On cite en exemple le complexe chimique de Berezniki, dans la région de Perm, dont le dispositif de filtration des fumées a coûté 260 millions de roubles. Mais la zone interdite qui, sur 5 kilomètres, entourait le combinat a pu être réduite de moitié. Les terres à nouveau disponibles pour les cultures et la construction représentent 250 millions de roubles, sans compter la récupération des produits qui autrefois s'envolaient. Une fabrique d'amiante de Sverdlosk, dans l'Oural, a réussi à réduire la teneur des fumées qu'elle lâchait de 150 à 5 milligrammes de fibres par mètre cube. Mais elle récupère chaque année pour plus de 1 million de roubles d'amiante. On joue aussi avec les incitations financières, puisque les investissements antipollution jouissent de facilités fiscales. On compte, enfin, sur la dissuasion, car la prime pour « réalisation du plan » peut être diminuée si l'entreprise a négligé les mesures de protection de l'environnement.

Le plan : tel est le grand mot et l'ambition suprême du Goskomydromet. C'est là qu'il lui faut porter ses efforts pour inciter chaque branche industrielle à intégrer dès le départ, dans ses prévisions de développement et de production, les équipements antipollution. Le jour où pour une papeterie l'exécution du plan signifiera qu'elle doit fournir tel tonnage de papier kraft et ne rejeter que tel tonnage de pollution, la partie sera gagnée. Autrement dit, les Soviétiques ont à répondre à la question suivante : « *Comment faire entrer les préoccupations des pêcheurs à la ligne dans les plans quinquennaux ?* »

Le Goskomydromet est obligé de négocier pied à pied avec chacun des vingt et un ministères industriels pour que les préoccupations d'environnement figurent dans leurs colonnes de chiffres. Au fur et à mesure des modernisations on espère aussi faire disparaitre de vieilles usines archi-polluantes et les remplacer par de nouvelles entreprises ayant adopté des technologies propres. Travail de très longue haleine, on le voit.

Les résultats d'une telle politique sont difficiles à évaluer. Plus que partout ailleurs les statistiques officielles sont optimistes. Ainsi, au cours du quinquennat qui s'achève, l'Etat, les Républiques, les villes et les entreprises auraient dépensé 55 milliards de roubles pour l'environnement (350 milliards de francs). A Moscou vingt à trente entreprises ont déménagé vers des quartiers périphériques et se sont donc modernisées. Cent quatre-vingts autres doivent faire de même. Les deux cent soixante dix qui demeureront devront s'entourer de zones de protection et s'équiper d'épurateurs.

Pour faciliter la circulation mais aussi diminuer la production de gaz d'échappement résultant des démarrages aux feux rouges, on perce, dans la capitale, trois cents passages souterrains. On parle même de modifier les moteurs de certains véhicules pour brûler du gaz beaucoup moins polluant que l'essence ou le gasole.

A Volvograd, paraît-il, la nouvelle zone industrielle et sa gare ont été localisées en fonction des vents dominants et séparés des quartiers résidentiels par un écran de verdure. La pollution atmosphérique aurait chuté des cinq sixièmes. Les pionniers de Nijnekamsk, cité-champignon qui a poussé à côté d'un énorme complexe pétrochimique, en Tatarie, au sud-est de Moscou, seront privilégiés. Comme devraient l'être toutes les usines récentes d'Union soviétique, celles de Nijnekamsk sont dotées de stations d'épuration, de capteurs de poussière et de collecteurs de gaz. Coût : 80 millions de roubles mais pollution réduite de moitié par rapport aux prévisions. En outre, une barrière de forêts et de champs large de sept kilomètres sépare les ateliers des habitations. « *Nijnekamsk est un véritable laboratoire pour la protection de l'environnement* », annonce fièrement l'agence Novosti.

Les services officiels avancent encore que l'on inaugure chaque année en U.R.S.S. mille stations d'épuration des eaux, que tous les pétroliers sont équipés pour nettoyer leurs soutes sans rien rejeter à la mer et que six ports ont une station de dégazage à quai.

On vous glisse à l'oreille que, en outre, ls citoyns soviétiqus mènent bonne garde. Et de citer encore une fois ces fameux vingt-huit millions de membres de l'Association panrusse de protection de la nature.

Il est vrai que le gouvernement a renoncé à construire à Salikard, en Sibérie, un barrage qui devait noyer une partie du bassin du fleuve Ob. Mais ce sont surtout les géographes, les agriculteurs et les prospecteurs de pétrole qui ont crié haro sur les électriciens et qui l'ont emporté. A Toula, pourtant, il semble que la population ait obtenu gain de cause. Les autorités voulaient créer dans cette ville, déjà fort polluée, un nouveau combinat de chimie. Le projet a suscité de telles oppositions qu'on l'a abandonné. Et du coup, on a ouvert le dossier de la pollution. La municipalité a fait mander les experts de la faculté de géographie de Moscou, convoqué les dirigeants des usines métallurgiques et créé un comité de coordination. Celui-ci a rédigé un programme d'épuration général de la ville et des entreprises.

Les Russes affirment que dans la Volga naguère fort sale, on peut à nouveau se baigner. Des voyageurs français, qui ont navigué sur ce fleuve, à quelques années de distance, confirment. On pêche des brèmes dans la Moscova, non loin des usines Likhachev qui produisent 30 % des autos soviétiques. Il est vrai que pour « rafraichir » la rivière moscovite les ingénieurs ont détourné un affluent de la Volga. Rien de moins.

Pourtant, de temps à autre, le mécontentement perce la chape de l'autosatisfaction officielle. En décembre dernier, *Troud*, l'hebdomadaire des syndicats, vitupérait plusieurs entreprises récentes qui ne respectent pas les normes de rejets et qui polluent les affluents de l'Ob, en Sibérie. « *Faute d'inspecteurs*, remarquait l'article, *les lois ne sont pas appliquées.* »

On ne dissimule pas, chez les fonctionnaires, que le Goskomydromet est un bien chétif organisme au milieu des puissants ministères. Même dans la ville-laboratoire de Nijnekamsk, un responsable de l'antipollution affirme : « *Les chefs de service des ministères et les directeurs d'usine veulent augmenter la production. Ils oublient le plus souvent qu'il faut se soucier de la nature.* » Trop de services trop dispersés s'occupent encore de l'air, des eaux, du sol, de la mer, de la faune et de la flore. « *Centraliser une bonne fois serait sans doute l'idéal*, dit l'un des dirigeants du Goskomydromet, *mais, vous savez, on ne change pas comme cela des administrations traditionnelles.* » Manifestement, un grand département de l'environnement, en Union soviétique, serait comme celui que Robert Poujade lançait en France, en 1971, un « ministère de l'impossible ».

Fait-on au moins des études d'impact pour les grands équipements ? Les géographes considèrent avec méfiance cette procédure venue des Etats-Unis et qui gagne l'Europe. Elle serait pourtant la bienvenue en U.R.S.S., où se préparent de gigantesques projets. Remarquant que les grands fleuves sibériens coulent vers le nord, où leurs eaux sont « inutiles », alors qu'au sud les terres sont désertiques, les ingénieurs rêvent d'inverser l'ordre naturel.

Il est donc question de barrer les cours supérieurs de l'Ob et de l'Ienisseï pour orienter leur flot vers les steppes de l'Asie centrale. « *Les conséquences ne sont pas encore claires pour nous* », avouent les gens de la faculté de géographie de Moscou. Personne ne remet non plus en cause le programme soviétique de centrales nucléaires. « *Oui*, reconnait un scientifique, *elles sont dangereuses pour les eaux qu'elles réchauffent, mais il n'y a pas d'alternative.* » Les énergies nouvelles, l'utilisation du soleil ? Ce sont des sujets de thèses universitaires, rien d'autre. L'U.R.S.S. accuse vingt ans de retard dans ces domaines.

Prochain article :

SA MAJESTÉ L'AUTOMOBILE

Le Monde

économie

EN 1979

Shell a gagné 7 milliards de dollars et Chrysler en a perdu plus d'un

L'événement est d'importance. Pour la première fois depuis que de telles statistiques existent, une société européenne, la compagnie pétrolière anglo - néerlandaise Royal Dutch Shell, occupe la première place dans le classement mondial des bénéfices des entreprises. Avec des profits nets de 6 756 millions de dollars en 1979, elle devance American Telephon and Telegraph, qui règne sur les télécommunications aux Etats-Unis, et distance largement sa grande sœur d'outre-Atlantique, Exxon, bien que cette dernière ait enregistré un chiffre d'affaires nettement supérieur (79 milliards de dollars contre 62 milliards).

Des deux tableaux que nous publions ci-dessous, établis à partir de divers recensements effectués par l'hebdomadaire américain *Business Week*, plusieurs enseignements peuvent être tirés (1).

Au fil des ans et avec la hausse continue des prix de l'or noir, les compagnies pétrolières trustent les places d'honneur. Un phénomène constaté depuis 1974 dans les classements mondiaux d'entreprises par chiffres d'affaires. C'était, expliquait-on alors, un « *gonflement artificiel* » des seules ventes, consécutif aux majorations de prix décidées par les pays producteurs. Or, depuis deux ans au moins, le changement d'échelle *atteint* également les bénéfices nets. Qu'on en juge ! Onze pétroliers figurent dans la liste des vingt-cinq plus importants bénéfices déclarés (et entre la vingt-sixième et la cinquantième place on en dénombre encore cinq). Le total des profits de ces onze compagnies, parmi lesquelles sept américaines, atteint... 27,6 milliards de dollars, soit 110 milliards de francs, presque le quart du budget de la France.

Dans ce concert, Elf-Aquitaine occupe une place fort honorable... mais est encore loin derrière ces ténors que sont Royal Dutch Shell, Exxon et British Petroleum. Les compagnies pétrolières disposant d'importantes ressources hors zone OPEP (Alaska, mer du Nord, Etats-Unis), telles Royal Dutch Shell, British Petroleum, Elf-Aquitaine et les américaines Atlantic Richfield, Standard Oil of Ohio et Standard of Indiana, ont une meilleure rentabilité.

Cette prépondérance des pétroliers — faudra-t-il les mettre hors concours ? — fausse quelque peu l'analyse des statistiques tant sur le plan sectoriel que géographique. Ainsi, elle relègue les groupes industriels japonais et allemands dans les profondeurs du classement. En prenant comme critère les cinquante premiers bénéfices mondiaux, on dénombre vingt-cinq entreprises américaines, quatre britanniques, deux anglo-néerlandaises, quatre allemandes, *quatre canadiennes*, deux japonaises, deux d'Afrique du Sud, une vénézuélienne, une française et Schlumberger à laquelle on ne sait trop quelle nationalité attribuer.

Par secteur d'activité, c'est, mis à part le pétrole, la filière électrique et électronique (dix entreprises dans les cinquante premières) qui procure, semble-t-il, les bénéfices les plus substantiels. La chimie (six) et l'automobile (cinq dont Caterpillar) conservent un poids important.

La palme de la rentabilité revient à l'Afrique du Sud avec la société privée de production et de distribution d'électricité de la De Beers qui règne sur le marché mondial du diamant et profite de la hausse continue de la valeur du carat. Tout comme Minnesota, axée sur l'extraction du cuivre, IBM (malgré la baisse de ses profits l'année dernière), Kodak, Schlumberger et Imperial Chemical Industries affichent des marges bénéficiaires voisines de 10 %.

Les quinze plus grosses pertes

		Pertes (*)	Chiffre d'affaires (*)
1. Chrysler (U.S.A.)	Automobile	— 1 097	(12 002)
2. British Steel (G.-B.)	Acier	— 693	(6 804)
3. A.E.G. Telefunken	Elec.	— 561	(8 239)
4. U.S. Steel (U.S.A.)	Acier	— 383	(12 929)
5. Italsider (Italie)	Acier	— 321	(3 699)
6. British Leyland (G.-B.)	Auto	— 291	(6 622)
7. SEAT (Esp.)	Auto	— 228	(1 588)
8. Montedison (Italie)	Chimie	— 161	(N.D.)
9. Swedyards (Suède)	Construct. navale	— 148	(1 287)
10. Altos Hornos Vizcaya (Esp.)	Service public	— 134	(8 154)
11. Tokyo Electric Power (Jap.)	Acier	— 141	(765)
12. Uniroyal (U.S.A.)	Caoutchouc	— 121	(2 575)
13. Alfa Romeo (Italie)	Automobile	— 114	(1 982)
14. British Shiph. (G.-B.)	Construct. navale	— 107	(1 677)
15. Chabu Electr. Power (Jap.)	Service public	— 96	(3 990)
16. Estel (Pays-Bas)	Acier	— 92	(6 890)

(*) En millions de dollars

Tout aussi — voire plus — instructif est le « palmarès » des déficits enregistrés en 1979, où la palme revient à Chysler. Sur les quinze pertes les plus importantes on dénombre quatre tes, on dénombre quatre constructeurs automobiles, cinq sidérurgistes et deux chantiers navals. Trois créneaux qui, comme par hasard, ont été choisis par le Japon comme fer de lance de son industrie voici quinze ans.

Parmi ces « canards boiteux » d'envergure, où ne figure aucun français, on recense trois américains, trois britanniques, trois italiens et deux espagnols (les deux entreprises de production d'électricité japonaise sont des cas particuliers). Grande-Bretagne, Italie, Espagne... Trois pays que l'industrie nippone, notamment les constructeurs automobiles, cherche à envahir (accord Bristish Leyland-Honda, projet Alfa Romeo-Nissan) et à utiliser comme tête de pont pour sa pénétration en Europe.

J.-M. Q.

(1) Les classements excluent les banques et sociétés financières. Il s'agit des bénéfices nets, en principe consolidés, hors profits extraordinaires.

Les vingt-cinq plus forts bénéfices

	Secteur	Bénéfice net (*)	C.A. (*)
1. Royal Dutch Shell (P.-B., G.-B.)	Pétrole	6 756	(62 006)
2. Am. Teleph. Teleg. (U.S.A.)	Télécom.	5 674	(45 408)
3. Exxon (U.S.A.)	Pétrole	4 295	(79 017)
4. British Petroleum (G.-B.)	Pétrole	3 598	(40 501)
5. I.B.M. (U.S.A.)	Inf.	3 011	(22 863)
6. Petroleos de Venezuela (Ven.)	Pétrole	2 986	(14 111)
7. General Motors (U.S.A.)	Automobile	2 893	(66 311)
8. Std. Oil of California (U.S.A.)	Pétrole	1 785	(29 948)
9. Texaco (U.S.A.)	Pétrole	1 759	(38 350)
10. Std Oil Of Indiana (U.S.A.)	Pétrole	1 507	(18 610)
11. General Electric (U.S.A.)	Construct. électr.	1 409	(22 461)
12. Elf-Aquitaine (Fr.)	Pétrole	1 387	(14 330)
13. Gulf Oil (U.S.A.)	Pétrole	1 322	(23 910)
14. Std. Oil of Ohio (U.S.A.)	Pétrole	1 186	(7 916)
15. Ford	Automobile	1 169	(43 514)
16. Atlantic Richfield (U.S.A.)	Pétrole	1 166	(16 234)
17. Kodak ((U.S.A.)	Photo	1 001	(8 028)
18. Imp. Chem. Ind. (G.-B.)	Chimie	954	(11 887)
19. Du Pont de Nemours (U.S.A.)	Chimie	939	(12 572)
20. De Beers (Afr. du Sud)	Mines	897	(2 652)
21. Electric. Supply Cio. (Af. du S.)	Service public	802	(1 850)
22. Unilever (Pays-Bas, G.-B.)	Chimie	766	(22 752)
23. Schlumberger (Bermudes)	Electro.	658	(3 550)
24. Minnesota (U.S.A.)	Mines	655	(5 440)
25. Procter and Gamble (U.S.A.)	Chimie	577	(9 329)

(*) En millions de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,0460	4,05	+ 70	+ 99	+ 180	+ 220	+ 435	+ 525
$ can.	3,5120	3,5170	+ 3	+ 42	+ 58	+ 106	+ 100	+ 218
Yen (100)	1,8350	1,8490	— 35	— 11	— 35	— 5	+ 21	+ 74
DM	2,32	2 3240	+ 46	+ 64	+ 104	+ 132	+ 340	+ 402
Florin	2,1210	2,1250	+ 17	+ 34	+ 49	+ 74	+ 159	+ 216
F.B. (100)	14,4860	14,50	— 375	— 240	— 435	— 210	— 905	— 400
F.S.	2,5220	2,5270	+ 139	+ 161	+ 283	+ 314	+ 771	+ 852
L. (1 000)	4,8759	4,8801	— 472	— 309	— 883	— 659	—2543	—2225
£	9,6150	9,6260	— 411	— 336	— 680	— 549	—1141	— 982

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16	8 5/8	8 3/4
$ E.-U.	8 7/8	9	9 9/16	9 11/16	9 1/8	9 1/4	9 7/16	9 9/16
Florin	10 3/8	10 5/8	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8	10 1/16	10 3/16
F.B. (100)	—	—	—	—	—	—	—	—
F.S.	2 1/4	2 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
L. (1 000)	12	12 1/2	20 1/2	21 1/2	21	22	22 1/4	23 1/4
£	16 5/8	16 7/8	16 3/8	16 5/8	15 5/8	16 1/8	14 1/8	14 3/8
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 1/4	12 1/8	12 1/4	12 1/8	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Au Japon

LE DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS A DÉPASSÉ 10 MILLIARDS DE DOLLARS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE.

La balance des paiements japonaise a enregistré un déficit de 10,4 milliards de dollars au cours du premier semestre 1980, selon les chiffres que vient de publier le ministère des finances de Tokyo. Ce déficit, conséquence notamment de l'augmentation des prix du pétrole, apparaît comme considérable alors qu'il n'était que de 1,84 milliard de dollars sur la même période en 1979. Il est de plus en augmentation de 18,85 % sur celui de l'ensemble de l'année 1979, qui s'était élevé à 8,75 milliards de dollars.

Par rapport au premier semestre de l'an dernier, les importations japonaises ont augmenté de 39,74 % depuis janvier 1980, s'élevant à 61,66 milliards de dollars. La progression des exportations a été plus faible puisque, avec 57,7 milliards de dollars, elles n'ont subi une hausse que de 21,87 %. *Ce déficit devrait cependant se contracter durant les derniers mois de 1980.*

MONNAIES

LA BANQUE DE FRANCE RÉÉVALUE LES AVOIRS DE CHANGE DÉPOSÉS AU FECOM

La situation hebdomadaire, arrêtée au 10 juillet 19808, fait apparaître l'incidence de l'ajustement trimestriel du dépôt, auprès du Fonds européen de coopération monétaire, de 20 % des réserves publiques en or et en dollars.

Le poste « or » n'enregistre aucune modification, le dépôt d'or demeurant inchangé, à 636,5 tonnes. Il a été réévalué sur la base de 1 kilo d'or = 13 500,709 ECUS. La nouvelle évaloation de l'ECU pour le trimestre en cours étant de 1 ECU = 5,84043 francs, il en résulte que l'or inscrit au nom de la France au FECOM peut être estimé au prix de 79 259,891 francs le kilo.

Quant aux réserves en dollars déposées au FECOM, elles sont évaluées sur la base de 1 dollar = 0,0 696 971 franc.

En contrepartie des avoirs déposés, le FECOM a mis à la disposition de la Banque de France 9 918 millions d'écus.

Compte tenu des opérations de la semaine, les avoirs de l'Institut d'émission en écus s'élevaient à la contrevaleur de 65,89 milliards de francs.

Le groupe Peugeot-Citroën livrera des moteurs et des joints de transmission à Chrysler

Peugeot et Chrysler viennent de rendre public le volet industriel de leurs accords de coopération. A partir de juin 1981, l'usine Talbot de Poissy, appartenant au groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën, livrera cent mille moteurs la première année, puis cent cinquante mille les années suivantes à Chrysler. Ces moteurs, qui équipent la Talbot-1510 et la Solara, seront montées aux Etats-Unis sur les nouvelles voitures compactes de la gamme Chrysler. La firme Citroën devrait, de son côté, livrer au constructeur américain des joints de transmission pour environ quatre cent mille véhicules par an.

Enfin, des négociations très avancées se poursuivent, dit-on, chez P.S.A. en vue de l'achat par Chrysler au groupe français de moteurs Diesel quatre cylindres en version aspiration naturelle et en version turbo. Ce marché porterait sur deux cent mille moteurs par an.

Cet accord industriel complète le plan de coopération annoncé par les deux firmes le 5 février dernier, qui comprenait également le volet financier (un prêt de 100 millions de dollars, gagés par la participation que Chrysler détient dans le capital de P. S. A.) et le volet commercial (concours apporté par Chrysler pour la pénétration des modèles P.S.A. sur le marché américain).

Au moment où les rumeurs sur l'impossibilité dans laquelle le troisième constructeur américain serait de remonter la pente, la conclusion de cet accord et la poursuite des négocations entre Peugeot et Chrysler peuvent paraître surprenantes. A moins qu'il ne s'agisse toujours pour les dirigeants de la firme de Sochaux que d'intensifier leur présence, tant commerciale que technique, sur le sol des Etats-Unis pour le jour où Chrysler sera démantelé.

FISONS ET BOOTS REGROUPENT LEURS DIVISIONS AGROCHIMIQUES

Les deux groupes chimiques britanniques Fisons et Boots ont décidé de regrouper leurs divisions agrochimiques (herbicides, pesticides) au sein d'une nouvelle entreprise dont ils posséderont chacun 50 % du capital. Le nouvel ensemble, dont la constitution est prévue pour le mois d'octobre prochain, se classera, dans son domaine d'activité, au deuxième rang sur le marché britannique (septième mondial), derrière I.C.I., et au quinzième rang dans le monde avec un chiffre d'affaires évalué à 125 millions de livres (1 125 millions de francs).

L'objectif de cette concentration est de donner à la nouvelle filiale les moyens financiers suffisants pour supporter une recherche sans cesse plus coûteuse et affronter une concurrence internationale acharnée vu les perspectives d'avenir offertes par les marchés très prometteurs du tiers-monde.

Numéro deux de l'industrie chimique britannique avec un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards de francs, Fisons exerce son activité dans les engrais, la pharmacie, l'équipement scientifique, l'horticulture et le jardinage. Sa division agrochimique (700 millions de francs de chiffre d'affaires) étant plus importante que celle de Boots (450 millions de francs), cette dernière firme, surtout connue comme fabricant de médicaments, lui verserait une somme de 10 millions de livres (90 millions de francs environ) à titre de compensation.

LE CONSTRUCTEUR BRITANNIQUE FODENS CONNAIT DE GRAVES DIFFICULTÉS

Le constructeur britannique de poids lourds Fodens vient de faire appel à un administrateur judiciaire, à la suite de l'aggravation de ses pertes. Fodens, qui emploie deux mille cinq cents personnes dans le Cheshire, est l'un des deux constructeurs qui restaient en Grande-Bretagne indépendants des grands groupes automobiles. Son exploitation est déficitaire depuis deux ans.

Le dernier bilan semestriel, arrêté au 31 octobre 1979, avait révélé une perte de 1,72 million de livres (15,4 millions de francs), soit un déficit trois fois plus élevé que celui de l'année précédente. La situation a continué de se détériorer en dépit du licenciement de six cents employés et de la réduction de la semaine de travail à trois jours.

Du côté syndical, on pense que le gouvernement, qui a passé commande de véhicules spéciaux destinés au ministère de la défense et à la Royal Air Force, devrait venir en aide au constructeur britannique.

AFFAIRES

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson va céder à Lafarge la plus gande part de ses activités dans les produits réfractaires

Le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson va céder au groupe *Lafarge la plus grande partie des activités de sa filiale*, la Société européenne de produits réfractaires (SEPR), dont le « potentiel serait rapproché » de celui de la société Carbonisation, Entreprise et Céramique (CEC), filiale de Lafarge.

L'objectif de l'opération est double : constituer un groupe de taille européenne dans le domaine des produits réfractaires, au second rang derrière la firme ouest-allemande Didier Werke, et parmi les premiers spécialistes mondiaux.

Les négociations engagées entre les deux groupes sont une conséquence de la crise mondiale de la sidérurgie, l'un des principaux clients des fabricants de produits réfractaires pour le revêtement intérieu rde ses hauts fourneaux, de ses cornues et de ses fours, l'aggravation de la concurrence étrangère (américaine, ouest-allemande, japonaise) contribuant en outre à dégrader les marges.

La S.E.P.R., principale société de la branche « réfractaires » du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, avec Quartz et Silice (qui n'est pas concernée par la négociation en cours), est le premier producteur français des produits réfractaires, utilisés le plus souvent dans des fours industriels. Elle emploie trois mille huit cents personnes environ, a réalisé 799 millions de francs de chiffre d'affaires en 1979 (1 milliard de francs avec ses filiales, Kerf, Exteral, Compagnie technique des pétroles), exporté 60 % de sa production et a dégagé un bénéfice net de 2 millions de francs sur une marge brute de 37 millions de francs, représentant 3 % du chiffre d'affaires consolidé de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et 1 % de ses « résultats opérationnels ».

Carbonisation Entreprise et Céramique, filiale du groupe cimentier Lafarge, et absorbée récemment par sa maison-mère, est le deuxième producteur français de produits réfractaires, avec 10 % à 30 % du marché. La société, qui emploie deux mille cent soixante-cinq personnes et réalise un chiffre d'affaires de 461 millions de francs, dont 32 % à l'exportation, a subi de lourdes pertes ces dernières années (1974, 1975 et 1977), pour se redresser vigoureusement en 1978 et, surtout, en 1979, avec un bénéfice de 17,4 millions de francs, soit 5,7 % du chiffre d'affaires et 2,7 % des résultats du groupe Lafarge, qui va investir 100 millions de francs en trois ans.

Les motivations de l'opération en cours apparaissant assez logiques. L'industrie des réfractaires « *ne passionne plus* » Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, dont les intérêts dans le secteur sont jugés trop peu importants dans le *contexte européen, d'autant que* les marges nettes y sont réduites : ce sont des produits « *lourds* ». De plus, leurs ventes, à titre onéreux, renforcera le moyen financier du groupe pour investir dans l'informatique et l'électronique.

Pour Lafarge, en revanche, il s'agit de développer une de ses branches en lui donnant la taille indispensable, de façon à développer la recherche (20 % des ventes de S.E.P.R. et 50 % de C.E.C. portent sur des produits qui n'existaient pas il y a dix ans) et à lutter plus efficacement contre la concurrence étrangère, notamment les « grands » américains, comme Carborundum, sans compter les Allemands.

Aussi se poursuivent les opérations de restructuration menées par les grands groupes français pour « *rectifier leur frontière* » et se préparer à affronter une concurrence internationale féroce dans les années qui viennent : le dernier exemple en a été donné par la cession à Elf-Aquitaine du secteur « chimie lourde » de Rhône-Poulenc.

● *La consommation des ménages en produits industriels*, non *compris l'énergie*, a *fortement* diminué en juin, indique l'INSEE. Avec 17,03 milliards de francs 1970, elle a baissé de 8,8 % par rapport à janvier et de 4,1 % par rapport à mai.

ÉNERGIE

● *Les compagnies pétrolières américaines disculpées.* — Le département américain de la justice a disculpé les grandes compagnies pétrolières américaines accusées d'avoir délibérément créé la pénurie de carburants l'an dernier aux Etats-Unis. Le ministère déclare, dans un rapport publié jeudi 17 juillet, qu'une enquête longue d'une année, menée à la demande du président Carter, n'a pas permis d'apporter la preuve que cette pénurie était « *le résultat d'activités collusoires* » de la part des compagnies pétrolières. — (*Reuter*)
(*Reuter*.)

● *Le gouvernement néerlandais est favorable au développement de l'énergie nucléaire.* — Le gouvernement néerlandais a annoncé, *le 17 juillet, son intention* de relancer son programme nucléaire. Jusqu'à présent, les Pays-Bas ne disposent que de deux centrales de 50 et 477 mégawatts. Le gouvernement, qui a précisé sa décision dans une communication au Parlement, a ajouté que le choix définitif ne pourrait être arrêté qu'à la lumière d'un vaste débat national sur la question. — (*A.F.P.*)

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE GOUVERNEMENT APPUIE L'EXPORTATION DE TECHNOLOGIE

Washington (*A.F.P.*). — Un programme en vue de promouvoir l'exportation de technologie vers les pays du tiers-monde a été lancé début juillet par les *États-Unis*. Ce *programme sera* géré par l'Agence du développement et de la coopération internationale (IDCA), organisme créé en octobre 1979, qui dépend directement du président des États-Unis. L'Agence aura une dotation de 4 millions de dollars au cours de l'année budgétaire 1981, destinée à financer des études préliminaires pouvant aboutir à des contrats d'exportation pour l'industrie privée américaine avec, dans certains cas, le concours de services publics, dont le corps d'ingénieurs de l'armée.

Le programme s'adressera aux pays en développement en mesure de financer eux-mêmes leurs projets, c'est-à-dire les pays de l'OPEP ou ceux à revenu moyen qui ont facilement accès aux prêts de la Banque mondiale ou aux crédits du marché international des capitaux. *Les secteurs privilégiés seront* ceux de l'énergie, des mines, de l'agro-industrie et de l'enseignement technique. L'IDCA va promouvoir également l'exportation de matériel de technologie de pointe, notamment dans le domaine des ordinateurs à usage industriel.

L'Agence a déjà entrepris des études en vue de la construction d'un gazoduc en Thaïlande, d'un programme de bourses d'enseignement technique pour des étudiants au Nigéria, d'un projet agro-industriel en Colombie et d'un projet de fabrication d'éthanol à partir de la canne à sucre en Uruguay.

En Italie

CHOMAGE A LA NAPOLITAINE

Naples (*A.F.P.*). — Les registres de l'Agence pour l'emploi de Naples ont été sérieusement allégés après qu'une enquête eut *révélé* qu'un nombre important de prétendus chômeurs avaient en fait un emploi. Sur les 1 628 demandeurs d'emploi qui étaient inscrits à la rubrique « *blessés de guerre* », un seul était réellement sans *emploi, a révélé cette enquête* menée par quatorze fonctionnaires du ministère du travail à la demande des trois syndicats italiens.

Selon la même enquête, 57 % *des personnes inscrites* à la rubrique « *protégés* » (sourds-muets, invalides, veuves, orphelins) n'avaient pas le droit d'y figurer, parce qu'ils avaient un travail. Le nombre des sourds-muets inscrits au chômage à Naples a ainsi été ramené de 657 à 81, celui des orphelins et *des veuves de* 10 122 à 1 967, et celui des invalides civils de 51 738 à 27 538.

En Israël

LE NOMBRE DE CHOMEURS A AUGMENTÉ DE 59 %

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le taux de chômage en Israël a atteint 4,5 % de la population active (cinquante-neuf mille personnes) fin juin, contre 2,9 % (trente-sept mille personnes) un an plus tôt, en augmentation de 59,5 %. Selon le directeur de la planification économique, M. Ezra Sadan, ce taux devrait encore s'alourdir d'ici à la fin de 1980, où le nombre de chômeurs pourrait s'élever à soixante-douze mille.

Cependant, le déficit de la balance commerciale, qui représentait 3,2 milliards de dollars en 1979 ne serait plus que de 2,6 milliards à la fin de 1980, compte tenu des résultats enregistrés pendant les six premiers mois de l'année. De janvier à juin, les exportations ont atteint 2 655 millions de dollars, en augmentation de 27 % par rapport à la même période de l'année précédente.

SOCIAL

La reprise de la négociation sur le temps de travail

Une nouvelle donne pour un même enjeu

« Il y a eu maldonne. Il faut rebattre les cartes et reprendre la partie. » Les négociateurs de la convention avortée sur l'aménagement du temps de travail sont tous convenus, plus ou moins rapidement — et la C.G.T. non sans accentuer ses réserves, — de la nécessité de ne pas en rester là. Presque tous expriment la conviction d'aboutir à un compromis honorable, et ce n'est sans doute pas par hasard que M. Bergeron, voici quarante-huit heures, en quittant le premier ministre, annonçait avec assurance que la discussion repartira en septembre.

Dans cette affaire mal engagée, la neutralité du gouvernement est plus apparente que réelle. Les récents propos du président de la République sur l'instauration d'une cinquième semaine de congés payés n'auraient su être paroles en l'air, le flottement ne résidant que sur le moyen le plus rentable pour y parvenir. En fin de septennat, un allongement des jours de repos redorerait quelque peu un blason social écaillé par le chômage, l'inflation et autres maux.

Pour l'heure, l'apparent détachement des pouvoirs publics *semble plutôt signifier que* l'Élysée a de bonnes raisons de faire confiance à l'aboutissement des discussions qui vont se renouer. La « cinquième semaine », à la fois serait considérée comme un progrès social et consacrerait la poursuite de la politique contractuelle à laquelle M. Barre vient encore de réaffirmer son indéfectible attachement en conversant avec la délégation Force ouvrière.

Cela dit, M. Giscard d'Estaing ne peut non plus se désintéresser des exigences du patronat, qui veut « *briser les contraintes de la législation du travail sur les « quarante heures »*, et n'est pas étranger au leitmotiv des commissions du Plan en faveur *de la compétitivité qui vise à* la *nécessité* d'utiliser à plein les équipements de production.

On va donc rediscuter. Les chances d'aboutir sont, bien entendu, liées au comportement qu'adopteront les interlocuteurs. Accepteront-ils cette fois de discuter clairement d'un problème *précis sans arrière-pensées. Car il faut bien dire que le fiasco* du 3 juillet n'était pas dû seulement à des « *écueils techniques* ».

En fait, d'un côté comme de l'autre, certaines insuffisances dans l'étude du dossier, les dangers de dérapage contenus dans les mécanismes proposés, ont été masqués par les objectifs d'une autre nature, propres à chaque partenaire.

Pour le C.N.P.F., mener à bien la négociation, c'était opérer une reprise en main de troupes tantôt frondeuses, tantôt amorphes. Il fallait, en particulier, satisfaire les exigences des P.M.E., dont l'appétit a été aiguisé, plutôt que comblé, par les prévenances gouvernementales.

Les vaches sacrées de 36

M. Yvon Chotard, vice-présidentdent du C.N.P.F., chef de la délégation patronale, en répétant semaine après semaine que l'aménagement de la durée du travail serait aussi importante que « 1936 », donnait sans doute beaucoup de panache à la campagne électorale qu'il soutient pour la prochaine succession au fauteuil de M. François Ceyrac, président de l'organisation patronale. En revanche, sa promesse de « *briser le carcan de la législation sur les quarante heures* » donnait corps à des exigences, à un esprit de revanche — notamment du côté des petits patrons, — incompatibles avec les conceptions des salariés quarante-quatre ans plus *tard. Peut-être aussi le patronat* jugeait-il que les clauses d'un accord négocié lui coûteraient moins cher qu'une intervention législative, non encore écartée à ce moment-là.

Du côté syndical, la guérilla permanente qui règne entre la plupart des centrales avait empêché tout « *front commun* ». D'autre part, le jeu a été faussé par le rôle de vedette, « *volens nolens* », pris par la C.F.D.T. A ses yeux, l'accord en vue justifiait doublement sa doctrine du « recentrage » : elle prouvait qu'on pouvait négocier même dans les circonstances actuelles et sans que la pression sociale ait fortement monté. De plus, l'acquis essentiel de la convention, pour les cédétistes, résidait dans l'atténuation des inégalités, au profit des plus mal lotis, quitte à négliger les mieux servis. Cela, ce néo-réalisme, pour elle, valait bien d'abandonner les « *vaches sacrées* » de la législation de 1936.

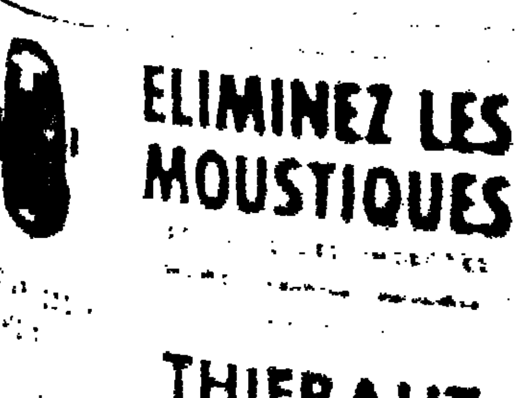
Pour Force ouvrière, il fallait que la « *cinquième semaine* » annoncée imperturbablement depuis si longtemps par M. Bergeron apparaisse de manière éclatante. F.O. ne pouvait se contenter « *d'un plat de lentilles* ». Et puis, est-ce que « *Giscard n'allait pas faire mieux ?* ». F.O. était également fort attentive au comportement de la C.F.D.T., qui prétendait se présenter, elle aussi, en interlocuteur « raisonnable ». Vigilance d'autant plus grande après un congrès de Bordeaux où, du secrétaire général au plus humble des délégués, chacun avait fait de la centrale de M. Maire « *le pelé, le galeux* » de la table.

Quant à la C.G.T., elle était venue, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie, avec des intentions bien différentes de celles que lui prêtaient, par exemple, certains leaders cédétistes lorsque, trois mois plus tôt une facture trop *rapide du rapport Giraudet leur* faisait dire que la grande centrale serait « *quasiment obligée de signer* ». En effet, pour elle, depuis la fin avril, les manifestations ouvrières, le plus souvent lancées par MM. Séguy et Krasucki, montraient la résurgence de la combativité des travailleurs *(même si ceux-ci se mobilisaient* essentiellement pour la défense de la Sécurité sociale). Les cégétistes entendaient donc faire monter les enchères. Et pour eux aussi, l'attitude de la C.F.D.T. allait être le point de mire. Toute « souplesse » de la part des amis de M. Maire serait dénoncée *comme capitulation, comme* conséquence *néfaste du* « recentrage ». Ce recentrage que, trois semaines plus tôt, les dirigeants de la C.G.T. avaient, en adoptant leur « *document sur l'unité d'action* », cloué au pilori une fois de plus, en le qualifiant de *régression exécutée sous la pression du pouvoir et du patronat* (*le Monde* du 17 juillet).

Enfin, la C.F.T.C. allait se braquer contre les dispositions sur le travail le dimanche, incompatibles avec ses *références* chrétiennes ; tandis que la C.G.C., n'ayant rien à glaner dans la négociation, ni pour la qualité de vie ni pour l'emploi, pouvait, en la rejetant, marquer qu'elle n'oubliait pas ses déceptions en matière de concertation ou de participation.

La partie va se rouvrir sans cartes biseautées, du moins peut-on l'espérer. Mais l'enjeu reste *le même. Au-delà de la* cinquième semaine de congés, des heures supplémentaires, des équipes spéciales de fin de semaine, etc., c'est la liberté pour les employeurs de fixer, à leur gré, la répartition des horaires, qui est le noyau dur de la négociation. En clair, c'est l'exercice *du pouvoir* dans l'entreprise qui sera au centre des débats.

JOANINE ROY.



A FOS-SUR-MER

Solmer annonce une diminution de 8,8 % de ses effectifs d'ici à mars 1982

De notre correspondant régional

Marseille. — La direction de l'usine sidérurgique Solmer de Fos-sur-Mer) vient d'annoncer au comité d'entreprise son intention de procéder à une diminution échelonnée des effectifs, qui devraient passer de 6 703 personnes, fin juin 1980, à 6 111, en mars 1982, soit un dégagement de 592 techniciens, agents de maîtrise et ouvriers, représentant 8,83 % du nombre actuel de salariés. Cette réduction d'effectifs s'effectuera sans licenciement par le jeu conjugé des départs naturels, des départs en préretraites à cinquante-cinq ans et des mises en dispense d'activité à cinquante ans prévues dans le cadre de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie.

Selon la direction de l'usine de Fos-sur-Mer, « *l'avenir de Solmer passe par une amélioration de l'utilisation de son outil de production* », ce qui nécessite des efforts tant au niveau des investissements qu'au niveau des effectifs. Pour ce qui concerne les investissements, certaines décisions ont déjà été prises, notamment pour réduire la consommation de ferraille. Des travaux d'agrandissement des deux hauts fournaux en activité seront également entrepris à l'occasion de la réfection de fin de campagne. Des économies d'énergie seront, d'autre part, réalisées grâce à la construction d'un troisième four à brames et à la mise en œuvre de divers automatismes dans différents secteurs de l'usine. La capacité de l'usine passerait de 3,5 millions de tonnes à 4 millions de tonnes.

Dans le cadre de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie, Solmer a, par ailleurs, déjà procédé, depuis l'an dernier, à la mise en préretraite de cent soixante personnes âgées de cinquante-cinq ans et plus. Il reste à partir dans cette tranche d'âge quatre-vingt-six personnes. D'après les renseignements fournis par la direction, cent dix salariés pourraient bénéficier d'ici mars 1982 d'une dispense d'activité, et les départs naturels seraient, au cours de la même période, de trois cent quatre-vingt-seize personnes. Ces divers mouvements ramèneraient les effectifs sensiblement à leur niveau de 1975, alors qu'ils s'étaient élevés au maximum, en 1978, à sept mille cent personnes, soit une diminution en l'espace de quatre ans de 14 %.

L'ensemble des délégués du comité d'entreprise ont approuvé le principe de mise en dispense d'activité des salariés âgés de cinquante ans et ayant effectué une carrière difficile (annexe 4 de la convention). Mais les représentants de la C.F.D.T. ont voté contre les mesures de réduction globale des effectifs annoncées par la direction, tandis que les élus C.G.T., F.O. et C.G.C. se sont abstenus.

GUY PORTE.

A Monaco

FIN DE LA GRÈVE DES CROUPIERS

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Les employés de jeux du casino de Monte-Carlo ont cessé, le vendredi 18 juillet, le mouvement de grève qu'ils avaient déclenché le 8 juillet pour protester contre la décision de la direction des jeux américains de ne pas réintégrer dans leur service d'origine deux croupiers qui avaient effectué un stage aux Etats-Unis (*le Monde* daté 13-14 juillet). Dans un communiqué, le comité intersyndical de la Société des bains de mer (S.B.M.) explique que la reprise du travail a été décidée « *dans un souci de conciliation et par respect de la plus haute autorité de l'Etat* ».

Le gouvernement princier avait fait connaître la veille sa position en soulignant que le mouvement avait été lancé « *sans respecter les procédures des accords et conventions collectives qui lient le personnel à la société* », et avait invité la direction de la S.B.M. à faire respecter sa décision « *par toutes les voies de droit* ». Des discussions devraient s'ouvrir dans les prochains jours entre le syndicat des cadres et employés de jeux et l'administration du casino.

D'autre part, la grève illimitée déclenchée, le lundi 14 juillet, par les employés de jeux du Palm-Beach Casino de Cannes, au sujet de la politique des contrats, se poursuivait ce vendredi 18 juillet. — G. P.

● *M. Henri Krasucki*, secrétaire confédéral de la C.G.T., a annoncé, jeudi 17 juillet, devant des militants de Renault-Billancourt, que la centrale de la rue La Fayette prendra des « *initiatives importantes* » à la rentrée des vacances, pour « *la défense de la construction automobile française* ». Ces actions, dont les modalités n'ont pas encore été tout à fait arrêtées, seront destinées à protester contre les mesures de chômage technique qui doivent affecter cent dix mille salariés de ce secteur. Iles culmineront, a précisé M. Krasucki, au moment du Salon de l'auto, prévu du 4 au 12 octobre.

La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que le léger recul du chômage en juin est « artificiel »

Les statistiques officielles du marché du travail au mois de juin, qui font apparaître un léger recul du chômage (*le Monde* du 17 juillet), ont suscité une réaction de la C.F.D.T. et de la C.G.T. La centrale de la rue Cadet (C.F.D.T.) estime que les chiffres publiés par le ministère du travail et de la participation « *reflètent tout simplement les modifications qui diminuent artificiellement le nombre des chômeurs inscrits à l'A.N.P.E.* » Elle poursuit : « *les chômeurs de longue durée qui ne sont plus indemnisés sont ou dissuadés de maintenir leur inscriptions, ou simplement radiés des listes de l'A.N.P.E.* » « *Les travailleurs de la sidérurgie ne sont pas considérés comme chômeurs* », indique la C.F.D.T. qui ajoute : « *même ainsi faussée, la statistique officielle indique 63 246 chômeurs de plus qu'il y a un an* ». Elle affirme : *Ainsi, tirer, à partir des chiffres qui ne sont pas comparables, des conclusions favorables à la politique gouvernementale, c'est tromper les travailleurs et l'opinion publique* ».

Pour sa part, la C.G.T., qui rappelle les difficultés qui l'ont obligée à abandonner la publication mensuelle de ses propres chiffres sur le chômage, assure que, « *le gouvernement escamote des éléments importants pour faire croire à un mieux* ».

Elle souligne que, par rapport à juin 1979, le nombre de démandeurs d'emploi s'est accru de 5,1 % et que le nombre de dossiers déposés aux Assedic « *est passé de 158 540 en mai 1980 à 18: 701 en juin 1980* ».

La centrale de la rue La Fayette note que « *la montée constante des inscriptions pour cause de fin de contrat (plus 28,7 % cn un an) prouve que la précarisation des emplois est un phénomène qui contribue à développer la part cachée du chômage* ». Elle conclut : « *Les jeunes, casès dans le pact epour l'emploi, s'ajoutent à ceux qui s eretrouvent au chômage à la fin des contrats à durée déterminée sans parler de ceux qui passent par des sociétés de travail intérimaire* ».

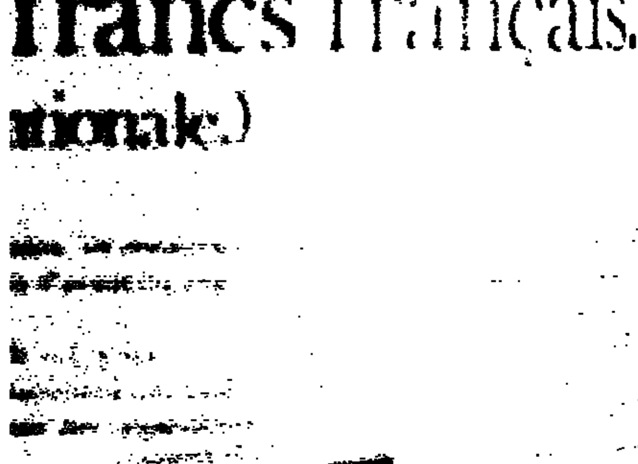
● *Un accord sur les honoraires des chirurgiens-dentistes* vient d'être signé entre le ssyndicats professionnels et les caisses d'assurances-maladie. Pour protester contre le blocage de leurs tarifs, le C.N.S.D. (Confédération nationale des syndicats dentaires, majoritaire) appliquait une majoration « sauvae » depugis le 31 mars. A compter du 15 juillet, le barème officiel entérine les chiffres syndicaux. La consultation passe, par exemple, de 40 F à 46 F.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Mᵉ A. J. GUIBERT, avocat, 52, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS

Entre M. Antoine MELERO et MM. B. SPINDLER, J.-L. DUNOYER, P. BARELLI, journalistes. Par jugement du 10 janvier 1980, le tribunal correctionnel de la Principauté de Monaco déclare B. SPINDLER, J.-L. DUNOYER et P. BARELLI coupables du dédit de diffamation publique envers Antoine MELERO, comme co-auteurs, pour les propos tenus lors de l'émission radiophonique du 12 juillet 1979, à 7 heures du matin, sur les antennes de la station Radio Monte-Carlo. Condamne B. SPINDLER à la peine de 3 000 F d'amende, J.-L. DUNOYER à celle de 2 000 F d'amende et P. BARELLI à celle de 2 000 F d'amende. Condamne B. SPINDLER, J.-L. DUNOYER et P. BARELLI solidairement à payer à A. MELERO, à titre de dommages-intérêts, en réparation de son préjudice moral, la somme de 15 000 F. Ordonne l'insertion du dispositif du présent jugement dans trois journaux et deux hebdomadaires, au choix de la partie civile, et aux frais des trois prévenus.

Pour extrait.





POUR TENTER DE COMBLER LE RETARD PRIS SUR LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON

Bruxelles propose un plan de développement de cinq ans de la micro-électronique européenne

La Commission européenne vient d'adresser des propositions aux gouvernements membres, traitant des actions à entreprendre à l'échelle de la Communauté dans le domaine de la micro-électronique et dans celui des télécommunications.

Ces deux documents répondent aux directives du conseil européen de Dublin en novembre 1979 : les chefs de gouvernement des Neuf avaient demandé alors aux institutions de la Communauté de définir une stratégie globale dans ce domaine, fabuleux, des technologies de l'information.

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — « *C'est une stratégie de rattrapage que nous proposons maintenant aux gouvernements* », a souligné, jeudi 17 juillet, M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle, en présentant à la presse les propositions sur la micro-électronique. « *A l'heure actuelle, la Communauté importe 65 % des circuits intiégrés (C.I.), dont elle a besoin et sa dépendance est plus importante encore dans le cadre des C.I. numériques les plus avancés.* » En terme de balance commerciale, il en est résulté en 1979 un déficit de 270 millions d'ECU (1,6 milliard de francs), ce qui n'est pas négligeable, mais n'est pas le plus grave. La baisse spectaculaire du coût des composants signifie qu'une certaine puissance de calcul intelligente peut être incorporée dans pratiquement tous les produits industriels ; de ce fait, le retard de la technologie européenne par rapport aux Etats-Unis et au Japon représente une menace pour la compétitivité de secteurs de plus en plus larges de l'industrie communautaire.

Les Neuf sont conscients du danger et ont préconisé, en 1979, « *de nouvelles cations destinés à doter l'Europe, d'ici à 1985, d'une capacité moderne dans le domaine de la micro-électronique* ». Au cours des dernières années, les Etats membres ont intensifié les efforts nationnaux de soutien à ce secteur. Mais, selon la commission, ces programmes sont « fragmentaires ». « *Il incombe à la Communauté*, indique la commission, *de combler les lacunes laissées par les programmes nationaux et de concentrer ses efforts sur la mise au point des technologies de pointe qui pourraient permettre à l'industrie européenne de soutenir la concurrence des produits les plus avancés en 1985* ». Un dialKogus intesne avec les entreprises a permis de mieux cerner els objectifs à atteindre pour réussir ce saut stratégique... « *Il lui faudra être en mesure de concevoir des produits et d'utiliser les composants sub-microniques, c'està-dire des composants d'une taille inférieure à un mi cron. Un large consensus a été réalisé au sujets des domaines dans lesquelles une action de priorité s'impose, si l'on veut atteindre les objectifs fixés.* »

La principale proposition de la commission conçue dans cet esprit vise la promotion d'une industrie européenne des équipements avancés, lesquels sont nécessaires à la production de la génération future de C.I. sub-microniques. « *De plus en plus, le vrai problème technologique est celui de l'équipement* », nous explique un expert bruxellois, c'est-à-dire, en reprenant l'image donnée par la commission, ce qui, dans le cas de l'industrie mécanique, correspondrait à l'industrie de la machine-outil. A l'heure actuelle, le gros de cette industrie-clé se situe aux Etats-Unis. Et le document de la commission décrit les inconvénients qui en résultent pour l'Europe. « *En Amérique, ainsi que de plus en plus au Japon, le processus d'innovation continu dans l'industrie des composants est sans cesse réalimenté par le dialogue et le partenariat avec les sociétés spécialisées qui mettent au point et produisent les nouveaux matériaux et équipements requis.* » Ces sociétés d'équipement n'existent pas ou presque dans la C.E.E. (la commission en dénombre seulement trois), et les producteurs européens de C.I. doivent acquérir le savoir-faire ou les équipements aux Etats-Unis, « *au fur et à mesure qu'ils deviennent disponibles, c'est-à-dire plusieurs années après les industries américaines y aient accès, parfois au moment même où une nouvelle génération d'équipements émerge* ».

Pour favoriser l'apparition d'une industire européenne d'équipements viables, il faut :

1) Organiser une collaboration étroite entre les utilisateurs, c'est-à-dire les fabricants de C.I. et les constructeurs d'équipements ;

2) Donner au processus une dimension communautaire : la rentabilité exige une perspective de commercialisation dans l'ensemble de la C.E.E. ;

3) Encourager uniquement les projets compétitifs par rapport à la concurrence japonaise et américaine.

Une aide publique

Pour atténuer les risques qu'assumeront les utilisateurs et les producteurs de C.I. en s'adressant aux entreprises d'équipements européens, la commission propose l'octroi d'une aide publique qui pourra atteindre jusqu'à 50 % du coût des prototypes qui seront ainsi commandés. Mais la commisison pose une condition importante à l'octroi de ces subventions : elles ne pourront être accordées que « *si un certain nombre de sociétés communautaire ss'engagent à utiliser les prototypes d'un fabricant donné et à investir dans les travaux techniques requis* ».

Pour mettre en œuvre cet effort de promotion, la commission renonce, a regret, à proposer un financement communautaire : « *Une série stratégique d'actions de ce genre pourrait représenter pour d'aucuns l'exemple idéal d'une diversification du budget communautaire pour les besoins du développement industriel.* » Mais les « ressources propres » de la C.E.E. s'épuisent ; il faut faire vite et, dans cet esprit, la commission préfère plutôt s'appuyer sur les ressources et procédures nationales.

Cependant, afin d'inciter la coopération transnationale, « *la possibilité d'une contribution financière de la Communauté est cependant envisagée en cas de participation de trois Etats membres au moins* ». Comment s'assurer que ce « plan équipement » sera msi en œuvre de façon cohérente, conformément aux besoins de la Communauté tout entière ? Mis à part le fait qu'une première série d'actions prioritaires a déjà été définie, la commission suggère la création d'une structure légère de décisions communautaire : un comité de gestion qui veillera à ce que les subventions soient accordées de même manière par les différentes administrations nationales ou encore établira « *le nombre minimal de sociétés utilisatrices devant s'engager à acheter un type d'équipements donné pour que s'enclanche le mécanisme de soutien des Etats membres* ».

Outre cette proposition centrale concernant l'industrie de l'équipement, la commission préconise encore deux types d'action : une coordination des programmes nationaux concernant la micro-électronique et le financement — au niveau universitaire — d'études sur les nouvelles possibilités existantes « *dans le domaine de la conception et des essais assistés par ordinateur* ».

Télécommunications : créer un marché communautaire

La seconde proposition concerne les télécommunications. Une révolution est en train de s'opérer dans ce secteur. Elle est d'une double nature : 1) l'apparition de nouveaux réseaux de communications faisant appel à des techniques modernes de transmission fibre de verre, satellites) conjuguées à la transmission numérique ; 2) la mise en service au profit des clients, c'est-à-dire essentiellement des entreprises, de toute une gamme de services nouvaux vocaux et visiophoniques : transmission de données chiffrées, équipement de traitement des textes, télé-conférences.

Il est vital, souligne la commission, que l'industrie européenne — en tant que productrice de matériel, mais surtout en tant qu'utilisatrice — bénéficie de ce formidable boom télécommunications. Les administrations nationales — qui en Europe bénéficient du monopole — en sont conscientes. Elles ont déjà convenu que les « *nouveaux réseaux intégrés de service en numérique* » (lesquels permettront des transmissions plus rapides, plus fiables et moins coûteuses) devront être conçus et installés au niveau européen et savent que la simple interconnexion des réseaux, telle qu'elle existe pour les réseaux téléphoniques actuels, n'est pas suffisante. La commission suggère d'aller beaucoup plus loin et de profiter de l'occasion pour décider que les nouveaux services qui seront créés, avec ces réseaux modernes comme support, seront également définis de manière harmonisée, de façon de permettre un usage transnational sans obstacle.

La seconde proposition, qui complète la première, est d'ordre nettement industriel : il s'agit d'obtenir l'aval des gouvernements membres pour la création d'un marché communautaire dans le domaine des terminaux de télématique. Il s'agit là d'un marché potentiel considérable allant des ordinateurs aux postes de télévision prévus pour le traitement des données et qui seront rattachés au réseau. En ce qui concerne les équipements plus conventionnels (appareils téléphoniques classiques, commutateurs automatiques privés, télé-imprimeurs), la commission recommande également au conseil de mettre en œuvre une ouverture progressive des marchés publics de télécommunications.

PHILIPPE LEMAITRE.



CONSOMMATION

Un handicap pour le marché de Rungis

Les pavillons de la viande ne sont pas conformes aux normes de la Communauté européenne

Sept ans après leur construction, les pavillons de la viande à Rungis ne sont plus conformes aux normes d'hygiène publiées par la Communauté européenne. Après négociations entre la SEMARIS (Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de Rungis) et les professionnels de la viande, ces installations viennent d'être modernisées. Une opération coûteuse qui permettra de développer les exportations de viande ; car, en vertu de la réglementation communautaire, les expéditions portent sur de faibles quantités et sont soumises au régime de la dérogation.

La réglementation européenne est conçue, en fait, pour les abattoirs et non pour un vaste marché comme celui de Rungis, qui constitue, selon la SEMARIS, *« un cas unique dans la Communauté »*. Hors de nos frontières, les grossistes s'approvisionnent donc directement aux portes des abattoirs qui possèdent des installations spécialisées capables de maintenir une température appropriée et constante. C'est cette *« chaîne du froid »* qui est brisée à Rungis et qui pénalise le marché à l'exportation. *« Rungis ne pourra remplir pleinement sa fonction, de par sa situation au centre de l'Europe, que si les flux de marchandises avec nos voisins peuvent se faire dans les deux sens »*, estiment aujourd'hui les responsables.

Pour concrétiser ce souhait, deux solutions sont possibles. La plus économique consiste à créer, dans les deux pavillons réservés à la viande, des entrepôts frigorifiques. La seconde (et de loin la plus coûteuse) serait de mettre l'ensemble de ces pavillons dans des conditions climatiques conformes aux normes de la Communauté. Cette question préoccupe fort les professionnels de la viande, qui n'ont pas manqué de s'en entretenir avec le maire de Paris lors de sa récente visite à Rungis.

Cette affaire ne doit toutefois pas faire oublier que la viande proposée quotidiennement aux quatre mille acheteurs est saine. *« Les contrôles des vétérinaires sont fréquents et très sérieux »*, affirme-t-on à la SEMARIS. Les pavillons sont bien équipés. Ils se composent d'un réseau homogène de rails sur une étendue de plus de 2 hectares. Les crochets ou « dents de loup » servant à suspendre les carcasses ne sont plus fixes, comme à la Villette ou aux anciennes Halles, mais liés à des chariots mobiles pouvant circuler sur tout le réseau : 1 500 tonnes de viande sont présentées journellement, et le chiffre d'affaires de l'ensemble du marché des produits carnés était estimé, en 1978, à liards de francs. — J. P.

TRANSPORTS

● *Les compagnies aériennes italiennes Alitalia, Ati, Itavia et Alisarda*, vont procéder d'urgence à une vérification technique des moteurs de leurs DC-9 et Boeing-727.

Cette vérification a été demandée par l'agence américaine de l'aviation civile (FAA), à la suite de l'accident survenu à un DC-9 de Hawaïan Air à Honolulu.

Dans les milieux aéronautiques italiens ont fait toutefois remarquer qu'aucun DC-9 et Boeing-727 italien n'a atteint la limite d'utilisation indiquée par l'aviation civile américaine.

La décision des autorités italiennes intervient après celle, prise le 17 juillet, par les compagnies américaines et canadiennes qui utilisent ces appareils. — *(A.F.P.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les choix du président de la République pour l'Ile-de-France

• Faire de Paris une grande métropole européenne
• Améliorer la vie en banlieue

Au terme de la réunion interministérielle sur l'avenir de l'Ile-de-France, le 17 juillet, aucun communiqué n'a été publié à l'Elysée alors que cela avait le cas lorsque le président de la République avait reçu les responsables du grand Sud-Ouest, de la Corse, de l'Alsace ou de la Bretagne. En revanche, pour la première fois, et cela a été remarqué, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu, avec les journalistes régionaux. Le président du conseil régional et, celui du comité économique et social se sont montrés « raisonnablement satisfaits » après une rencontre au cours de laquelle le chef de l'Etat s'est montré ambitieux pour l'Ile-de-France, tout en refusant de remettre en cause la politique de décentralisation menée en France depuis vingt ans (nos dernières éditions du 18 juillet).

« La politique d'aménagement du territoire ne doit pas être modifiée. » Le président de la République a été très net face à la principale demande des responsables parisiens. M. Valéry Giscard d'Estaing a même précise que les sueils d'agréments (c'est-à-dire le nombre de mètres carrés d'une installation industrielle ou de bureau, au delà duquel il faut l'accord du comité de décentralisation pour s'installer en Ile-de-France) ne seraient pas relevés. Toutefois, le premier ministre étudiera la manière d'améliorer les formalités administratives et bureaucratiques, auxquelles se heurtent les petites et moyennes entrepriess qui veulent s'étendre en région parisienne.

Cette fermeté s'explique par deux raisons. D'abord, à l'égard de la province *« l'aménagement du territoire est une nécessité à l'heure actuelle »*. Ensuite, le président de la République *« n'a personnellement aucune crainte sur l'avenir économique de l'Ile-de-France »*, même s'il a reconnu qu'elle « ressent les difficultés économiques comme l'ensemble des régions françaises ».

Le chef de l'Etat souhaite que Paris devienne « la grande métropole économique, culturelle et politique de l'Europe de l'Ouest et de l'ensemble vertical méditerrano-africain ». L'organisation en Ile-de-France de l'exposition universelle de l'an 2000 devrait concrétiser cette ambition ; une exposition qui pourrait se tenir dans le nord-est, plus précisément entre Roissy, La Vilette et Marne-la-Vallée.

Cette localisation a été choisie pour faciliter le « rééquilibrage à l'est » de la région, promis depuis quinze ans et jamais réalisé. *« Il faut aussi lutter contre la tendance au dépeuplement de Paris »*, a déclaré le président de la République.

Le second déséquilibre se trouve dans le coût de fonctionnement des transports en commun qui augmente plus vite que le coût de la vie. *« Il y a là un dérapage financier identique à celui de la sécurité siciale l'an dernier »*, dit-on à l'Elysée.

Dernier déséquilibre à corriger : « les inégalités de cadre de vie entre les quartiers prospères et les banlieues pauvres. M. Giscard d'Estaing soulignant que *« dans un pays démocratique, le vraie grandeur d'une métropole se mesure non pas au niveau de vie des plus riches, mais aux conditions de vie des moins favorisés »*.

Des décisions concrètes ont été prises au cours de cette rencontre : l'établissement public régional va emprunter 500 millions de francs en cinq ans pour les logements ; les villes nouvelles devront être terminées en 1990 et devenir alors des villes de droit commun ; au chapitre des transports, les travaux commenceront en 1981 pa rla prolongation de la ligne de métro jusqu'à Bobigny et de la ligne S.N.C.F. jusqu'à Cergy-Pulseux ; il n'y aura pas de sixième zone de carte orange, mais la création d'un titre unique de transport pour les banlieusards les plus éloignés de Paris sera étudiée, sans que cela se traduise toutefois par un avantage tarifaire ; la priorité sera donnée aux liaisons de banlieue à banlieue pa rdes lignes d'autobus en site protégé ; enfin, l'autoroute A-86, le périphérique d'Ile-de-France, reste la priorité première.

Après cette rencontre, MM. Michel Giraud et Jean-Maurice Esnault, respectivement président du conseil général et du comité économique et social, se sont félicités que pendant près de quatre heures les plus hautes autorités de l'Etat se soient penchés sur l'avenir de l'Ile-de-France.

M. CHIRAC : un processus de décision technocratique.

M. Jacques Chirac, maire (R.P.R.) de Paris, a réagi très vivement contre la rencontre de l'Elysée en écrivant dans le numéro des *Echos* du 18 juillet : *« Asez étonnante, on l'avouera, est la décision de ne convier à cette rencontre qu'un petit nombre de membres du conseil régional et du comité économique et social régional, et d'ignorer totalement les conseils généraux et les principaux maires dans la préparation de cette réunion. Sans vouloir faire un procès d'intention, on ne peut s'empêcher de penser que l'Etat ne tient pas à un véritable débat démocratique sur l'avenir de la région, et cherche avant tout à maintenir un processus de décision fondamentalement technocratique.*

LA PROVINCE GAGNANTE

M. Giscard d'Estaing a clairement montré que l'Etat devrait continuer à s'intéresser à la « région-capitale », même si c'est sous son septennat que le gouvernement a commencé à lever l'étroite tutelle sous laquelle, jusqu'alors, il tenait Paris et les départements limitrophes. Il a aussi manifesté que c'est l'Elysée qui procède aux nécessaires arbitrages entre Paris et la province. La tâche n'est pas aisée, les provinciaux ne pouvant admettre que soit mis fin à la politique d'aménagement du territoire, alors que les Parisiens souhaitent que soit — pour le moins — freinée la décentralisation des usines et des emplois de bureau. Le chef de l'Etat a tranché en faveur de la province. L'expérience montre que l'extrême concentration urbaine coûte cher à la collectivité nationale.

L'épineux dossier des transports en commun le prouve abondamment. L'Etat, qui finance près de 22 % du coût du fonctionnement de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. en banlieue parisienne (les usagers n'ont payé que 35,5 % du prix de revient du billet en 1979), s'inquiète de la croissance rapide du déficit. La volonté affichée à l'Elysée de chercher dorénavant à rapprocher l'habitat de l'emploi, plutôt que de prévoir de nouveaux allongements des réseaux de transport, ne pourra avoir d'effets qu'à long terme. En attendant, le gouvernement voudrait bien que la région prenne sa part de ce déficit. Mais les élus régionaux ne veulent pas accepter la responsabilité d'une gestion qui n'aurait pas été, au préalable, assainie. L'Etat, en imposant par le passé une pratique tarifaire favorable aux utilisateurs, n'est-il pas responsable de la situation actuelle ? A l'Elysée, jeudi, on s'est mis d'accord pour que l'affaire soit réglée pour la fin de 1981. Il faut laisser passer l'élection présidentielle.

Pour l'occasion, le président de la République et le gouvernement se souviennent qu'il existe des institutions régionales. Des institutions régionales auxquelles, par ailleurs, ils refusent de donner les moyens non seulement de se développer, mais aussi d'échapper à la tutelle de l'administration d'Etat. Des institutions régionales dont, habituellement, ils ne font pas grand cas, ni en province ni à Paris.

Th. B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Distribution d'une action gratuite pour deux anciennes

Le Conseil d'administration de Schlumberger Limited a décidé, le 17 juillet 1980, la distribution d'une action gratuite pour deux anciennes aux actionnaires enregistrés à la date du 15 septembre 1980. Les certificats des actions nouvelles seront envoyés à partir du 14 octobre 1980. Les actionnaires ayant droit à une fraction d'action ont le choix soit d'acquérir une action entière, soit de vendre la fraction d'action au prix du marché.

Le conseil a également déclaré un dividende trimestriel de 37.5 cents par action, comparé à 33 cents auparavant. Ceci correspond à un dividende annuel de 1,50 dollar par action comparé à 1.32 dollar précédemment. Ces chiffres s'entendent avant distribution d'une action gratuite pour deux anciennes.

Après cette distribution, le dividende trimestriel sera de 25 cents par action, ce qui correspond à un dividende annuel de 1 dollar. Ce dividende trimestriel sera payable le 15 octobre 1980 aux actionnaires enregistrés au 15 septembre 1980.

sdr BRETAGNE
Société de Développement Régional de la Bretagne

L'assemblée ordinaire de la S.D.R. de la Bretagne, réunie à Rennes le lundi 23 juin 1980, sous la présidence de M. Yves Sabouret, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net comptable de 2 947 798 F contre 2 083 554 F l'année précédente, soit une augmentation de 41 %. Depuis cinq ans, le taux moyen de progression du bénéfice avant impôt est de 22,8 % l'an.

L'assemblée a décidé d'augmenter le dividende qui passe de 8 F à 8,50 F net par action, ce qui, compte tenu d'un avoir fiscal de 4,25 F, donne un revenu global de 12,75 F par action de 100 F nominal. Ce dividende s'applique à un capital qui est passé de 18 à 24 millions en 1979. La masse globale distribuée est ainsi en accroissement de 41,7 % d'un exercice sur l'autre. Le dividende sera payable à partir du 15 septembre 1980 contre remise du coupon numéro 27.

Le président a mis en valeur les performances de la S.D.R. en 1979 dont l'activité a pratiquement doublé. Il a souligné, par ailleurs, l'évolution du rôle de la S.D.R. qui devient de plus en plus une société d'ingénierie financière, prenant en charge l'ensemble des problèmes des entreprises et les pilotant à travers un labyrinthe de possibilités entre lesquelles il faut choisir.

M. Sabouret a annoncé une prochaine augmentation du capital de la S.D.R. rendue nécessaire par le développement important de la société qui se poursuit en dépit d'une conjoncture difficile.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE (S.S.B.)

Les résultats d'exploitation de la Société séquanaise de banque pour le premier semestre 1980 s'élèvent, avant amortissements et impôts, et après provisions, à 23 157 000 francs, à comparer à 16 378 000 francs au 30 juin 1979.

I C INDUSTRIES

I C Industries a réalisé 45,5 millions de dollars de bénéfices pour le premier semestre 1980 sur les activités poursuivies, en progression de 30 % par rapport à 1979. Le bénéfice par action ordinaire avant dilution a été de 2,10 dollars, supérieur de 43 % au 1,47 dollar ajusté de 1979. Le chiffre d'affaires du semestre, en augmentation de 15 %, atteint 2 milliards de dollars.

Le bénéfice du deuxième trimestre a été de 23 millions de dollars, soit 1,08 dollar par action ordinaire, inférieur de 28 % au 1,47 dollar ajusté de l'an passé réalisé uniquement au deuxième trimestre, le résultat du premier trimestre 1979 ayant été nul.

Pour le deuxième semestre, les sociétés exploitantes devraient souffrir à des degrés divers des tendances récessionnistes tempérées par la diversification d'I C Industries. Le chiffre d'affaires 1980 devrait excéder 4 milliards de dollars avec un bon bénéfice.

هكذا من الأصل

TERRITOIRE

la République pour l'Ile-de-F...

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 JUILLET

Le marais

Les séances se suivent et se ressemblent désespérément à la Bourse de Paris. Celle de jeudi ne s'est en rien différenciée des précédentes, marquée en cela par une faible activité, qui, comme à l'accoutumée, a engendré un effritement des cours, de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané accusait une légère baisse de 0,2 % environ.

Aucune valeur n'a été vraiment affectée, si ce n'est Usinor (— 5,1 %), B.C.T. (— 4,8 %) et Nouvelles Galeries (— 3,3 %), encore que la maigreur des transactions ait été une bonne partie de la signification des pertes ainsi supportées. Au total, une dizaine de titres ont fléchi de 1 % et plus Un nombre à peu près égal a monté, en tête desquels l'on trouvait T.R.T. (+ 3 %), Elf (+ 2,8 %), A.D.G. (+ 2,5 %) et Bic (+ 2,4 %).

Ailleurs, et comme ces jours derniers, les différences de cours se mesuraient par fractions.

A tout point de vue, c'est le marais, pour reprendre l'expression d'un professionnel s'entretenant de la situation avec un client. Un marais dont la Bourse ne semble guère disposée à sortir, malgré la bonne tenue de Wall Street.

Faut-il incriminer la baisse de la consommation des ménages en juin ou bien la dégradation du marché automobile le même mois ? Pas plus que les précédents, ces facteurs n'ont eu, semble-t-il, d'effet sur le marché, qui donne l'impression, mais en est-ce une ? de s'être mis en roue libre le temps des vacances.

Sur le marché de l'or, modérément actif, les cours du métal précieux ont continué de monter avec le lingot à 83 500 F (+ 400 francs), après 83 550 F, ce qui fait ressortir à parité un prix de 644,19 dollars l'once contre 636,93 dollars. Le napoléon en revanche a perdu 2,80 F à 738 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 18/7 ... 12 3/8 %

LONDRES

Le mouvement de baisse se poursuit vendredi, affectant notamment les industrielles au nombre desquelles Courtaulds enregistre la plus forte perte (— 6 points), en liaison avec les prévisions pessimistes de son président. Tassement léger des pétroles et des fonds d'Etat. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) . .. contre 627 25

VALEURS	CLOTURE 17/7	COURS 18/7
Beecham	152	152
British Petroleum	352 ...	350
Courtaulds	76 ...	70
*De Beers	10 ..	9 15/16
Imperial Chemical	374	370
Rio Tinto Zinc Cor.	467	468
Shell	426 ...	428
Vickers	143	143
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 3/8
*West Driefontein	84 3/4	84 1/2
*Western Holdings	72 1/4	71 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. — Attribution gratuite d'une action pour deux. Dividende trimestriel de 37,5 cents contre 33 cents.

I.C. INDUSTRIES. — Bénéfice du premier semestre : 45,5 millions de dollars (+ 30 %). Un ralentissement de l'activité est attendu pour le second semestre. Néanmoins, les dirigeants tablent, pour l'exercice entier, sur un chiffre d'affaires supérieur à 4 milliards de dollars avec un bon résultat à la clé.

ANGLO AMERICAN. — Bénéfices nets (en millions de rands) des principales usines du groupe. Free State Geduld, 47,25 contre 49,42 ; Western Deep, 61,52 contre 70,78 ; President Brand, 43,40 contre 46,96 ; President Steyn, 34,14 contre 32,02 ; Welkom, 10,68 contre 12,10 ; Western Holdings, 31.49 contre 35,72.

CITICORPS. — L'établissement annonce la revente à la Midland Bank de la participation de 60 % qu'il détenait dans le capital de Trinkhaus und Burkhardt, une banque privée allemande.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	16 juill.	17 juill.
Valeurs françaises ..	105,7	105,4
Valeurs étrangères ..	109,3	109,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général :.....	107,6	107,4

NEW-YORK

Au plus haut depuis trois ans

Satané Wall Street. Alors qu'aux Etats-Unis et un peu partout dans le monde la récession commence sérieusement à s'installer, le marché de New-York a poursuivi son avance jeudi à bonne allure. A si bonne allure, qu'en fin de séance l'indice des industrielles s'établissait à 915,10 (+ 10,67 points), son niveau le plus élevé depuis le 22 juillet 1977.

Depuis la mi-avril, époque de son redressement, son gain total atteint maintenant plus de 150 points (+ 20 % environ). Une forte activité a continué d'accompagner cette hausse et 48,85 millions de titres ont changé de mains contre 49,14 millions la veille. Quel mystérieux ressort anime donc le New York Stock Exchange ? L'espoir vivace que le ralentissement économique sera plus bref et surtout moins prononcé qu'on avait pu le redouter ? Beaucoup l'affirment ou veulent s'en persuader suivant la méthode Coué. En attendant, l'élan a encore été donné par les investisseurs institutionnels toujours présents, et encouragés cette fois par la nouvelle baisse du loyer de l'argent.

Sur 1 914 valeurs traitées, 1 067 ont monté, 438 ont baissé et 369 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 16/7	COURS 17/7
Alcoa	61 ...	62 1/2
A.T.T.	52 3/4	52 7/8
Boeing	39 ...	39 1/2
Chase Manhattan Bank	46	46 3/8
Du Pont de Nemours	43 1/8	43 1/4
Eastman Kodak	56 1/2	57 1/8
Exxon	69 3/8	70 1/2
Ford	28 ...	28 1/2
General Electric	54 1/2	56 ...
General Foods	30 7/8	30 5/8
General Motors	51 5/8	52 ...
Goodyear	15 3/8	15 3/8
I.B.M.	64 1/4	65 1/4
I.T.T.	29 5/8	29 7/8
Kennecott	27 1/2	28 ...
Mobil Oil	75 1/2	78 1/4
Pfizer	41 ...	40 3/4
Schlumberger	121 ...	124 ..
Texaco	37 1/8	47 5/8
U.A.L. Inc.	19 1/4	19 3/8
Union Carbide	44 7/8	44 7/8
U.S. Steel	21 ...	21 3/4
Westinghouse	25 1/8	26 1/4
Xerox	59 ...	60 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/7	18/7
1 dollar (en yens)...	218 85	219 20

BOURSE DE PARIS - 17 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	211	215	Locabail Immob.	358	364
U.A.P.	550	552	Loca-Expansion	136	136 10
Alsacien. Banque	337	336	Locafinancière	165 ..	17..
[illegible]			Immoinvest	151	151
			Cie Lyon Imm.	135	135
			UFIMEG	118 90	118 5

[illegible]

AVIS FINANCIERS DES SOC...

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
152	Cie Pétr. Im.	160 10	159 20	159 20	162
37	De Beers	45 60	39 95	40	39 65
635	Deuts Bank	644	651	651	643
345	Dome Mines	395	397	395 30	397
169	DuPontNem.	173 20	172	172	170
235	East Kodak	229 7	225 50	226 50	226
122	East Rand.	134 80	131 50	132 50	132
83	Ericsson	82 1..	88 10	88 10	87 10
275	Exxon Corp.	277 20	278 50	278 50	280
99	Ford Motor.	112 80	111	111	111
225	Free State	258 50	254	254	249 20
38	Shell Fr.	39 50	40 50	41 40	41 50
630	Siemens A.G.	651	653	651	648
41	Sony	41	40 90	40 70	40 40
246	Unilever	257 50	256 50	256 50	...
104	U Min. 1/10	104	103 1.	103 1.	102 10
177	Unit. Techn.	184 80	186	186	188 50
350	West Drief.	374	375	375	372
180	West Deep	213	208 50	207 80	208 50
266	West Hold.	295	297 8.	296	297 80
235	Xerox Corp.	238 10	238	238	237
2 50	Zambia Corp.	2 92	3 03	3 02	3 ..

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 057	4 034	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 170	232 39	224	236
Belgique (100 F)	14 494	14 497	13 9..	14 60
Pays-Bas (100 fl.)	212 370	212 320	205	218
Danemark (100 krd)	74 935	75 020	71 500	78 500
Norvège (100 k) ..	84 150	84 100	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 611	9 594	9 35	9 800
Italie (1 000 lires)	4 880	4 877	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	251 820	252 760	246	258
Suède (100 krs)	98 200	98 280	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 710	32 715	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 719	5 695	5 550	6 050
Portugal (100 esc.)	8 33	8 30	8 10	9
Canada ($ can 1)	3 514	3 506	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 853	1 847	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/7
Or fin (kilo en barre)	83000	83000
Or fin (en lingot)	83100	83000
Pièce française (20 fr.)	738	735 20
Pièce française (10 fr.)	398	398
Pièce suisse (20 fr.)	598	602
Pièce latine (20 fr.)	598	603 10
Souverain	741	751
Pièce de 20 dollars	3090	3032 40
Pièce de 10 dollars	1460	1458
Pièce de 5 dollars	90	850
Pièce de 50 pesos	3458	3460
Pièce de 10 florins	615 ..	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D : F G H

« GRÈVE DU ZÈLE » CHEZ LES C.R.S.

après les sanctions frappant dix d'entre eux

A propos des sanctions, dont six révocations, prises à l'encontre de dix gardiens de la C.R.S. 60 d'Avignon (*le Monde* du 4 juillet), M. Roger Cousin, secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel (SNIP) des C.R.S., avait dit : « *Nous ne l'avons pas voulue, mais c'est la guerre.* » Réunies en session extraordinaire vendredi 11 juillet, les instances de cette organisation ont reçu le soutien de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) pour riposter à « *la décision inique du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet* ».

Cette riposte, qui se traduira par l'application stricte des consignes de sécurité et de prévention dans les aéroports, aux postes frontières et durant le plan Primevère, est destinée à informer l'opinion publique du « *profond mécontentement des fonctionnaires de police et des compagnies républicaines de sécurité, consécutif aux conditions de leur vie professionnelle ainsi qu'à leur utilisation* ». Une journée d'action sera organisée dans chaque compagnie et sur les lieux de villégiature.

« *Par cette opération, l'opinion publique pourra par avance juger des tracasseries inutiles qui seront amplifiées et légalisées si le projet « sécurité et liberté » venait à être voté* », conclut le communiqué de la FASP.

UNE CÉRÉMONIE EN SOUVENIR DE LA RAFLE DU VÉL' D'HIV'

De nombreuses personnes se sont réunies, mercredi soir, à Paris, près de la station de métro Bir-Hakeim, en souvenir des journées de rafle des 16 et 17 juillet 1942, au cours desquelles trente mille Juifs avaient été parqués dans l'enceinte du Vélodrome d'hiver avant d'être déportés dans des camps de concentration nazis.

Divers groupements avaient invité leurs adhérents à assister à cette cérémonie, notamment l'Amicale des anciens déportés juifs de France et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.).

Un syndicaliste sanctionné par manquement à l'obligation de réserve

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a, d'autre part, infligé un blâme sur proposition du conseil de discipline à un gardien de la paix, M. Pascal Martini, secrétaire général adjoint de la fédération C.G.T. de la police. Après l'intervention des forces de police, le 4 juin, contre la radio C.G.T. Lorraine-Cœur d'acier (*le Monde* du 7 juin), ce syndicaliste aurait publié un communiqué dénonçant le « *caractère fascisant* » et l'« *agressivité* » de l'intervention policière. « *M. Martini n'a pas respecté l'obligation de réserve qui s'impose aux fonctionnaires de police* », estime M. Christian Bonnet.

MANIFESTATION A PARIS « POUR LA LIBERTÉ DES JUIFS D'U.R.S.S. »

Quelques centaines de personnes ont manifesté, jeudi 17 juillet, à Paris sur l'esplanade du Trocadéro contre « *les persécutions en Union soviétique et pour les libertés des juifs d'U.R.S.S.* ». Cette manifestation était organisée par le Renouveau juif, avec la participation des comités de soutien aux juifs d'U.R.S.S. et de la LICRA, sous l'égide du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Les manifestants ont accusé le gouvernement soviétique de « *bafouer les accords d'Helsinki, les résolutions de l'ONU, la Convention des droits de l'homme et les principes démocratiques reconnus dans la Constitution de l'Union soviétique* » en interdisant « *en bloc à toute une catégorie de citoyens, les juifs, l'exercice de leurs droits les plus élémentaires* ». La revendication essentielle reste le droit à l'émigration : des milliers de *refusniks* attendent leur visa et sont exposés à des perquisitions, ou victimes de détention arbitraires.

Les mouvements de grève en Pologne

LES DÉBRAYAGES SE SONT MULTIPLIÉS A LUBLIN

Varsovie (*A.F.P.*). — Les mouvements de grève se sont multipliés le jeudi 17 juillet, à Lublin, ville de 300 000 habitants située à 120 kilomètres au sud-est de Varsovie. Les chemins de fer ont été paralysés, les services d'autobus perturbés, les livraisons de lait interrompues ; la distribution du pain a été faite par l'armée et des débrayages ont eu lieu dans des entreprises de construction et les services de fourniture d'eau. Selon le KOR (Comité d'autodéfense sociale), c'est dans les chemins de fer que les grèves ont eu le caractère le plus spectaculaire : des locomotives ont été abandonnées sur les voies, la vente de billets a été interrompue et des militants du parti habitant des communes assez éloignées ont dû être appelés pour remplacer les grévistes.

Le malaise social, dont les premières manifestations à Lublin avaient eu lieu au milieu de la semaine dernière dans le secteur des machines lourdes, a été évoqué le 17 juillet par la presse locale, qui s'est toutefois bornée à énumérer les usines où le conflit était déjà réglé. Les grévistes réclament une hausse des salaires pour compenser l'augmentation du coût de la vie, due en grande partie à la hausse du prix de la viande annoncée début juillet.

Sur TF 1, à la rentrée

UN « FORUM PERMANENT » DE QUATRE JEUNES DÉPUTÉS

La direction de l'information de TF 1 a annoncé, le 17 juillet, la création d'une nouvelle émission politique, intitulée « Le grand débat », qui commencera en septembre. Bimensuelle, cette émission, qui sera diffusée le mardi, de 20 h. 30 à 21 h. 30, en direct et en public, opposera quatre jeunes députés à des personnalités politiques.

Ces députés, qui seront ainsi jusqu'à l'élection présidentielle, selon Henri Marque, directeur de l'information, « *les médiateurs familiers du grand public populaire* » et constitueront un « *forum permanent* », seront MM. Gérard Bapt (P.S., Haute-Garonne), Michel Barnier (R.P.R., Savoie), Gérard Longuet (U.D.F., Meuse) et Pierre Zarka (P.C., Seine-Saint-Denis). Toujours selon Henri Marque, « *jeunes élus, ils donneront à un genre ancien un ton nouveau* » et « *députés de la base, ils sauront poser aux responsables du pouvoir comme à ceux des partis les questions que se posent, que leur posent, les gens* ».

L'émission sera présentée et conduite par Henri Marque et Patrice Duhamel, chef du service politique.

● Le quotidien, *la Croix* a porté son prix de vente à 2,50 F le numéro, à partir du 18 juillet.

Le numéro du « Monde » daté 18 juillet 1980 a été tiré à 525 591 exemplaires.

BIEN QUE LA MAJORITÉ DES PRATICIENS N'AIENT PAS RÉPONDU AUX CAISSES

L'application de la convention médicale est maintenue

Les délais de réponse des praticiens fixant leurs modalités d'adhésion à la convention médicale a pris fin le 15 juillet. La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) déclare qu'une large majorité des quarante-trois mille huit cents médecins affiliés à ce syndicat (65 à 70 % selon la C.S.M.F.) lui ont renvoyé leur bulletin d'adhésion comme elle le leur avait demandé.

Dans certains département (Bas-Rhin, Nord, Finistère), plus de 90 % des médecins auraient répondu à l'attente de leur syndicat.

« *La pseudo-convention est repoussée par l'immense majorité des médecins* », estime la C.S.M.F. avec satisfaction. Elle demande au gouvernement, dans les délais les plus rapides, une renégociation de la convention et l'élaboration d'un accord « *qui respecte la liberté de prescription, l'indépendance professionnelle de chaque médecin et assure à tous les malades sans exception une même médecine de qualité* ».

De son côté, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) s'estime elle aussi satisfaite : environ 10 % seulement des 58 827 praticiens concernés, soit 5 920 médecins, ont répondu aux caisses, dont 8,6 % demandent à être conventionnés. Mais si 5 920 médecins ont renvoyé leur formulaire, le règlement de la convention prévoit que les praticiens qui n'ont pas répondu sont automatiquement affiliés. C'est le cas de 98,6 % d'entre eux.

En conséquence, la CNAM, jugeant que ceux-ci ne couraient pas de grands risques en ne renvoyant pas leur formulaire, refuse renégociation de la convention.

Quant à la Fédération des médecins de France signataire de l'accord (minoritaire dans le corps médical) elle considère que la convention « a remporté une victoire », puisque seuls, 1,4 % des praticiens sont considérés s'être placés à l'extérieur.

La complexité voulue des mécanismes de la convention dédicale a donc conduit à une situation très confuse.

Pour sa part, la C.G.T. et sa fédération des employés interprètent l'attitude des médecins comme un rejet de la convention. Elle setime « *qu'une responsabilité particulière incombe aux employés des caisses de sécurité sociale* ». Une lettre des syndicats C.G.T. de ces employés « *a déjà été adressée personnellement à la majorité d'entre eux pour leur faire savoir que les employés des caisses ne seront pas les délateurs des médecins qui refusent de rationner les soins* ».

DES COCKTAILS MOLOTOV CONTRE L'AMBASSADE D'AFGHANISTAN A PARIS

Des cocktails Molotov ont été lancés, le jeudi 17 juillet, à 22 h. 30, contre l'ambassadeur d'Afghanistan à Paris, 32, avenue Raphaël (16e), mais elles n'ont pas explosés. La police a retrouvé sur place des tracts signés du sigle « GIN ».

Un groupe d'intervention nationaliste (GIN) avait revendiqué, en janvier dernier, l'enlèvement, au musée Grévin, du mannequin de M. Georges Marchais qui avait été descendu dans la fosse aux ours du zoo du jardin des plantes (*le Monde* du 1er janvier).

Le GIN avait également revendiqué des actions contre un comité de soutien à un insoumis (*le Monde* du 19 janvier 1975) et contre les locaux du journal *Libération* le 5 mars 1975 (*le Monde* du 6 mars 1975).

L'INDE DEVIENT LE SEPTIÈME PAYS A METTRE UN SATELLITE EN ORBITE

New-Delhi (*A.F.P.*). — L'Inde a réussi ce vendredi 18 juillet son premier lancement d'un satellite dans l'espace. Une tentative précédente avait échoué en août 1979.

Le satellite indien SLV-III, appelé aussi Rohini (« étoile »), a été placé sur une orbite basse, et peut-être converti en missile balistique de portée moyenne (I.R.B.M.), indiquent les scientifiques indiens. Ils ajoutent que le combustible utilisé par la fusée porteuse a été mis au point avec la coopération technique de la France.

Ce satellite de 36 kilos, lancé de la station de recherche spatiale indienne de Sri-Hari, dans le sud du pays, près de Madras, fait de l'Inde le septième pays à avoir mis des satellites sur orbite par ses propres moyens, après l'Union soviétique, les Etats-Unis, la France, la Chine, le Japon et la Grande-Bretagne.

Aux Etats-Unis

REPRISE DE L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR DU BATIMENT

Comme souvent aux Etats-Unis, la contradiction entre certains indicateurs économiques amène à s'interroger sur la persistance et l'ampleur de la récession. Si la production industrielle a baissé en juin pour le cinquième mois consécutif (*le Monde* du 18 juillet), le département du commerce a annoncé le 17 juillet que les mises en chantier de logements ont augmenté de 30,4 % en juin, pour atteindre le rythme annuel de 1 191 000 logements. Malgré cet accroissement important, les mises en chantier restent cependant inférieures de 37,6 % à leur niveau de juin 1979.

D'autre part, les dépenses des consommateurs ont augmenté de 1 % en juin, après une baisse de 0,2 % en mai, et de 0,7 % en avril. Or, les dépenses à la consommation absorbent 60 % de la production américaine de biens et services.

Si ces deux résultats positifs réjouissent les économistes américains, qui y voient l'amorce d'une reprise, les usines continuent de tourner au ralenti : en juin, elles n'ont utilisé que 76,1 % de leur capacité, contre 78,4 % en mai. Lors de la récession de 1974-1975, le taux d'utilisation était tombé au-dessous de 70 %. — (*Agefi.*)



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le naturisme se vend bien PAGE IV

Nos lecteurs et l'olympisme PAGE VII

Michel Audiard, «orfèvre en imbécillité»... PAGE XIV

SUPPLEMENT AU NUMERO 11 032, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 20 JUILLET 1980



VIENNE

par Christiane Singer



ZORAN ORLIC

Chaque semaine d'été, un écrivain étranger évoque une ville du monde de son choix. Promenade sans itinéraire ni contrainte, au hasard des continents suivant le seul guide des affinités secrètes.

Après Istanbul (Juan Goytisolo), Bahia (Jorge Amado), Glasgow (Kenneth White) et Bénarès (Severo Sarduy), voici Vienne, la ville de Christiane Singer (de nationalité française, mais autrichienne d'adoption), déjà au cœur de son roman « la Mort viennoise ».

LA première fois que je vois Vienne, elle est en ruine et j'ai quatre ans. C'est beau.

On voit ici et là, au milieu des décombres, des pans de murs encore debout, où se détache le clair rectangle d'un tableau autrefois suspendu et les lambeaux tremblants d'un papier peint à fleurs. Et derrière les portes et les fenêtres d'une façade dressée s'amoncellent, à ciel ouvert, des gravats où se promènent, hautains et graves, les chats.

La chanson que je fredonne, c'est la première qu'on m'ait apprise ici et dont le refrain berce déjà les nouveau-nés : *O Du lieber Augustin, Alles ist hin...* (« O cher Augustin, tout est foutu »). C'est l'hymne national officieux, la profession de foi goguenarde d'un peuple qui s'est maintes fois laissé dire que la « situation était désespérée mais point sérieuse ». Ce n'est pas un hasard si les Viennois ont élevé au rang de leur patron et de leur ange tutélaire ce soudard qui, en 1679, lors de la grande peste, ivre et tenu pour mort par les ramasseurs de cadavres, alla cuver son vin dans une fosse de pestiférés et se réveilla à l'aube, frais et dispos.

Anti-héros de la joie de (sur-)vivre et de l'oubli, qui mieux que ce Janus bon garçon brandissant d'une main la cruche de vin nouveau et de l'autre la gomme à effacer jusqu'au souvenir des désastres pouvait mieux servir d'emblème à la ville...

A peine ai-je fermé les yeux, dans ce café où j'écris, pour chercher, au fond de ma mémoire, les images jaunies et irrémédiablement brouillées de ces quartiers bombardés, qu'un autre fond sonore vient sur l'instant couvrir l'innocent refrain du brave Augustin : la voix du Führer décrétant dans son discours, du 8 avril 1938, à la mairie de Vienne — *« Soyez en sûrs, cette ville est à mes yeux une perle, une perle, et je le sertis comme il convient à pareil joyau en la confiant au Grand Reich »* — et tout aussitôt, le flamboyant *« Wacht auf ! Wacht auf ! »* (« Réveillez-vous ! Réveillez-vous ! ») *des Maîtres chanteurs* qu'entonne en son honneur ce jour-là, le chœur de l'Opéra de Vienne au grand complet. Il est des fous qui ne se souviennent bien que de ce qu'ils n'ont pas vécu. J'en suis.

Aujourd'hui, les trous noirs entre deux bâtiments qu'on voyait encore, il n'y a pas si longtemps, ont disparu. Chaque interstice a reçu sa prothèse. Les promoteurs n'ont pas chômé. Et voilà Vienne reconstruite, une fois encore *zerschönert* (détruite-embellie) pour reprendre la vigoureuse formule du peintre Rudolf Alt ou *« démolie au rang de grande cité »*, selon le mot de Karl Kraus. Cité moyennâgeuse, faste baroque, monumentalisme effréné de la fin du siècle où cinq minutes avant sa chute l'Empire redessina la capitale, bombardements et résurgence, sous tant de métamorphoses, ne doit-on pas s'étonner plutôt de la sérénité de Vienne ? Car, au-delà de cette dévotion permanente, de tous les constats de décès qu'on lui a dressés, elle persévère, la même, obstinée, vénéneuse, au vert-de-gris de ses coupoles. Ne voit-on pas encore des terrasses du Belvédère ce que peignit Canaletto ?

Les yeux clos, on reconnaît une ville à sa rumeur, les yeux ouverts, à sa démarche. A la manière dont les employés de bureau se hâtant tout à l'heure à leur travail, tenaient à la main leur porte-documents de cuir doucement bombé par les tartines de saindoux du *Gabelfrühstück* (deuxième petit déjeuner vers 9 heures), ou le serraient dans l'autobus contre leur cœur, impossible de se méprendre : nous sommes à Vienne. Le Viennois, qui mâchonne déjà des choses molles dans du papier gras à des heures où n'importe quel autre citoyen d'Europe ne pourrait pas, même encore en rêve, activer ses mâchoires, entretient un rapport étrange avec son corps ; il le nourrit sans trêve, comme s'il s'agissait d'assoupir, de rendre inoffensif un redoutable Moloch.

Hippocampe

Vienne ? Je rêvasse, crayon en main, jusqu'à la brusque illumination que me cause la voix du garçon, en me confiant que, par ces petits matins gris, ses cors aux pieds le font souffrir. Les relents d'accent tchèque, que j'ai perçus dans ses phrases traînantes me sont aussitôt tremplin. Et je crois voir surgir devant moi, par la seule magie de quelques mots, l'ancienne capitale tentaculaire et impériale. Des cinquante et un millions d'habitants, que comptait, en 1910, l'empire habsbourgeois, répartis en douze nationalités (1) ne restent que cette ville, tête hydropique, et son minuscule corps qui tord doucement sur la carte sa queue d'hippocampe et qu'on appelle l'Autriche.

« Si tu cherches Vienne, m'avait dit un ami, *c'est plutôt à Budapest, à Prague, à Brno, à Ljubliana ou à Trieste que tu la trouveras. »* Vienne a perdu ses vrais faubourgs qui portaient le nom de ces villes et de bien d'autres et, sans le sang frais qui lui venait en hommes, idées, fantasmes, de ces veines-là, l'artériosclérose la menace. Aujourd'hui encore, Cracovie ou Prague sont plus proches au cœur de maints Viennois que Linz ou Innsbruck — même si les temps sont révolus où on pouvait aller voir dans la soirée, à Presbourg, les films dont les nazis troublaient, à Vienne, la projection.

De ces foules bigarrées sur le Ring (2), décrites par Joseph Roth dans *la Marche de Radzky*, où se mêlaient les fez et les turbans, les hauts-de-forme et les plumets multicolores, les capes noires et jaunes de la garde hongroise (que portaient aussi les gardiens des murs de Jérusalem dont François-Joseph était roi), ne restent que ces divers accents dont il faut préciser qu'ils sont héréditaires et que trois générations d'implantation à Vienne ne parviennent pas à les effacer — ces « sésame ouvre-toi » d'un monde disparu.

La prodigieuse faculté qu'a montrée cette ville à s'amalgamer toutes les influences étrangères — de celle des assaillants à celle des travailleurs étrangers ou innombrables fonctionnaires d'Empire venus de Moravie ou de Dalmatie — a hissé, pourrait-on dire, l'ethnophagie au rang de système d'Etat.

Vienne à l'estomac indestructible — qui survit même, et ce n'est pas peu dire, à ses habitudes alimentaires — a tout digéré, tout utilisé, tout récupéré. Les invasions turques, pour ne donner qu'un exemple, et dont la dernière, sous la menée de Kara Mustapha, remonte à 1683, ont fécondé jusqu'à aujourd'hui l'imaginaire collectif. Des bâtiments de la Gründer, et de la Makartzeit, de ceux de la « sécession viennoise et d'Otto Wagner, aux rutilantes visions de Klimt, des calottes bombées des échoppes du Naschmarkt qui fleurent bon le bazar turc jusqu'à certains effets chromatiques du peintre Hundestwasser évoquant les mosaïques de Byzance, l'influence a essaimé.

Quelle ville au monde a nourri et s'est nourrie de tant de contradictions ? Tous les ingrédients s'y sont mêlés dans une fabuleuse macération. Cette métropole du *kitsch* dont parle Hermann Broch est aussi le berceau de l'absolue rigueur intellectuelle d'un Ludwig Wittgenstein ou d'un Ludwig Boltzmann. Le délire fastueux perpétré depuis le baroque s'est doublé ici de l'impitoyable élimination du décor par Adolf Loos, l'architecte de la *tabula rasa*, inspirateur du Bauhaus et de l'architecture contemporaine. *(« Au travail, compagnons, l'art est quelque chose qu'il faut à tout prix surmonter. »)* La patrie des flonflons de l'opérette, de Johann Strauss à Franz Lehar, est celle aussi de Mahler, de Schönberg et de la musique atonale. De ce monument de mille six cents pages qu'est *l'Homme sans qualités* de Musil jusqu'aux épures de Kafka, toutes les formes imaginables de la création littéraire ont été ici expérimentées et portées à leur perfection. De ce chaudron de sorcière, ont surgi, pêle-mêle, déterminant notre *Weltanschauung* contemporaine, une architecture, une musique, une peinture nouvelles, la psychanalyse, le positivisme juridique, le sionisme...

« En Kakanie (3), écrit Musil, *il pouvait toujours arriver qu'on prît un génie pour un malappris, mais au grand jamais, comme c'est le cas ailleurs, un malappris pour un génie. »* Ce n'est pas un des moindres et cruels secrets de l'incroyable richesse artistique de la ville, qu'elle condamne chaque créateur, en l'absence de toute complaisance admirative et de toute consécration — seuls les morts y ont droit — à se dépasser indéfiniment. *« L'effort qu'il faut faire pour se tirer hors de ce marécage est si violent qu'il dégénère fatalement en génie »*, ai-je fait dire à un de mes personnages de *la Mort viennoise*. Et même si elle les contraint par son indifférence désinvolte, son allergie à toute innovation, sa férocité, au désespoir ou à l'exil, elle s'en accommode allégrement comme de tout le reste. *« J'ai voué à Vienne une haine personnelle et, à l'inverse du géant Antée, je prends des forces dès que je mets le pied hors de la ville où je réside »*, écrit Freud qui... y passa toute sa vie hormis les quatre premières années et la dernière.

Plaisir

Vienne n'a pas besoin d'importer ses critiques ni ses détracteurs, ses juges ni ses bourreaux ; elle les produit sur place. La tradition des vitupérations contre la capitale a nourri, depuis les prédications incendiaires d'Abraham à Sancta Clara, jusqu'à nos jours, tous les courants artistiques. D'Elias Canetti, de Manès Sperber aux plus jeunes — Peter Handke, Franz Innerhofer, Thomas Bernhard, Peter Turrini, H.C. Artmann, Barbara Frischmuth pour ne citer que quelques noms de la riche moisson contemporaine, — aucun à ma connaissance, pour user d'un euphémisme, n'aura pris sa défense. Si les Parisiens se sont toujours étonnés qu'on pût être persan et pas parisien, les Viennois, eux, n'ont jamais compris qu'on pût être viennois et le rester.

Curieux Viennois Râleur et maugréant, il sait pourtant fêter les fêtes et jouir de ce que la vie lui donne, avoir son plaisir, *seine Hetze*. Ce mot que l'on n'entend qu'ici ouvre des abîmes sur l'âme autochtone.

(Lire la suite en page VI.)

(1) Allemands, Hongrois, Tchèques, Slovènes, Slaves du Sud, Serbes, Croates, Ruthènes, musulmans, Polonais, Roumains et Italiens.

(2) Vaste avenue circulaire construite à l'emplacement des anciens murs de la ville.

(3) Nom donné à l'Empire austro-hongrois et forgé à partir des deux initiales K und K de Kaiserlich und Königlich (impérial et royal).

COURRIER

L'origine de Glasgow

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt, l'article de Kenneth White sur Glasgow (*le Monde Dimanche* du 6 juillet). Mais j'ai été fort surpris de l'explication qu'il donne des noms de Glasgow et de Saint-Kentigern. Selon l'auteur, ces deux noms seraient gaéliques, le premier avec le sens de *« lieu verdoyant »*, le deuxième avec celui de *« chef de la maison de la Lune »*.

A l'époque de Kentigern, les langues celtiques parlées en Ecosse sont au nombre de trois : une langue proche du gallois, qui appartient au rameau des langues brittoniques, et non gaéliques, le picte, que l'on connaît mal, mais qui n'est pas gaélique, et enfin le gaélique, introduit par les Scots, originaires d'Irlande, mais seulement depuis un siècle et demi, au maximum deux siècles, avant Kentigern.

Le nom de Glasgow apparaît pour la première fois en 1136 sous la forme Glasgu. Ce nom est clairement brittonnique, et composé de Glas et Cu, la mutation consonantique (C - G) étant caractéristique de ces langues. Quant au sens, Glas est effectivement adjectif, et, en gaélique comme en brittonique, désigne la couleur verte (ou bleue). Le deuxième élément, substantif, se retrouve dans d'autres noms d'Ecosse, du Pays de Galles et de Bretagne. On lui donne le sens de « creux » ou de « vallée ». Les formes Glaschu, Glascho, Gleschu, qui sont attestées par ailleurs, et plus tardivement, comportent une mutation consonantique propre au gaélique.

Quant à Kentigern, il se décompose clairement en Ken et Tigern. Ce dernier élément est bien connu dans toutes les langues celtiques, y compris le gaulois. C'est le « prince » ou le « chef ». Quant au premier terme, Ken, on considère habituellement qu'il n'a rien à faire avec le gaélique Cenn, « premier, prédominant... », mais qu'il s'agit d'une forme réduite de Cintu : premier, forme brittonique qui est en irlandais Cét. Dans sa « Vita » Kentigern est associé à un autre saint, Serf, Servan, lequel n'est nullement un Gael. Soit dit en passant, Servan est aussi, en Ecosse, associé à (saint) Malo, et, en Bretagne, jusqu'à une date récente, les deux villes de Saint-Servan et Saint-Malo se jouxtaient.

PAUL QUENTEL
(Saint-Malo.)

PARTI PRIS

Nouvelles

Depuis son premier numéro — le 16 septembre dernier — le Monde dimanche *publie des nouvelles. Depuis lors, chaque jour le courrier apporte à la rédaction son petit lot de nouvelles. Une douzaine — au bas mot — de textes par semaine. Plus de cinq cents en six mois. Des milliers de pages.*

Cris du cœur tracés d'une main fébrile, recueils ayant déjà fait en vain le tour des maisons d'édition, écrits d'apprentis ou de vieux routiers, de naïfs ou d'illuminés, de jeunes, de femmes, de retraités... Textes de toute nature et de toute venue.

Bien peu, bien sûr, seront retenus et auront une chance d'être publiés. Mais rien ne semble pouvoir arrêter ce flot continu d'écriture. Cela peut parfois provoquer un peu d'accablement chez le malheureux journaliste chargé de tout lire. Mais davantage encore d'émerveillement. Imaginer ces centaines de mains occupées à écrire, à se décrire, à inventer, a quelque chose de lumineux... Quelle foi dans l'écriture ! Quel besoin de créer, de communiquer... Quel acte de confiance dans la lecture...

FREDERIC GAUSSEN.

L'OCCITANIE DANS L'HEXAGONE

J'ai été peiné de lire cette phrase dans l'article de M. Rouche, « Naissance de l'Occitanie », dans *le Monde Dimanche* du 15 juin : « *Lorsque Chateaubriand vieillissant courtisait la belle Occitane, et que Frédéric Mistral dressait son chien à aboyer chaque fois qu'il entendait parler français, l'un et l'autre ne se rendaient pas compte qu'ils créaient le mythe romantique de l'Occitanie, princesse lointaine, délaissée, puis méprisable.* »

Je vous adresse le texte d'un discours prononcé à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier et cité dans *le Messager du Midi* du 25 mai 1890. Il vous montrera que Mistral aimait simplement sa Provence et la France.

« *Si nous, les félibres, nous combattons pour la langue, ce n'est pas dans un but de gloire ou pour satisfaire un goût littéraire, c'est parce que nous avons senti que dans la langue du peuple il y a l'âme du peuple. Je suis heureux de recevoir cette marque de sympathie de la jeunesse, et surtout de la jeunesse de Montpellier, qui manifeste enfin son enthousiasme et son admiration pour la langue méridionale. Il est temps que la jeunesse de Provence, que le peuple de Provence, que riches et pauvres restent chez eux, soient méridionaux, c'est-à-dire qu'ils fassent profiter leur pays et leurs concitoyens de leur activité, de leur talent, de leur intelligence. Car aimer sa Provence, c'est aimer sa maison, c'est aimer sa femme, c'est aimer ses enfants, c'est aimer surtout et par-dessus tout la France, c'est être prêt, au moment du danger, à quitter la charrue, à quitter l'atelier, pour courir à la frontière défendre sa patrie.* »

Le journal ajoute : « *Ces paroles provoquent un enthousiasme indescriptible. Tout le monde est debout et acclame le grand Mistral. Les étudiants, surtout, se font remarquer par leur « estrambord.* »

J. ARGELES,
(Montpellier).

∴

Le très habile article de M. Rouche sur la « Naissance de l'Occitanie » eût été mieux intitulé « Fusion harmonieuse d'une France Nord-Sud ».

Un étrange déterminisme soustend la démonstration. De même que le sang de Guillaume et de Hitler irriguait déjà les Wisigoths pétris de culte du chef, de même les Occitans étaient, à leur insu, Français de toute éternité : M. Rouche a consacré un livre — *Les Aquitains ont-ils trahi avant la bataille de Poitiers* — à prouver qu'ils n'avaient jamais « trahi » au profit des musulmans. Trahi quel serment juré envers qui ? Sans doute pas envers Charles Martel, plus féroce en Aquitaine que les Arabes, comme oublie de le dire M. Rouche.

Mais le déterminisme de l'Occitanie exigeait sans doute qu'elle ne fût jamais islamisée : M. Rouche montre une « *population foncièrement acharnée* » à la perte des musulmans, mais ne nous signale pas le pacte berbéro-occitan de 729, dirigé à la fois contre les Arabes et contre le « libérateur » Charles Martel ; il omet aussi de nous expliquer ce qui a bien pu pousser Charles (renouant avec la tradition des fils du « libérateur » Clovis en Auvergne en 525) à massacrer les Avignonnais, incendier Nîmes, Béziers (737), et tant de cités qui, c'est si naturel, n'aspiraient qu'à devenir enfin françaises !

La France éternelle, parfait hexagone préexistant à sa fondation même, n'a pu que s'enrichir de l'apport occitan : de saint Eloi à Jacques Chirac, une longue théorie de Rastignacs politiques modèle l'esprit et les institutions de la France. Le Nord travaille et le Midi gouverne, en somme !

« *La Grèce conquise conquit son rude vainqueur...* » C'est son esprit, ne confondons pas, que l'Occitanie a insufflé à la France : esprit soutenu par une langue dont M. Rouche est l'admirateur. On s'étonne alors de l'ingratitude avec laquelle la France a traqué les langues de ses provinces, depuis l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, jusqu'au gigantesque effort niveleur des instituteurs de la IIIe République, relayés aujourd'hui par la radiotélévision parisienne. On regrette que M. Rouche n'ait pas jugé utile de nous éclairer sur ce phénomène, ni même de le signaler.

Une dernière question : M. Rouche aurait-il eu l'espoir d'intéresser un vaste public à ces problèmes mérovingiens, si le séparatisme occitan qu'il dément n'était aujourd'hui renaissant ? Montrer, bien sûr, que l'Occitanie n'a jamais eu d'existence politique, mais alors justement s'interroger sur le mythe occitan, scruter les origines du deuil, de la dépossession et de l'écœurement qui nous hantent, voilà ce que nous attendions de l'historien, et ce que nous laissait espérer M. Rouche.

MARC GUILLAUMIE,
(Limousin à Lyon).

Histoire et amour maternel

Il est curieux d'observer qu'en ce moment, comme aux grands moments du dix-neuvième siècle, l'histoire sert d'arsenal aux joutes idéologiques. Mais les sujets ont changé : ce n'est plus la monarchie ou la république qu'il s'agit de démolir, c'est l'amour maternel...

Tout a commencé, voici trois ans, avec l'historien américain Edouard Shorter : il s'évertuait à prouver, entre autres choses, qu'à l'âge classique les mères n'aimaient pas leurs enfants. Cette partie de sa démonstration n'avait guère convaincu les historiens avertis ; mais elle semble avoir inspiré d'autres chercheurs. Ainsi, une jeune philosophe vient de développer la même idée, en la corsant de féminisme : l'instinct maternel n'existe pas chez la femme ; l'amour maternel n'est pas une donnée immédiate de la conscience féminine, mais le produit d'une éducation, voire d'une inculcation, commencée au temps des Lumières ; Rousseau d'abord, Freud ensuite, ont voulu en faire une prison pour les femmes, etc. (1). Enfin, *le Monde Dimanche* du 4 mai dernier a publié un gros article, « Comment on élimine les enfants » ; il nous apprend que, depuis l'Antiquité, « *tous les moyens sont bons pour faire disparaître les enfants* » ; il dénonce « *l'indifférence* », « *l'antique dédain* », « *le vieux dégoût* », dont l'Occident aurait toujours fait preuve à l'égard des enfants.

Ces propos prétendent s'appuyer sur l'histoire. En fait, leurs auteurs regardent le passé avec des lunettes du présent ; ils retiennent les faits qui illustrent leur thèse, mais laissent de côté tout ce qui pourrait l'ébranler. Ils *abusent* de l'histoire.

Par exemple, ils accueillent sans critique les accusations des médecins qui dénoncent complaisamment l'incurie des mères et des nourrices. Mais les médecins sont juges et parties : ils ont toujours voulu imposer leur « science », leur pouvoir, dans ce milieu féminin qui les a tenus si longtemps à l'écart. Ils ne se font pas scrupule de caricaturer, de généraliser, de calomnier. Alors que les mères, elles, sont réduites au silence : à l'âge classique, elles ne savent ni lire ni écrire.

C'est une autre imprudence que d'accorder trop d'importance aux grands textes. Les codes juridiques fondent le « système patriarcal », mais les humains mettent souvent beaucoup de distance entre la loi et l'usage, entre leurs principes et leurs comportements. Les œuvres de saint Augustin, de Rousseau, de Freud sont destinées à une petite élite. S'en tenir à la sempiternelle « histoire des idées », c'est tomber dans un « idéalisme » naïf et dépassé. Et c'est rester hors du sujet puisque ces grands textes sont, encore et toujours, des discours masculins.

En revanche, les facteurs démographiques et économiques ne sont jamais pris en compte. Au dix-septième siècle, l'Europe est un « monde plein », incapable de nourrir plus de trente-cinq à quarante habitants au kilomètre carré ; or, la seule contraception alors admise, c'est le retard de l'âge du mariage, dont les effets sont limités. Comment éviter le surpeuplement ?

Le défaut le plus grave de ceux qui dissertent sur l'amour maternel consiste à ignorer tout l'apport de l'ethno-histoire. Plusieurs livres récents, de Françoise Loux, de Martine Ségalen, de Jean-Claude Schmitt, ont montré le nombre, la variété, la permanence à travers les siècles (du treizième au vingtième), de pratiques empiriques, religieuses, magiques, qui visent à protéger l'enfant, pendant la grossesse, au moment de sa naissance, au cours de ses premières années. L'efficacité de ces pratiques peut être mise en cause (c'est à quoi s'emploient les médecins), mais leur signification ?

Sur cette signification, il est vrai pourtant qu'on peut discuter. S'agit-il bien là d'amour maternel ? Ou d'usages ancestraux tendant à assurer la survie de l'espèce ? C'est ici qu'on arrive au cœur du problème, un problème que nos historiens philosophes ne parviennent jamais à formuler : *Qu'est-ce que l'amour maternel ?*

Sur le fait de savoir si c'est un instinct, il faudrait interroger la biologie : elle répondrait sans doute qu'il est aussi imprudent de nier le corps et ses réflexes que d'en surestimer l'importance. Ni ange ni bête. Ce qui est sûr, c'est que l'amour maternel n'est pas définissable en canons éternels et universels : aucune série de critères objectifs ne permet d'établir qu'une femme en est pourvue ou dépourvue. Certaines semblent en manquer. Mais qui a sondé leur cœur ? Décider que les femmes du passé n'aimaient pas leurs enfants, c'est les juger selon nos critères, qui sont forcément inadéquats.

Instinct ou non, l'amour maternel est en tout cas un « produit culturel », étroitement conditionné. Ses moyens d'expression, ses manifestations varient selon les époques, les lieux, les milieux. La fonction de l'histoire n'est pas seulement de décrire ces manifestations, mais, davantage, de repérer les facteurs qui les façonnent. Il faut savoir ce qu'a été la *condition maternelle* : pour la châtelaine, la paysanne, la bourgeoise ; pour l'ouvrière, l'employée, l'intellectuelle ; pour la prostituée, la « fille-mère », la mère de famille nombreuse. Il faudrait comprendre comment, par quoi les *conduites maternelles* sont déterminées. Il faut enfin avancer dans *l'histoire des femmes*, tellement dédaignée jusqu'ici par les historiens (tous des hommes, eux aussi).

YVONNE KNIBIEHLER.
(Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Provence.)

(1) E. Badinter. *L'Amour en plus* (Flammarion).

Couloir pour cyclistes

Je n'ai pas autorisé mon fils à circuler à vélo dans Paris. Moi-même j'ai abandonné définitivement cette vieille habitude en 1955. Pourtant, il y a, je crois, une mesure simple qui rendrait la vie possible aux cyclistes : leur réserver un couloir de circulation dans un certain nombre de voies à *sens unique*, à condition qu'ils circulent à *contre-courant* (dans la partie droite de la chaussée pour eux, gauche pour les autos). A la limite, le couloir n'aurait pas besoin d'être matérialisé et la mesure serait valable pour toutes les voies à sens unique.

J.-C. HERZ,
(Paris).

JOURS D'ÉTÉ

Digne et son lama

Un parapluie et une machine à coudre sur une table de dissection ? Du pop'art. Mais deux lamas descendant le boulevard, crâne rasé, dans leur robe bordeaux, ce n'est pas mal non plus. C'est une scène familière à Digne (Alpes-de-Haute-Provence). La raison ? C'est là que s'était retirée Alexandra David-Neel, après avoir parcouru l'Asie en tous sens et vécu au Tibet une dizaine d'années. Elle en avait ramené un fils adoptif, le lama Yongden, décédé en 1955. Elle devait s'en aller à son tour en 1969, dans sa cent unième année, à Samten-Dzong (Forteresse de la méditation), sa villa perchée sur la route de Nice.

Elle laissait une masse de documents en tibétain : réponses aux questions qu'elle avait posées au dalaï-lama, au panchen-lama de naguère, et témoignages sur l'ancien Tibet. En 1946, elle avait rejoint l'Occident avec vingt-neuf animaux de bât chargés d'un butin varié.

A sa mort, Digne devenait sa légataire universelle, à charge de loger sa secrétaire, Marie-Madeleine Peyronnet, qui veille sur Samten Dzong. Les documents sont toujours là. Encore fallait-il les traduire. Marie-Ma s'est donc rendue à Dharamsala, demander à Sa Sainteté le dalaï-lama en exil des traducteurs valables. Rude tâche. On ne vous délivre pas un lama comme un quelconque polytechnicien.

En 1978, Marie-Ma en obtenait une paire. Le premier, le lama Khen Rab, cinquante ans, parlait tibétain, indi, et basta. L'autre, plus jeune, s'exprimait en tibétain, en anglais, et devait apprendre le français. Il n'a pas pu, et s'en est allé. Problème : comment trouver des traducteurs pour le traducteur restant ?

C'est là que l'entreprise a failli capoter. Notre société matérialiste consomme du surnaturel avec fureur. N'importe quel plombier peut se proclamer réincarnation d'un grand lama. Ça s'est vu. A l'ombre du zen, du yoga et de la Bible, les sectes pullulent sur le marché... Nous n'entrerons pas dans les détails pour ne pas peiner Marie-Ma, mais Digne a connu une tentative de détournement de lama. On a voulu transformer Samten Dzong en Sam Suffy. Des hippies de tout poil ont déboulé sur les lieux comme des pucerons sur de la confiture de yack. Bon toit, beau paysage, bonne table, doctrine à volonté, Karma-soutra, que demander de mieux ? Glissons...

Une fois le calme revenu, le lama s'est mis au français. Que fait-il ? Pour l'heure, nous buvons le thé en sa compagnie. Calme, souriant, attentif, patient, il donne une impression d'équilibre paisible. Il nous écoute, sert le thé, sourit, puis se retire. Dans sa chambre, il a déposé ses offrandes devant le Bouddha. Un temple rouge et or a été aménagé dans la salle voisine. Des coupes en crâne humain et un masque de démon font les délices des dames du troisième en pèlerinage à Samten Dzong. Affable, Khen Rab les salue. Il médite, reçoit des moines occidentaux, des confrères en exil. Il travaille sur les fameux documents. Il se promène en ville, s'intéresse au football. Il se sent chez lui. Parlant de Digne, il demande : « Trouvez-vous beau mon pays ? » Et il appelle Samten Dzong : « Ma maison ».

Au début, il y a eu quelques malentendus. Quand Marie-Ma annonçait à une dame qu'elle lui amènerait son lama, l'autre protestait, craignant pour ses jonquilles.

Sa Sainteté le dalaï-lama souhaitait qu'il délivre un enseignement. En France, des lamasseries-Assimil se sont ouvertes un peu partout. Des lamas de fortune y débitent du karma sans peine. A Digne, pas question. Marie-Ma est échaudée. De plus, les gens veulent du merveilleux, et son lama ne touche pas les écrouelles. Il est on ne peut plus simple d'abord. Au point que des amies à elle, après avoir pris le thé en sa présence, ont eu des doutes. Un vrai lama, ça ? Elles n'avaient pas attendu, ne s'étaient pas prosternées, il n'y avait pas d'encens, pas de tonnerre. De qui se moquait-on ?

Les amateurs de merveilleux devront se rabattre sur le cinéma. Le bouddhisme demande autrement d'efforts. Pour le lama, Digne est un bon Karma (1). Quitte à méditer, on y respire mieux qu'à Paris. Il ne reste jamais longtemps sans entendre parler tibétain, et il en a bien pour dix ans à dépouiller l'héritage d'Alexandra.

Enseigner ? Volontiers. Mais il faudrait pour cela une grande salle, une bibliothèque, un restaurant, des chambres. Donc, de l'argent. D'autre part, enseigner à qui ? En Orient, celui qui s'engage sur le sentier sait que le chemin sera long et difficile, et qu'il lui faudra marcher sur ses deux jambes. En Occident, l'amateur veut de l'illumination à la carte. De plus, pour beaucoup, le détachement est d'abord un détachement du travail. C'est difficile de se parler, surtout avec les même mots.

Alors ? Concrètement, la jungle autour de Samten Dzong a été dégagée. Le terrain est prêt. Le lama aussi. Les projets ne manquent pas : séminaires, accueil des dignitaires religieux en exil, centre d'artisanat tibétain, cours de culture et de langue tibétaines. Tout est possible, et la ville de Digne fait preuve d'une bonne volonté certaine. En septembre, des stages commenceront.



MARTIN VEYRON

Reste un os : politique. Parler de regrouper des tibétains vous attire la réprobation peinée de l'ambassade de Chine pop. L'espionnite s'en mêle. Pour les Chinois, il n'y a pas de Tibétains. Le pays est rayé de la carte. Il n'y a que des sujets chinois. D'ailleurs, les réfugiés tibétains n'ont aucun statut politique, ni en France ni même en Inde. Il vaut mieux ne pas évoquer ce qui s'est passé ou se passe au Tibet, si l'on veut rester en bons termes avec le grand frère chinois.

Pourtant, il y a un avenir tibétain, à Digne. Il prend forme, lentement. Alexandra David-Neel l'aurait-elle souhaité ? Un Américain lui avait proposé de fonder un ashram. Elle avait refusé avec énergie. Mais la voici devenue à son tour objet d'enseignement. Et puis, de nos jours, des moines chrétiens se rendent en Inde pour y étudier les techniques de méditation. Demain, il leur suffira peut-être d'aller à Digne.

CLAUDE COURCHAY.

(1) Mot sanscrit signifiant action, travail. Tout acte, toute intention, inscrit dans la personne un effet qui mûrit, soit dans cette vie soit plus souvent dans une vie future, et qui constitue le destin de l'être (dictionnaire Robert).

CONTE FROID

Le règlement

Depuis des années déjà, le monde vivait régi par une bureaucratie policière sans faille quand la guerre de 1939 éclata.

Dès les premiers jours, on arrêta tous les hommes soupçonnés de penser à gauche et on les mit dans des wagons plombés pour les déporter vers la Silésie.

Ils ne purent jamais franchir la frontière allemande : leurs visas n'étaient pas en règle.

JACQUES STERNBERG.

هكذا من الأصل



H.W. SILVESTER/RAPHO

VIES

La forêt qui lève

Une passion : les arbres. Laurent Cazal, tenace, veut remplacer une garrigue desséchée par une forêt. Tout seul, ou presque, au départ. Les pousses lèvent et les plants s'alignent.

GÉRARD JOVENÉ

LAURENT CAZAL parle haut, comme pour dominer les rafales d'un vent qui, depuis des semaines, déferle des lointaines Cévennes. *« Voilà le roi ! Un chêne pubescent, l'essence noble par excellence. »*

Nous sommes en pleine garrigue à Pignan, à mi-pente d'une colline qui culmine à 190 mètres, à 15 kilomètres à l'ouest de Montpellier. Au sud, la montagne de La Gardiole cache Sète.

Entre les rocailles grisâtres apparaissent, chétives, les deux feuilles caractéristiques d'un jeune chêne de l'année. Laurent Cazal, trente-cinq ans, s'est accroupi pour caresser la jeune pousse qu'il vient de couronner. Il arrache quelques touffes d'herbes qui l'enserrent.

« Tapi dans la broussaille, il va se fortifier, puis un jour, dans plusieurs années, il jaillira. Il n'y en aura que pour lui et il les dominera tous. » A quelques centimètres, les longues aiguilles d'un pin pignon de deux ans ont frémi. L'avenir est bien sombre à côté d'un tel voisin ! Seul, à quelques mètres de là, un grand échalas d'eucalyptus *urnigera* agite, ironiquement sans doute, ses curieuses feuilles en forme de cœur bleuté, dominateur et sûr de lui avec ses 2,50 mètres. C'est qu'il n'a jamais eu, lui l'Australien, à se mesurer à l'autochtone chêne méditerranéen...

C'est une bien curieuse assemblée, en vérité, que nourrit cette terre des Blaquières, une vieille garrigue de 150 hectares que Laurent Cazal a achetée il y a sept ans pour la transformer, véritable défi, en... forêt ! Une forêt bien étrange où plus de cent quatre-vingts essences sylvestres provenant des cinq continents se côtoyent déjà. Cèdres de l'Atlas et pins asiatiques, érables de Montpellier et arbres de Judée, séquoias américains et eucalyptus australiens fouillent de leurs racines l'aride table jurassique broyée sur 70 centimètres de profondeur. 50 hectares de garrigue des Blaquières et des Conquêtes sont déjà plantés. Trente-sept mille arbres. Cet automne, avec l'aide d'un matériel expérimental de la direction départementale de l'agriculture de l'Hérault, Laurent Cazal plantera les 100 hectares restants. Quatre-vingt mille jeunes plans de résineux et de feuillus s'y installeront.

Juste retour aux origines, puisque les ornières de charrois attestent dans la pierre des collines, aujourd'hui pelées, qu'il y a bien longtemps, les habitants exploitaient, là, une forêt ; tout comme les vestiges d'un gigantesque four à chaux, laissent supposer que d'autres bois que celui des petits buissons de chêne kermès y étaient disponibles.

Un sanctuaire

Père de quatre enfants dont, fatalement un petit Sylvain, Laurent Cazal veille sur sa forêt naissante une pioche dans une main, une truelle dans l'autre. Il a déjà posé 3,5 kilomètres de canalisations d'eau à travers ses plantations, et il vient d'achever, tout seul, une citerne en maçonnerie de 320 mètres cubes, perchée au sommet de ses terres, alimentée par l'eau de pluie et un forage à 90 mètres de profondeur... Il ne faut pas qu'un incendie vienne anéantir l'œuvre de sa vie. *« Forcément, le feu, c'est un risque majeur,* dit-il, *mais comme la mort, c'est une des composantes dont on ne peut tenir compte dans l'action. »*

C'est un peu un sanctuaire qui s'étend là, des trois cyprès qui enserrent la « tombe de Peyrolles » jeune chasseur mort d'un accident de chasse en 1916, au bas de la pente, là, où trois mas isolés marquent le début d'autres propriétés. Un sanctuaire de la nature où officie Laurent Cazal.

Il y a, en effet, du moine dans ce Languedocien ! Dégingandé, ascète, ne buvant que de l'eau, ne fumant pas, il parle de sa garrigue, de ses arbres avec la passion et le radieux regard des hommes de foi. La solitude des Blaquières le vivifie. A toutes ses visites dans la garrigue, sautant de lapiaz en touffes d'avoine folle, Laurent Cazal s'attarde, observant les multiples vies qui foisonnent dans son désert. Là, il découvre un olivier, ailleurs, un sorbier, là un merisier — qui, nés d'un fruit perdu par un oiseau, viennent de surgir d'un buisson de lentisques...

Fils d'un professeur de la faculté de médecine de Montpellier, il participe très tôt au violon d'Ingres paternel : la collection de conifères. Et, dès l'enfance, Laurent planta des cyprès, des pins, des ifs... Pourtant Laurent n'est tenté ni par les Eaux et Forêts, ni par l'agronomie, ni par la botanique. Il entra à Supelec. Il en sortit ingénieur diplômé en 1969. Après deux années de coopération au Niger, il revient au pays, se marie et trouve une place d'ingénieur à l'hôpital de Montpellier. Il y est encore. Là, le virus des arbres inoculé par le père pouvait, à nouveau se développer en terrain favorable. Sur un petit lopin de terre. Laurent sema... des conifères, bien entendu.

Anne-Marie, sa jeune épouse, assistante à la faculté des sciences du Languedoc, était loin de se douter de l'ampleur du mal. Car à l'atavisme de pépiniériste s'ajoutaient ceux, « familiaux », précise Laurent, de l'économie et de l'investissement terrien. Mais comment investir avec un salaire d'ingénieur débutant, 1 700 F en 1972 ? Même ajoutée à celui à peine plus élevé de son épouse, la somme ne déridait pas le directeur du Crédit agricole local. Ils réussirent pourtant à économiser 2 500 F par mois, les deux tiers de leurs salaires. Un an plus tard, les terres arides des Blaquières et des Conquêtes appartenaient aux Cazal. Ils avaient emprunté 270 000 francs. Laurent pouvait enfin étaler ses projets sur 150 hectares.

Dès son premier week-end de propriétaire, avec les plants de conifères qu'il avait élevés, l'ingénieur file à Pignan. Au deuxième coup de pic, il cassait le manche. Sous la terre, à quelque 10 centimètres, apparaissait une roche compacte. Il avait acheté 150 hectares de rochers ! Tout autre que Laurent Cazal aurait baissé les bras, découragé... Deux jours plus tard, un énorme tracteur chenillé, muni d'impressionnantes griffes, défonçait la roche à 70 centimètres de profondeur, et Laurent pouvait aligner ses rejetons dans le titanesque labour : pins pignon, pins d'Alep, pins Laricio, cyprès vert de l'Arizona, épicéas, cèdres... Six mille arbres d'une vingtaine d'espèces. Pour s'abriter et ranger ses outils, Laurent acheta une énorme charpente métallique, peu esthétique mais bon marché. En cent cinquante jours, il couvrit l'armature et, entre les poutrelles, éleva des murs. Tout seul. Anne-Marie assurait le ravitaillement. L'eau pour le mortier, le pain pour le mari. Entre deux voyages, elle frappait aux portes, à toutes les portes : à l'Office des forêts, on l'écouta poliment ; à la Direction départementale de l'agriculture, on nota, au Centre régional de la propriété forestière, on allait voir ; puis ce fut le C.N.R.S., et le Centre technique du génie rural et des eaux et forêts, l'Association forêt-cellulose... tous furent sollicités. On imagine les sourires lorsque la jeune Anne-Marie sortait.

Pas de cinéma

Pendant ce temps, Laurent enfouissait des canalisations d'eau, installait en tranchée fils électriques et téléphoniques, et, chaque mois, versait 2 500 francs au Crédit agricole. Un jour, enfin, le C.N.R.S. exprima le désir d'expérimenter dans la garrigue des Cazal la croissance de pins pignon de diverses origines, grecques, turques et tunisiennes. Laurent, ravi, planta. Puis soudain, on se bouscula devant la chaine des Blaquières avec des plants, avec des graines, avec des engrais, avec des composts. L'enthousiasme du planteur de Pignan avait séduit. Et Laurent n'arrêta plus d'aligner ses plantations dont il note l'ordre sur un cahier. Quelques-uns végètent, s'attardant dans la rocaille, d'autres s'affirment déjà au-dessus de la broussaille. Seuls depuis l'an dernier les pins eldarica originaires du Caucase jaunissent. Avec leurs cousins tunisiens les pins brutia, ils ont subi l'assaut douloureux d'un insecte, détecté pour la première fois en Italie en 1952, le cercopide du pin.

Laurent Cazal observe l'assaillant, patiente, confiant dans la nature et dans son équilibre. Il ne veut pas d'insecticide et rêve, vengeur, d'une bactérie meurtrière du petit insecte aux élytres noir et brique.

S'attardant à l'ombre de l'unique bosquet de chênes verts, Laurent ne regrette pas, pas plus qu'Anne-Marie de n'être allé qu'une seule fois au cinéma en dix ans, de n'avoir trempé ses pieds dans la mer toute proche que deux ou trois fois « et encore parce qu'il y a les petits ». Sophie, cinq ans, Sylvain, trois ans et demi, Hélène, deux ans et Marie, un mois. Quant aux vacances elles se passent, cela va de soi, près des arbres des Blaquières.

Parlant de l'éducation de ses enfants, Laurent Cazal souhaite essentiellement leur transmettre une « forte motivation ». Il cherche un nom pour ses 150 hectares. « Abbaye ? » suggère-t-il... Il y a vraiment du religieux dans cet homme. Anne-Marie proteste. Mais elle ne pourra certainement pas s'opposer au projet du maître des eucalyptus de Pignan : organiser aux Blaquières un centre international d'écologie appliquée. ■

PARADIS

Le naturisme se vend bien

Il est bien loin le temps des idéalistes rousseauistes qui se déshabillaient en cachette. Le naturisme est devenu une industrie florissante qui connaît un boom extraordinaire.

MICHEL HEURTEAUX

« COUVREZ *ce sein que je ne saurais voir...* » Que non ! Montrez-le au contraire, et le reste avec ! On n'a plus de nos jours de ces pudeurs. Le nu, réhabilité, popularisé, déferle sur les plages. Culte du corps, narcissisme et coups de soleil. Sur la peau blême des citadins, le bronzage gagne du terrain et les maillots de bain rétrécissent d'autant. Que signifie la vogue du monokini et du « string », sinon une folle envie de nudité ? Ces cache-sexe paraissant être une ultime concession au vêtement, l'expression d'une pudeur fortement teintée d'exhibitionnisme.

En marge de cette masse si peu vêtue, une minorité qui, elle, a franchi le pas une bonne fois pour toutes : les naturistes ou nudistes, avec des pratiques fort diversifiées allant du nudisme sauvage, en solitaire ou en groupe, au naturisme organisé avec des structures d'accueil dans quatre-vingts départements métropolitains, aux Antilles et à Tahiti. Selon la nomenclature établie par la Fédération française de naturisme (F.F.N.) — deux cents associations et sections affiliées, — il existe actuellement cent soixante clubs homologués, une cinquantaine de centres de vacances couvrant au total une superficie de 3 600 hectares. Des capacités d'hébergement à la mesure d'une population naturiste chaque année plus importante : près de cent mille adhérents à la F.F.N., auxquels il faut ajouter tous les occasionnels et surtout les étrangers, Allemands, Belges, Néerlandais, qui constituent le gros des troupes pendant l'été. La gendarmerie, qui se livre à des comptages saisonniers, avance le chiffre de cinq cent mille personnes, mais à la F.F.N. on parle d'un million de naturistes. Des adeptes de la nudité, qui ne vivent pas pour autant dans le dénuement et qui, à l'instar des autres vacanciers, continuent d'être des consommateurs. Une clientèle, avec des besoins spécifiques, qui constitue un véritable marché. De quoi aiguiser bien des appétits. Cette évolution, on l'observe avec sérénité au siège de la F.F.N. « *Il faut être réaliste,* dit Jean Parazines, administrateur. *Le naturisme de papa, c'est terminé. Le temps des gestionnaires est arrivé.* » Et avec lui celui des affaires. Alors que le secteur associatif tend à régresser, on voit se développer un secteur capitaliste particulièrement actif. On peut même affirmer que le naturisme des années 70-80 est devenu un business en or massif.

Faire de l'argent avec ce nu-là peut sembler *a priori* une gageure. Ne renvoie-t-il pas, selon le contexte sémantique, à des notions de dépouillement, de simplicité voire de gratuité ? Passé sous les Fourches Caudines du commerce, le naturisme a fini par changer de nature. « *Toutes les idées naturistes qui prônaient une réforme générale de vie ont été récupérées,* constate Marc-Alain Descamps, universitaire, auteur d'une thèse sur « le nu et le vêtement » (1), *la société en adoptant ces idées les a perverties.* » Au départ, dans les années 30, le mouvement véhiculait un discours rousseauiste et mettait en avant les thèmes utopistes et naturalistes du dix-neuvième siècle. « *On était alors idéaliste, généreux, plutôt pauvre, et l'on vivait sous la tente, à l'écart.* » Et bien sûr en pleine illégalité. Des purs et durs en somme. « *En se vulgarisant, le naturisme a perdu ce côté idéaliste,* dit Marc-Alain Descamps. *Le paysage s'est singulièrement densifié : d'abord le camping, puis le village de toile et le caravanning, enfin les grosses concentrations avec des équipements lourds et des constructions en dur.* » Ainsi on passait du stade primitif à l'ère industrielle, des déshabillages contestataires à une nudité bien encadrée, sinon autorisée par le code pénal, du moins tolérée.

Le dieu argent

A l'origine de cette transformation : l'embourgeoisement du mouvement, l'arrivée massive des classes moyennes bien décidées à vivre nues pendant les vacances, tout près de la nature, mais avec le confort. Selon une étude de la F.F.N., 66 % des naturistes sont cadres, patrons et membres de professions libérales, les ouvriers et les employés représentant tout juste 20 % des effectifs.

La conséquence la plus visible de cet embourgeoisement a été le développement de la consommation. Parlant de ces nouvelles générations de naturistes, André Gaillard, un de la vieille école, tout à la fois « écolo », espérantiste et pacifiste, dit : « *Ils se mettent à poil, c'est tout. Ces gens aiment peut-être la vie de groupe, mais ce qu'ils aiment par-dessus tout c'est être chez eux, avoir un toit, un espace privé.* »

Certains ont vite compris qu'il y avait là un marché « porteur », comme disent les stratèges du marketing. Derrière le dieu soleil se profilait le dieu argent. En 1954, plusieurs membres du mouvement naturiste, dont l'un était président de la F.F.N., constituent à partir de capitaux privés une société de financement des centres de nature, la Socnat. Le but : acquérir des terrains et des immeubles pour créer des centres spécialisés. « *Les gens voulaient être propriétaires pour ne pas être dérangés* », explique Marcel Godard, directeur de la Socnat. Ceux qui ont joué cette carte ont été largement gagnants : « *Non seulement ils ont servi leur idéal, mais ils ont fait un excellent placement.* »

Les naturistes-actionnaires se frottent les mains : en l'espace de vingt ans, la société d'investissement a acquis plusieurs dizaines d'hectares, un peu partout en France, et elle gère entre autres deux des plus grands centres naturistes européens : « Héliomonde » dans la région parisienne, et « Montalivet » sur la côte atlantique. « *Nous sommes suffisamment bénéficiaires pour distribuer des dividendes* », ajoute Marcel Godard.

Son problème : « *Eviter que les banques mettent la main sur nous.* » Eh oui ! tout finit par se savoir ! Ici et là, des investisseurs de tout poil montrent le bout de leur nez et font monter les enchères : petits épargnants, agriculteurs à la recherche de campeurs-nudistes, banquiers et surtout promoteurs à l'affût de coups juteux... Hors des frontières on s'informe ; des groupes allemands, hollandais concoctent des montages financiers.

C'est que, pour les professionnels de l'immobilier, la pierre naturiste est devenue l'un des meilleurs créneaux dans le domaine des loisirs. Pour plusieurs raisons. D'abord, l'augmentation rapide des effectifs naturistes (+ 20 % par an), qui s'accompagne d'une forte demande locative. Ensuite, un potentiel de naturistes en Europe évalué à dix millions de personnes, dont une majorité d'Allemands. Enfin, dernier avantage : l'étalement des vacances, largement pratiqué par les étrangers, assure des périodes de location plus longues — de mai à octobre — donc un rendement beaucoup plus grand.

L'accroissement continu et régulier de la demande locative a eu pour effet d'attirer une foule d'investisseurs à la recherche de placements « au soleil ». Les programmes immobiliers se sont multipliés pour l'essentiel dans les régions méditerranéennes. Des terrains furent débroussaillés et viabilisés, changeant parfois de propriétaire. Tel camping familial, un brin « popu », se vit transformé en « village club », en « hameau résidentiel ». Là où le béton passait, la tente trépassait... ou se faisait moins envahissante. Par le système des homologations, la Fédération naturiste a créé des catégories, décernant des étoiles, comme le Michelin, selon des critères liés au confort, aux capacités et à l'équipement.

Haut de gamme

Rien de tel cependant pour vous classer un camp de nudistes qu'un bord de mer ou un site prestigieux. Un exemple dans le haut de gamme : Bélézy, au cœur de la Provence, entre Gordes et Avignon ; un superbe domaine de 25 hectares juste au pied du mont Ventoux. Des vignes, des bois de pins et ces oliviers noueux et secs, qui ponctuent une végétation luxuriante, pleine d'odeurs de thym et de citronnelle portées par le mistral dans des paysages à la Cézanne. Au centre du parc, un grand mas restauré. Devant, des aires de jeux, des courts de tennis, deux bassins nautiques. Plus loin, au-delà d'un camping s'étendant sur 6 hectares, un ensemble résidentiel de « bastidons » construits à flanc de coteau. Une architecture fonctionnelle, qui est un mélange assez audacieux entre la forme austère des « ghorfas » du Sud tunisien et la rondeur provençale. Sur le toit, un solarium, au rez-de-chaussée une terrasse-pergola, et devant un jardin privatif.

« *Ils sont pas beaux mes bastidons ?* » Patrick Demnard, président du domaine et coordinateur des opérations des « Hauts de Bélézy », aime convaincre. Un gestionnaire avisé, doublé d'un naturiste authentique : « *C'est une éthique* », affirme-t-il. Mais ici, c'est aussi et surtout une réussite commerciale : « *Le programme marche bien et se vend sans difficulté.* »

En 1976, la Copag, une société de promotion immobilière de Paris, entre dans le jeu ; elle s'associe à l'ancien maître des lieux qui souhaitait implanter un petit lotissement. Deux ans plus tard, la Copag acquiert 7 hectares et lance une première tranche de « bastidons ». Succès immédiat. Une seconde tranche est entamée, puis une troisième, le tout vendu en un tournemain. Ces logements vendus 100 000 francs il y a deux ans valent aujourd'hui près du double ! Une hausse galopante où le coût de la construction a un rôle minime et où le goût de la propriété, sinon la spéculation pure et simple, a le premier rôle. « *Ce sont des affaires très recherchées,* vous explique-t-on à la Copag. *Du fait de l'importance de la demande et de la faiblesse de l'offre, les prix s'envolent naturellement.* »

Le développement de ce centre naturiste a eu une incidence directe au niveau local. Certes la petite commune de Bédoin s'est enrichie — taxes locales d'équipement, taxes d'habitation — mais dans le même temps le prix des terrains à bâtir autour de Bélézy est passé de 10 à 50 francs le mètre carré. Un effet multiplicateur irrésistible. On constate d'ailleurs le même phénomène dans le département voisin, la Drôme. Près de Buis-les-Baronnies, en pleine montagne, un centre classé quatre étoiles, Le Romégas. Cent hectares de garrigue et de rocaille sous un soleil écrasant. A l'origine, des capitaux congo-belges et un couple de rapatriés qui se recyclent dans le naturisme. Acheté pour moins de 80 000 francs il y a douze ans, le terrain, qui a été en partie équipé — eau courante, électricité, sanitaires, — en vaudrait au bas mot 5 millions.

Une affaire qui tourne rond. Cela, Jeannine Shillemans, la propriétaire, ne le nie pas. La recette ? Pratiquement pas de charges salariales — on fait travailler des saisonniers — une clientèle importante, plus de deux mille campeurs et caravaniers l'été, dont une majorité d'étrangers. Une clientèle en or. « *Disciplinée, fidèle et argentée* », selon Jeannine. « *Les Belges et les Allemands dépensent plus que les Français.* » A l'épicerie et au restaurant du Romégas, ils commandent les meilleurs vins, et on dit même que sous les tentes le champagne coule à flots...

Certains se sont tellement plu ici qu'ils ont cherché à s'installer durablement. Quelques familles, hollandaises notamment, ont fait venir à grands frais par camions des chalets à monter en kit. Des bicoques dispendieuses dans le style savoyard, ornées de pots de fleurs et de rideaux à pois, plantées sur un vague jardinet d'à peine 100 mètres carrés. Le *kitsch* nordique sous le ciel provençal. Des parcelles qui sont louées à l'année 3 500 francs. Il n'y a pas de petits profits !

Si le nudisme commercial a ses artisans, il a aussi ses industriels. Sur les bords de la Méditerranée, « le long des golfes clairs », là où la pression touristique est la plus forte, on a bâti des clubs naturistes « en dur » à grande capacité. La palme revenant à la côte du Languedoc-Roussillon, qui accueille, bon an mal an, deux à trois cent mille adeptes de la nudité intégrale. Dans le grand projet d'aménagement conçu en 1963 par la mission interministérielle qui voulait faire de cette région une sorte de Californie française, plusieurs zones furent réservées à des implantations naturistes, autour du cap d'Agde, près de Béziers, et, plus au sud, à Port-Leucate.

Les uns et les autres se lancèrent à l'aventure. A l'époque, les terrains, les vignobles et les marais coûtaient moins que rien. Les promoteurs, encouragés par l'Etat, se mirent sur les rangs. Du côté de Leucate, les Anglais tirèrent les premiers, devançant un groupe allemand. Quatorze hectares sont achetés pour la somme de 8 millions de francs. Dans cet espace désertique, entre le bord de mer et les étangs, on a donné naissance à un véritable village « les pieds dans l'eau ». Et l'on n'a pas lésiné sur l'appellation, qui, comme toujours dans ce type de programme, valorise le produit. On a baptisé le centre Aphrodite, tout simplement, une référence mythologique qui est à elle seule une image de marque. « *Ici on apprend le retour à une vie simple et naturelle. Plus rien entre le monde et vous, la liberté* », lit-on dans la luxueuse brochure de présentation. A Aphrodite Village, on est « *nus, bronzés et joyeux* ».

Ça gaze !

En fait, tout le monde semble baigner dans l'optimisme : les financiers anglais qui ont monté l'opération, le gérant John Willis — on ne l'a, paraît-il, jamais vu nu, — qui se trouve à la tête d'une affaire en pleine expansion, Bernard, le vendeur d'appartements. Blond, bronzé sur toutes les coutures, vaillant et prospère. Devant son bureau, sa voiture, une « belle américaine » crème et grenat, longue comme un paquebot. « *Ça gaze !* », fait-il, parlant des ventes qui ont démarré sur les chapeaux de roue : plus de trois cents appartements vendus depuis 1976. Des studios, des deux et trois-pièces dont les prix s'échelonnent de 115 000 à 370 000 F. En fin de programme, le village comprendra 890 logements, une « marina » équipée de 217 anneaux pour les bateaux, un

(1) *Le Nu et le Vêtement*, Éditions universitaires, 1972.



CABU

هكذا من الأصل

centre commercial, une discothèque. Bernard est conscient de tenir le bon filon : *« Il n'y a pas de raison que ça s'arrête,* dit-il. *On n'a pratiquement pas de stock étant donnée la rapidité de la commercialisation. »*

Qu' sont les acquéreurs ? *« 40 % d'étrangers pour 60 % de Français. »* Les investisseurs sont en majorité naturistes, mais il y a également ceux que l'on nomme les « textiles », c'est-à-dire les non-pratiquants — 30 % environ, — qui ont choisi ce créneau éminemment rentable. Un joli placement si l'on en juge par les résultats enregistrés par la société de gestion des locations qui ont rapporté, en 1979, 2 millions de francs aux propriétaires . et 3 millions cette année. Un produit financier hautement compétitif. A Aphrodite, les études de rentabilité ont montré que le taux de revenu locatif est de près de 8 % alors qu'il est seulement de 4 % dans l'immobilier de loisirs « textile ».

Mais il y a mieux. Au cap d'Agde, la valeur locative grimpe aisément jusqu'à 12 % l'an. Ici, on tombe il est vrai dans les grands nombres, le gigantisme. Deux stations colossales, Héliopolis, Port Ambonne et Port Nature. Une apothéose immobilière, un rêve de promoteur. Soleil, béton et profits. On a bâti là, le long d'une plage rectiligne de 2 kilomètres, une cité mastodonte avec des immeubles qui sont de véritables forteresses, des parkings à grande capacité, des campings, des stations-service. Au total, plusieurs dizaines d'hectares massivement urbanisés où transitent chaque année 50 à 60 000 nudistes de toutes nationalités.

« Paradis naturiste » pour les uns, *« Sarcelles-sur-Mer »* pour les autres, la plus grande zone naturiste d'Europe est en tout cas l'endroit où l'on brasse des sommes d'argent phénoménales. Le plus beau piège à devises de toute la côte méditerranéenne selon un rapport récent de la Banque de France.

« C'est une réussite qui a dépassé mes espérances », confie René Oltra, propriétaire d'Héliopolis et Port Ambonne. Il y a vingt-cinq ans, il n'était encore qu'un petit viticulteur ; aujourd'hui, c'est une des plus grosses fortunes du pays biterrois. Un multi-millionnaire, resté simple, une allure paysanne, le teint recuit par le soleil. Il résume sa reconversion : *« Je suis passé de manuel à intellectuel ».* Un intellectuel avec un flair sans pareil, qui a misé peu et a finalement gagné le gros lot. Avec au départ quelques arpents de vigne, des broussailles et des marais. *« Ce n'était pas grand-chose,* dit René Oltra, *c'était bourré de moustiques ».* Arrivent les aménageurs. On l'exproprie, on démoustique les bords de mer et l'arrière-pays. Bref, on viabilise en long et en large. Puis René Oltra rachète des terrains grâce à des concours bancaires. *« On m'a fait confiance à l'époque. »* Le sénateur et maire ne lui disait-il pas : *« Oltra, t'es le plus fort ».*

Le gâteau

Cette terre, qui se négociait à 5 F le mètre il y a quinze ans, est évaluée aujourd'hui à 800 F le mètre carré constructible. Les programmes immobiliers en cours se chiffrent aujourd'hui à plusieurs centaines de millions de francs. Toute la famille Oltra s'est mise dans le bain naturiste. Alors que le chef du clan supervise, cautionne, dirige, Geneviève son épouse a la charge des locations, son neveu tient la caisse dans une brasserie et une de ses filles s'occupe d'une boîte de travestis. Quant à son fils cadet, que l'on prépare pour la succession, il a été envoyé chez les jésuites à Béziers, en attendant d'avoir une formation sur le tas.

En fait, tout le monde y trouve son compte, le gâteau paraissant suffisamment grand pour être partagé. C'est ainsi que le commerce de détail s'est développé à mesure que les stations naturistes grandissaient. Quelques épiceries, un puis deux cafés, des galeries marchandes, enfin des centres commerciaux. A Héliopolis, les corridors de la tentation attirent le nudiste-consommateur : crêperies, pizzerias, charcuteries voisinant avec les étalages de produits diététiques, restaurants, parfumeries et même boutiques de mode où l'on vend des casquettes de yachtman, des déshabillés vaporeux, des robes transparentes et même des maillots de bain et de la lingerie affriolante. *« Les trucs sexy, ça plait beaucoup par ici »,* affirme une vendeuse.

Faire flèche de tout bois... Dans la revue naturiste *la Vie au soleil* (2), le consommateur se voit offrir par le biais d'encarts publicitaires une multitude de services et d'accessoires : caravanes extensibles, igloos pneumatiques, vêtements de plein air. Un fabricant de médailles propose même aux naturistes-gogos une chaine avec un insigne qui serait un code de reconnaissance entre adeptes...

Écolos

On s'adresse aussi à l'écologiste qui sommeille dans le nudiste : produits « *bio* », « *vrai* » pain naturel, gelée royale et tisanes miraculeuses. Le corps a lui aussi ses exigences. Voici les cabines de soins démontables, les « bronzarium » pour être hâlé toute l'année, les crèmes « seins nus », etc. A Paris, certains instituts de beauté, plusieurs saunas réservent maintenant à la clientèle naturiste des tranches horaires.

Dans le neuvième arrondissement, un établissement, le Paris nature center, propose carrément de *« changer d'air et de bronzer en parlant en vacances au cœur de la capitale ».* Patrick, vingt-trois ans, ex-« top model », basketts et pantalons bouffants, cultive le paradoxe. *« J'aime lancer des idées un peu dingues, comme faire mettre les gens nus dans un appartement. »* Il avait trouvé ce local l'an passé, 160 mètres carrés, au quatrième étage d'un immeuble vieillot. Un décor rococo, des plantes vertes et un mélange redoutable de bleu roi, de vert pomme et de jaune canari. *« J'avais bien étudié le marché. Quand on voit tout ce qui se vend ! »* Ouvert il y a tout juste six mois, le club tourne aujourd'hui à plein rendement et il compte plusieurs centaines d'adhérents qui paient un droit d'entrée annuel de 500 francs, plus 25 francs par séance. Un succès indéniable qui s'explique aussi par la confusion entretenue dès le départ sur la nature des services offerts : *« On nous prend pour un salon de massage. Mais, moi, je leur dis, aux gens : nous ne sommes pas un club de rencontres, nous sommes naturistes... »,* s'exclame Patrick.

Dans ce genre de naturisme paradoxal, pratiqué loin de la nature, à la lumière des néons, Patrik n'a pour l'instant aucun concurrent sérieux. Mais il veut encore aller de l'avant, car il y a *« un marché à prendre ».* Son rêve : acheter un petit hôtel particulier, avec, *« en sous-sol, une piscine, des saunas et des salons aux étages, et un solarium en terrasse ».*

Rêve, réalité. A côté de ceux qui montent des coups à la diable, on découvre une poignée de professionnels du tourisme, agences de voyages, clubs de vacances. Ils ont pignon sur rue, ils ont de l'expérience et ils s'intéressent de très près au marché. Cette présence marque, en fait, une évolution très sensible de la demande. L'idée est toute simple : il s'agit de vendre du voyage organisé et du forfait-séjour à une clientèle qui avait ses habitudes, fréquentait tel ou tel camp en fonction de son appartenance à une association ou à un club. Avec ce système, le vacancier a le choix entre divers centres en France et à l'étranger, notamment en Yougoslavie, en Grèce, en Espagne. Le naturiste est pris en charge de A jusqu'à Z, nourri, logé, chartérisé. *« Inutile de courir de droite à gauche, nous avons déjà résolu tous vos problèmes »* déclare-t-on à « Natunion international », une organisation de voyage réunissant trois des plus grandes agences naturistes de France, de Belgique et de Hollande.

Dans l'éventail des propositions, diverses formules dont les forfaits-séjours et les croisières, UTA Voyages, organise pour ses naturistes des croisières « pirates » sur l'Adriatique à des prix variant de 1 400 F à 3 000 F la semaine. Une présence caractéristique sur cette part de marché : le Club Méditerranée. Au département « produits spéciaux », on s'attend à un développement du phénomène naturiste. Autant dire qu'on se prépare en conséquence ; un centre a été ouvert à Sveti Marko, sur la côte yougoslave, il accueille quelque huit cents gentils naturistes. Des nudistes de vieille date, mais aussi des novices prêts à payer le prix de ce déshabillage dans une ambiance « club ».

A la direction des « produits spéciaux » on observe de près toutes ces transformations. On est plutôt optimiste : *« L'avenir est à ceux qui vont se dénuder. »* Et, faut-il le préciser, à ceux qui ont le sens des affaires. ■

(2) *La Vie au soleil*, 14, rue de la Folle-Regnault, 75011 Paris.

CROQUIS

Le langage des tisserands

« *Si vous en croisez, chez nous au pays de Caux, des gens qui parlent avec les mains, comme ceux du Midi, vous pouvez être sûre que ce sont des tisserands !* » Marthe est assise dans la cour de l'école de Gruchet-le-Vallace, un village voisin de Bolbec, près d'elle, il y a des cris d'enfants, des ballons éclatés, des cartouches vides, l'attroupement des kermesses. Marthe est venue à la fête comme les autres ; elle y viendra tant que les jambes seront bonnes : « *Elles m'ont bien menée jusqu'à soixante-quinze ans !* », dit-elle.

« *J'ai été au tissage depuis l'âge de treize ans et jusqu'à vingt-sept ans.* » Les yeux de Marthe frisent de malice, ses doigts sagement posés sur ses genoux se désengourdissent, ses épaules bougent, tout son corps se réveille quand elle décide de mimer la vie comme elle le faisait autrefois devant son métier. « *J'aurais bien voulu continuer mes études, mais il fallait gagner vite ; avec le métier de tisserand, il y avait juste un apprentissage d'un mois. On commençait par le « rentrage » : le fil était sur de grands rouleaux, on prenait deux fils par deux fils et on les passait dans des crochets suifés pour que ça glisse mieux. On commençait le travail à 5 h. 30 ; à 8 heures, on s'arrêtait une demi-heure pour manger ; à midi, une heure ; après, on allait jusqu'au soir, les métiers sentaient l'huile et ça faisait un bruit ! Après le « rentrage », je suis passée au tissage à côté de mes parents, qui ont pu me montrer. A l'époque, on tissait des cretonnes, des caleçons rayés pour les soldats et des pagnes pour l'Afrique, qui décoloraient sur les doigts, j'étais toute bleue ! On était payé aux pièces, y'avait pas de temps à perdre mais y'avait tout de même des histoires à raconter et, avec le bruit des machines, ça servait à rien de crier, alors on faisait des gestes pour mettre les autres au courant de ce qu'on avait fait la veille. Tenez, regardez...* »

Marthe pose un doigt au coin de sa bouche tandis que l'index de sa main gauche montre le sol, puis elle pince sa blouse à l'endroit de la poitrine, ses lèvres articulent des mots silencieux. « *Voilà, je vous ai dit : « Attention ! Je vais dire quelque chose : hier, je suis allée me promener avec Jacqueline, on s'étaient bien habillées...* » « *Vous savez,* ajoute Marthe, *on parlait presque toujours de la même chose : des rencontres, du bal, des amoureux, du travail, fallait bien !* »

Les mains de Marthe se croisent, avancent, reculent comme des pistons. « *Ça, ça veut dire : j'ai rencontré et, pour l'amour...* » La main droite emprisonne la gauche et la tient bien ferme. Si tout va bien, on ira jusqu'à la promesse de mariage ; là, il n'y a qu'à montrer l'annulaire et faire tourner la main sur le mouvement d'une manivelle : « *Ça roule !* »... « *Ce geste-là,* dit Marthe, redevenant sérieuse, *on l'employait surtout pour le travail, pour dire qu'il n'y avait pas de difficulté avec la machine. C'est comme cela qu'a commencé le langage des tisserands, pour les besoins du métier.* »

Dans la région de Bolbec et Lillebonne quand il fallait « lever » — c'est-à-dire enlever le tissu terminé — l'ouvrier frappait du poing « la pétrillière », sorte de barre en fonte sur laquelle il appuyait sa poitrine pendant le tissage ; pour signaler « le pas de cât » — fil qui croise dans les fils de chaîne et se casse souvent — on avance le bras en le coupant plus ou moins haut avec le plat de l'autre main suivant l'importance du dégât.

« *Quand le directeur approchait, on était prévenu à l'avance : quelqu'un pinçait le revers du veston ; pour les contremaîtres il y avait d'autres gestes mais je ne me rappelle plus... Faudrait retrouver les vieux qui en savaient long, il leur suffisait d'un rien pour se comprendre d'un bout à l'autre de l'usine, tenez, rien que ça* (les mains tournent et se présentent paume ouverte). *Voyez-vous, cela veut dire : on va danser.* »

« *Les jeunes qui ont soixante-cinq ans,* me dit-elle en guise d'au revoir, *ils en savent encore. Au-dessous, ça se perd, le langage des tisserands !* »

GUYETTE LYR.



REFLETS DU MONDE

Daily Graphic

Mangeront-ils ?

C'était une question délicate, et les personnages de Hugo avaient bien du mal à la résoudre. En sera-t-il de même pour les passagers des lignes internationales transitant par le Ghana ? Il y a en tout cas matière à mélodrame et à sourire dans cet article du *Daily Graphic* d'Accra : « *Le service de restauration de la compagnie Air Ghana, le plus rentable de ses départements, ne travaille plus. Une agence de presse ghanéenne rapporte que cette cessation d'activité est due à une rupture des stocks de nourriture. Le département, qui se situe parmi les meilleurs d'Afrique, ravitaille les compagnies internationales les plus réputées comme Swissair, K.L.M., Lufthansa, Alitalia, British Caledonian, les lignes égyptiennes et éthiopiennes. Sans aucun doute l'estime des passagers qui placent les services d'Air Ghana « au-dessus de la moyenne » est-elle due à l'efficacité avec laquelle opérait le département de la restauration. (...) Un des responsables de ce département déclarait qu'en dépit d'insistants avertissements prévenant la direction générale d'une possible fermeture compte tenu de la précarité des approvisionnements en nourriture aucune action positive n'avait été entreprise en vue d'une solution.* »

LA SUISSE

Ça fait désordre !

Il est des gens propres. Il en est de très propres, mais la ville de Bienne peut certainement se prévaloir du jardinier le plus propre et le plus consciencieux de toute l'Helvétie. Que l'on en juge par la mésaventure du sculpteur Gérald Minkoff relatée par *la Suisse*. Exposée sur les rives du lac, une de ses œuvres, *Video Blind Piece* s'adressait à un « *lecteur improbable* », et « *ses quatorze écrans TV enfoncés au ras du sol et tournés vers le ciel transcrivaient en alphabet Braille le mot vidéo (« je vois » en latin). Le jardinier, qui n'a rien vu du tout, sinon des « détritus » maculés de boue et endommagés par les intempéries, s'est empressé de faire place nette. Si nette que l'artiste... s'en est allé signaler la mystérieuse disparition aux responsables de l'exposition. Voui, avouèrent-ils, il y a eu comme un petit problème ! En fait de petit problème, le jardinier biennois, pressentant la grosse gaffe, tentait de la rattraper en cherchant, par voie de petites annonces dans le journal local, quatorze tubes-images de télévision pour bricoler une sculpture d'occasion...* » Il en coûtera 14 000 francs suisses aux organisateurs de l'exposition.



PONTO MORENO.

COLOMBIE

Toujours cent ans de solitude

Les colons perdus de Macondo, en Colombie, imaginés par Gabriel Garcia Marquez, dans « Cent ans de solitude », paraissent finalement avoir essaimé partout, entre la mer des Caraïbes et les Andes, avec leurs malheurs extravagants.

DENISE AIMÉ

EN *Colombie* le vrai n'est pas vraisemblable, la réalité dépasse toujours la fiction. Le naturalisme de Zola ne pourrait rendre compte de la cruauté aimable, de la violence gaie, de l'humour triste, de la fureur et de l'ataxie qui sont au cœur de la vie dans ce coin de terre où se rencontrent les Caraïbes et les Andes. Pour comprendre quelque chose à cette réalité exagérée, contradictoire, démentielle, mais aussi simple, drôle, naïve, il faut admettre la phrase du héros de Garcia Marquez dans *l'Automne du patriarche* : « *Peu importe si aujourd'hui ce n'est pas vrai, un jour avant, un jour après, ce sera vrai.* »

Les faits par leur violence, leur drôlerie, leur absurdité en apportent chaque jour la preuve.

Macondo, le village de son livre *Cent ans de solitude*, fut fondé malgré eux par des colons incapables de retrouver le chemin de la mer, entre les marécages et la forêt. Le village se construisait, se détruisait au rythme des inondations, des sécheresses, des tremblements de terre. Géographie mouvante, imprécise, Macondo, c'est la Colombie. Au cours du dernier tremblement de terre et raz-de-marée de la zone pacifique, il fut difficile à certains aviateurs de porter des secours, parce que plusieurs villages n'étaient pas connus entre mer, lagunes et forêts, et qu'en somme ils disparurent avant d'avoir existé sur la carte. « *Le monde était si nouveau que les choses n'avaient pas de nom* », lit-on dans *Cent ans de solitude*.

La réalité des gens est aussi éphémère, incertaine, confuse que la réalité géographique de ce morceau de tropique. La plupart des gens ont une existence de registre électoral. « *Je vote, donc je suis.* » A ce titre ils ont même une existence parfois multiple, tel ce pauvre électeur qui, aux dernières élections à Valledupar, en fin d'après-midi, finit par se plaindre au « *gamonal* » (agent politique d'un parti chargé de fournir une quantité prédéterminée de voix) de son extrême fatigue pour avoir voté dans tous les quartiers. En plus des vivants il y a beaucoup de morts qui votent, ce qui montre bien qu'à Macondo on vit plus de cent ans...

Comme dans le village du roman, la population n'a pas d'âge, ou plutôt celui qui convient aux circonstances. Un enfant peut être déclaré nouveau-né à l'âge de six ans, ou un étudiant rajeunir de quelques années pour obtenir un diplôme. Le problème *d'être ou ne pas être à Macondo*-Colombie rend difficile le décompte des morts autant que celui des vivants. Combien de morts durant le tremblement de terre d'automne dernier, combien lors de l'effondrement de la plaza de toros de Sincelejo en janvier, combien lorsque le village de Playon a été emporté par un torrent en crue, combien pendant le carnaval de Barranquilla ? Pour qu'on parle des morts ici, il faut les compter par centaines ou au moins par dizaines. Ici deux ou trois morts ne font jamais une nouvelle.

A Sincelejo, le succès de la fête des toros s'est toujours mesuré au nombre des morts, mais cette année tout de même il y a eu exagération du destin : trois cents morts. A tel point que le maire s'est senti obligé de trouver un responsable ; n'ayant pu retenir ni les organisateurs de la fête ni les constructeurs des gradins de bois, il a déclaré solennellement que Dieu était responsable. De Dieu, on est passé au destin et à la nature, en sorte que bientôt l'accident de Sincelejo cessa d'être qualifié d'accident pour devenir une catastrophe naturelle.

Magie

Comme les dieux dans l'Odyssée, la nature à Macondo est l'auteur de tous les maux. La peste, la maladie du sommeil de *Cent ans de solitude* comme le dengue, la malaria, le paludisme, le typhus de Colombie apparaissent tantôt à cause des pluies diluviennes, tantôt à cause de la sécheresse étouffante. Comme Macondo, la Colombie tout entière est dominée par l'action des forces telluriques. Ecrasée par de fatales calamités, la population en appelle à la magie. Les gens du roman avaient recours au magicien Melquiades qui leur apportait le miracle de la glace, les gens de Bogota viennent d'élire au conseil municipal la voyante Regina XI, *qui est la cartomancienne* la plus célèbre de la ville. Elle promet de donner des écoles, du travail et des logements à chaque citoyen.

Tout arrive, tout peut arriver. Plus rien n'est insolite même pas la chute d'un avion DC-4 dans une rue de Bogota en janvier. De quoi s'étonnerait-on ? Les autobus tombent chaque semaine au fond des précipices, les ponts s'effondrent, les avalanches coupent les routes... Comme dit le patriarche de Garcia Marquez, tout finit par devenir vrai. Les 3 000 hectares de marijuana de la sierra Nevada sont devenus 30 000, les arbres de coca des Ilanos Orientales sont devenus des forêts aux dimensions incalculables parce qu'elles sont seulement accessibles par avion, les menaces de mort contre les juges instruisant les dossiers des assassinats « simples » et « réguliers » ou ceux des meurtres des directeurs de l'aviation civile qui veulent fermer les pistes clandestines de la maffia sont monnaie courante. La violence humaine et la violence tellurique se confondent, la même irresponsabilité les recouvre et entretient le sentiment fataliste de la guerre intérieure, celle des « mille jours » au début du siècle jusqu'à celle des années 50 avec ses trois cent mille morts et celles d'aujourd'hui, révoltes politiques et guerres de clans...

Gabriel Garcia Marquez est l'écrivain de cette violence, de ces excès : la place d'Aracataca inondée du sang des ouvriers de l'United Fruit massacrés à la mitrailleuse, les nuages de papillons, les vaches dans les escaliers du patriarche, les gens qui ne meurent jamais bercés par un temps immobile dans leur chaise à bascule des patios de Cartagena... Garcia Marquez n'est pas un écrivain fantastique, magique, c'est au contraire un écrivain réaliste et son génie a été de trouver une forme littéraire qui puisse traduire une réalité qui déborde de tous les récipients, qui sort de tous les cadres, qui fait éclater toutes les syntaxes, qui rend accessible à des esprits rationnels une réalité déraisonnable, une vérité invraisemblable, enfin qui rend supportable par l'humour et la puissance vitale une réalité intolérable. ■

Vienne

(Suite de la première page.)

La « *Hetze* », c'est d'abord la traque à mort d'une bête. Le Hetztheater du dix-huitième siècle offrait au cœur de la ville un spectacle choisi : l'entre-déchiquettement de loups, d'ours, de chiens, d'ânes et de chevrettes qu'excitaient à coups de piques acérées de robustes valets. Avoir sa « *Hetze* » signifie depuis : prendre son plaisir. On vous en souhaitera à Vienne !

Mais là aussi, comme en toutes choses, vient se nicher une ambivalence fondamentale. Où la douceur de vivre se double de cruauté, le plaisir aussi a son envers. Les chansons à boire fredonnées sous les marronniers des « *Heuriger* » vous rappellent que même demain, quand vous serez sous terre, le vin sera bon et les filles, belles, et qu'il faut vous en accommoder dès à présent.

Vienne-Janus est à la fois « kakanienne » et démocratique. Ce qu'on disait de l'empereur à son trépas : « *Chut ! ne lui dites pas qu'il est mort, ça pourrait l'effrayer* » a valeur ici de paradigme. Il y a des lieux dans Vienne et des circonvolutions du cerveau populaire où après soixante-quatre ans la nouvelle n'a pas encore été ébruitée. Selon la devise « on le saura toujours assez tôt », des formules, des rites, des habitudes, se maintiennent. Le gouvernement socialiste continue allégrement de nommer « *Hofräte* » (conseillers de cour) les fonctionnaires les plus méritants et de s'accommoder d'une administration dont l'essentiel des structures n'a pas varié depuis les réformes de Joseph II, l'empereur ami des Philosophes.

Mais ce même pays, dont les nostalgiques relents peuvent prêter à sourire, vit sans remous et sans surprise une démocratie paisible qui oscille doucement — comme une créole dans son hamac — entre les « rouges » et les « noirs » (4).

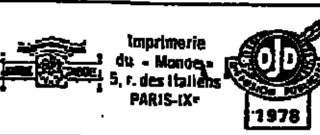
Que peut-on dire de Vienne dont le contraire aussi ne soit pas soutenable ? De qui et de quoi ne se-joue-t-elle pas ?

Et s'il fallait admettre soudain que cette ville n'est pas le décor de la vie des hommes, comme on l'admet communément, mais qu'inversement ce sont les humains qui forment son décor à elle, la floraison saisonnière qu'elle s'offre pour son plaisir et sa folie ? Peut-être ces vies que nous croyons mener à fleur d'asphalte ne sont-elles qu'éclosion de bulles qui montent d'une lente, secrète et antique fermentation ? Lieu de pulsion, champ magnétique où les attentes, les lassitudes, les impatiences, les lâchetés, se groupent comme limaille de fer, selon d'étranges tracés où la volonté humaine n'intervient pas, où chaque vie est pâture de ce Minotaure invisible, guettant de chaque journée sa ration de naissances et de morts... Sous le martèlement de mille et mille pieds, une ville rêve ses habitants, les fait surgir et les engloutit selon le rythme de ses hantises. Vienne. ■

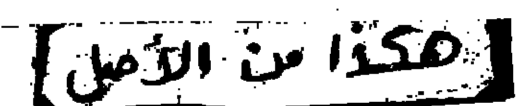
CHRISTIANE SINGER.

(4) Respectivement partisans de la S.P.O. (parti socialiste autrichien) et partisans de la O.V.P. (parti populiste conservateur).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérante :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.





Le questionnaire sur l'olympisme

Sept cent cinquante de nos lecteurs ont répondu au questionnaire sur l'olympisme qui leur était proposé le 25 mai dernier par Jean-François Brisson, consultant à l'UNESCO au titre du comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport. Il commente ci-dessous les résultats de cette consultation.

JEAN-FRANÇOIS BRISSON

LE questionnaire sur l'olympisme a reçu, dans l'ensemble, un accueil favorable, qui s'est manifesté par le nombre considérable de réponses à des questions posées sans publicité préalable (1). Quelques réserves ont été émises sur le postulat de la consultation (tentative de sauvetage des Jeux) et le caractère, jugé trop orienté, de certaines questions. Rappelons à ce propos qu'il ne s'agissait nullement d'effectuer un sondage mais de provoquer réactions et commentaires.

De positions extrêmement variées, on peut dégager trois dominantes :

— Le C.I.O., si bien intentionné qu'il soit, n'a pas été à la hauteur de sa tâche (le nombre de réponses traduisant une approbation totale de son action est infime), il doit être réformé dans le sens d'une démocratisation.

— La lutte de prestige entre nations, si elle est considérée comme inévitable, doit être extérieure à l'organisation des Jeux. Ceux-ci reposent sur le principe d'une confrontation entre individus soustraits aux manifestations donnant prise au nationalisme.

— La solution du site unique, en Grèce et si possible près d'Olympie, recueille une majorité nette, mais non l'unanimité.

Sur les modifications au programme des Jeux et sur celles qui devraient s'appliquer aux structures et au fonctionnement du C.I.O., les réponses contradictoires s'équilibrent souvent.

Certaines questions supposaient une connaissance du mécanisme de l'organisation sportive internationale, aussi ont-elles été parfois ponctuées de remarques interrogatives. Elles portaient notamment sur le rôle de l'UNESCO et sur les garanties que les gouvernements (une partie d'entre eux tout au moins) pourraient exiger pour accepter les engagements individuels aux Jeux.

Répondons sur ces deux points. Un comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport a été créé à la suite d'une conférence des ministres des sports tenue en 1976 à l'UNESCO. Parmi les tâches assignées à ce comité figure l'étude des difficultés que rencontre l'organisation des compétitions sportives internationales.

Quant aux garanties nécessaires pour obtenir la libre participation des sportifs de toutes provenances, elles pourraient se trouver dans l'engagement préalable et personnel de chaque participant de ne se livrer à aucune manifestation de caractère politique pendant les Jeux et de regagner son pays le séjour achevé.

Quelques lecteurs ont cru déceler, d'autre part, dans certaines questions une acceptation des restrictions aux libertés individuelles et du contrôle de fait qu'exercent les pouvoirs publics sur les activités sportives qu'ils subventionnent. Il s'agissait seulement de tenir compte des réalités, même regrettables.

A ce propos, deux attitudes opposées ont inspiré bon nombre de réponses : le sentiment d'impuissance devant ces réalités sur lesquelles le réformateur a peu de prises ou, au contraire, la proposition de solutions idéales et théoriques difficilement compatibles avec ces mêmes réalités.

Compromis

C'est inévitablement à des formules de compromis que conduit pourtant l'analyse de la conjoncture. Il s'agit de concilier la sauvegarde d'un olympisme fondé sur le rassemblement fraternel et le perfectionement humain, avec le penchant coupable mais inéluctable des Etats à exploiter les résultats sportifs au profit de leur idéologie.

Les solutions acceptables pour tous ne peuvent ignorer non plus les idées reçues et les situations de fait. En particulier :

— L'état d'esprit des athlètes qui acceptent volontiers, pour une large part, le rôle qui leur est dévolu de héros nationaux luttant pour leurs couleurs ;

— L'aspiration des pays en développement à une plus grande égalité des chances et à une désescalade dans les dépenses et les raffinements techniques ;

— Le particularisme et la toute-puissance des fédérations exclusivement soucieuses de promouvoir leur sport.

C'est pourquoi tout plan de sauvegarde passe par une action d'envergure pour la clarification et la diffusion de l'idée olympique, condition indispensable à une évolution des mentalités. Le public, à juste titre, estime cette action insuffisante comme le confirme notre consultation.

Ce sont également des solutions de compromis qui permettraient de régler les problèmes du programme et du site olympiques, bien que nos lecteurs ne les aient guère appréciées comme le montrent les suffrages limités accordés aux tournois préalables décentralisés suivis de Jeux à programme réduit, ainsi que l'éventuelle édification de complexes olympiques, non ostentatoires, dans chacun des cinq continents.

Une action à long terme peut également miser sur une émulation intergouvernementale pour le développement du sport en profondeur. C'est peut-être ce que déclenchera la prochaine conférence générale de l'UNESCO en adoptant le principe d'une Semaine internationale de l'éducation physique et du sport. ■

(1) 751 réponses nous sont parvenues. 67 ne portent pas d'indication. Les autres se répartissent de la façon suivante :

— Femmes 113 ; hommes 571.

— Ages : de 15 à 85 ans ; moins de 25 ans : 104 ; de 25 à 45 : 294 ; plus de 45 : 226.

— Etudiants ou lycéens : 161 ; enseignants : 122 ; cadres : 118 ; retraités : 84 ; fonctionnaires : 78 ; professions libérales: 52 ; employés : 32 ; chômeurs : 13 ; commerçants : 12 ; travailleurs manuels : 12.

Les réponses de nos lecteurs

I. SIGNIFICATION

1° Estimez-vous essentiel que l'idée de trêve et de rassemblement soit la dominante et la justification des Jeux olympiques, afin que les sportifs et sportives de toutes provenances, de toutes opinions, venus à titre individuel, puissent oublier leurs antagonismes éventuels et fraterniser sur le stade dans le refus de toute discrimination ? **OUI : 642 NON : 92 (17) (*)**

2° Ne voyez-vous dans des jeux, avec ou sans étiquette olympique, qu'un super-spectacle sportif en mondiovision détenant la mobilisation record des téléspectateurs ?
OUI : 308 NON : 424 (19)

3° Estimez-vous déplorable que les Jeux olympiques offrent un terrain propice aux rivalités de prestige et aux démonstrations de puissance internationale ?

[*Même si cet état de fait est contraire aux principes énoncés par la charte olympique, l'exaltation nationaliste à propos des rencontres sportives est souvent considérée comme la moins redoutable.*]
OUI : 661 NON : 67 (23)

— Autres interprétations, lesquelles ?

Fête de tous les sportifs. Apprentissage de la tolérance et de la fraternité. Moyen de communication entre les peuples. Baromètre de la vitalité des peuples. Promotion du sport. Source d'exploits humains. Souligne les possibilités de dépassement de tout individu. Affrontement des excellences. Compétition de haut niveau ouverte à tous. Super-championnats mondiaux. Merveilleux spectacle. Vitrine de luxe pour la pratique du sport. On vient pour jouer, on joue. Canalisation de l'agressivité.

Les Jeux olympiques reposent sur un échafaudage d'ambiguïtés. Olympisme, idée niaise qui ne tient pas compte des réalités. Vaste entreprise lucrative pour quelques-uns. Source d'inévitables rivalités de prestige. Opium du peuple. Facteur d'hypernationalisme et de rivalités raciales. Super-spectacle des chauvinismes exacerbés. Confrontation Est-Ouest. Incitation à la guerre. Occasion de super-dopage. Hypocrisie à rejeter. Retour à la vertu ou arrêter les frais. Manifestation dépassée à supprimer définitivement. Laissez mourir en paix l'idée olympique. La mascarade olympique.

II. PROMOTION

Estimez-vous suffisante l'action des instances du mouvement olympique (1) pour définir clairement et diffuser largement l'idée olympique ? **OUI : 125 NON : 588 (38)**

Dans la négative, comment estimez-vous qu'il faudrait procéder ?

— Enseignement scolaire **OUI : 459 NON : 98 (194)**

— Films, brochures, émissions de télévision, etc.
OUI : 507 NON : 61 (173)

— Autres procédés **OUI : 215 NON : 116 (420)**

(Si oui, lesquels ?)

Presse, conférences, réunions, débats. Journée nationale d'information olympique.

Action d'information et de sensibilisation au sein de toute organisation sportive (fédération, club). Amélioration et meilleure diffusion de la charte olympique. Revalorisation du sport dans les horaires scolaires. Facilité d'accès aux équipements sportifs. Orientation différente de la presse trop axée sur l'exploit et la vedette. Mentalité différente des éducateurs physiques qui ne contribuent pas suffisamment à l'enseignement de l'esprit sportif. Définition d'une véritable politique sportive. Mieux relier le sport de haut niveau au sport de masse. Considérer cette promotion comme appartenant à l'éducation morale. Nouvelle analyse sociologique tenant compte de l'évolution du monde.

III. INDIVIDUS ET NATIONS

L'article 9 de la charte olympique précise : « Les Jeux olympiques sont des compétitions entre individus et non entre pays. » **L'article 64 prévoit, pour la cérémonie d'ouverture :** « Les nations (2) défilent dans l'ordre alphabétique » et « chaque délégation... accompagnée de son drapeau ».

(*) Abstentions.

Voyez-vous une incompatibilité ou un manque de cohérence dans ces dispositions ? **OUI : 625 NON : 117 (9)**

Dans l'affirmative, êtes-vous partisans de changement dans le cérémonial ? **OUI : 597 NON : 56 (98)**

Dans l'affirmative, quels changements ?

— Défilé d'ouverture par sports et non plus par nations
OUI : 564 NON : 70 (117)

— Défilé précédé de tous les porte-drapeaux groupés, ces drapeaux étant ensuite hissés à des mâts entourant le stade
OUI : 325 NON : 270 (156)

— Suppression des hymnes aux cérémonies protocolaires
OUI : 524 NON : 81 (116)

— Suppression des trois mâts où sont hissées les couleurs nationales des trois premiers **OUI : 518 NON : 111 (122)**

— Autres dispositions **OUI : 165 NON : 123 (463)**

(Si oui, lesquelles ?)

Défilé par nations à l'ouverture, par sports à la clôture, médaillés en tête. Plus de défilés d'aspect militaire. Plus de cérémonial. Plus de médailles, des branches de lauriers. Maillots identiques : un maillot olympique pour tous. Drapeaux et hymnes olympiques seulement. Adoption d'un drapeau pour chaque sport. Une seule cérémonie pour la remise de toutes les médailles. Aucune référence aux nations dans l'annonce des résultats. Hisser les couleurs des huit finalistes. Présence d'équipes de club seulement. Formation d'équipes multinationales. Suppression des relais. Chef d'Etat invité mais n'ouvrant pas les Jeux. Esprit différent des commentaires proposés par les médias.

IV. ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION

Estimez-vous souhaitable une modification du processus actuel d'engagement des concurrents ? (Désignation par les comités nationaux olympiques sur proposition des fédérations nationales compétentes.) **OUI : 364 NON : 319 (68)**

Dans l'affirmative, indiquez quel autre processus :

— Possibilité d'engagements individuels adressés directement au C.I.O. avec les éléments d'appréciation nécessaires et impliquant la participation de ces concurrents sous le maillot de leur club ? **OUI : 313 NON : 100 (338)**

[*Cette formule ne serait sans doute pas applicable sans un accord intergouvernemental préalable (obtenu par l'intermédiaire du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport de l'UNESCO) précisant dans quelles conditions ces concurrents quitteraient leur pays et y retourneraient après leur participation.*]

— Autres processus d'engagement ?
OUI : 94 NON : 125 (532)

(Si oui, lesquels ?)

Désignation systématique des un, deux ou trois meilleurs sur le plan national. Engagements directs par les fédérations, en application des minima imposés. Engagements individuels, mais avec maillots nationaux. Epreuves de sélection par continents ou zones géographiques plus larges que la nation. Choix par les fédérations internationales d'après les résultats de l'année. Possibilité de participations individuelles sans indication de nation.

Réponses révélant parfois une opinion incertaine, ou absence de réponses à des questions parfois considérées comme « trop techniques ».

V. FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION

Estimez-vous souhaitable un financement de la participation aux Jeux olympiques des sportifs et sportives de haut niveau qui dégagerait éventuellement de cette charge les gouvernements de leurs pays respectifs :

— Soit que ces gouvernements ne veulent ou ne peuvent assurer (totalement ou partiellement) ce genre de dépenses ;

— Soit que ces gouvernements, libérés désormais de cette charge financière, acceptent, contre certaines garanties, de laisser librement participer leurs ressortissants à titre individuel ?
OUI : 541 NON : 145 (75)

Dans l'affirmative, estimeriez-vous souhaitable que ce financement soit assuré conjointement :

— Par les fonds dont dispose la commission pour la solidarité olympique du C.I.O. (origine : recettes diverses des Jeux olympiques et, particulièrement, droits versés par la télévision) ?

— Et par le Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, l'aide, dans ce cas, allant plus particulièrement aux pays en développement ?
OUI : 547 NON : 32 (172)

Autres financements ? **OUI : 174 NON : 132 (445)**

(Si oui, lesquels ?)

Prise en charge collective des Jeux olympiques : financement mondial. Financement tripartite : gouvernements, solidarité olympique (C.I.O.), UNESCO. Taxes sur les multinationales et industries d'armement. Taxes nationales additionnelles sur tabacs, alcools, jeux de hasard. Fonds communs fournis par les gouvernements et gérés par le C.I.O. Participation des comités nationaux olympiques par prélèvement sur les recettes sportives dans tous les pays ou sur les compétitions internationales. Mécénat, fondations, dons privés philanthropiques, à l'exclusion des soutiens commerciaux ou, au contraire, publicitaires. Droits d'inscription par pays, comme pour la participation aux congrès internationaux. Participation par pays selon un pourcentage minime de leur P.N.B. Tous procédés favorisant la meilleure égalité des chances. Autofinancement : que les sportifs paient.

VI. DESIGNATION DE LA VILLE ORGANISATRICE

Estimez-vous satisfaisantes les conditions actuelles de désignation de la ville organisatrice des Jeux olympiques ? (Choix du C.I.O. parmi les villes candidates.)
OUI : 189 NON : 510 (52)

Dans la négative, estimez-vous souhaitable une extension de la mesure déjà prévue dans l'article 55 de la charte : **« La ville désignée peut partager son privilège avec d'autres villes ou sites ? »**
OUI : 298 NON : 227 (226)

Cette décentralisation devrait-elle se limiter à des villes ou sites du même pays que celui de la ville organisatrice ?
OUI : 126 NON : 333 (292)

Ou s'étendre à des villes de pays proches dans le même continent ? **OUI : 196 NON : 250 (305)**

Estimez-vous souhaitable la désignation, avec le privilège d'extra-territorialité, d'un site unique et définitif ?
OUI : 410 NON : 242 (99)

En Grèce ? **OUI : 345 NON : 173 (233)**

Ailleurs ? **OUI : 99 NON : 305 (404)**

(Si oui, où ?)

Ou la désignation d'un site préférentiel dans chacun des cinq continents ? **OUI : 144 NON : 408 (199)**

Autres dispositions ? **OUI : 50 NON : 277 (424)**

(Si oui, lesquelles ?)

Organisation rendue possible pour tous les pays. Un petit pays dans chacun des cinq continents. Un pays en développement. Décomposition en plusieurs phases décentralisées. Jeux éliminatoires dans chaque continent et finales dans un site permanent. Un site non urbain. Un site définitif dans une ville ayant déjà organisé les Jeux. Critères de moralité internationale pour le pays organisateur (ni goulag, ni fascisme, pas d'atteintes aux droits de l'homme). Désignation par organisations non gouvernementales extra-sportives (M.R.A.P., CICA, Amnesty International). Pays cités en dehors de la Grèce (par ordre décroissant) : Suisse, Autriche, Suède, Finlande, France, particulièrement pour les Jeux d'hiver non organisables en Grèce.

VII. PROGRAMME DES JEUX

Estimez-vous satisfaisantes les conditions de choix pour les sports inscrits au programme olympique ?
OUI : 208 NON : 417 (16)

Dans la négative, estimez-vous souhaitable :

— Un élargissement du programme ?
OUI : 248 NON : 227 (276)

— Une réduction du programme ?
OUI : 202 NON : 254 (295)

— La suppression des sports collectifs ?
OUI : 175 NON : 329 (247)

— La suppression des sports comportant des compétitions entre professionnels non admis aux Jeux (cyclisme, boxe, comme le football et le basket dans les sports collectifs) ?
OUI : 261 NON : 232 (258)

— Conciliation entre élargissement et réduction par l'organisation de tournois olympiques préalables dans différentes villes, suivie de Jeux à programme réduit ?
OUI : 169 NON : 309 (273)

Autres dispositions ? **OUI : 81 NON : 161 (503)**

(Si oui, lesquelles ?)

Plus de distinctions entre amateurs et professionnels. Contrôle plus strict de l'amateurisme (appréciation minoritaire). Admission des sports modernes (parachutisme, vol à voie, etc.). Admission du tennis et du rugby. Elimination des sports coûteux, exigeant un matériel sophistiqué, ou trop peu pratiqués. Elimination de la boxe pour ses dangereuses séquelles. Elimination des sports « artistiques » (jugés par un jury). Maintien des sports olympiques actuels, mais en écartant certaines spécialités marginales.

VIII. STRUCTURES DU C.I.O.

Estimez-vous que le C.I.O. serait bien inspiré en modifiant certaines de ses structures mises en cause par les représentants d'un certain nombre de pays (3) ?
OUI : 548 NON : 68 (135)

Dans l'affirmative, quelles modifications ?

— Renonciation à la nomination à vie (en fait retraite à soixante-douze ans) des membres du C.I.O. ?
OUI : 593 NON : 42 (116)

— Mandats de dix ans ? **OUI : 313 NON : 249 (189)**

— Plus courts encore ? **OUI : 305 NON : 261 (185)**

(Si oui, de combien ?)

— Renonciation à la cooptation ?
OUI : 376 NON : 169 (206)

— Cooptation étendue obligatoirement aux cent quarante-deux pays possédant un comité national olympique ?
OUI : 260 NON : 212 (339)

— Membres du C.I.O. devenant les représentants élus des comités nationaux olympiques (4) ?
OUI : 313 NON : 165 (273)

— Règle commune pour les ressortissants de tous les pays : un seul membre du C.I.O. par nation ?
OUI : 430 NON : 132 (189)

Autres modifications ? **OUI : 81 NON : 164 (506)**

(Si oui, lesquelles ?)

Cooptation amendée par élections supplémentaires de membres des C.N.O. et de l'AGFIS. Membres du C.I.O. recrutés parmi les anciens participants aux Jeux. Représentation proportionnelle en tenant compte du nombre de pratiquants (ou des sélectionnés), mais en transgressant cette règle pour les petits pays. Même formule en tenant compte de toute la population. Moitié cooptés, moitié élus par les sportifs. Pas d'appartenance au C.I.O. conciliable avec un mandat politique. Désignation parmi les moins de cinquante ans, mois de quarante ans ; retraite à soixante-cinq ans, à soixante ans. Présidence tournante annuelle. Représentation avec répartition géographique équitable en tenant compte des ethnies. Représentation limitée aux pays ayant une tradition olympique éprouvée. Mandats renouvelables par moitié, par tiers, une fois, deux fois, trois fois, non renouvelables.

Durée préconisée des mandats (indiquée par ordre décroissant du nombre de réponses pour chaque cas) : huit ans, quatre ans, cinq ans, six ans, douze ans, sept ans, trois ans.

(1) Comité international olympique, assemblée générale des fédérations internationales sportives, assemblée générale des comités nationaux olympiques.

(2) La dernière modification a substitué le mot « délégation » au mot « nation », mais les délégations demeurent nationales.

(3) Plus particulièrement par les pays à régime communiste et ceux du tiers-monde.

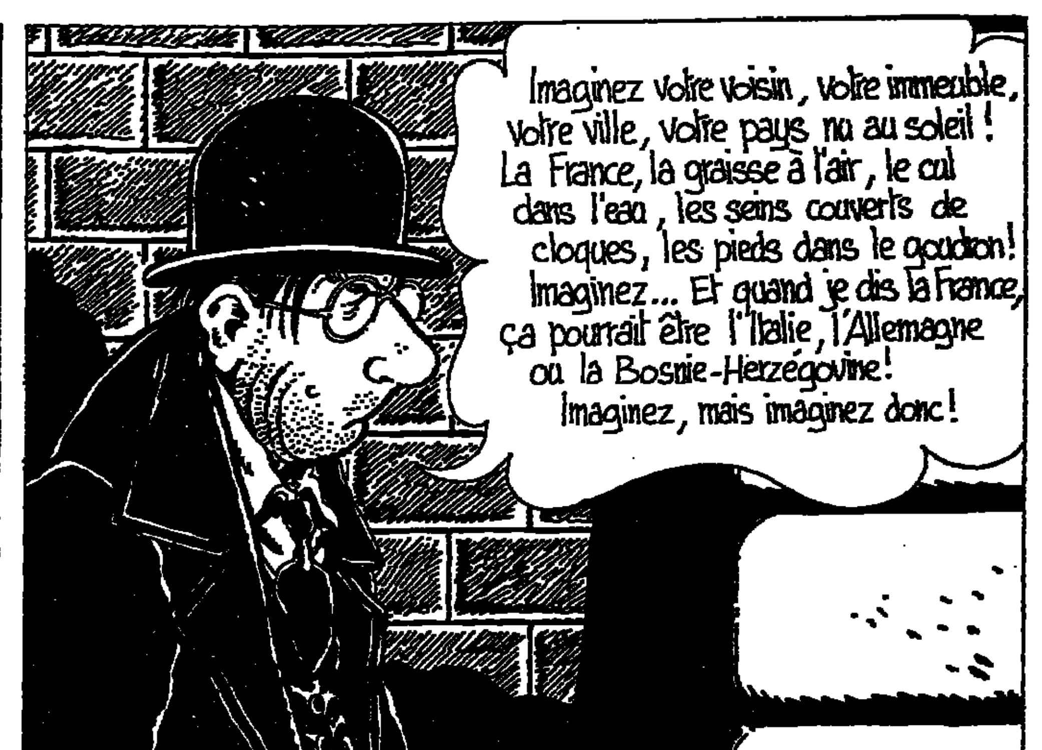
(4) Actuellement ce sont les membres du C.I.O. qui représentent ce dernier au sein de leur pays.

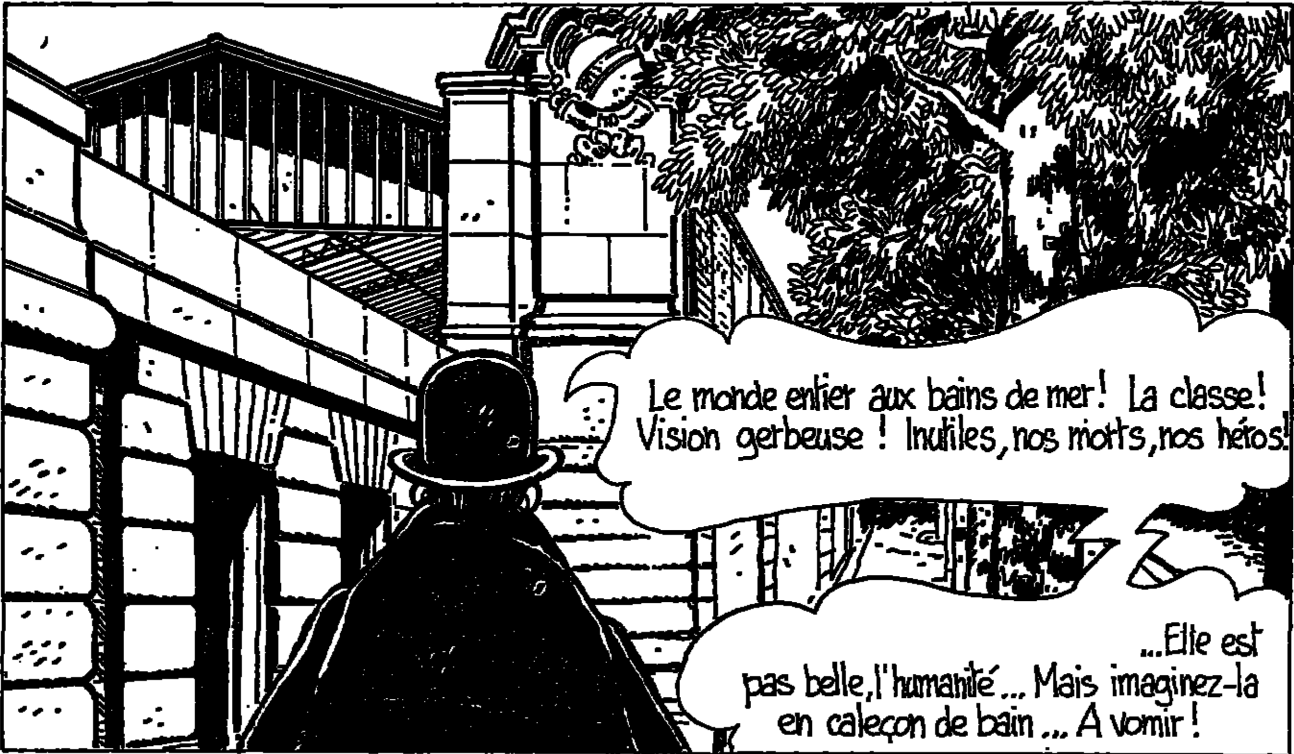


TARDI

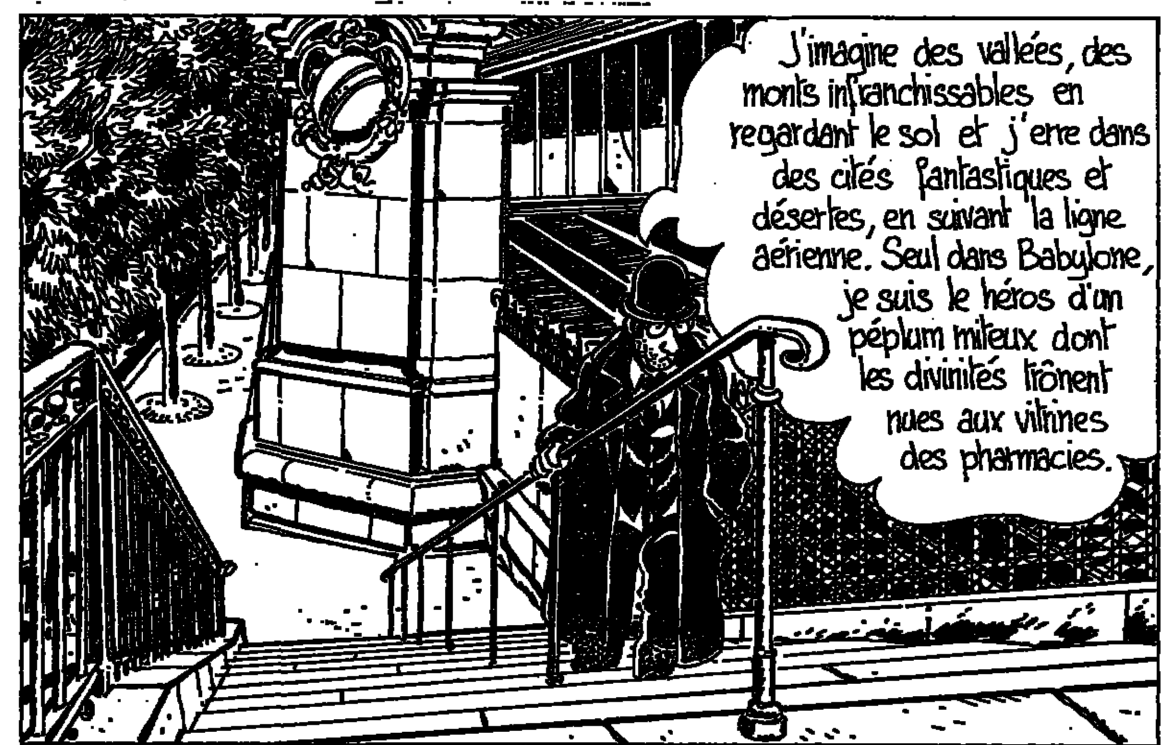
Tardi a publié une douzaine d'albums de bandes dessinées. Chez Casterman : *Adèle et la Bête*, *le Démon de la tour Eiffel*, *le Savant fou*, *Momies en folie*, *Adieu Brindavoine* suivi de *la Fleur au fusil*, et *Ici même* (texte de Forest). Chez Futuropolis : *Rumeurs sur le Rouergue* (texte de Christin), *la Véritable Histoire du soldat inconnu*. Chez Dargaud : *le Démon des glaces*. Chez Pepperland : *Mouh, Mouh*. Aux Éditions du Square : *Griffu* (scénario Manchette). Enfin, aux Humanoïdes associés : *Polonius* (texte de Picaret).

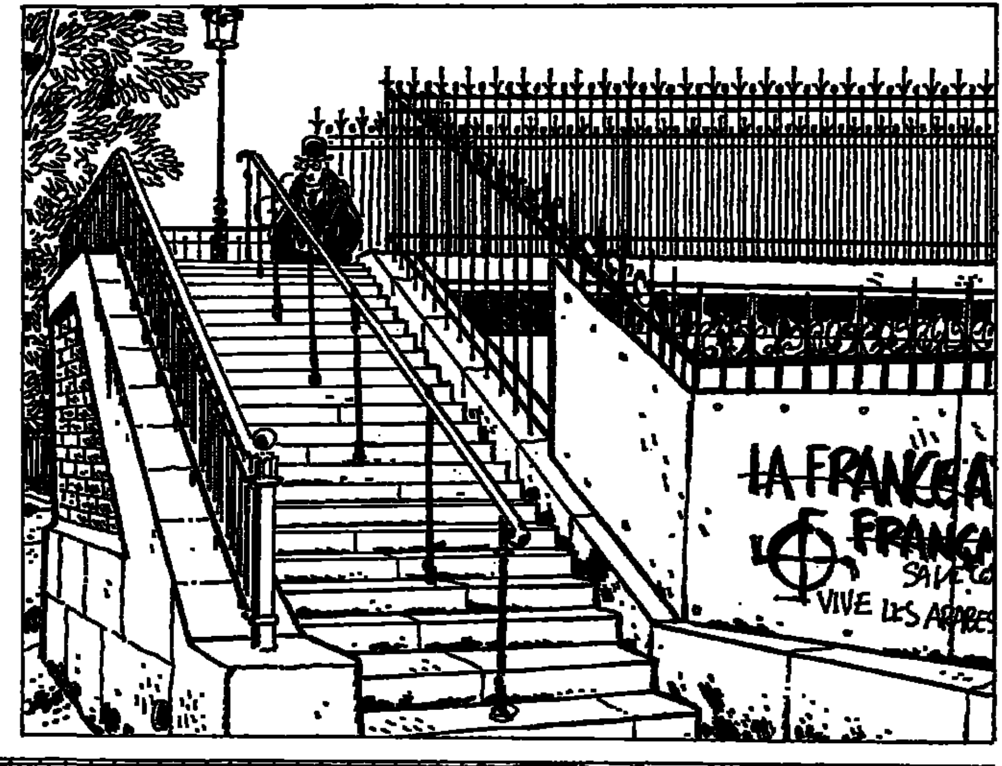






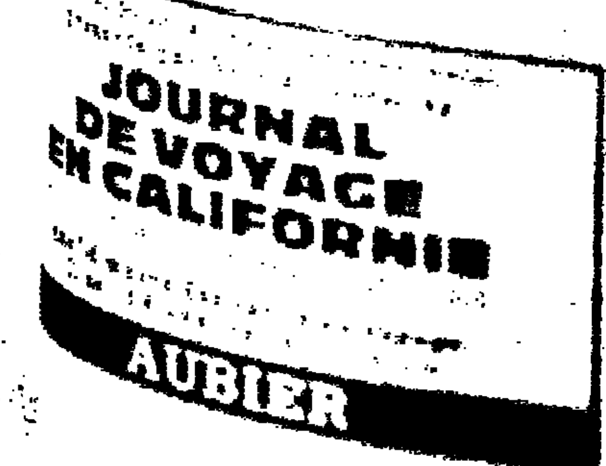












Radio-Télévision



De la revendication linguistique aux pratiques audiovisuelles

Échos des régions

CLAIRE DEVARRIEUX

SUR le petit écran et sur les ondes, l'Année du patrimoine aura provoqué un salutaire tour des régions. Les rédactions ont fait un effort pour raconter un peu plus et un peu mieux que d'habitude comment on vit ailleurs qu'à Paris, et, tant du côté des documentaires que de la fiction, on a donné une dimension sociologique à cette Année qui a eu, d'autre part, ses aspects culturels. Le paternalisme ambiant a été heureusement corrigé par le fait que les Parisiens sont généralement des provinciaux d'origine.

Le patrimoine, c'est aussi les langues régionales, rappelait, au mois de mai, à l'Assemblée, M. Laurissergues, député (socialiste) de Lot-et-Garonne. « *Si le basque, le corse, le breton ou l'alsacien disposent d'une portion fort congrue, l'occitan est purement et simplement interdit d'antenne* », déplorait-il.

Au nom de M. Jean-Philippe Lecat, il lui avait été décrit par M. Farge, secrétaire d'Etat, les efforts accomplis par les stations régionales de FR 3 pour diffuser des émissions de radio en occitan ou en provençal. En ce qui concerne la télévision, outre les problèmes d'ordre financier, « *les programmes régionaux ne disposant que d'un volume horaire limité, des émissions en langue régionale ne pourraient que se substituer aux émissions en français, au risque de n'être pas comprises par la majorité des téléspectateurs* », précisait M. Farge, rappelant que, si le cahier des charges de FR 3 prévoit que les programmes de cette station doivent rendre compte de la réalité régionale, aucune obligation n'est faite de diffuser des émissions en langue régionale.

Autonomie

Beaucoup de ceux qui sont impliqués dans l'audiovisuel régional ont, vis-à-vis de FR 3, la même attitude, sinon les mêmes revendications. Dans un manifeste publié dans le dernier numéro de sa revue, l'association Téciméoc (Télévision et cinéma méridional et occitan) réclame, pour la télévision régionale, « *une autonomie de programmation alors que le pouvoir politique français, régissant une télévision monopoliste d'Etat, concentre depuis toujours, à Paris, le pouvoir de programmer, donc de produire et de diffuser* ». Pour Téciméoc, il s'agit également d'une autonomie technique : « *Nous pensons*, écrit le bureau de l'association, *que les outils de la production à la télévision doivent être résolument régionaux.* » Et de demander que « *les centres de production de FR 3, dans les pays occitans, soient autre chose que des satellites provinciaux d'une télévision parisienne* ».

Revendiquant une spécificité d'écriture audiovisuelle occitane, les membres de Técimóoc préconisent, d'autre part, le témoignage de ce qu'est devenue l'identité culturelle de certaines régions et, par exemple, souhaitent que le cinéma et la télévision d'Occitanie reflètent toutes les cultures, « *y compris l'a-culture, que l'on rencontre particulièrement en milieu urbain.* »

Enfin, parmi d'autres réflexions, on lira, dans le même numéro (écrit, comme à l'habitude, en français et en occitan), un passionnant article de Jean Fléchet (fondateur de Técimóoc et un des rares réalisateurs à n'avoir jamais fait passer son régionalisme par la capitale) intitulé « Nous ne voulons pas être des cinéastes honteux ». Loin de l'esprit d'une animation qui a fait des ravages ces dix dernières années — galvaudant l'outil vidéo, par exemple, — il revendique le professionnalisme : « *Trop de démagogie a longtemps entouré et entoure encore l'accès au cinéma. Les stages audiovisuels qui fleurissent un peu partout accréditent l'idée que le métier peut s'apprendre en un week-end ou en une semaine de vacances scolaires. Ils font beaucoup de mal dans la mesure où on laisse confondre une nécessaire initiation (pour les enseignants, par exemple) à des pratiques qu'ils sont amenés à côtoyer, avec le véritable exercice d'une écriture.* »

Désir d'expression

Jean Fléchet en appelle à une véritable formation, menée dans des centres de ressources, des ateliers super-8 et des unités de production régionales. Sans ambition cinématographique, c'est un peu le travail que mène depuis quatre ans Vidéo animation Languedoc. Créé par le conseil général de l'Hérault, avec le concours de l'établissement public régional, le VAL se situe dans une perspective de service public. Il s'agit, pour l'établissement, ancré dans la région de Montpellier, et réellement actif, d'assumer et de promouvoir une information et une formation liées aux réalités régionales.

Dans son bulletin trimestriel, *Mécaniques*, le VAL publie les extraits d'une intervention que Félix Castan avait faite à Beaubourg en novembre dernier, et qui rejoint les préoccupations d'associations comme Téciméoc. Là encore, on se méfie de la décentralisation quand elle se décide à partir du centre, justement. Et ici encore, à travers des interviews des responsables de Radio-Fil à soie et de Radio-Castagne, surgit un désir d'expression bien plus virulent, plus efficace, que les discours traditionnels de l'animation culturelle. De ce côté-là, on a pris le patrimoine en main, sans attendre de parrainage.

● *Técimóoc*, n° 9, été 1980, 10 F. 84430 Mondragon ; *Mécaniques*, n° 3, 7 F, 857, rue de Saint-Priest, 34100 Montpellier.

La IV[e] République racontée par Philippe Lamour

J'y étais

CLAUDE SARRAUTE

Ce n'est pas possible, ils se sont donné le mot, à la télé, à la radio, on n'entend plus parler que de ça, en ce moment : la IV[e] République. De Gaulle avant de Gaulle, le deuxième gouvernement Blum, pas celui du Front populaire, l'autre, dix ans plus tard, après la guerre. Il n'a pas fait long feu, d'ailleurs, trente-huit jours. Tous les après-midi, sur France-Inter, c'est Philippe Lamour qui raconte. Bien, très bien. Surtout quand il parle de ce qu'il connaît. Dès qu'on l'entend dire : « *J'y étais* », on dresse l'oreille, on s'interpelle : viens, écoute, c'est l'élection de Vincent Auriol, c'est Félix Gouin et le scandale des vins, c'est Petiot...

Le plus réussi — mais, attendez, ce n'est pas fini, il est là jusqu'au 20 août, — le plus cocasse, le plus ressemblant, c'est son portrait de Paul Ramadier. Un brave homme, naïf, consciencieux, lourd de partout, de corps et d'esprit. Il fumait la pipe et travaillait tard la nuit en pantoufles, des charentaises à petits carreaux. Inoubliable, sa visite à Colombey en 1947. Il avait pris sa canne et son chapeau et il était venu dire au général, passé dans l'opposition à la tête de son Rassemblement du peuple français, que ses discours ne seraient plus radiodiffusés. Et l'autre, sans même lui offrir une tasse de café, deux doigts tendus en signe de congé hautain : « *Faites ce que vous voulez, j'm'en fous.* »

Le procès de Nuremberg, les débuts de la décolonisation aux Pays-Bas, en Angleterre, la conférence de Moscou, enfin, ce qui est loin, ce dont Philippe Lamour n'a pas été directement témoin, retient beaucoup moins l'attention. Ça sent le travail sur documents. Un bon travail, je ne dis pas, clair, net, concis, à la portée de ce grand, de cet énorme public friand d'histoire, avec ou sans « s ».

Au fond, on ne connaît pas notre bonheur : un passé, et proche et lointain, évoqué ainsi sur le ton de la causerie à l'intention de millions de gens par quelqu'un qui l'a vécu. Parfois de très près. Radio-France devrait adopter plus souvent des formules de ce genre. Regardez le succès de Philippe Alfonsi avec « Histoire d'un jour » sur Europe 1. S'instruire en s'amusant, on ne demande pas mieux, on se sent tout fier et tout content de pouvoir ensuite étaler son savoir : tu sais, il paraît que le colonel Rémy, au début du R.P.F., il s'est drôlement démené...

● France-Inter, du lundi au vendredi, 17 heures.

Création d'un comité d'histoire de la télévision

Un début de mémoire

MATHILDE LA BARDONNIE

UN groupe d'historiens, de spécialistes et d'hommes de télévision annonce la création d'un « comité d'histoire de la télévision » ; l'entreprise a pour but de « *rassembler le plus grand nombre possible de documents, de témoignages* », sur une époque qui — *tout doucement* — *remonte* à un demi-siècle. Car si les pionniers du petit écran sont pour la plupart *encore là, ils commencent à grisonner ; tous plus ou moins* ont pris leur retraite, ceux qui, avant la seconde guerre mondiale, cherchaient les moyens techniques de faire du cinéma en direct, comme cinquante ans plus tôt d'autres rêvaient, autour de postes à galène, de la T.S.F.

C'est seulement en 1950 que fut mis au point le kinescope, permettant réellement d'enregistrer en direct. La télévision, donc, a plutôt trente ans que cinquante. Les journaux télévisés, alors, relevaient chaque fois de l'exploit. Il y a des gens comme Pierre Sabbagh pour évoquer ces temps héroïques où il fallait risquer sa vie en ballon pour assurer l'image : et quelle image, toute floue et plutôt indéchiffrable. Il y en a d'autres, comme Desgraupes et Dumayet, qui eurent pour premier invité à leur magazine, « Lecture pour tous », Louis-Ferdinand Céline.

Une bonne veillée

L'O.R.T.F. n'existait pas. La T.V., c'était de la voltige, c'était déjà « La piste aux étoiles », de Gilles Margaritis, et être speakrine dans ce temps-là, c'était justement le moyen d'en devenir une, une étoile : Jacqueline Joubert, Catherine Langeais, Jacqueline Huet... Des vedettes qu'on n'a pas oubliées, même si, alors, on ne disposait pas chez soi du poste, symbole de standing social.

Il n'y a pas très longtemps, le 5 février dernier, « Les dossiers de l'écran » consacraient une émission spéciale à cette histoire de la télévision et, après un montage des séquences les plus représentatives des « grandes dates », on avait entendu Léon Zitrone raconter ses débuts, et Jean Nohain s'émerveiller, et Claude Barma et Roger Couderc égrener les souvenirs d'époques où l'enthousiasme ne manquait pas... C'était vraiment une bonne veillée qui nous avait été proposée là !

De même que, quelques mois auparavant, ç'avait été une excellente initiative de la part de l'INA de réaliser, en sept heures, un véritable et passionnant feuilleton intitulé « Des images qui vous poursuivent », une anthologie des grands moments de « Cinq colonnes à la une »... C'était beau le reportage quand il n'y avait pas trois journaux télévisés par jour sur trois chaînes concurrentes soucieuses de leurs indices d'écoute.

Cependant, on embellit toujours les temps révolus. Cependant, on se blase. On ne s'étonne plus d'une retransmission par satellite qui vous transporte à Pékin ou au Brésil. On vante la vidéo comme si on la dominait déjà.

C'est peut-être surtout cet aspect « technologique » de l'évolution de la télévision qui a conduit M. Jean d'Arcy à donner jour à son idée d'un comité « scientifique » susceptible d'étudier l' « histoire » de la télévision. Ce groupe de « chercheurs » n'a, pour le moment, d'autres moyens que la bonne volonté de ses membres fondateurs et a pris la forme d'une banale association de style 1901.

M. d'Arcy, pour avoir dirigé les programmes de télévision française de 1952 à 1959, pour avoir, en 1954, créé l'Eurovision, sait de quoi les choses retournaient. Il s'occupe toujours — en diverses instances — d'audiovisuel. Il a su convaincre M. Gabriel de Broglie, président-directeur général de l'INA, du bien-fondé de son projet et de la nécessaire collaboration de l'Institut national de l'audiovisuel, conservateur au premier chef des archives de la télévision.

Les résultats des études feront probablement l'objet de publication ou, rêvons un peu, de documents vidéographiques. « L'analyse sera systématique », la réflexion suivra, annonce-t-on sans préjuger trop, et en sous-entendant : « Pourvu que le ministère de la culture et de la communication prête vie au beau projet. »

Muséographie

Les télé::èques n'ayant pas trouvé un sort très heureux, peut-être que les dossiers et documents sur la télévision auront plus de chance. Le nom d'Alain Decaux et ceux de Jean-Noël Jeanneney, de Pierre Tchernia et de Wladimir Porché figurent, entre autres, parmi la liste des fondateurs de cette « société des amis de la télé », pourrait-on dire.

Reste à savoir si leurs travaux auront le caractère d'une muséographie (« sciences et techniques » ou « art et traditions »), genre tradition du média qui a changé la vie (?) des citoyens ou si, plus souhaitable, ces « spécialistes » conteront, dans leur durée, les épisodes d'une histoire en train de se jouer et qui, malheureusement, devient lettre morte dès qu'elle a fait l'objet d'une diffusion.

---

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Le Petit Poucet
DE MICHEL BOISROND

Lundi 21 juillet
A 2, 16 h 40

★ *Le conte de Perrault adapté par Marcel Jullian, avec un esprit d'enfance qui n'est pas forcément celui d'aujourd'hui. Cet univers aurait, en tout cas, mieux convenu à Jacques Demy qu'à Michel Boisrond. Mais les images sont jolies, il y a de l'invention dans les décors et les animaux de la forêt sont merveilleusement photographiés.*

Angélique et le roy
DE BERNARD BORDERIE

Lundi 21 juillet
FR 3, 20 h 30

La voilà maintenant à Versailles, ambassadrice de charme du roi Soleil auprès d'un Persan et s'attirant la jalousie de la Montespan, parce que le roy (n'oublions pas l'y) la lorgne avec convoitise. Du côté de la réalisation, rien de nouveau.

La Famille Fenouillard
D'YVES ROBERT

Mardi 22 juillet
FR 3, 20 h 30

★ *Amusante reproduction de l'histoire en bandes dessinées de Christophe (1889). Plans cadrés comme les images, décors stylisés, dialogues inspirés du texte, et des acteurs à la ressemblance des personnages. Jean Richard en Fenouillard a le comportement, les aphorismes et la bêtise satisfaisante de « M. Prudhomme », d'Henri Monnier, Sophie Desmarets est savoureuse en redoutable mégère, sorti de sa boutique pour un tour du monde imprévu. Le reste à l'avenant.*

Chantons sous la pluie
DE GENE KELLY ET STANLEY DONEN

Mardi 22 juillet
A 2, 20 h 35

★★ *Sans aucun doute, la plus célèbre et la plus admirée des comédies musicales produites, dans les années 50, par la M.G.M. sous l'égide d'Arthur Freed. On en garde une telle impression de joie de vivre et de bonheur qu'on la voit et la revoit toujours avec le même plaisir. Le scénario nous ramène l'époque-charnière du passage au parlant, qui vit tomber dans l'oubli bien des gloires d'Hollywood, incapables de s'adapter (à cause de la voix surtout) aux nouvelles techniques, mais la satire reste aimable. Les gags burlesques sont un hommage à Mac Sennett, l'ancêtre, les numéros chantés et dansés s'intègrent parfaitement à une action trépidante. Séquence chère à tous les cinéphiles : Gene Kelly clamant son amour au milieu d'une rue noyée de pluie, dansant dans les flaques.*

Vertige pour un tueur
DE JEAN-PIERRE DESAGNAT

Mercredi 23 juillet
FR 3, 20 h 30

★ *« Série noire » à la française de confection soignée. Le réalisateur s'est tiré des invraisemblances de l'histoire par un bon dosage de suspense et de violence et la mise en valeur de la Côte d'Azur. Ce film doit beaucoup au magnétisme particulier de Marcel Bozzuffi.*

Nous voulons les colonels
DE MARIO MONICELLI

Jeudi 24 juillet
FR 3, 20 h 30

★ *Organisation et échec vaudevillesques d'un coup d'Etat « à la grecque », à Rome, par une ganache politique (le grand style d'Ugo Tognazzi) et des fantoches galonnés, atteints de gâtisme. Mais le ton du film bascule d'une manière imprévue, et ce qui était d'une drôlerie irrésistible devient inquiétant. Mario Monicelli a réussi une forte comédie politique sur la mort possible de la démocratie italienne et l'instauration légale d'un nouveau fascisme.*

Paris nous appartient
DE JACQUES RIVETTE

Vendredi 25 juillet
A 2, 23 heures.

★ *Premier long métrage de Jacques Rivette, tourné en marge du système de production, dans des conditions matériels difficiles, et sorti en 1961, trois ans après sa réalisation, alors qu'il était très caractéristique du désarroi et des inquiétudes de certains intellectuels parisiens de la fin des années 50 et de la IV[e] République. La hantise d'un complot fasciste mondial et des puissances occultes fait penser à Fritz Lang, ainsi que la volonté de rigueur de la mise en scène. Et les personnages de Rivette sont prisonniers de leurs chimères et de leurs psychoses.*

Trapèze
DE CAROL REED

Dimanche 27 juillet
TF 1, 20 h 35

★ *Depuis* Variétés, *de l'Allemand Ewald André Dupont (1925), l'histoire des deux trapézistes rivaux pour l'amour de leur partenaire féminine a pas mal servi. Le film de Carol Reed n'en est qu'une variante édulcorée, mais il y a un beau travail technique dans les séquences tournées au cirque d'Hiver à Paris (le triple saut au trapèze sans filet est impressionnant) et si Gina Lollobrigida, improbable femme fatale à paillettes, se contente d'être belle, Burt Lancaster et Tony Curtis sont excellents.*

Baïonnette au canon
DE SAMUEL FULLER

Dimanche 27 juillet
FR 3, 22 h 40

★ *Curieux, très intéressant de revoir ce film de 1951 sur la guerre de Corée, après le récent retour de Fuller avec* The Big Red One. *A l'époque, il y avait gagné, en France, où les passions politiques étaient fort vives, une réputation d'homme de droite, pour ne pas dire de fasciste. Or* Baïonnette au canon *n'exalte pas la « croisade anticommuniste » en Corée mais montre un soldat qui a peur de tirer sur des hommes, fussent-ils ennemis, et que la guerre oblige à devenir un combattant pour survivre. Début d'un cycle Fuller qu'il faut suivre avec attention.*

A VOIR

L'aventure et la science

SERIE DOCUMENTAIRE : LE VOYAGE SUMERIEN DE THOR HEYERDAHL
Lundi 21 juillet
TF 1, 18 h 30

Derrière l'aventure extraordinaire du « *Kontiki* » (qui a fait rêver des générations !), derrière celle, huit ans plus tard, du « *Ra* », puis plus tard encore du « *Tigris* », il y a la recherche scientifique.

La mission du « *Kontiki* » avait pour but de démontrer que la Polynésie pouvait être peuplée d'Indiens venus des Andes. Pour cela, on avait construit un radeau en balsa et traversé l'océan Pacifique. Les expéditions « *Ra* » avaient pour objet d'établir les liens qui avaient pu se faire entre l'Afrique et l'Amérique en traversant l'océan Atlantique à partir du Maroc.

Avec les quatre expéditions du « *Tigris* », Thor Heyerdahl a voulu montrer les liens qui existent entre les civilisations sumérienne, égyptienne et précolombienne, thèse qu'il développe depuis vingt ans. Près de trois cents points communs ou parallèles ont été recensés (dont la représentation justement sur des monuments situés dans ces zones de civilisations très éloignées de bateaux en roseau). Le « *Tigris* » a été construit selon les techniques de fabrication en usage il y a cinq mille ans et cette série de quatre émissions va de la préparation du radeau jusqu'à la traversée elle-même de l'océan Indien. Elle est aussi le portrait d'un scientifique titulaire de plusieurs chaires d'ethnologie à Oslo et aux Etats-Unis.

Pour Madeleine Renaud

THEATRE : HAROLD ET MAUDE

Jeudi 24 juillet
TF 1, 20 h 30

Qui d'autre que Madeleine Renaud pouvait aussi bien incarner Maude, cette infatigable vieille dame, amoureuse de la vie, de l'existence des gens et des choses ? Et quelle pièce caractérise mieux la popularité de Jean-Louis Barrault et de Madeleine Renaud ? Ce n'est pas une grande pièce ni une grande mise en scène, mais elle a fait les beaux soirs du Théâtre d'Orsay, et chaque rediffusion à la télévision est comme un hommage justement rendu à l'enthousiasme des deux comédiens, éternels nomades, mais inamovibles dans le cœur du public.

Harold, lui, est le contraire de Maude. Il est jeune, elle est âgée, il ne pense qu'à la mort, elle ne pense qu'à la vie, il aime le malheur, elle va lui enseigner le bonheur. Car ils s'aiment. Et au-delà des critiques des uns et des autres envers le spectacle, reste l'histoire, belle et drôle, émouvante, et le prodigieux message d'espoir.

Simenon mis en images

DRAMATIQUE : L'ENTERREMENT DE M. BOUVET

Vendredi 25 juillet,
TF 1, 20 h 30

Rien de plus difficile que de mettre en images les romans de Simenon. *L'intrigue progresse* avec des descriptions de mentalités, c'est affaire d'univers, d'atmosphère (d'écriture) et non d'événements. Guy Lefranc, qui s'est attelé à la tâche délicate d'adapter *l'Enterrement de M. Bouvet*, dit avoir essayé d'être fidèle au roman de Simenon, mais, ajoute-t-il, « *Il ne faut pas s'attendre à un policier classique, il n'y a pas de meurtre. Le sujet véritablement est la recherche de la personnalité d'un vieillard qui vient de mourir. C'est entièrement psychologique* ».

L'homme que l'on enterre était *a priori* un personnage tranquille — la concierge le certifie — avec une seule passion : les livres, qu'il achetait sur les quais. Et c'est justement devant l'étalage d'un bouquiniste, près de Notre-Dame, qu'un jour il s'écroule. Sa photographie, publiée le lendemain dans les journaux, va déclencher une série de témoignages aussi étranges les uns que les autres. On découvrira qu'en fait le vrai René Bouvet est mort depuis deux ans et l'on trouve chez le faux René Bouvet neuf cents louis d'or...

L'appel du large

DOCUMENT : LA RUEE VERS L'EAU

Vendredi 25 juillet
FR 3, 21 h 30

Qu'est-ce qui fait voguer les hommes ? Pourquoi les bipèdes terrestres aiment-ils tant la grande mer ? Que trouve le barreur solitaire au terme de jours et de jours de tempête dans le froid et les embruns ? Quel plaisir ont les fous de la voile à se déplacer — c'est un lieu commun — de la façon la plus lente, la plus chère et la plus inconfortable vers des endroits où ils n'ont rien de spécial à faire. Ils vous répondront, elles vous répondront — car la maladie du bateau vient aussi aux dames, — ils et elles donc vous donneront toutes les raisons qu'ils savent et vous rétorqueront qu'il y a encore des justifications qui ne sont pas de l'ordre du raisonnable, du rationnel. Cela se nomme l'« appel du large » et — si vous ne l'avez pas ressenti — n'essayez pas d'y comprendre quelque chose. Voilà le thème de l'émission proposée par Charles Paolini : le réalisateur a adapté *l'Elucubration marine* de Gérard Borg.

Du « plaisancier » invétéré, il a conservé l'humour et son film commence dans un port encombré par le dialogue difficultueux entre un fou de la mer, reprochant au capitaine du bateau voisin le bruit de son transistor, et se voyant répondre que son moteur Diesel empeste et pollue. Que l'on se rassure : il sera davantage question de choses poétiques, des vents et des calmes plats, des secrets des cartes marines et de la magie des phares et des balises sifflantes.

Poteries émaillées

EXPOSITIONS FAIENCES
Vendredi 25 juillet
TF 1, 22 heures

Quatre cent soixante-seize pièces de « poterie émaillée à la manière de Faenza » sont présentées au Grand Palais, jusqu'au 25 août. L'émission de Jacqueline Plessis invite à la découverte de cette exposition et des techniques de fabrication de la faïence.

A ses débuts normands, au seizième siècle, la faïence française est d'abord monumentale : un panneau de l'imposant triptyque de Masseot d'Abaquesne, « la Construction de l'Arche de Noé » (1550), introduit à l'art de ce puissant novateur dont on peut également admirer la marche d'autel de la Bastide d'Urfé, ainsi qu'une « chevrette », parmi les vases de pharmacie, et une gourde célèbre.

L'art faïencier poursuit son éclosion à travers la France, bénéficiant des influences hollandaises et italiennes. Après Rouen, voici Nevers, son premier concurrent, dont la production se prolongera pendant le dix-neuvième siècle ; c'est la faïence populaire et fastueuse signée d'un calembour (le fameux « nœud vert ») : vasques et plats aux dimensions monumentales, couleurs triomphantes d'une palette réduite aux tons subtilement agencés (le « bleu » de Nevers, translucide et saturé, reste inégalé). Marseille, le troisième grand centre, apporte des créations où une imagination tout aussi fertile a su s'exprimer. Le charme des fleurs, palmiers, rocailles, s'épanouit en monuments de poésie. L'exposition se poursuit, au fil des images avec les productions de Lyon, de Nîmes, de Montpellier, de Moustiers, de Lille... Italianisme, baroque, chinoiseries ; des objets parfois curieux, surprenants ou somptueux en font l'illustration brillante d'un art aujourd'hui détrôné.

Lundi 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Jeune pratique.**
Le canoë-kayak.
12 h 30 **Avis de recherche.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Série : Les héritiers.**
15 h 30 **Vickie le Viking.**
15 h 55 **Croque-vacances.**
Dessin animé ; 16 h., Bricolage (et à 16 h. 15) ; 16 h. 6, Isidore, le lapin ; 16 h. 9, Variétés ; 16 h. 12, Infos-nature ; 16 h. 18, Dessin animé.
16 h 30 **Jeux olympiques d'été à Moscou.**
Natation.
17 h 40 **Jazz Festival.**
Concert exceptionnel au Lincoln Center de New-York, avec les grands du jazz.
18 h 30 **Documentaire : Tigris - Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.**
(Lire notre sélection.)
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Caméra au poing : Les cerfs du bout du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Théâtre : « la Bonne Planque ».**
De M. André, mise en scène de R. Bailly, avec Bourvil, R. Roille, P. Bruno, A. Mahieux. (Rediffusion.)
Afin d'échapper à la police, de jeunes cambrioleurs choisissent l'appartement d'un brave homme comme « planque ». Gags et quiproquos. Tout se termine par un mariage.
23 h 10 **Série : Grands-mères.**
Odette Robert, par J. Eustache.
Au cours de longs plans fixes coupés de claps provocateurs, Jean Eustache nous dévoile la personnalité réservée de sa grand-mère, qui nous évoque six générations marquées par la tuberculose, les problèmes familiaux et la vie rurale.
0 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
Quiproquo.
14 h **Aujourd'hui madame.**
La femme et les quatre éléments.
15 h 5 **Feuilleton : Switch.**
Au large de Puerto-Vallarte.
15 h 55 **Variétés : Galleira.**
Vinicius de Moraes, le grand chanteur de bossa nova, qui vient de mourir ; Tom Jobim ; Toquinho et Miuche.
16 h 40 **Cinéma : « le Petit Poucet ».**
Film français de M. Boisrond (1972). Avec Titoyo, M. Ridoret, M. Laforêt, J.-P. Marielle, J.-L. Bideau, M. Marquais, M. Robin, M. Henriau. (Rediffusion.)
Un bûcheron et sa femme, accablés de misère, ne peuvent plus nourrir leurs enfants et les perdent dans une forêt. Le plus petit sauve ses frères de tous les dangers.
18 h **Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace : Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; La panthère rose.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Sports : Jeux olympiques.**
Natation.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Collaroshow.**
21 h 40 **Magazine musical.**
Fausses notes ; La mélomanie, de E. Lipmann.
Avec : J.-J. Sempé, D. Toscan du Plantier, A. Quelfellec, P. Amoyal, G. Arvanitas, M. Estrella.
22 h 45 **Sports : Jeux olympiques.**
Résumé.
23 h 45 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Association française du Fonds mondial pour la nature.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Carroyage ; Hebdo jeunes.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Angélique et le Roy ».**
Film français de B. Borderie (1965), avec M. Mercier, R. Hossein, S. Frey, J. Rochefort, C. Giraud, J. Toja, F. Williams, P. Martino, E. Blain. (Rediffusion.)
Louis XIV charge Angélique, veuve de Plessis-Bellières, de séduire un ambassadeur de Perse pour qu'il signe un traité avec la France. Puis il veut en faire sa favorite.
22 h 10 **Journal.**

Mardi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Jeune pratique.**
Le parachutisme.
12 h 30 **Jeu : Avis de recherche.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Série : Les héritiers.**
15 h 25 **Scoubidou.**
16 h **Croque-vacances.**
Dessin animé ; 15 h. 55, Isidore, le lapin ; 15 h. 58, Infos-magazine ; 16 h. 8, Variétés ; 16 h. 12, Momo et Ursule.
16 h 40 **Série : Tigris - Le voyage sumerien de Thor Heyerdahl.**
(Lire notre sélection.)
17 h 25 **Jeux olympiques d'été à Moscou.**
Natation.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Mathias Sandorf.**
Réalisation J.-P. Decourt ; avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, M. Peitsch, J. Breuer...
Deuxième épisode : la police secrète autrichienne, qui a décidé de supprimer Mathias Sandorf, un aristocrate hongrois en rébellion, tue sa femme par erreur. Sandorf jure de reprendre la lutte jusqu'à la libération de sa patrie.
21 h 15 **Documentaire : Les Français du bout du monde.**
Le Japon, réal. J. Equer.
Parti en 1960 pour fonder un orchestre, Claude Ciari se livre aujourd'hui à de multiples activités : enregistrements de disques, concerts, émissions de télévision, etc.
22 h 5 **Des courts métrages racontés.**
Par Pierre Bromberger.
Le petit soldat, un dessin animé de P. Grimault ; l'Homme, *un film de G. Margaritis.*
22 h 30 **Jeux olympiques d'été à Moscou.**
Résumé.
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
Service service.
14 h **Aujourd'hui madame.**
La Belgique du cœur.
15 h 5 **Feuilleton : Switch.**
Le coup des diamants.
15 h 55 **Sports : Jeux olympiques.**
Cyclisme.
16 h 55 **Des animaux et des hommes.**
La faune et la flore sous-marines.
17 h 45 **Documentaire : Septième continent.**
Démons et merveilles.
18 h **Sports : Jeux olympiques.**
Cyclisme.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Variétés.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Les dossiers de l'écran : « Chantons sous la pluie ».**
Film américain de G. Kelly et S. Donen (1951). Avec G. Kelly, D. Reynolds, J. Hagen, D. O'Connor, M. Mitchell, C. Charisse, R. Moreno, D. Fowley, M. Blake.
A Hollywood, un « couple idéal » du cinéma muet (qui, en réalité, se déteste) voit sa gloire compromise par l'invention du parlant. Une jeune comédienne est amenée à remplacer la vedette féminine à la voix de crécelle.
22 h **Débat : C'était il y a cinquante ans... le cinéma prend la parole.**
Avec Mmes A. Marchal et M. Glory, comédiennes ; MM. F. Fabre, acteur ; J. Dréville, cinéaste ; C. Ford, historien du cinéma, et C. Vanel, comédien.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Le prince et le mendiant ; Les couleurs du temps.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « la Famille Fenouillard ».**
Film français d'Y. Robert (1960), avec S. Desmarets, J. Richard, M.-J. Ruiz, A. Sinigalia, A. Gille, G. Darrieu, H. Deschamps, J. Bellanger, R. Desbeuf, A. Weber, H. Virlojeux. (N.)
Un boutiquier de province, sa femme et ses deux familles décident d'aller visiter Paris. Pour s'être trompée de train, la famille arrive au Havre et se trouve embarquée pour un voyage autour du monde.
21 h 45 **Journal.**

Mercredi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Jeune pratique.**
La voile.
12 h 30 **Jeu : Avis de recherche.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Série : Les héritiers.**
14 h 40 **Jeux olympiques d'été à Moscou.**
Gymnastique dames, éliminatoires et natation.
16 h **Spécial caméra au poing.**
17 h 10 **Le petit prince orphelin.**
Le prince kidnappé.
17 h 25 **Croque-vacances.**
Dessin animé ; 17 h. 30, Bricolage (et à 17 h. 44) ; 17 h. 35, Isidore, le lapin ; 17 h. 38, Infos-magazine ; 17 h. 41, Variétés ; 17 h. 47, Dessin animé.
18 h **Série : Tigris : Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.**
Les navigateurs.
(Lire notre sélection.)
18 h 55 **Tirage du Loto.**
19 h **Jeux olympiques d'été à Moscou.**
Résumé.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Les Incorrigibles.**
Réalisation d'A. Isker, avec F. Tirmont, E. Margoni, G. Beller, J.-J. Blanc...
Des bijoux volés passent de main en main.
21 h 30 **Cela s'appelait l'Empire.**
Série proposée et réalisée par Michel Droit. L'Algérie d'un siècle.
Du fameux coup d'éventail donné par le Dey au consul de France à Alger jusqu'à la conquête de l'Algérie. L'histoire de la colonisation vue par Michel Droit, un point de vue partisan et contestable.
22 h 30 **A bout portant.**
Yvette Horner.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
Le jour de congé.
14 h **Aujourd'hui madame.**
Un vieux couple si jeune. (Rediffusion.)
15 h 5 **Feuilleton : Switch.**
Une bonne affaire.
15 h 55 **Sports : Jeux olympiques.**
Gymnastique.
16 h 55 **Variétés : Les fêtes d'Angelo Branduardi.**
18 h **Sports : Jeux olympiques.**
Haltérophilie.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Variétés.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Théâtre : « le Misanthrope ».**
De Molière. Enregistré au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, mise en scène d'A. Vitez, réal. M. Bluwal. Avec M. Delsaert, J. Gastaldi, D. Martin...
La dernière des quatre pièces de Molière, mises en scène par Antoine Vitez, présentées à Avignon en 1978, avant d'être jouées à la Porte-Saint-Martin. Ce projet et sa réalisation nés du désir de retraverser les couches d'interprétation accumulées depuis trois siècles pour retrouver le « système archaïque et simple proposé par l'auteur » ont fait couler beaucoup d'encre. Un travail étonnant des acteurs.
22 h 40 **Sports : Jeux olympiques.**
Résumé.
23 h 40 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Comité de liaison pour l'action locale et régionale.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Le prince et le mendiant ; Carroyage.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : « Vertige pour un tueur ».**
Film français de J.-P. Desagnat (1970), avec M. Bozzuffi, S. Koscina, M. Cassot, M. Constantin, J. Lucciani, D. Moosman, M. Peyrelon, J. Castelot, R. Dalban. (Rediffusion.)
Un tueur à gages refuse d'abattre son ami, tue, en s'enfuyant, un caïd de la pègre et est poursuivi par les hommes du gang. Il trouve refuge auprès d'une femme qui veut lui faire endosser un meurtre.
21 h 50 **Journal.**

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 21 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les grandes batailles du passé ; 21 h., *Home, sweet home*, film de Benoît Lamy.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *le Temps de vivre*, film de Bernard Paul.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *les Enfants du Paradis*, film de Marcel Carné ; 21 h. 30, Trompettes, fifres et tambours ; 23 h., Jeux olympiques (résumé).
- — TELE 2 : 21 h., Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Série : Fortunata et Jacinta ; 21 h. 15, L'aventure de l'art moderne : Le surréalisme ; 22 h. 15, Jeux olympiques.

MARDI 22 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La corde au cou ; 21 h., *Branle-bas au casino*, film de Richard Thorpe.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Pocco*, film de Dwight Brooks.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Série : Le retour du Saint ; 21 h. 25, Portrait wallon : Villers-le-Temple ; 22 h. 35, Jeux olympiques (résumé).
- — TELE 2 : 21 h., Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Série : Fortunata et Jacinta ; 21 h. 15, La rencontre du Nouveau-Monde : La découverte des Amériques ; 22 h. 25, Jeux olympiques.

MERCREDI 23 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *T'as le bonjour de Trinita*, film de F. Baldi.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Goupi mains rouges*, film de Jacques Becker, d'après P. Véry.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Les sentiers du monde : La fête du soleil chez les Incas ; 21 h. 05, *Ciné-Romance*, dramatique de J.-M. Devreese ; 22 h. 10, Jeux olympiques (résumé).
- — TELE 2 : 21 h., Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *Gendarme et Voleur*, téléfilm d'H. Juergen Toegel ; 22 h., Jeux olympiques.

JEUDI 24 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Histoire de la marine ; 21 h., *le Pigeon*, film de Mario Monicelli.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *le Chevalier sans armure*, film de Jacques Feyder.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : La pisciculture ; 20 h. 15, *El Gringo*, film de Silvio Narizzano.
- — TELE 2 : 21 h. Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 25, *les Peupliers de la prétentaine*, film de J. Herman, d'après M. Blancpain ; 22 h. 20, Moi aussi je parle français : Sénégal ; 22 h. 50, Jeux olympiques.

VENDREDI 25 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les grands explorateurs ; 21 h., *Iwo Jima*, film d'Alan Dwan (cycle John Wayne).
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Chambres communicantes*, film de Franklin Gollings.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Il était une fois le pouvoir (reportage) ; 21 h. 15, Cinéma d'en France : *la Communion solennelle*, film de R. Feret ; 23 h., Jeux olympiques (résumé).
- — TELE 2 : De 16 à 22 h. Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Une vie*, film d'Alexandre Astruc ; 21 h. 50, Jeux olympiques.

SAMEDI 26 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La chute des aigles ; 21 h., *la Règle du jeu*, film de Leslie Stevens.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Arsène Lupin ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *la Guerre de Murphy*, film de Peter Yatus.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Scaramouche*, film de Georges Sidney, suivi de Musiscope. Variétés avec Ch. Aznavour, M. Amont, etc. En fin de programme : Résumé des Jeux olympiques.
- — TELE 2 : 21 h., Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Jeu : Le francophonissime ; 20 h. 25, Série : Les dames de cœur ; 21 h. 20, Festival de la chanson française ; 22 h. 05, Jeux olympiques.

DIMANCHE 27 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Chevalier des sables*, film de Vicente Minelli.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Rush ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *la Petite Fille en velours bleu*, film d'Alan Bridges.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Variétés ; 21 h. 05, *l'Exécution du soldat Slovic*, téléfilm de L. Johnson ; 23 h. 10, Résumé des Jeux olympiques.
- — TELE 2 : De 16 à 22 h. : Eurovision en direct de Moscou des Jeux olympiques.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *l'Homme sauvage*, film de R. Mulligan ; 21 h. 20, *la Belle Excentrique*, ballet de Riccardo Duse sur une musique de Satie, avec les danseurs R. Tobias et Ho Sin-hang ; 22 h., Jeux olympiques.



Jeudi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Equitation.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Les héritiers.
14 h 35 Objectif santé.
Les huiles alimentaires.
17 h 10 Vickie le Viking.
17 h 35 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 33, Isidore, le lapin ; 17 h. 36, Infos-magazine ; 17 h. 43, Variétés ; 17 h. 47, Momo et Ursule : voleur de raisin.
18 h Documentaire : Tigris - Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.
(Lire notre sélection.)
19 h Jeux olympiques à Moscou.
Gymnastique, concours général dames.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « Harold et Maude ».
De Colin Higgins, par la Compagnie Renaud-Barrault, mise en scène de J.-L. Barrault, avec M. Renaud, D. Rivière, P. Pascal...
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Jeux olympiques à Moscou.
Résumé.
0 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Le spectateur.
14 h Aujourd'hui madame.
Avec J.-P. Rampal.
15 h 5 Feuilleton : Switch.
Voyageur pour Paris.
15 h 55 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique: athlétisme.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Autour d'Enrico Macias : l'ensemble Kol Aviv, Ivry Gitlis, Memphis Slim, Popeck, Sebah, Raoul Duguay, Marcel Dadi, Georges Brassens, Joan Baez, Gilbert Bécaud, Harry Belafonte.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune "bre.
Fondation pour l'innovation sociale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Enfants de France : deux enfants d'Anjou ; Bricolopédie : le théâtre de marionnettes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Nous voulons les colonels ».
Film italien de M. Monicelli (1973), avec U. Tognazzi, C. Dauphin, F. Périer, L. Puglisi, T. Bianchi, G. Solaro, V. Falanga, A. Fae di Bruno, C. Tato, P. Tordi.
A Rome, un député de droite prépare un coup d'Etat avec de vieux officiers gâteux et l'aide financière d'hommes d'affaires, tous nostalgiques de Mussolini.
22 h 5 Journal.

Vendredi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
La santé par le sport.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Les héritiers.
15 h Scoubidou.
15 h 20 Croque-vacances.
Dessin animé ; 15 h. 28, Bricolage : un métronome électronique (et à 15 h. 43) ; 15 h. 32, Isidore, le lapin ; 15 h. 36, Infos-nature ; 15 h. 39, Variétés ; 15 h. 47, Momo et Ursule : la jungle de Balabumba.
16 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Athlétisme.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Caméra au poing.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : L'enterrement de M. Bouvet.
Réalisation G. Lefranc, avec R. Faure, M. Perrey, A. Tainsy, G. Chamarat, V. Garrivier, J. Alric et J. Doyen.
(Lire notre sélection.)
22 h Les grandes expositions.
Faïences françaises.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Jeux olympiques à Moscou.
Résumé.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique.
16 h 30 Variétés : Alice Dona et Jairo à l'Olympia.
17 h 25 Documentaire : Soif d'aventures.
Les îles italiennes célèbres et inconnues.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Variétés.
19 h 45 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique, en direct de Moscou.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
N° 4 : Fleur de la prairie.
21 h 40 Apostrophes.
Des Français typiquement français.
Avec MM. J. Guichard-Meili (pour les Aventures de ma vie, d'H. Rochefort), Mmes P. Brun (Raimu, mon père), M.-F. Pochna (Bonjour M. Boussac), MM. B. Rochefort (Un diable de Français nommé La Tulipe), Cabu (la France des beaufs et Mon beauf').
22 h 50 Journal.
23 h Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique.
23 h 30 Ciné-club (cycle histoire au présent) : « Paris nous appartient ».
Film français de J. Rivette (1958). Avec B. Schneider, G. Esposito, D. Crohem, F. Prévost, P. Maistre, J.-C. Brialy, B. Juslin, J.-M. Robain. (N. Rediffusion.)
A Paris, pendant l'été 1957, des jeunes gens, mêlés à une expérience de création théâtrale et à une conspiration politique, se perdent dans leurs rêves et leurs chimères.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fraternité Abraham.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Titres en poche.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les grands témoins, M. Ceauceacu.
21 h 30 Document : La ruée vers l'eau.
De C. Paolini, d'après un récit de G. Borg. Avec : Antoine et P. Clay.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.

Samedi 26 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Magazine auto-moto.
12 h 30 Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?
13 h Journal.
13 h 3[illegible] Le monde de l'accordéon.
13 h [illegible]0 Au plaisir du samedi.
Claude Ruben en direct (et à 15 h. 10, [illegible] h. 30) ; 13 h. 50, La cloche thibétaine ; [illegible] h. 45, L'abeille Maya II ; 15 h. 30, Le magazine de l'aventure.
17 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé des meilleurs moments de la semaine et la natation en direct.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Caméra au poing.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Festival de Provins.
Avec Capdevielle, Joelle, D. Balavoine, les Planets, A. Dona, Dave, L. O'Malley, G. Chakiris, F. Cabrel, J. Logan et Adamo.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Un visage d'ange. Réalisation N. Sgarro ; avec M. Woodward, P. Barnes, M. Gordon...
22 h 25 C'est arrivé à Hollywood.
Les mondes imaginaires.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Le poulet au curry.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Document : La France vue du ciel.
La Normandie.
14 h Les jeux du stade.
16 h 30 Sports : Jeux olympiques.
Athlétisme.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « Remarie-moi ».
De N. De Buron. Enregistré au Théâtre Daunou, mise en scène M. Roux, réalisation J. Cohen. Avec J. Gauthier, H. Garcin, B. Lavalette, M. Grellier...
Marie et François ont une liaison Ce pourrait être simple s'ils n'étaient tous les deux divorcés et si les « ex » conjoints ne s'en mêlaient.
22 h 10 Variétés : Ray Charles à Montreux.
(Lire notre sélection.)
23 h Sports : Jeux olympiques.
Résumé.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami guignol : le duel.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; See and tell : les poules.
20 h Les jeux.
20 h 30 Holiday on ice.
Mise en scène : S. Andros. Réal. : F. Chatel.
21 h 25 Festivals d'été : Les liaisons dangereuses.
Retransmis en direct d'Aix-en-Provence, opéra de C. Prey, d'après C. de Laclos, mise en scène : P. Barrat.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal.

Dimanche 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la cathédrale de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).
Prédicateur : Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 20 Variétés : Brasil tropical.
15 h 15 L'énergie c'est nous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Le monde merveilleux de W. Disney.
17 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Athlétisme, finales.
19 h 30 Les animaux du monde.
Formes et couleurs dans les mers des Tropiques.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Trapèze ».
Film américain de Carol Reed (1956). avec B. Lancaster, T. Curtis, G. Lollobrigida, K. Jurado, T. Gomez, J. Puleo, M. Watson, G. Landry.
Un grand trapéziste, qui avait été victime d'un accident, reprend sa carrière avec le fils de son ancien partenaire, qui l'aide à retrouver sa forme. Une femme vient faire un numéro avec eux et sème la discorde.
22 h 20 Court métrage.
22 h 30 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé quotidien des vainqueurs.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
La fille du directeur.
14 h 15 Le petit cirque mexicain.
15 h 30 Téléfilm : Coralie.
De J. Bond, réal. J.-J. Peche. Avec C. Gary, P. Maguelon, F. Blistin, A. Chapuis.
16 h 30 Variétés : TV - music-hall.
17 h 35 Stade 2.
Jeux olympiques.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
Au Portugal.
22 h Documentaire : A deux pas de chez nous.
Le Japon.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
N° 4 : Le vol du bétail.
20 h 30 Série : Les merveilles de la mer.
La beauté de la méduse.
21 h Rue des Archives : Rugby, trente ans d'antenne.
(Lire notre sélection.)
21 h 50 Journal.
22 h 10 Court métrage : « le Refuge ».
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle S. Fuller) : « Baïonnette au canon ».
Film américain de S. Fuller (1951), avec R. Basehart, G. Evans, M. O'Shea, R. Hylton, G. Hill, S. Homeier, H. Kulky, R. Monohan (v.o., sous-titrée. N.)
En 1951, sur le front de Corée, un caporal américain, qui a peur de tirer sur les ennemis, est obligé de prendre le commandement d'un peloton de soldats.

A VOIR

La Normandie en avion

DOCUMENT :
LA FRANCE VUE DU CIEL
Samedi 26 juillet
A 2, 13 h 35

« Sous le beau ciel de Normandie », voici une province diverse, neuve, comme on ne l'imagine jamais. Ce ciel réputé nébuleux se fait l'allié de la caméra ; de l'hélicoptère, les paysages familiers sont bouleversés, transformés. Les Andelys, Château-Gaillard : une architecture tout à coup surprenante ; Serge Malounian a filmé en plongée les pommiers du pays d'Auge, les riches pâtures du bocage, les fermes à toit de chaume et à cour carrée. Il a survolé les plages des vacances, Trouville, Deauville, et propose une découverte d'Honfleur, toits serrés autour du vieux bassin, telle qu'aucun œil de peintre ne l'a jamais fixée. On imagine aussi le regard enthousiaste des divisions alliées aéroportées : voici le pays à libérer, à reconstruire le 6 juin 1944. Arromanches apparaît, vue du ciel, puis Bayeux, la première ville libérée ; les flèches des clochers tournoient dans le ciel de Normandie.

Mme de Tourvel, héroïne

RETRANSMISSION LYRIQUE :
« LES LIAISONS DANGEREUSES »
Samedi 26 juillet
FR 3, 21 h 25

Diffusé simultanément, en stéréophonie sur France-Musique, l'opéra adapté par Claude Prey, du roman de Choderlos de Laclos est une des productions du Festival d'Aix-en-Provence.

C'est Pierre Barrat, qui l'avait créé en 1973 alors qu'il dirigeait l'Opéra du Rhin : il le monte à nouveau et cette reprise lui a permis de modifier la partition, de remodeler notamment le personnage de Mme de Tourvel qui devient ici davantage que cette femme-jouet dont les libertins professionnels Valmont et Merteuil, complices, se seraient moqués. Ici Mme de Tourvel devient véritablement une héroïne romantique, romanesque. Son innocence se transforme en violence lucide et folle à la fois. Claude Prey a subtilement réécrit le roman épistolaire — car tout dans le livre, tout entre les personnages est dit à travers des missives, des mots écrits. « Les Liaisons » deviennent une pièce de théâtre épistolaire et musical. C'est Micaëla Etcheverry qui chante la présidente de Tourvel et sa voix ne trompe pas qui est celle, intérieure et forte, d'une âme capable de se brûler ou de choisir de mourir. Irène Jarsky assure le rôle ambigu de la cynique marquise de Merteuil. Viennent ensuite Peter Gottlieb (Valmont), Jean-Pierre Chevalier (Danceny) et Anne-Marie Blanzat (Cécile Volanges). La retransmission est assurée simultanément en stéréophonie par France-Musique et, comme chaque fois, et de plus en plus souvent c'est le cas, le spectacle n'est plus seulement un bonheur pour les yeux. En intermède à cet opéra dont les décors et les costumes sont signés Patrice Cauchetier, sera diffusé « le Devin du village » écrit (musique et livret) par Jean-Jacques Rousseau.

Jazz à Montreux

DIVERTISSEMENT :
RAY CHARLES
Samedi 26 juillet,
A 2, 22 h 10

Depuis 1950, Ray Charles tient la scène et magnétise les foules. Depuis trente ans, comme s'il ne devait jamais vieillir, l'homme sans regard trimballe sur toutes les scènes du monde son corps désarticulé, son sourire dévorant, son talent de pianiste, sa voix ardente, sa voix brisée, sa légende vraie « sexe, drogue, rhythm'n blues » son surnom est « le Génie ».

On a dit qu'il avait inventé le genre *soul*, né du mariage entre le gospel et le blues. Il place au-dessus de tout le jazz et, dans autobiographie, compare le musicien au joueur de baseball : « *Un petit merdeux lance une balle. Elle file à 160 à l'heure. Elle peut venir tout droit, ou décrire une courbe. Elle peut être dans le champ ou pas. Tout le monde hurle après, et ce pauvre péquenot doit décider en un quart de seconde entre faire un crochet ou laisser passer. C'est ça la concentration et l'improvisé...* »

Cette émission, réalisée par la télévision suisse, a été enregistrée au vingt-sixième Festival de jazz de Montreux, en 1976. L'orchestre de Ray Charles était composé de Dizzie Gillespie, Kenny Burrel, Georges Duvivier, Mickey Roker, David Newman et Hank Crowford. Esther Phillips était là également, Ray Charles chante avec elle *What 'd I Say*.

Une histoire du sport

RUE DES ARCHIVES : RUGBY
Dimanche 27 juillet
FR 3, 21 heures

La télévision et le rugby : depuis sa naissance, dans les années 50, la télévision a saisi les grandes journées du jeu à XV et a ainsi contribué à créer la dimension du spectacle. C'est une rétrospective quasi « historique » que propose Jean Lacouture : des matches inoubliables, de grands reportages, des « noms » qui sont aussi des hommes, et quelques excursions de l'autre côté de la Manche.

Il a trouvé dans les archives de l'INA de quoi ressusciter les plus beaux souvenirs, et les jeunes « aficionados » pourront vivre en différé les Tournois des Cinq Nations, les Championnats de France et les terribles affrontements contre les Springboks qui ont tenu leurs aînés en haleine. Gachassin, les Spanghero sont là également : des vedettes dans leur vie quotidienne.

Voix du Japon

DOCUMENTAIRE :
A DEUX PAS DE CHEZ NOUS
Dimanche 27 juillet
A 2, 22 heures

Tokyo, deuxième ville du monde par sa population, et Kyoto, l'ancienne capitale du Japon traditionnel, s'offrent à la découverte, dans ce programme proposé par Antenne 2 et la chaîne nationale japonaise N.H.K. Jean Lanzi, qui a été correspondant de l'O.R.T.F. en Asie, présente, dans des séquences ponctuées de dessins animés d'un humour percutant, des villes, des hommes, des traditions. M. Honda qui, à soixante et onze ans, anime le « Centre de réflexion et d'études sur l'avenir de notre type de société » qu'il a fondé, répond aux questions d'Antenne 2, dans l'usine de son groupe bâtie au nord de Tokyo.

Hande Mori, la « Chanel japonaise » présente sa collection d'été dans le « Mori building », son siège de Tokyo, où elle continue à marier les matériaux traditionnels et les couleurs du Japon éternel. Le « maître » Akira Kurosawa dirige, tel un général en chef, une armée d'acteurs et de figurants, près de la frontière sibérienne, à Hokkaido, l'île du Nord ; il explique à Jean Lanzi pourquoi il a choisi de raconter dans *Dodeskaden*, une histoire de samouraï, basée sur le thème du double pour illustrer un « art de mourir » digne d'un art de vivre. Une chanteuse, tragédienne du théâtre Nô, dit des textes de Prévert d'une voix de brume. Des acteurs expliquent pourquoi et comment, dans le théâtre traditionnel, les hommes jouent des rôles de femme.

Le Japon sportif est également représenté par des exercices tout aussi traditionnels et cependant moins connus que le judo ou le kendo : combats d'étonnants cerfs-volants aux couleurs éclatantes, où chaque équipe peut comporter cent membres, tir à l'arc à cheval, hérité de l'époque féodale, ou encore kyudo, tournoi de tir plus élégant, pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes.

Journalistes, écrivains, architectes parlent de la vie quotidienne du pays industriel le plus dynamique et expliquent comment, dans ses racines, le Japon puise la force de son développement.

RADIO



Ecriture et mise en ondes

DRAMATIQUE :
POKER TOURNANT
Lundi 21 juillet
France-Culture, 20 heures

Entre 1960 et 1971, Jean Thibaudeau a composé pour la radio deux grands feuilletons (*Moby Dick, les Trois Mousquetaires*), une dizaine de dramatiques originales, de nombreux documentaires, des essais littéraires. A la même époque, il publiait ses premiers romans : *Une cérémonie royale, Ouverture, Imaginez la nuit, Voilà les morts...* Comme le montrait un article de Michel Foucault, paru en 1963 dans la revue *Critique*, et qui donnait autant de place aux premières créations radiophoniques de Thibaudeau qu'à son premier roman, *Une cérémonie royale*, littérature et radio étaient associées dans un même travail d'écrivain.

Puis Jean Thibaudeau délaisse, pendant quelques années, la radio. Mais il délaisse aussi, dans une certaine mesure, la fiction écrite, consacre la plus grande partie de son temps à la réflexion critique.

Retour à la radio en 1979 : *l'Amérique roman*, publié au mois de mai chez Flammarion, non seulement s'accompagne d'un « *atelier de création radiophonique* » diffusé sur France-Culture, mais reprend notamment des textes écrits autrefois pour une émission de radio sur l'Amérique. Avec *Poker tournant*, le lien est complètement renoué : la dramatique mise en ondes par Jacques Taroni sera suivie, en septembre prochain, d'une publication chez Flammarion.

Poker tournant comporte cinq personnages dont le rôle est à la fois de narrateur et de joueur. Chacun raconte à son tour un fragment d'une histoire personnelle ou « *passe* ». Ces cinq histoires, composées l'une à partir d'un récit de rêves, une autre à partir d'un fait divers, les dernières à partir de souvenirs autobiographiques, construisent ensemble, dans un mouvement de spirale, une fiction bizarre qu'accentuent à la radio des bruits de roulement de billes, de boules de billard, de roulette... L'objet étrange du jeu, c'est la mort : la mort réelle d'un ami, d'une connaissance, de femmes victimes d'un sadique, ou même, métaphoriquement, d'un moment de bonheur, et cette mort est progressivement imaginée, manifestée, révélée.

On peut donc considérer *Poker tournant* comme un conte fantastique. A la charnière de l'imagination et de la réalité, il produit un effet d'étrangeté. Ses médiums, ce sont les cinq personnages, qui ne maîtrisent pas leur histoire, ne peuvent que la raconter, en témoigner, mais aussi les cinq comédiens qui leur donnent une voix, et encore les intermédiaires dont ils parlent (la radio, la presse, le téléphone, le photographe), le poste récepteur qui nous permet de les entendre et, bien sûr, l'écriture.

Il n'y a pas d'antagonisme entre la radio et l'écriture, bien au contraire. La radio permet, dans des conditions presque ascétiques, de se livrer à la lecture. Pour l'auteur, elle offre un déploiement, à voix haute, d'une composition abstraite ou théâtrale ; pour l'auditeur, le bonheur d'une écoute concentrée, délivrée du brouillage sonore quotidien. Daniel Mesguich, Jean-Paul Cisife, Roland Dubillard, Jean Bollery, servent un peu inégalement cette force première de la lecture à voix haute, mais Michael Lonsdale la rend inoubliable.

BRIGITTE ANDERSEN.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30 ; Bon pied, bon œil : 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 15, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, La météo ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Toute latitude ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Cinémélodies ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F : 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Les histoires de France, par P. Miquel et M. Desbarbat ; 14 h. 5, Vous avez souri, de D. Mermet et J. Morzadec ; 15 h., C. Chebel ; 16 h., Show à la tête, de B. Mabille ; 17 h., Les Français de la IVe République, de P. Lamour et C. Villers ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le jardin d'un écrivain.

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 23 h. 5, Radio belge ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., F. Rivière ; 6 h., O. de Rincquensen et F. Rivière ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse de M. Pascal ; 8 h. 35, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 8 h. 45, C. Barbier ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Le kikekoa, de P. Diwo ; 16 h 55, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de C. Morin ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h. 10, Séance de nuit ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Deux fois vingt ans, d'E. Pagès ; 15 h. 20, Gais dans un miroir ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de P. Alexandre.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet ; 0 h., Les nocturnes, avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) : 5 h., Max Lafontaine ; 6 h. 30, J.-P. Cheriffe et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault ; 12 h., Le million, avec F. Gérard ; 14 h., P. Fernandel ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Croque-musique ; 19 h. 30, Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Motus ; 23 h. 15, Le livre de l'été.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de politique étrangère ; 9 h. 10, La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., L'orteil en vacances ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'été, par A. Castelot et A. Decaux : Alexandre Dumas voyage ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Radio belge ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, C. Barbier ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Kikekoa ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Hit-parade des clubs, de J.-C. Laval ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hegann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang, avec G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., rock avec B. Sohu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.M.-C. : 5 h., J. Meledo ; 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 8 h. 45, La tauromachie ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télématch ; 13 h., La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-Parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h., Hôtel de Paris ; 19 h. 30, Musiques, avec M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Le témoin ; 20 h. 15, Luis Mariano ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h., Les années 50, de R. Willar ; 13 h. 30, Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 15 h. 30, Hit-parade ; 19 h., Europe-soir ; 19 h. 20, Journal auto-moto ; 19 h. 40, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs avec B. Schu.

● R.M.-C. : 5 h., J. Meledo ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 30, Le Hit-parade, avec J. Meledo ; 15 h., P. Sulak ; 19 h. 30, Le Hit-parade ; 20 h. 30, Musique classique, avec L. Rose ; 22 h., Musiques... avec M. Cotet.

Lundi 21 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (Aux sources du nazisme) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : L'actualité de Malthus.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Evénement-musique : en direct du Festival d'Avignon.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Jazz (du swing).
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Bêtes curieuses », de J.-M. Roberts.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité.
16 h. 50, Actualité : Les nouveaux textiles.
17 h. 32, De 1923 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Toubib or not toubib.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Joseph Cornell (1903-1972) au Musée de Toulon.
20 h., Poker tournant, de J. Thibaudeau, avec M. Lonsdale, D. Mesguisch, R. Dubillard, J.-P. Cisife, J. Bollery (*lire notre sélection*).
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Chaque homme en route vers son propre royaume ou la quête aventureuse de Conn-Eda, prince d'Irlande.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Mozart, Mascagni, Puccini, Wieniawski et E. Strauss.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h. Un grand soleil chargé d'amour : Henry Purcell : « Fantaisies pour violes » par l'Ulsamer Collegium ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « La garde de la paix », oratorio berceuse (Prokofiev) ; 11 h. 45, Purcell et nous.
12 h., Concert (Festival estival de Paris) : œuvres de Cima, Th. Greaves, C. de Rore, M. Locke, E. Moulinié, Th. Weelkes et anonyme, par le Koeliner Violen Consort ; 13 h. 5, Jazz en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor en mi bémol majeur » opus 74 (Beethoven) ; « Didon et Enée » (Purcell) ; « Concerto pour piano » (Delius) ; 17 h. 20, Purcell et nous.
17 h. 50, Concert : « La Chauve-Souris » ouverture (J. Strauss) ; « Concerto n° 1 pour violon » (Szymanovski) avec S. Stakonowski, violon ; « l'Apprenti sorcier » (P. Dukas) ; « Rhapsodie espagnole » (Ravel), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival du Marais 80 (Concert donné en l'église des Blancs-Manteaux à Paris) : « Suite pour violoncelle n° 5 en ut mineur », BMW 1011 (J.-S. Bach) ; « Suite pour violoncelle » création (R. Albin) ; « Suites pour deux violoncelles » opus 54 n° 1 et 2 (Offenbach), avec R. Pidoux et E. Peclard, violoncelles.
23 h., Les Nuits d'été : Promenades dans Londres. Les grandes heures de Covent Garden.

Mardi 22 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (Aux sources du nazisme) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle.
9 h. 7, La matinée des autres : La danse des quolias : le koottiyattam.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... le R.P. Bruckberger : lettre à Jean-Paul-II.
11 h. 2, De 1924 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Poésie, jazz et musique africaine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Conscrit et le Général », de R. Liscia.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : Esprits et dieux d'Afrique au Musée du message biblique Marc-Chagall.
18 h. 30, Du côté de O'Henry.
19 h. 30, Sciences : De la lance gauloise au vase d'argent, rénover les métaux.
20 h., Dialogues franco-norvégiens : « Norvège et Marché commun », avec K. Martin-Frederiksen et G. Tardy.
21 h. 15, Musique de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Auber, Gounod, Mozart et J. Strauss.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Modeste Moussorgsky, « Pièces pour piano », avec Michel Beroff ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Chants et danses de la mort », « Salambo » (Moussorgsky), avec E. Nesterenko, basse, et V. Krainev, piano.
11 h. 15, Concert : « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie n° 4 en ut mineur » (Chostakovitch), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Chostakovitch, avec Z. Kocsis, piano ; 13 h. 5, Jazz vivant.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite), œuvres de Borodine et Roque-Alsina ; 17 h., Moussorgski et nous.
17 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 1 » (Brückner) ; « Les tableaux d'une exposition » (Moussorgski-Ravel), par l'Orchestre symphonique de la radio de Cologne, dir. Sir Georg Solti.
20 h. 30, Festival Estival de Paris (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont) : « Motet Alleluya » (Mouton) ; « Motet » (La Rue) ; « Motet » (Mouton) ; « Missa Brevis » (Gloria, Sanctus et Benedictus, de R. Watson) ; « Motets » (William) ; « Motet » (Tallis) ; « Antienne » (Gibbons) ; « Motet » (Phillips) ; « Mass for four voices » (Byrd) ; « Motets » (de Lassus) ; « Psaume 98 » (Schütz), par l'ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. W. Riddell.
21 h. 45, Musique au présent : Œuvres de Scherchen, Barraqué, Gubaidulina et Kim Sato, par le nouvel orchestre philharmonique, dir. X. Darasse, avec G. Lemaire et J.-Cl. Chazal, percussions, D. Hachot, violoncelle.
23 h. 15, Les Nuits d'été : Promenades dans Londres. Les grandes heures de l'Albert Hall et la naissance des « Proms » ; 0 h., Le Royal Philharmonic Orchestra au temps de Beecham.

Mercredi 23 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (le thème biologique) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle : migrations inter-régionales.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : Exposition Hier pour demain au Grand Palais : La science dans l'idéologie.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « La traversée de l'Atlantique à la rame », avec F. Laguionie.
11 h. 2, De 1926 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale sur la Chine (rediffusion).
13 h. 30, Solistes : Quintette à vent Nielsen (Hindemith, Ligeti) ; Ensemble Ars Nova (« Oda », de Tarsnu).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Un jeune homme roux », de M. Boudet.
14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : La jeunesse malade du savoir.
15 h. 2, Point d'interrogation : Vie et mort des civilisations (le monde méditerranéen).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'une fermière à Gisors.
16 h. 50, Actualité : Les nouvelles stratégies immunologiques contre le cancer.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Kid des prairies.
19 h. 30, La science en marche : Des mathématiques récréatives aux mathématiques de pointe.
20 h., Festival d'Avignon : « Va et Vient » et « Pas moi », de S. Beckett. Mise en scène B. Sobel, à la chapelle des Pénitents blancs.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Weber, Strauss, Sarasate et Tchaïkovski.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Georg-Friedrich Haëndel « Sonate pour hautbois et basse continue » ; « Concerto en ré pour deux violons, violoncelle et continuo » ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : 10 h. 15, Haëndel et nous.
10 h. 45, Concert : « Salomon » oratorio (Haëndel) par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de la B.B.C., dir. J. Poole, avec M. Kalmar, E. Harry, A. Rolfe-Johnson et B. Luxon ; 13 h. 5, Jazz en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Beethoven, Haëndel et Schönberg ; 17 h. 30, Haëndel et nous.
17 h. 55, Concert (Echanges internationaux) : « Requiem pour solistes, chœur et orchestre » (Cavalli) ; « Ricercare du premier et second ton pour orgue » (Gabrielli), par les Chœurs Via Nova de Munich, Academia Claudio Monteverdi, dir. H.-L. Hirsch ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Séverin) : « Te Deum » (Lully) ; « Les Antiennes du roi George » (Haëndel), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, Monteverdi Choir, dir. J.-E. Gardiner, et des improvisations sur des thèmes de Lully et Haëndel par P. Cochereau à l'orgue.
23 h., Les Nuits d'été : Promenades dans Londres, de Saadler's Well au Coliseum (Purcell, Offenbach) ; 0 h., La B.B.C. à Saint-Martin.

Jeudi 24 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (Un fascisme sans mystique) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle : Les migrants et leurs métiers ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature :
10 h. 45, Questions en zig-zag.
11 h., 2 De 1926 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice.
12 h. 5, Agora :
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Maître de Hongrie », de M. Jullian.
14 h. 47, Départementale : au Creusot-Montceau-les-Mines.
16 h. 50, Actualité : Cinq mille géologues nous apprennent la Terre.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Un Noël inattendu.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau, avec le professeur R. Touraine.
20 h., Les trois cases blanches, d'A. Didier-Weil (rediffusion).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Auber, Elgar, Schubert, R. Strauss.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Gustav Mahler, « Lieder de Jeunesse », avec Christa Ludwig ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts.
10 h. 10, Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Intermezzo » et « Sérénade italienne » (Wolff).
11 h. 50, Concert (Festival de Strasbourg) : « Symphonie n° 10 » version Deryck Cooke (Mahler), dir. Hubert Soudant ; 13 h. 5, Jazz vivant estival.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite).
17 h. 15, Concert (Festival estival de Paris) : œuvres de Haydn, Mozart, Hummel et Schubert ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival de Vienne 1980 (Echanges internationaux) : « Ouverture de Coriolan, en ut mineur » opus 62 (Beethoven) ; « Totentanz pour piano et orchestre » (Liszt) ; « Das Klagende Lied » (Mahler), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Hans Graf, avec E. Leonskaja, piano.
23 h., Les Nuits d'été : Promenade dans Londres, Honte à Paris, le festival hall musique de l'époque élisabéthaine (Delius, Williams, Copland) ; 0 h., Concert autour de la « Purcell Room ».

Vendredi 25 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (Un fascisme sans mystique) ; à 8 h. 32, Migrations en Auvergne et en Limousin au dix-neuvième siècle.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Mission impossible », avec P. Racine.
11 h. 2, De 1926 à 1933 : Ma Rainey, la mère du blues, et Bessie Smith, l'impératrice.
12 h. 5, Agora : Portrait d'un architecte.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : Sextuor de clarinettes Leblanc (Arma, Baudo, Scortino) ; A. Okamoto, piano (Takemitsu).
14 h. 5, Un livre, des voix : « La Jument de la nuit », de S. Darvin.
14 h. 47, Un homme, une ville : Nadar à Paris.
16 h., Rencontres d'Avignon.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Chambre meublée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Historique de la production d'énergie atomique.
20 h., Relecture : Georges Ribemont-Dessaignes.
21 h. 30, Black and blue : Contrebasses.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : œuvres de von Suppe, Chopin, Leoncavallo, Brahms et Ponchielli.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : L'école de Vienne : « Quatuor » (Berg) et « Variations » (Webern) ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Masson et Schreker.
11 h. 30, Concert : Festival de Vienne 1980 (échanges internationaux) : « Passacaille » (Webern) ; « Concerto pour violon » (Schönberg) ; « Symphonie de Psaumes » (Stravinski), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Leif Segerstam, avec Z. Zeitlin, violon ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Pierrot Lunaire » et « Musique de film » de Schönberg.
17 h. 30, Concert : Festival de Vienne 1980 (échanges internationaux) : « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini) ; « Concerto pour violon » (Berg) ; « Symphonie en ré mineur » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. Soudant, avec G. Kremer, violon ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., J. de Solliers présente : « Ballade en sol mineur » (Grieg), avec D. Laval, piano.
20 h. 20, Concert (échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 3 en ré majeur » (F. Schubert) ; « Sinfonia » (Keuris) ; « Also sprach Zarathustra » (Strauss), par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
22 h. 15, Les Nuits d'été : portraits par petites touches : « 29e sonate en si bémol » (Beethoven), avec E. Heidsieck ; 23 h. 5, Vieilles cires : Concert commémoratif pour la révolution de 1848 donné le 20 mai 1948 au Théâtre des Champs-Elysées (Berlioz) et des extraits du concert donné le 3 avril 1949 (D. Milhaud) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Mendelssohn, Weber.

Samedi 26 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le tourisme populaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Jean Ristat.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h. 5, Les minorités principales en Chine.
16 h. 20, Livre d'or : « Sonate n° 32 » et « Sonate n° 23 » : « Appassionata » de Beethoven, interprétées par J. Palenicek, pianiste.
17 h. 30, Pour mémoire : Promenade en Ariège, le Couserans (rediffusion).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (Mallarmé).
20 h., Cristal qui songe, de T. Sturgeon, adapt. : C. Bourdet. (Rediff.)
21 h. 45, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3 La musique aux champs : œuvres de Auber, Debussy, Sarasate et Lanner.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h. Un grand soleil chargé d'amour : Les anonymes (Josquin Des Prés) ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts.
10 h. Un grand soleil chargé d'amour (suite) ; 11 h., Les anonymes et nous.
11 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Concerto pour cordes » (Stravinski) ; « Concerto pour basson et orchestre en si bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Beethoven), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. Edo de Waart, avec G. Pfitzenmaier, basson ; 13 h. 5, Jazz, en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor n° 13 en si bémol majeur » (Beethoven), par le Quatuor Talich ; 17 h., Les anonymes et nous.
17 h. 30, Concert : Rencontres internationales de chant choral de Tours.
20 h., Concert : M. Lovano présente : « Concerto Le Pantin pour guitare et orchestre » (M. Palau), par l'Orchestre national d'Espagne ; 21 h. 25, Festival d'Aix-en-Provence (en direct) : « les Liaisons dangereuses » (Cl. Prey), en liaison avec FR 3.
23 h., Les Nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Le piano romantique, par D. Desanti (Liszt, Chopin, Berlioz, Schumann, Wagner) ; 1 h., Le dernier concert : Expérience acoustique de Fr. Bayle (G.R.M.-INA).

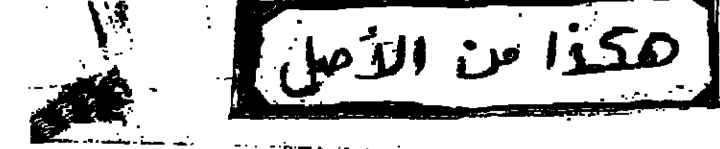
Dimanche 27 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h., La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Sur les routes de France.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe à la cathédrale d'Avignon.
11 h. 5, La musique et les mots : Un poème, des musiciens : Goethe.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Disques rares... d'Otakar Ostrcil.
14 h., Sons : Chevaux (à Longchamp dans la quatrième).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Androclès et le Lion », de G.B. Shaw.
17 h. 30, Rencontre avec... Cyril Koupernik.
20 h., Albatros : Poésie, les livres de l'année.
20 h. 40, Soirée G. Ribemont-Dessaignes : « Larmes de couteau » ; « Arc en ciel » ; « l'Arbre de la liberté » ; « le Partage des os ».
23 h., Musique de chambre : Schumann, Ravel, Haydn.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Eveil symphonique.
8 h. 5, Edwin Fischer joue J.-S. Bach : « Préludes et Fugues nos 40 à 48 » (le clavier bien tempéré).
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Messe de Gran », de Fr. Liszt, par les Chœurs et l'Orchestre de la Radio-Télévision hongroise, dir. Janos Ferencsik.
11 h., Festival de Salzbourg 1980 (Échanges internationaux) en direct du Mozarteum de Salzbourg.
13 h., Répertoire pour aujourd'hui : Mendelssohn, Glière ; 15 h., Maîtres d'hier : Wilhelm Kempff - Pierre Fournier (Beethoven) ; 17 h., Opéra présent : « le Roi Roger », de K. Szymanowsky, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Varsovie, dir. K. Missajewski.
20 h. 30, Concert de clôture de l'année Vivaldi : « Concerto pour cordes et clavecin en ut majeur », « Cantate pour soprano, cordes et clavecin », « Concerto pour violon, cordes et clavecin, en mi mineur », « Symphonie en si bémol majeur », « Concerto pour basson, cordes et clavecin, en ut majeur », « Motet pour soprano, cordes et clavecin », par la Filarmonici del Teatro Comunal di Bologna, dir. A. Ephrikian.
22 h. 30, Les Nuits d'été : Le nouvel instrument, la nouvelle clarinette (Stravinski, Berg, Portal, Boulez) ; 23 h. 30, Equivalences.



VIDÉOTEXTE

Les écueils de la télématique publique

1980 : les premières banques de données administratives voient le jour. Un processus nouveau s'engage dans les rapports entre les services publics et les usagers. On ne sait guère où il nous entraîne.

ERIC ROHDE

« L'*INFORMATIQUE s'est développée dans l'administration sans aucune référence à l'usager. (...) Les grands progrès réalisés ont peu affecté les rapports avec les administrés.* » Ces propos ont été tenus lors du colloque « Informatique et société » à l'automne dernier par M. Dieudonné Mandelkern, directeur au secrétariat général du gouvernement, qui ajoutait : « *Il est certain que les circuits d'information entre les services publics et les usagers emprunteront un jour le véhicule informatique.* » Ce jour n'est plus très éloigné, si l'on s'en tient au plan d'expérimentation des diverses techniques télématiques en préparation. Rappelons-les rapidement.

Il s'agit pour l'essentiel de quatre expériences de vidéotexte. Deux prévoient l'installation de terminaux chez des particuliers, deux autres l'équipement de services publics et municipaux.

Début 1981, lancement de l'opération Télétel dans trois mille à quatre mille foyers des Yvelines. Procédé dit « interactif » car, relié par téléphone à un ordinateur, l'usager pourra « dialoguer » avec une banque de données jusqu'au moment où il obtiendra — en principe, — la réponse à un problème individuel. Le service dispensera des renseignements administratifs mais sera également largement ouvert au secteur privé.

Au milieu de l'année 1981, les quelque deux cent cinquante mille abonnés du téléphone d'Ille-et-Vilaine recevront un terminal pour l'interrogation de l'annuaire électronique destiné à remplacer les volumes traditionnels.

Arborescence

Dans le courant de l'été, les services municipaux de Grenoble seront reliés via le système CLAIRE à différents services prestataires de renseignements administratifs et d'intérêt local.

En 1982, les services publics de deux départements (Alpes-de-Haute-Provence et Lot-et-Garonne) bénéficieront de terminaux connectés à des banques de données qui fourniront des renseignements concernant plus particulièrement le monde rural. Enfin, en 1983, la ville de Biarritz étrennera les possibilités du réseau de fibres optiques dont elle sera équipée d'ici là, vidéophone, liaisons avec des vidéothèques et, bien sûr, toute la panoplie des applications prévues par ailleurs. N'oublions pas Antiope-Service déjà partiellement lancé. Il s'agit là du principe de vidéotexte « diffusé » avec lequel l'usager ne peut que choisir entre l'une ou l'autre des informations émises par voie hertzienne (1).

La boucle est bouclée. La technologie est là, les derniers logiciels (programmes) se peaufinent, qui devraient nous projeter dans l'antichambre de la société informationnelle ; il ne manque plus que... l'essentiel : le contenu. Les moyens télématiques sont des supports ; restent à mettre les applications en œuvre. Et la chose n'est pas facile. Avec la mise au point des premiers systèmes commencent à poindre des questions concrètes et les premières difficultés.

L'un des points communs aux systèmes imaginés est d'utiliser une banque de données administratives en cours d'élaboration.

Calquée sur le guide des *Droits et Démarches* (2), elle contiendra des renseignements pratiques sur environ 20 000 « pages écran ». Chaque administration doit rédiger les « pages » qui lui incombent selon un plan déterminé par le comité de coordination que dirige M. Mandelkern. Un premier groupe comprend les ministères de la santé et de la sécurité sociale (3 500 pages), du travail et de la participation (1 000 pages), de l'éducation (3 000 pages), le secrétariat d'Etat au logement (2 000 pages), et l'Institut national de la consommation (3 200 pages).

Le système d'interrogation de cette banque fonctionne selon un processus « par arborescence ». Prenons un exemple. L'utilisateur dispose d'une petite brochure qui contient la nomenclature alphabétique des thèmes : les « troncs » en quelque sorte. Il veut s'informer sur les possibilités d'études supérieures. Il compose sur son téléphone le numéro d'appel du centre informatique. L'appareil est relié à un adaptateur où sont également branchés le téléviseur et un clavier à chiffres et à lettres. Il tape d'abord un numéro d'identification, puis le code correspondant à « Etudes supérieures ». Apparaît alors la première « page ». C'est le « menu » : 1) Etudes en faculté ; 2) Grandes écoles ; 3) Etablissements d'enseignement supérieur ; 4) Formation permanente. La seconde « page » succède immédiatement à la première dès qu'il a tapé le chiffre 1. Celle-ci lui propose le choix suivant : études longues, études courtes ? Réponse : longues. « Page » 3 : organisation générale, disciplines, formalités, télé-enseignement, régime étudiant, étudiants salariés, où s'informer ? Et ainsi de suite jusqu'au cas de figure qui intéresse l'utilisateur. Le système, on le voit, est d'un maniement simple ; mais il n'est pas souple. S'il est facile de « grimper » dans l'arborescence, il est impossible d'accéder directement à une « page » précise. Pour y aboutir, il faut à chaque fois passer par environ sept pages d'aiguillage et de renseignements intermédiaires. D'où la difficulté de comparer les filières entre elles.

Mais là n'est pas le problème principal. Personne n'appartient qu'à une seule catégorie. Ou rarement. Les problèmes qui nous sont posés relèvent le plus souvent de plusieurs administrations. Il a donc fallu dans quelques cas avoir recours à un autre mode d'interrogation, « *par mots-clefs* ». Cela permettra aux handicapés, par exemple, d'accéder « horizontalement » aux deux cent cinquante pages qui leur sont consacrées sans avoir à « grimper » dans toutes les « branches » où elles ont essaimé.

Cette seconde méthode, qui se superpose à la première, est très complexe à mettre en œuvre. Mais elle est plus proche de l'utilisateur. Les informaticiens savent que la facilité d'accès au système, dont dépend son succès, est pour une grande part fonction du nombre de mots-clefs qui existeront dans la nomenclature. Or chacun de ces mots-clefs exige un travail de programmation supplémentaire assez lourd. On a donc cherché à savoir quelles seront les principales préoccupations des utilisateurs. Des réunions de travail ont eu lieu avec des habitants de Vélizy. Elles ont confirmé la soif du public en renseignements pratiques, mais elles n'ont pas permis de dégager d'attentes nettes. Sans doute parce que les esprits ne sont pas encore rompus à la rigueur qu'exige l'informatique. Les gens ne demandaient pas par exemple « *Quels sont les centres de repos pour personnes âgées ?* » Mais : « *Qu'est-ce que je peux faire de mes parents pendant les vacances ?* » Réflexe naturel. Personne n'a l'habitude de se considérer comme objet, mais raisonne plutôt en sujet. Pas plus que l'on a coutume de resituer son cas dans une hiérarchie. Quel est le chômeur qui se pose en lui-même son problème en ces termes : « *J'ai moins de vingt-cinq ans, je suis licencié pour des raisons autres qu'économiques* » ?

Ouvert à tous

Pour être accessible au grand public, aux jeunes comme aux vieux, à tous les modes de pensée, une banque de données est donc complexe à réaliser. Pour les administrations, le prix unitaire de la « page écran » est de 120 francs. Mais avec les frais que représente l'élaboration des logiciels, le coût global de la banque de données s'élève à 6,4 millions de francs pour 1980.

En principe, Télétel est ouvert à tous ceux qui désirent y offrir un service. Si l'on possède des moyens informatiques, on peut se connecter directement au central de Vélizy. Dans le cas contraire, la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) lance des espaces-mémoire dans ses ordinateurs, pouvant héberger jusqu'à cent mille « pages » au total. Rien ne s'oppose donc *a priori* à ce que les syndicats, les partis politiques ou les associations en tout genre fassent connaître leur point de vue ou fournissent un service quelconque sur le système de vidéotexte. Il leur en coûtera, pour un volume inférieur ou égal à soixante « pages », 300 francs par « page » et par an. Au-delà : 1 200 francs, plus 100 francs par page et par an.

Mais il leur faudra aussi réaliser les logiciels adéquats, ce qui — on l'a vu — n'est pas simple. Cependant déjà plus d'une centaine d'entreprises privées sont engagées dans l'opération. Mais, comme le déplore ce haut fonctionnaire qui participe à l'expérience, « *on ne voit venir ni syndicats ni partis. Tout se passe comme si les principaux animateurs de la vie publique s'en désintéressaient complètement.* » Et pourtant, le jeu est gros. Nul ne sait quel sera l'avenir de Télétel. Ce qui est presque acquis, en revanche, c'est que, d'une façon ou d'une autre, la télématique sera présente dans la vie quotidienne des Français.

Sous des dehors beaucoup plus modestes que l'opération de Vélizy, celle d'Ille-et-Vilaine n'en est pas moins importante, car elle constitue le banc d'essai de ce qui sera probablement le véritable instrument de pénétration de l'informatique dans les foyers, l'annuaire électronique. Certes, la décision d'en généraliser l'usage n'est pas officiellement prise. Mais il est douteux qu'elle ne le soit pas. L'opération est rentable. Elle permettra des économies de papier, stimulera l'industrie française de l'électronique, en même temps qu'elle rapportera de l'argent, puisque l'usager paiera une communication pour obtenir le renseignement dont il disposait gratuitement. Le budget des investissements que représente le projet de substitution de l'annuaire papier par le terminal est par ailleurs déjà important : 350 millions de francs selon M. Gérard Théry, directeur de la D.G.T. (3). Enfin, l'avantage du système est évident puisqu'il permet des mises à jour fréquentes.

Politique

Dans l'immédiat il n'est pas prévu de dispenser d'autres renseignements que ceux qui relèvent du 12. Mais on ne dissimule pas que le terminal annuaire aura, à terme, d'autres fonctions. C'est, notamment, la raison pour laquelle il sera également testé parmi les habitants de Velizy. Un tiers d'entre eux recevront l'adaptateur Télétel, un tiers l'adaptateur Télétel plus celui d'Antiope-Service et le tiers restant le même équipement que les utilisateurs d'Ille-et-Vilaine.

Lorsque tout un département, toute une région, voire l'ensemble du pays, disposeront d'un terminal de ce type, un problème nouveau risque de se poser. Dans l'hypothèse où la banque de données administratives sera connectée, en admettant aussi qu'elle fonctionne de manière satisfaisante et que les usagers aient fréquemment recours à elle comme c'est probable, une analyse de leurs interrogations sera possible puisqu'elles transiteront toutes par l'ordinateur. Un simple traitement statistique sur les « pages » interrogées durant une période déterminée révélerait les grandes lignes de leurs préoccupations, permettrait d'en étudier les variations d'une période à une autre ou entre deux secteurs géographiques. Il y aurait là un extraordinaire révélateur de l'opinion. Instrument incomparable pour un bon pilotage des affaires administratives. Mais également politiques.

De telles études sont prévues à Vélizy. Cela peut se justifier durant cette période de rodage et d'essai en raison des inconnues qui planent sur l'adéquation du système par rapport aux besoins. A la limite, de façon continue s'il ne s'agit que d'accroître le bien-être des administrés. Mais qui peut le garantir ? Même s'il ne s'agit nullement ici de prêter des intentions perverses aux actuels promoteurs du système, qui peut donner aujourd'hui des garanties pour demain ? Qui peut assurer que quiconque ne détournera jamais ainsi l'outil à des fins électorales par exemple ?

On retrouve là un des traits de l'informatique. Dès lors que des données sont « saisies » par un ordinateur, elles sont formalisées et peuvent se prêter à toutes sortes de traitements ou d'interprétations. Les meilleurs comme les pires. Même s'il n'est que potentiel, il y a là un problème pour lequel il faudra définir une parade. La plus simple serait peut-être l'obligation de publication des statistiques ainsi calculées ?

Si le système Télétel se développe, d'autres questions devront à l'avenir trouver une réponse. Tout le monde sera-t-il vraiment admis à vendre ou offrir n'importe quel message ? Sinon, comment s'effectuera la sélection ? Comment la publicité sera-t-elle imposée à l'usager ? Qui en assurera la gestion ? Peut-être aussi conviendrait-il de trancher sur le fait de savoir si le vidéotexte est simplement un « téléphone-plus » — comme on l'entend à la D.G.T. — ou un média ? Auquel cas n'y aura-t-il aucune incompatibilité avec la loi sur les monopoles de diffusion et de programmation ? ■

(1) Pour plus de précisions sur ces systèmes, voir notamment les éditions du *Monde* des 10 mars 1979, 23 décembre 1979, 6 janvier 1980, 22 mars 1980 et 27 avril 1980.

(2) Edité par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

(3) Interviewé par « Presse Actualité », numéro du mois d'avril 1980.

ALORS, L'ADMINISTRATION TÉLÉMATISÉE C'EST PLUS PRATIQUE NON ?

C'EST FORMIDABLE VOUS VOULEZ DIRE, L'ORDINATEUR VIENT DE M'APPRENDRE QU'IL MANQUAIT AU DOSSIER : LE FORMULAIRE S.139 LA FEUILLE ROSE N°3, LE RÉCÉPISSE N 12 ET LE TIMBRE FISCAL À 100 F !

MARTIN VEYRON

INVENTIONS

Histoire d'œufs

La machine à décoquiller les œufs durs n'est plus un rêve.

MICHEL DE PRACONTAL

UN petit nombre d'inventions s'inscrivent en lettres d'or dans le grand livre de l'histoire : la roue, le levier, la poudre... Les autres, qui forment l'immense majorité, doivent se contenter modestement d'un registre de brevets, quand elles ne sombrent pas dans l'oubli. Pourtant, à leur manière, ces sans-grade de la créativité humaine façonnent notre mode d'existence. La civilisation occidentale ne serait pas tout à fait la même sans le réfrigérateur. Qui se souvient de la pompe à chaleur de von Platen et Munters, sur laquelle repose son fonctionnement ? Qui sait qu'Albert Einstein, lui-même, conçut et fit breveter une machine analogue, près de dix ans après que le prix Nobel l'eut récompensé pour des découvertes plus illustres ?

Le créateur de la machine à éplucher les œufs durs n'a pas eu, certes, le prix Nobel. Mais il a tout de même décroché une médaille d'or au dernier Salon des inventions de Genève, sorte d'équivalent suisse du Concours Lépine. Lorsqu'on l'interroge sur sa découverte, cet ingénieur de trente-deux ans répond qu'il n'y a rien à raconter : « *Je voulais simplement faire quelque chose qui ne s'était pas fait avant.* » Sa première idée consistait à fabriquer un gadget ménager pas vraiment utile, mais qui se vendrait de toute façon « *parce que, même si vous n'aviez pas voulu l'acheter, vos amis vous l'auraient offert* ».

Après quelques tentatives infructueuses, Jérôme Fréchou réalise un prototype constitué d'un rouleau à pâtisserie en plastique, d'une chambre à air de vélo et d'un rond de serviette. Cette première machine manque d'efficacité : pour un œuf convenablement décoquillé, elle en écrabouille dix. Notre inventeur ne se décourage pas pour autant. Aujourd'hui, ses efforts ont été récompensés : son Coquimatic est capable de décortiquer impeccablement jusqu'à quatre mille œufs durs à l'heure (effectuée manuellement, l'opération prendrait dix fois plus de temps). Le principe est simple : deux petits marteaux mus par l'air comprimé brisent la coquille à ses extrémités ; de l'eau est alors injectée entre le blanc et la coquille, qui éclate ; enfin, la pression de l'eau pousse l'œuf à travers une sorte de goulet, tandis que la coquille brisée est retenue.

Evidemment, la consommation d'œufs durs d'une famille ne justifie pas l'emploi d'une telle machine. Aussi Jérôme Fréchou a-t-il changé son fusil d'épaule ; au lieu du marché des gadgets, il veut désormais s'attaquer à celui des grossistes en œufs durs, qui fournissent certaines chaînes de restaurants ou les collectivités. Dans ce secteur, l'épluchage automatique pourrait être un facteur de rentabilité non négligeable. En France, quelque seize mille restaurants servent plus de cinq cents repas par jour. Les éplucheuses à légumes y sont d'un usage courant. Pourquoi ce qui est vrai des pommes de terre et des carottes ne pourrait-il s'appliquer aux œufs ?

Les sceptiques ne manqueront pas de sourire, ni les amateurs d'œufs à la coque de s'indigner. Ils ne décourageront pas Jérôme Fréchou, qui a d'ores et déjà créé une société, afin de promouvoir son invention. Notre entreprenant inventeur a d'ailleurs d'autres projets en tête : depuis quelque temps, il songe à l'œuf de caille. ■

REPÈRES

Les promesses de l'éthanol

L'éthanol, ou alcool éthylique, fait actuellement l'objet de nombreuses expérimentations dans le monde. On l'utilise surtout dans des mélanges avec de l'essence, mais on étudie aussi la possibilité de l'employer comme base dans l'industrie chimique.

Dans la voie du carburant, c'est le Brésil, on le sait, qui est allé le plus loin, suivi des Etats-Unis, dont plus de sept cents stations-service commercialisent actuellement du gasohol (essence, 85 % ; éthanol, 15 %).

En Europe, plusieurs laboratoires poursuivent actuellement des recherches sur l'éthanol. Les Danois ont entrepris une série d'expériences sur les mélasses de canne à sucre, les pommes de terre et les céréales. D'ores et déjà, la production danoise d'alcool de mélasse atteint 9 millions de litres par an. En France, on pourrait développer l'alcool extrait de la betterave, mais il est encore trois à cinq fois plus cher que l'essence d'origine pétrolière. D'autres produits agricoles sont actuellement expérimentés, notamment le topinambour et la canne à sucre, dans les Bouches-du-Rhône.

Enfin, plusieurs pays africains, le Mali, la Haute-Volta, le Tchad et le Niger, s'intéressent à l'éthanol. (Sources : « La lettre économie et énergie », Association pour le développement des économies d'énergie, 183, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.)

Des millions de souris...

Inventer une nouvelle souricière : l'idée était trop prosaïque pour Henry Foster, vétérinaire à Boston. A la place, il a décidé de « fabriquer » une nouvelle souris, des millions de souris.

Il y a trente ans, il s'installait à Wilmington, dans le Massachusetts, et fondait la société Charles River Breeding Laboratories Inc., qui allait devenir le premier fournisseur mondial d'animaux cobayes pour la recherche scientifique. En 1979, la firme a dégagé 3 millions de dollars de bénéfices sur un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars. Cette année, Charles River expédiera plus de dix-huit millions de souris, rats, hamsters, cochons d'Inde, lapins et singes, aux laboratoires de recherche à travers le monde, où « au nom de la science, ces animaux se débaucheront en absorbant des alcools et en inhalant de la fumée de cigarette », *écrit* Time.

Charles River est allé plus loin : ses laboratoires proposent maintenant aux chercheurs une souris sans thymus, la glande qui contribue au développement de l'immunité contre les infections, particulièrement utile dans la recherche contre le cancer, parce que, à la différence des animaux de laboratoires traditionnels, elle ne présente pas de phénomène de rejet aux greffes. — Source : Time.

ALEXANDRE LEWKOWICZ

CINÉ

Michel Audiard "orfèvre en imbécillité..."

Dialoguiste populaire, Michel Audiard reflète, avec un style bien à lui, une certaine image de la société française – volontiers cynique et râleuse. Un professionnel des mots, moraliste à sa manière.

BERNARD LEFORT

DIALOGUISTE prolixe, bavard, de mauvais goût dit-on parfois, Michel Audiard a mis en paroles de nombreux scénarios à succès que Gabin, Ventura ou Belmondo, parmi d'autres, ont incarnés pour le meilleur et pour le pire...

Passionné de la « petite reine », il est également un lecteur assidu de Proust et un fervent admirateur de Simenon, qui ne dédaigne pas sortir de « son cinéma ». Un « style » Audiard fait d'artifice et de populisme. De démagogie aussi ? Il s'en défend d'une grimace boudeuse en tirant sur une éternelle cigarette. « *Un professionnel des mots* », oui ; un moraliste-amuseur qui, de film en film, donne *sa* vision de la France aux accents de grogne et de « cynisme » hexagonal.

Depuis peu, le dialoguiste d'*Un taxi pour Tobrouk* s'est mis à écrire de son ton « made in argot » des livres pour dire, autrement, ce qu'il pense et ce qu'il entend...

***

« En trente ans de métier, vous avez écrit les dialogues de quelque cent quinze films. C'est une réussite.

— Ce n'est pas de ma faute ! Je n'ai d'ailleurs pas commencé par le cinéma. A la Libération, j'étais journaliste à *l'Etoile du soir*, un quotidien qui se vendait fort mal jusqu'à ce que le directeur eut l'idée de publier en feuilleton *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*. La vente a atteint des sommets étonnants pour retomber après la parution du dernier épisode...

» J'ai regretté le journalisme, ça m'amusait. J'avais écrit des reportages inventés de toute pièce : ainsi, une série d'articles « sérieux » sur la Chine avec des confidences exclusives de Tchiang Kai-chek... J'aime bien une certaine dose de mauvaise foi. Finalement, ce furent mes premiers dialogues.

— Le plaisir des mots vient de l'enfance ?

— Je lisais beaucoup. En retard partout, j'avais au moins vingt-cinq ans d'avance en littérature ! Je dévorais Balzac, Leroux, Leblanc, Stendhal même, à un âge où l'on n'y comprend rien. La lecture était une sorte d'aventure, la seule. J'ai vécu à Paris, dans le quatorzième arrondissement, comme dans un village. A quinze ans, je ne connaissais pas la rive droite : c'était l'Amazonie. Nous avons franchi la Seine avec des amis pour des raisons « chorégraphiques » : les bals de la Bastille. De cette époque j'ai gardé l'horreur des voyages. Les formalités de départ m'ennuient. D'ailleurs, pour ce que je *raconte*, je n'ai pas besoin de voyager ; les histoires sous les cocotiers m'horripilent.

— Le cinéma n'est pas une vocation ?

— *Oh non !* J'ai d'abord vendu des journaux dans les rues et, un peu forcé, commencé deux apprentissages : l'un de soudeur, l'autre d'opticien. Si le cinéma ne marche pas, je ne serai pas chômeur...

» En fait, cela est venu de la guerre. Visé par le S.T.O., j'avais réussi à faire traîner, de visite médicale en visite médicale. L'échéance se rapprochant, et sur les conseils d'un ami, je suis entré dans une école de formation — je ne savais rien faire — créée par les Allemands. Six mois de gagnés, à l'époque, c'était beaucoup. Ces métiers n'étaient pas désagréables, et le travail manuel me plaisait ; cependant, la perspective de l'usine était ma terreur.

— Quels ont été vos vrais débuts ?

— J'ai commencé presque par hasard. Le scénariste de la Production artistique cinématographique, que dirigeait André Hunebelle, était tombé malade, laissant un travail en cours. Je l'ai remplacé au pied levé sans penser au résultat. Le scénario a été accepté, c'était *Mission à Tanger*. Puis, j'ai écrit sept ou huit scénarii, pas plus ; ça ne m'intéressait pas vraiment.

— Pourquoi ce désintérêt ?

— Ecrire un scénario à partir de rien est quelque chose de fastidieux. Pour réaliser un bon scénario, il faut partir d'un livre, d'un « mauvais » livre même. A part quelques exceptions, *Un singe en hiver*, de Blondin, ou *les Grandes Familles*, de Druon, la bonne littérature est incompatible avec le cinéma. Une « série noire », un « roman populaire » se prêtent mieux à l'adaptation. On peut mettre à part les livres de Simenon, qui, par leur richesse, sont un réservoir inépuisable de scénarii.

— « Orfèvre en imbécillité, écrivez-vous, j'aime à ce qu'elle soit sertie sur une monture stricte. » C'est un principe ?

— Le « côté orfèvre », c'est la rançon du professionnalisme. Le métier de dialoguiste ne s'apprend pas. La réussite vient peut-être de savoir écouter les gens ; c'est la seule chose au cinéma qu'on puisse emprunter à la littérature. Le dialogue est une espèce de vérité des mots à l'intérieur d'une situation.

Anti-tout

— Le « style Audiard », c'est une compréhension de la société à travers un certain langage ?

— Il n'y a rien de prémédité... J'ai eu des conflits avec certains critiques qui me reprochaient de ne pas faire parler *juste* un ouvrier ; c'est regrettable, c'est une des seules choses que je sache faire. Soit dit en passant, c'est souvent un agrégé qui m'épinglait. J'utilise un langage populaire qui n'est pas l'argot. C'est un langage quotidien mis en forme ; je n'utilise pas le dictionnaire.

» Lorsque je dialogue *les Grandes Familles*, là, c'est le métier. La finance et le monde de la Bourse ne sont pas dans mes fréquentations. Au début du film, je commence par un hommage vibrant à un poète ; j'ai pastiché Bossuet ! Ça a fait impression, on a cru que j'avais fait le séminaire. Quand je fais parler les gens de leurs milliards, je le fais tel qu'on les imagine. Le vraisemblable vient de là. De la même façon, lorsque un chauffeur de poids lourd échange des propos au fond du désert, je n'y suis pas allé voir. C'est aussi une convention littéraire.

— Votre côté populiste n'est-il pas artificiel ?

— Je ne crois pas, et pour les raisons que je viens de donner. En revanche, j'ai glissé des fragments littéraires « connus » dans certains dialogues, par perversion il est vrai. Personne ne s'en est aperçu. Je fais ce que je sais faire ; les critiques le devraient aussi.

— Il y a chez vous une petite ritournelle « à la Céline » que vous ne dédaignez pas...

— Je fais partie d'une génération pour qui Céline a beaucoup compté. Au mieux, avant, on écrivait encore comme Anatole France. Céline est un écrivain important trop oublié, ou trop « connu ». Il y en a eu d'autres depuis : Malcolm Lowry, par exemple.

— C'est le côté « râleur » qui vous séduit chez Céline ?

— Certainement. Céline était toujours « anti-tout », anti-clérical, anti-militariste, anti-flics. C'était son état permanent d'être contre.

— Il était aussi antisémite.

— Antisémite aussi, c'est vrai. Avec la guerre, on a difficilement oublié *Bagatelles* ; mais il a été un peu une victime désignée. Bernanos a été antisémite un jour, puis écrivain résistant. Il est également vrai que le racisme ou l'antisémitisme sont une sorte de névrose répandue partout.

— Vous même, dans vos films, ne jouez-vous pas sur le racisme, la bêtise ?

— Oui. Je joue sur le racisme, la bêtise, sur tout ce qui se présente...

— Le sort de vos contemporains n'est pas cependant votre préoccupation majeure ?

— Ils ne font rien pour m'intéresser. Lisez les journaux. Dans ma jeunesse, j'ai vécu une époque peu réjouissante. Depuis, je n'ai pas une image idyllique de la société. Je n'arrive pas à m'intéresser à ses déboires ; les gens les recherchent un peu trop systématiquement.

— Vous vous conformez à votre position d' « anarchiste de droite » ?

— Ecoutez, anarchiste de droite, ça ne veut rien dire. Je n'attends pas grand-chose de bon de la société, c'est tout. Il y a une sorte de cafouillis à l'égard des valeurs. Quand je lis sur une affiche de cinéma Don Giovanni : Losey-Mozart, le trait d'union me choque. Prenez Marguerite Yourcenar, on l'a ignorée pendant trente ans, et aujourd'hui elle est à l'Académie. Au cinéma, c'est la même chose. On cherche à adapter Proust ; c'est une bonne intention, mais pas tellement sérieuse. Au mieux, on peut tourner un *Amour de Swann*. Tout le monde peut le faire. Mais quel rapport avec la *Recherche du temps perdu* ?

Rien de neuf

— Vos personnages sont le plus souvent des truands, des paumés, des « guignolos ».

— Ce n'est pas tout à fait vrai ; mais j'ai une prédilection pour les films policiers. Ils offrent une possibilité de pénétrer chez les gens, de faire intervenir à peu près n'importe qui. On surprend le spectateur à chaque coup de sonnette. Aujourd'hui, le genre policier est un peu débile, mais il permet toujours de brasser beaucoup de choses. L'heure du crime n'est pas toujours le plus important ; voyez Simenon.

— Ne vous impliquez-vous jamais dans vos films ?

— Je ne me souviens pas d'y avoir mis quoi que ce soit de moi. Evidemment, si je travaille sur un film d'espionnage, j'essaie de raisonner « comme » un espion, dans un monde qui m'est totalement étranger. C'est un travail différent de la production littéraire.

— Vous avez écrit que le cinéma avait cessé de vous intéresser quand il vous a rapporté de l'argent. C'est une boutade ?

— Evidemment. La reconnaissance du ventre n'est pas ce que je préfère. J'ai découvert et aimé le cinéma pendant mon adolescence, à l'époque du double programme. Aujourd'hui, le cinéma





me fait vivre, et je n'ai plus envie d'y aller. Quelqu'un qui travaille toute la semaine chez Renault ne visite pas des usines le dimanche. J'aime mieux lire, écouter de la musique ou assister à un match de rugby.

» D'ailleurs, depuis le parlant et après Wells, il ne s'est presque rien passé. Altman et Fellini ont une personnalité, mais ils n'ont rien découvert. On pourrait dire la même chose en poésie : après Rimbaud, il n'y a pas eu grand-chose. On ne fait pas la révolution tous les quinze jours.

— La « nouvelle vague » a pourtant apporté des idées.

— C'était une autre façon de tenir la caméra qui existait déjà dans le cinéma « underground » américain. Avec Jean-Luc Godard, j'ai failli tourner une adaptation du *Voyage au bout de la nuit*. Ça ne s'est pas fait. On peut mettre en scène la guerre ; de là à tourner le *Voyage*...

— Quel cinéma aimez-vous ?

— Comme les gens qui voient peu de films, j'essaie de ne pas rater les « bons » films. J'ai aimé *le Tambour*, de Schloëndorf, et *Apocalypse Now*, de Copola. Mais je ne comprends pas le succès de Woody Allen. Il a du talent. C'est comme Chaplin, qui était avant tout un extraordinaire acteur comique. *Charlot patineur*, c'est une réussite. *Le Dictateur* me semble surfait...

Impondérables

— N'avez-vous jamais songé à faire du cinéma hors le « star system » ?

— Pourquoi serais-je opposé au « star system » ? L'avantage réside dans l'apport de capitaux ; le regretter serait simpliste. J'ajoute qu'il suffit de plaire à une seule personne et non à une dizaine. Quand le scénario ou les dialogues plaisent à Belmondo, Delon ou de Funès, le film est pratiquement terminé. Il y a, d'un autre côté, des erreurs à ne pas commettre. Une erreur de distribution est un péché capital. Un grand acteur dans un contre-emploi, c'est l'échec assuré.

— Vous avez délaissé la réalisation de vos films ?

— Je ne suis pas metteur en scène, c'est un métier. Il y a eu un malentendu. Après *Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages*, on m'a pressé d'en réaliser d'autres. J'aurais dû m'abstenir... Je tournerai peut-être un policier ; l'univers me correspond mieux.

— La télévision ne vous a jamais tenté ?

— Non. C'est le pire et le meilleur. La télévision sert bien la nouvelle ; au cinéma, au contraire, on a tendance à délayer le sujet. *Milady*, de Morand, par exemple, était un vieux projet cinématographique, toujours remis. La télévision en a fait une réussite. Balzac, Maupassant, Marcel Aymé, se prêtent bien à l'adaptation télévisée. Comment, au cinéma, condenser, sérieusement, Balzac ? Le feuilleton ouvre, en ce cas, beaucoup de possibilités.

— La télévision ne précipite-t-elle pas le déclin des salles de cinéma ?

— Je ne crois pas. La télévision a même une utilité : elle assure la survie des bons films qui ont fini leur exclusivité. Elle joue un rôle de relais comparable à celui du livre de poche pour l'édition courante. La télévision prolonge ainsi la carrière des films ; elle permet aussi de faire justice à certains autres qui s'y révèlent comme de redoutables navets.

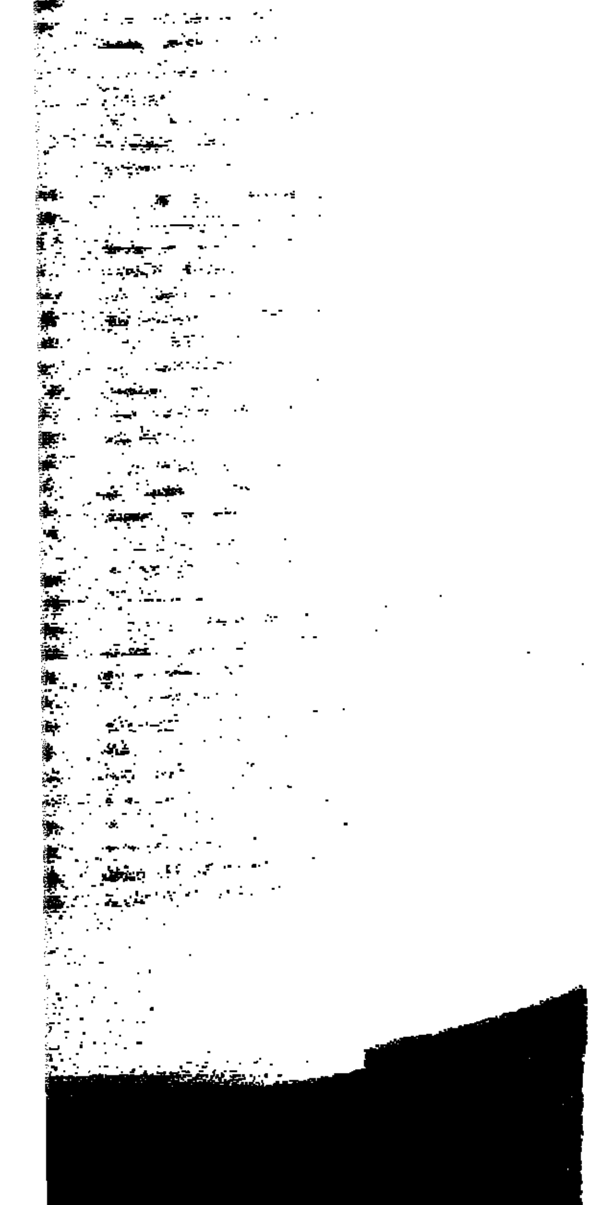
— Que pensez-vous de votre place dans le cinéma français ?

— Si c'était à refaire, je m'y prendrais autrement ; je sélectionnerais mieux mes projets. Notez bien, je suis surpris par le succès de certains films. *Un taxi pour Tobrouk* a été tourné avec des bouts de ficelle. Denis de la Patellière n'avait pas un sou et j'avais écrit les dialogues en dix jours. Le cinéma est plein d'impondérables...

» A quinze ans, quand j'étais vendeur de journaux, si l'on m'avait prédit cet avenir, j'aurais applaudi des deux mains. Mais « réussir » ne surprend pas. Ecrire des dialogues m'apparaît aujourd'hui comme une fonction naturelle.

— Vous avez publié récemment des romans plus ou moins autobiographiques. C'est une entrée en littérature ?

— J'écris à l'aventure. Je ne suis pas un écrivain professionnel, encore que j'aimerais écrire plus souvent. Mais l'imaginaire n'est pas mon domaine ; le roman « romanesque » ne me tente pas. A la vérité, une certaine forme de « snobisme », chez moi, me pousserait à écrire un certain genre de films que tout le monde va voir et un certain genre de livres que personne ne lit... » ■



HISTOIRE

Le passé de violence du Libéria

La violence qui vient de secouer le Libéria a une longue histoire. Depuis sa création, cet Etat est déchiré par l'antagonisme entre les descendants des colons négro-américains au pouvoir et la population krou.

ALFRED SCHWARTZ

EMOTION, indignation, réprobation, mais aussi étonnement, tels ont été les sentiments exprimés par les observateurs de la scène politique internationale après l'exécution, le 22 avril dernier, de treize collaborateurs du président déchu W. Tolbert.

Replacé dans le contexte des relations qu'entretiennent depuis quelque cent cinquante ans la colonie d'origine négro-américaine et les communautés autochtones, cet événement n'a, en fait, rien de surprenant. Il n'est que l'aboutissement logique de rapports qui ont toujours été de *violence*. Une violence qui n'est d'ailleurs pas à sens unique, mais réciproque. Les ressortissants de la côte du sud-est du pays, les Krou, auxquels les Krahn — cette ethnie de l'arrière-pays dont sont issus la majorité des membres du Conseil populaire de rédemption du sergent-chef Samuel Doe — sont étroitement apparentés, en savent tout particulièrement quelque chose, eux qui ont été « à couteaux tirés » avec l'autorité de Monrovia pendant un siècle. Quelques faits marquants des démêlés de cette communauté autochtone avec le pouvoir central méritent d'être évoqués, non pour plaider la cause des nouveaux dirigeants libériens, mais pour éclairer leur comportement à la lumière d'un passé de violence profondément gravé dans la mémoire collective.

Quand, en 1822, les premiers colons négro-américains débarquent au cap Mesurado pour prendre possession de la portion de côte que viennent, pourtant, de céder à la Société américaine de colonisation, moyennant finances, les chefs dé et mamba, l'accueil que leur réservent les populations autochtones n'augure pas de relations idylliques : ils doivent conquérir par les armes le site de leur futur établissement, Monrovia. A quelque 300 kilomètres plus au sud-est, sur la côte krou, c'est dans un climat aussi tendu que les Sociétés de colonisation du Mississipi et de Louisiane fondent, en 1837, la colonie de Greenville. Il est vrai que les Krou ont tout à redouter de l'implantation sur leur territoire de ces esclaves libérés qui bénéficient de l'appui inconditionnel de leurs anciens maîtres américains. Plus connus sous l'appellation de Kroumen, ils entretiennent, depuis l'arrivée des premières caravelles portugaises, dans la seconde moitié du quinzième siècle, des relations privilégiées avec les commerçants et trafiquants européens, sur les navires desquels ils s'enrôlent comme hommes à tout faire pour les besoins de leurs « opérations » sur la partie méridionale de la côte ouest-africaine.

En cette décennie 1830, il est précisément un type d'« opération » qui, pour eux, s'avère particulièrement lucratif : la traite des esclaves. Officiellement abolie (par l'Angleterre en 1807, par la France en 1815), celle-ci continue néanmoins à être pratiquée illégalement (elle fut d'ailleurs plus active que jamais au cours de cette période de traite illicite, dont seule l'abolition de l'esclavage sonnera le glas), malgré la présence sur le littoral de navires de guerre anglais, français et américains chargés de la réprimer. Dans cette nouvelle forme de traite, les Krou sont à la fois au service des négriers, qui ont plus que jamais besoin de leur dextérité de passeurs de barre pour embarquer aux endroits les plus difficiles de la côte, là où leur présence ne peut être soupçonnée, les cargaisons d'esclaves, et des bâtiments préposés à la police du littoral, dont ils deviennent — et pour cause — les meilleurs informateurs. Le face à face entre ces auxiliaires patentés du trafic négrier et les anciennes victimes de ce trafic ne peut donc être qu'explosif.

Les conditions favorables à un affrontement ouvert ne tardent d'ailleurs pas à se présenter. En cette même année 1837, les différentes colonies négro-américaines (à l'exception du Maryland) se fédèrent pour former le « Commonwealth du Libéria ». L'une des toutes premières initiatives du nouvel exécutif sera de promulguer un « acte sur les ports d'entrée ». Cet acte stipule que les navires étrangers ne peuvent dorénavant opérer qu'en six points du littoral, et moyennant le paiement de redevances aux autorités libériennes. Les six ports d'entrée correspondent, comme par hasard, aux six principaux établissements négro-américains de la côte. L'objectif de l'acte est évident : il s'agit de détourner le commerce des localités autochtones, officiellement pour lutter de façon plus efficace contre la traite des esclaves, en réalité pour assurer aux « Libériens » (appellation alors réservée aux seuls immigrés) le monopole des opérations avec l'extérieur.

Canonnière

Sur la côte krou, c'est le tollé général : un seul port, Greenville, est prévu pour desservir 150 milles de littoral ! Les Anglais, dont les factoreries sont nombreuses sur cette portion de côte, sont tout aussi ulcérés. En 1847, après la proclamation de l'indépendance du Libéria, un agent de la maison Hamilton offre à Settra-Krou, une localité qui compte alors quelque dix mille habitants, un traité personnel de protection contre les Négro-Américains. Pour calmer les esprits, le président du jeune Etat, J.J. Roberts, va jusqu'à proposer, en 1849, aux dirigeants de Londres, moyennant leur soutien à sa politique, de favoriser le recrutement, sur la côte krou précisément, de la main-d'œuvre qui fait tant défaut depuis l'abolition de l'esclavage, dans leurs colonies des Antilles (Jamaïque, Guyane, Trinité). Proposition qui donnera lieu à un début d'exécution... avant d'être dénoncée par les Anglais comme étant à l'origine d'une forme déguisée de traite.

Entre les autochtones et les colons de Greenville, la tension ne cesse de monter, jusqu'à ce que se produise, en 1855, l'incident qui met le feu aux poudres : pour protester contre le recrutement de trois travailleurs non autochtones, les Krou tirent plusieurs coups de feu sur un navire anglais, auxquels répondent immédiatement les Libériens. Des centaines d'assaillants font le siège de l'établissement, que l'expédition punitive, envoyée de Monrovia, ne parvient à délivrer qu'en 1856. Un accord de paix est négocié, qui condamne les localités krou révoltées à de lourdes indemnités. Et en attendant leur paiement, le blocus de la côte (il durera un an) est ordonné par le gouvernement...

D'autres incidents éclatent dans les décennies qui suivent. En 1866, un commerçant libérien est assassiné à Settra-Krou. Menacée de représailles par Monrovia, la puissante métropole krou fait enfin acte d'allégeance à l'autorité centrale. En 1881, un vapeur allemand, échoué près de Nana-Krou, est pillé par les autochtones. Des bâtiments de guerre allemands et anglais, avec à leur bord des représentants du gouvernement libérien, bombardent la localité, après avoir donné vingt-quatre heures à ses habitants pour l'évacuer. En 1885, Monrovia fait cependant une concession : un nouveau port d'entrée est ouvert à Nifu, à une vingtaine de milles au sud-est de Greenville, en plein cœur du pays krou. Mais Nifu, mal situé, ne sera jamais très fréquenté.

Ce que les Krou réclament en fait depuis le début, et tout spécialement en cette fin de siècle où leur force de travail est de plus en plus abondamment sollicitée, c'est de pouvoir embarquer sur les navires recruteurs là où cela leur est le plus commode, et débarquer de même ; mais aussi d'être les seuls bénéficiaires du fruit de leur labeur, l'instauration d'une taxe à payer par les travailleurs à la fois sur le départ et sur le retour, en plus de celle déjà réclamée aux employeurs sur l'exportation et l'importation de main-d'œuvre étant perçue comme particulièrement inique. Mais la ligne de conduite de Monrovia reste ferme : une canonnière (un cadeau des Anglais !) patrouillera en permanence, à partir de 1893, le long du littoral, pour rappeler à l'ordre les navires qui seraient tentés de faire fi de la législation sur les ports d'entrée (deux navires, un allemand et un anglais, essuient successivement son feu en 1893 et en 1894 : plusieurs Kroumen en train de débarquer du second au large de Settra-Krou trouveront la mort).

Quand, en 1905, le président Barclay décide enfin d'ouvrir, d'un seul coup, quatre ports d'entrée supplémentaires sur la côte krou (River-Cess, Settra-Krou, Nana-Krou et Garawe), les rapports entre les deux communautés sont au plus mal. En 1907, des bandes krou armées se constituent, pillent des factoreries et menacent les commerçants européens. Quant aux représentants du pouvoir central, voici en quels termes en parle, la même année, le consul britannique B. Wallis, en tournée sur le littoral krou : « *L'incompétence et la corruption de ces nègres semi-civilisés est un bien plus grand mal que même le barbarisme des aborigènes... Les Libériens sont des vauriens de la pire espèce.* » Malgré l'octroi d'un nouveau port d'entrée, en 1909 (Grand-Cess), les incidents se multiplient. Un accrochage sérieux oppose, au mois de mai de la même année, les Krou de River-Cess aux soldats de la *Frontier Force*, auxquels ils reprochent d'avoir abusé de leurs femmes : les premiers s'emparent de la ville et font fuir les seconds... qui ne peuvent revenir qu'après un an de négociations. En 1910, le superintendant de Greenville bat lui-même à mort le chef de Settra-Krou, ordonne la pendaison publique de cinq autres chefs, avant de faire mettre le feu à la ville. En 1912, ce sont les Krou de Rock-Cess qui infligent de lourdes pertes à un détachement libérien, après l'arrestation d'un des leurs, accusé de meurtre. La ville sera détruite et ses habitants chassés dans la brousse. En 1913, plus de mille Krou refont le siège de River-Cess...

Le déclenchement, en 1914, des hostilités en Europe et la baisse d'activité qui en résulte sur le littoral ouest-africain n'arrangent pas les finances de l'Etat libérien. Monrovia continue à exiger taxes et impôts, multipliant les expéditions punitives. En septembre 1915, c'est la côte krou tout entière qui se soulève. L'établissement de Greenville est, une fois de plus, encerclé par plus de mille autochtones en armes. La riposte du pouvoir central est d'une particulière violence. Tandis qu'un destroyer américain évacue les étrangers, le nettoyage de la côte est entrepris par une force de plusieurs centaines d'hommes, rassemblés et encadrés par des officiers également américains. Attaques et contre-attaques se succèdent. Les Krou ont de lourdes pertes. Des villages sont brûlés. Des milliers de réfugiés s'enfuient dans la forêt. L'ordre n'est rétabli qu'en 1916. Soixante-sept leaders krou sont condamnés à mort : leur exécution est organisée avec une telle précipitation qu'une grâce présidentielle de dernière heure arrive trop tard à Greenville...

Accablant

Après ces *événements* tragiques, les Krou se tiennent tranquilles pendant une quinzaine d'années. Leur rancune contre le pouvoir central n'a pourtant guère de raisons de s'apaiser. Dans les années 20, on découvre que des officiels libériens, avec la complicité de la *Frontier Force* (et peut-être du président King lui-même), se livrent à un véritable trafic de main-d'œuvre, procédant à des recrutements forcés de travailleurs krou, au profit, en particulier, des planteurs espagnols de l'île de Fernando Poo. A l'invitation du président King, une commission d'enquête de la Société des nations se rend sur la côte krou en 1929. Son rapport est accablant : il accuse le gouvernement de « *pratiques oppressives, restreignant la liberté des personnes, créant des conditions analogues à l'esclavage et tendant à établir un statut d'esclavage* classique ». King est contraint de démissionner. Cependant que la crise économique mondiale crée un terrain favorable à une nouvelle explosion de violence : ralentissement de l'activité maritime, générateur de chômage et donc de manque à gagner du côté des Krou ; acharnement à vouloir malgré tout, prélever taxes et impôts du côté des Libériens.

L'affrontement a lieu, cette fois-ci, à Sasstown, en 1931, entre Krou et *Frontier Force*. La répression, confiée au colonel Davis, déjà de sinistre mémoire sur la côte krou (Graham Greene, qui le rencontrera en 1936, en trace un portrait sans complaisance dans *Voyage sans cartes*), est d'une brutalité inouïe : la ville, qui abrite alors dix mille personnes, est réduite en cendres, tandis que ses habitants, pris de panique, gagnent la brousse. Le chef des insurgés, Nimley, réussit à s'évanouir dans la nature. Les escarmouches entre ses partisans et les forces de l'ordre se poursuivent jusqu'à son arrestation en 1936. En signe d'apaisement, le président Barclay le traitera en prisonnier politique et se contentera de l'exiler dans l'arrière-pays.

Ainsi prend fin, quatre-vingt-dix-neuf ans après l'installation des premiers colons négro-américains à l'embouchure de la rivière Sinoe, la dernière « rébellion » krou...

L'accession au pouvoir du président Tubman, en 1941, est généralement considérée comme marquant l'avènement du Libéria moderne. L'ascendance du nouveau président est en tout cas symbolique : si son père est d'origine négro-américaine, sa mère est issue de l'ethnie grébo, un peuple de la côte du Sud-Est étroitement apparenté lui-aussi aux Krou (Krou, Krahn et Grébo font partie du même groupe culturel, qualifié par les anthropologues de *krou*). La violence sera-t-elle bannie pour autant des rapports entre pouvoir central et communautés autochtones ? A en juger à certains « usages » administratifs, on peut en douter. En 1965, un *special pass* me fut délivré par le secrétaire d'Etat aux affaires internes du Libéria, m'autorisant a effectuer une enquête anthropologique auprès des populations krahn de l'arrière-pays, proches parents des Guéré de Côte-d'Ivoire sur lesquels portaient alors mes principales recherches. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que ce laissez-passer portait en gros caractères d'imprimerie la mention : « *Privilège : Unmolestation during course of travel* » (A ne pas molester en cours de voyage) ! La violence, en quelque sorte, institutionnalisée. Au cours de mon périple, les exactions ne vinrent d'ailleurs pas de ceux que moi, « protégé » du gouvernement, je devais le plus redouter — les populations autochtones, — mais des propres agents de ce même gouvernement, au poste de contrôle de la *Frontier Force* de Ganta — à quelque 200 kilomètres de la capitale — où la présentation de mon laissez-passer « privilégié » fut accueillie en ces termes : « *Monrovia on ne connaît pas. Si vous voulez passer, c'est 10 dollars !* » ■

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BEHRENS (Ch.) - 1974 - Les Kroumen de la côte occidentale d'Afrique. CEGET, Talence, 343 pages.

BROOKS (G. Jr.) - 1972 - The Kru Mariner in the Nineteenth Century : an Historical Compendium. University of Delaware, Liberian Studies Monograph Series n° 1, Newark, 121 pages.

DAVIS (R.) - 1968 - Historical Outline of the Kru Coast, Liberia, 1500 to present. Indiana University, Bloomington.

DAVIS (R.) - 1974 - The Liberian Struggle for Authority on the Kru Coast. Western Michigan University, Kalamazoo, 63 pages multigr.

GNIELINSKI (St. von) - 1972 - Liberia in Maps. University of London Press Ltd, London, 111 pages.

JOHNSTON (H.) - 1906 - Liberia. Hutchinson and Co., London, 2 tomes.

ALLEMAGNE

Baudelaire agent secret...

Baudelaire était-il un « agent de la subversion », chargé de détruire la bourgeoisie de l'intérieur ? Cette interprétation du philosophe Walter Benjamin se trouve curieusement reprise dans plusieurs études parues récemment en Allemagne.

JACQUES LE RIDER

PEU d'Allemands ont aussi bien connu et analysé la civilisation française que Walter Benjamin. Depuis 1926, il travaillait à un vaste ouvrage intitulé *Paris, capitale du XIXe siècle*, qui retraçait la genèse de la culture et de l'esthétique modernes. En 1933, il doit quitter l'Allemagne nazie et s'installe à Paris. Quelques visites à Bertolt Brecht, exilé au Danemark, une rencontre avec Theodor W. Adorno, à San-Remo, sont les seules interruptions d'un travail intensif, mené dans les pires conditions morales et matérielles.

Du grand livre projeté, Walter Benjamin n'a le temps d'écrire que les parties consacrées à Charles Baudelaire. La *Revue de recherche sociale*, créée en 1932, par la première école de Francfort et dirigée par Max Horkheimer, exilé à Paris, puis à New-York, publie en 1939, cinquante pages intitulées *Sur quelques thèmes baudelairiens*. Tout à ses recherches qui le retiennent à Paris, Walter Benjamin n'a pas fui la France à temps. De septembre à novembre 1939, il est interné dans le camp de travailleurs volontaires de Nevers. En juin 1940, il gagne Lourdes, espérant passer en Espagne : Horkheimer lui a procuré un visa pour les Etats-Unis. Mais la fuite par les Pyrénées échoue. Benjamin se donne la mort le 27 septembre 1940, à Port-Bou.

Philosophe, sociologue, germaniste et romaniste, aussi réticent envers l'université qu'envers le journalisme, Walter Benjamin est un essayiste inclassable. Ses fragments sur Baudelaire, publiés dans leur ensemble après la guerre, s'inspirent essentiellement de la théorie marxiste. Mais la pensée mystique juive, à laquelle Gershom Scholem l'avait initié, n'a cessé de marquer Benjamin. Adorno définissait son art de l'interprétation critique et son culte du verbe poétique comme « *une sécularisation de l'exégèse théologique* ».

Dans *Paris du Second Empire chez Baudelaire*, achevé en 1938, Benjamin formulait sa thèse fondamentale : Baudelaire fut « *un témoin à charge dans le procès historique intenté par le prolétariat contre la classe bourgeoise* ». Cette idée revenait à « sauver » Baudelaire pour la théorie matérialiste, contre l'opinion d'un Bertolt Brecht qui, dans des notes sur *le Beau dans les poèmes de Baudelaire*, affirmait : « *Il n'exprime nullement son époque, pas même dix ans de celle-ci. Et il sera bientôt totalement incompréhensible : dès à présent, ses textes ne peuvent se passer d'explications.* »

Benjamin refuse le « marxisme simpliste », et dévoile « *les machinations de Baudelaire à l'intérieur du camp adverse, où il se situe incontestablement. Il était un agent secret — l'agent de la secrète insatisfaction de sa classe à l'égard de sa propre hégémonie* ». Baudelaire en dit plus long sur son temps que toute la poésie sociale de Victor Hugo à Pierre Dupont. En apparence dépourvue de tout lien avec l'infrastructure socio-économique, l'œuvre de Baudelaire en constitue le révélateur.

Ce premier essai de Benjamin rencontre la critique sévère d'Adorno qui lui écrit de New-York en novembre 1938 : « *Vous vous êtes fait violence pour payer tribut au marxisme, tribut qui n'est d'aucun profit, ni pour lui ni pour vous. Pas pour le marxisme, puisque manque la médiation par le processus social global et que l'énumération matérielle acquiert un pouvoir d'élucidation presque superstitieux. Je pense, par exemple, au passage concernant l'impôt sur le vin, à certains développements sur les barricades et à celui sur les « passages » parisiens.* »

Dans son second essai *Sur quelques thèmes baudelairiens* (1939), Benjamin dépasse le simple parallélisme entre base sociale et superstructure littéraire. Il cherche la détermination matérialiste au cœur même de l'œuvre d'art, dans sa forme esthétique. « *La signification exceptionnelle de Baudelaire tient à la manière infaillible dont, le premier, il a saisi et illustré la force productive de l'homme aliéné* », écrit-il à Horkheimer.

Rhétorique de Satan

Trois livres récemment parus approfondissent les intuitions auxquelles Benjamin n'avait pu donner une formulation définitive. Ils ont en commun la conviction que ce dernier, impressionné sans doute par le verdict de Brecht, avait été trop timide dans sa « lecture politique ». Pour eux, Baudelaire n'est pas seulement un « témoin à charge », un révélateur inconscient, mais véritablement un poète engagé.

Wolfgang Fietkau, dans *Chant du cygne sur 1848, un rendez-vous au Louvre : Baudelaire, Marx, Proudhon et Victor Hugo*, interprète *le Cygne* (« *Andromaque, je pense à vous...* »). Andromaque et Pyrrhus seraient les allégories de la République bourgeoise et de Louis Bonaparte. Le cygne incarne la révolution sociale avortée entre 1848 et 1852. Controuvé, ce déchiffrement du quatrième des *Tableaux parisiens* ? Wolfgang Fietkau montre, au contraire, que toutes ces allégories étaient transparentes pour le lecteur de 1860. Les caricatures de Daumier présentent souvent des « scènes renouvelées des Grecs » et le « chant du cygne de la République » est, après 1848, un des lieux communs des publicistes et des orateurs.

Pour Oskar Sahlberg, « *Baudelaire est un individualiste isolé, mais il traite des problèmes les plus généraux de son temps. A en croire Valéry* « la politique n'y paraît point », *mais en réalité la politique est au centre de son œuvre* ». 1848 fut pour Baudelaire un événement traumatique dont le souvenir refoulé se mêle dans l'inconscient aux fantasmes érotiques et ressurgit constamment sous forme symbolique. Regret des occasions manquées, insurrection contre l'ordre du monde et peur de la violence révolutionnaire causent le spleen : « *...et l'Angoisse, atroce, despotique Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir* »

Dolf Oehler, dans *Esthétique antibourgeoise chez Baudelaire, Daumier et Heine*, analyse l'ironie séditieuse du *Salon de 1846*, dont le prologue *Aux bourgeois* affirme : « *C'est à vous que ce livre est naturellement dédié.* » Baudelaire déchaîne sa « *rhétorique de Satan* » contre les poncifs du romantisme politique. Sa dédicace paradoxale liquide un conflit dépassé. Car, dit ailleurs Baudelaire, « *il est une chose mille fois plus dangereuse* [pour l'art] *que le bourgeois, c'est l'artiste-bourgeois qui a été créé pour s'interposer entre le public et le génie : il les cache l'un à l'autre* ».

Comment expliquer ce foisonnement de lectures politiques de Baudelaire, plus de quarante ans après les travaux de Walter Benjamin ? Dolf Oehler compare la génération des « quarante-huitards » déçus à celle d'après 1968 en Allemagne. Sous le Second Empire s'était développé ce que Sartre appelle, à propos de Flaubert, l'« *art-névrose* », qui traduit « *une prise de conscience négative de la réalité bourgeoise* ». De même s'est imposée, dans les années 70, toute une littérature de la démoralisation radicale : Nicolas Born (*la Face cachée de l'histoire*) ou Fritz Zorn (*Mars*), par exemple.

Tous ces « cas névrotiques » pourraient bien, tout comme celui de Baudelaire, relever d'une interprétation socio-politique. Indirectement, les commentaires des *Fleurs du mal* par Fietkau, Sahlberg et Oehler sont une réflexion sur notre temps. En cela également, ils se montrent fidèles à l'inspiration de Benjamin, pour qui la critique « *ne consiste pas à présenter les œuvres dans le contexte de leur époque, mais à rendre présente dans celles-ci l'époque du lecteur, la nôtre. Ainsi la littérature devient l'instrument de l'histoire* ». ■

★ Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, Suhrkamp Francfort, 1974, 215 pages.

★ Wolfgang Fietkau, *Schwanengesang auf 1848*, Rowohlt Reinbek, 1978, 472 pages.

★ Oskar Sahlberg, *Baudelaire 1848*, *Wagenbach* Berlin, 1977, 180 pages ; *Baudelaire und seine Muse auf dem Wege zur Revolution*, Suhrkamp Francfort, 1980, 260 pages.

★ Dolf Oehler, *Pariser Bilder (1830-1848)*, *Antibourgeoise Aesthetik*, Suhrkamp Francfort, 1979, 300 pages.



ALAIN KLEIMANN

GRANDE-BRETAGNE

Éternelles inégalités...

Les inégalités sociales n'ont pas vraiment été réduites ces dernières années en Grande-Bretagne. Telle est la triste constatation de deux sociologues d'Oxford.

HENRI PIERRE

MALGRE la mobilité accrue des classes et les réformes des dernières décennies, aucune réduction sensible des inégalités sociales n'a vraiment été accomplie en Grande - Bretagne. Telle est la principale conclusion qui ressort des deux ouvrages récemment publiés, reprenant et complétant l'enquête menée par un groupe de sociologues du Nuffield College d'Oxford.

Les résultats de l'étude sur la mobilité des classes étaient déjà connus dans leurs grandes lignes (*le Monde* du 23 février 1979), mais l'enquête du professeur Halsey, axée essentiellement sur les problèmes de l'éducation, confirme la pérennité d'une structure sociale hiérarchisée, consolidée par un système d'éducation qui tend à perpétuer les inégalités.

Certes, l'ascension et la promotion sociale de personnalités comme Mme Thatcher et, avant elle, MM. Callaghan, Wilson, Heath, tous issus de milieux modestes, sont souvent citées en exemple. Leur réussite indique que la voie du sommet est accessible à tous, sans distinction d'origine, pour peu qu'ils se donnent la peine, à force de travail, de tirer parti de leurs dons et talents naturels. Les enquêteurs d'Oxford confirment d'ailleurs que la Grande-Bretagne n'est pas une société de castes et que l'ascension sociale y est encore possible : entre 15 et 20 % des jeunes issus de la classe ouvrière, dans les années 40, occupent en 1973 les postes les plus importants de l'administration et des affaires.

D'autre part, la classe dirigeante se renouvelle. Selon un sondage fait en 1973 auprès de dix mille personnes, 75 % des représentants de cette classe (professions libérales, industriels, cadres supérieurs) ont des parents qui appartiennent aux classes situées « en dessous » dans l'échelle sociale : la « lower middle class » (classe moyenne inférieure) et aussi, dans la faible proportion de 10 %, la classe ouvrière proprement dite.

Mais, dans sa grande majorité, la classe ouvrière britannique ne participe pas au mouvement d'ascension sociale : elle restent déterminées par des « ré- « *prolétariat héréditaire* », selon les enquêteurs, s'est ainsi développé en marge du reste de la communauté, avec laquelle il communique peu. Ces « ghettos » ouvriers gardent de vieilles attitudes et formes de pensée qui restent déterminées par des réflexes de classe toujours vivaces... L'intégration de cette classe ouvrière dans le « *mainstream* », le mouvement général de la société, ne s'est pas accomplie, essentiellement en raison d'un système d'éducation qui continue de privilégier les classes supérieures. Selon le professeur Halsey, les chances d'un jeune issu de la classe ouvrière d'accéder à l'enseignement supérieur ne sont pas meilleures que celles de ses parents dans les années 30.

Les enfants des classes moyennes ont ainsi onze fois plus de chances d'entrer à l'université que les fils d'ouvriers, parmi lesquels le nombre d'étudiants n'a augmenté que de 2 %, malgré la réforme démocratique de l'enseignement, consacrée par la loi de 1944, et les progrès de la « méritocratie ». Le niveau général de l'éducation s'est amélioré, le réservoir de talents potentiels s'est agrandi mais n'a pas été exploité, et l'inégalité des chances persiste, au détriment, bien sûr, des enfants de la classe ouvrière.

Telles sont, grossièrement résumées, les conclusions de l'équipe d'Oxford, qui souligne que les réformes visant à répondre aux besoins des classes défavorisées ont surtout profité en réalité aux classes moyennes, qui savent beaucoup mieux tirer parti des avantages sociaux concédés au cours des dernières décennies, notamment dans les domaines du service national de santé, de l'éducation et des loisirs.

Fossé culturel

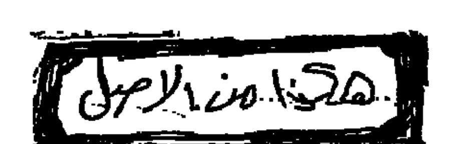
Enfin, indique l'équipe d'Oxford, les perspectives d'avenir ne sont pas encourageantes, dans la mesure où la multiplication des emplois dans les bureaux et les services se ralentira. Il y aura moins de places disponibles dans l'enseignement ou l'administration locale, et la compétition favorisera inévitablement les jeunes des classes moyennes, privant ainsi ceux de la classe ouvrière d'une traditionnelle et importante source de promotions sociales.

Pourquoi les ressentiments, les frustrations et les griefs nourris par les défavorisés à l'égard de la communauté ne s'expriment-ils pas plus bruyamment ? En raison de la prospérité et des avantages de la société de consommation, dont la classe ouvrière a tout de même bénéficié, estime le professeur Goldthorpe. Sceptique sur l'efficacité des mesures de réforme, il estime que des changements fondamentaux ne pourront intervenir que par l'action collective, par la lutte que les syndicats devront engager pour créer une société plus ouverte, donc plus juste, et non pas seulement pour défendre les intérêts immédiats de leurs membres. Plus modéré, le professeur Halsey recommande de poursuivre et d'élargir la réforme du système éducatif visant à favoriser la généralisation et l'amélioration de l'éducation, et à obtenir un plus grand brassage des classes.

Les conclusions des enquêteurs d'Oxford, qui ne cachent pas leur orientation à gauche, sont contestées. Certains affirmant que la mobilité et la fluidité des classes se poursuivront avec l'expansion continue des emplois de bureau et la diminution parallèle de ceux de l'industrie. De même que leurs arrière - grands - pères avaient quitté leurs vallées et collines pour entrer à l'usine, de même, les jeunes issus de la classe ouvrière prendront le chemin des bureaux. Bref, il est inexact, selon eux, de parler d'un « *prolétariat héréditaire* ». Cependant, le sociologue Richard Hoggart estime fondées les conclusions de l'équipe d'Oxford, et s'en prend au système d'éducation, en particulier aux privilèges dont bénéficient les écoles privées qui, écrit-il, « *gaspillent des talents et des ressources nécessaires ailleurs* », et qui perpétuent un « *séparatisme social monstrueux* ».

En outre, le système d'éducation britannique élargit probablement le fossé linguistique et culturel entre les classes, consolidant un cloisonnement social plus fort que sur le continent, bien que la redistribution des revenus y soit plus équitable. ■

★ *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, John Goldthorpe : *Origins and Destination*, A.H. Halsey, Oxford University Press.







CHAPITRE V

Résumé des chapitres précédents. — 1970. Sous le règne du roi de France François VI. Nouveau secrétaire général de la Louisiane, le chevalier Larose enquête sur l'assassinat de son prédécesseur, et commence à éprouver quelque suspicion envers l'omniprésente Compagnie des Huiles à Moteurs. Il a également découvert la puissance de l'idéologie montézumite, sorte de franciscanisme révolutionnaire.

Où mes capacités

AGATHE rejoignait Corisande au flou de mes souvenirs. Je m'apprêtais à passer une morose fin de semaine, quand je reçus de Saint-François un appel de mon collègue Gravier, que j'avais connu au cabinet du contrôle général des finances. Il était maintenant conseiller économique près le lieutenant-général du Nouveau-Mexique. Sans doute aurais-je répondu sèchement à son tutoiement complice et pourtant déférent, s'il ne m'eût d'emblée suggéré de mettre à profit ma tutelle de secrétaire général sur l'aviation civile pour venir goûter chez lui deux jours d'été californien. Il faisait aussi miroiter les fastes d'une soirée chez l'héritier d'une des plus grosses fortunes du continent : il aurait plaisir à m'y présenter.

Le samedi, au crépuscule, nous quittions Saint-François pour Port-Audubon, à trente kilomètres, où se donnait la fête. Nous avions passé l'après-midi dans la piscine de Gravier à échanger des souvenirs ironiques sur le contrôleur général que nous avions servi. La petite route menant à la villa Mariana surplombait le Pacifique. La fréquence insolite des Delage, Delamare ou De Dion d'avant-guerre y annonçait la suprême élégance des invités que nous allions retrouver : tous les ans, à la fin juillet, le jeune Caroillon des Tillières, notre hôte, réunissait ainsi la crème véritable de la société californienne, celle qui boude l'exode estival vers les plages corses ou les stations pyrénéennes, préférant à tout autre plaisir celui de la différenciation sociale. Gravier lui-même ne s'en sentait qu'à moitié digne, ayant expédié femme et enfants à Bagnères.

Sous le péristyle de la villa, ancien couvent marianite aménagé par un architecte amoureux de verre et d'acier, le jeune Caroillon des Tillières, vêtu d'une toge de lin coûteusement simple, avait pour chaque arrivant un sourire affable. Quand il connut mon identité, il me fit la grâce de dédaigner quelques invités plus menus, feignant de plaindre les fatigues de ma tâche et d'admirer l'étendue de mes pouvoirs. Il nous désigna enfin les profondeurs de la villa : *« Tombez donc vos vestes, je souhaite cette soirée très fraternelle. »*

L'intérieur réunissait tous les signes de l'opulence démesurée de la Nouvelle-France. Sur l'ocre cru des murs de pierre, les Fragonard et les Beloutchiski surplombaient des bénitiers médiévaux évidemment importés des Pouilles. Partout de délicats fauteuils Régence en bois clair, mariés à des tables en tubulures, ou des banquettes profondes recouvertes de peaux de tigres. Partout des fleurs coupées, des arbres nains en caisse. De murmurantes fontaines en verre de Venise ou en marbre des Rocheuses assuraient une transition sans heurts entre la maison et la terrasse verdoyante où, près d'une piscine en forme de mitre, un immense buffet circulaire dressait en pyramides écarlates fruits exotiques et viandes froides. Les salons ne devaient leur clarté qu'à une profusion de candélabres d'argent massif, assurément hérités des missions espagnoles, qui répandaient déjà sur cet élégant bric-à-brac la lumière nostalgique des bougies.

L'assistance n'était pas moins composite, du moins dans son plumage. Bien que le carton ne fît mention d'aucun déguisement, une bonne partie des invités des deux sexes exhibaient, comme notre hôte, des tuniques claires. Certaines femmes risquaient une sorte de bure monacale, mais du grain le plus fin, rappelant Jeanne d'Arc dans sa prison : aux bras, aux cous, des bijoux d'or mais simples : colliers d'esclaves ou emblèmes primitifs. Quelques tenues de soirée pourtant, et surtout la livrée en culotte et bas de soie, restauraient les signes traditionnels de la mondanité. Nous déposâmes bientôt veste blanche et nœud noir. Gravier connaissait beaucoup de monde et m'entraînait de groupe en groupe. De ses présentations en rafale, je retins l'impression d'un mélange équilibré entre de vieux noms de l'aristocratie et ceux des marques célèbres d'objets de grande consommation. Mme Caroillon mère, dentelles noires et perruque rousse, me demanda d'une voix vénéneuse où j'avais connu son Frédéric. L'entourage rectifia, elle me tourna le dos. *« Je ne me ferai avorter que demain, je n'ai pas voulu rater la soirée de Rico ! »*, dit une voix fraîche derrière moi. Gravier sursauta : « *C'est la fille de l'intendant !* », m'apprit-il, consterné. Mon voisin revenait d'un safari au lac Tchad : *« Ils sont beaucoup plus noirs là-bas et plus beaux qu'ici : le mien était un peu cannibale ! »* D'autres bribes de phrases heurtaient mes oreilles au passage, dont un surprenant : *« Les élections ? Piège à cons, mon cher !... »*

à déduire et à séduire

« Il y a même Lesbia Sainte-Beuve ! », dit Gravier. Au centre d'un groupe, les yeux déjà animés par plusieurs verres, la célèbre actrice déployait sa beauté pulpeuse et arrogante. Comme tout le monde, j'avais vu Lesbia dans *l'Esclave* ou dans *Marguerite Gautier*, et pensé, comme chacun, que les artifices de l'éclairage et de la mise en scène pouvaient être pour quelque chose dans l'exceptionnel modelé de son corps. Mais ici, vêtue d'une simple robe de soie tilleul très décolletée, les yeux plus verts que jamais, elle se révélait aussi intégralement désirable qu'à l'écran, ou sur les portraits géants qu'écoliers et militaires, aujourd'hui encore, hélas ! punaisent au dos de leurs placards. Je me tins discrètement à la périphérie du cercle d'admirateurs, sans écouter, attentif à ses seules épaules, à sa bouche incandescente, à la palpitation des seins dorés. Soudain elle m'aperçut, comprit le sens de ma méditation, et m'adressa un regard souriant, précis, qui venait récompenser, avec le travail de mes parents, ma propre assiduité aux gymnases.

« Qui est ce nouveau venu ?

— *Le chevalier Larose, ma chère Lesbia,* dit le jeune Caroillon, surgissant providentiellement derrière une extravagante en sari bariolé. *C'est le nouveau secrétaire général de la Louisiane. Fais attention si tu t'aventures sur ses terres. Il te fera enfermer par ses sbires dans un cachot de la Lieutenance, pour t'avoir toute à lui !...*

— *Oui... Mais, ici, il est inoffensif,* querido *! »*, fit Lesbia en s'avançant lentement, précédée par son buste. Flairant l'aparté, les admirateurs mimèrent un recul discret.

— *Je serai partout votre humble sujet*, dis-je en m'inclinant bien bas, pour mieux voir les célèbres jambes.

— *Il me semble vous avoir aperçu à la cour*, dit-elle pour que nul n'ignorât qu'elle avait été présentée, lors de la grande réception des Arts et Lettres.

— *Je vous y ai dévorée des yeux !* » entrai-je dans son jeu.

Les yeux verts étincelaient de plaisir. Sans plus de façons, elle m'entraîna vers une table isolée, sous le regard jaloux de Gravier.

Lui plaisais-je vraiment ? Trouvait-elle amusant de jeter publiquement son dévolu sur ce que le peuple appelle un haut fonctionnaire ? Notre duo se prolongea, autour de plusieurs coupes. Flatté, progressivement excité, je déployai l'artillerie lourde qui me semblait convenir. La reine de l'écran parlait surtout de son art : cet extraordinaire personnage qu'elle venait d'incarner dans *Désirs enfouis*, ce rôle magnifique de pionnière qu'elle commençait de tourner à Bois-du-Houx. Je n'avais qu'à ponctuer ses phrases d'un acquiescement louangeur de compliments massifs. Un peu grise, enchantée d'elle-même, elle le parut bientôt de moi.

« Vous êtes délicieux ! Le roi a bien de la chance d'être servi par des hommes comme vous ! » Et je fus honoré de la moue enfantine mise au point pour le dernier plan de *Pension Bégonias*.

« Je peux aussi servir une reine... », me surpris-je à répondre. Son battement de cils fut moins professionnel et d'un favorable augure.

Il fallait maintenant un peu de silence réciproque, pour laisser l'imagination s'emparer de nos corps. L'annonce d'un haut-parleur en offrit l'heureuse occasion : Caroillon faisait savoir que dans quelques instants, au bord de la piscine, serait présentée sa dernière collection de chapeaux. Lesbia m'expliqua que notre hôte, à ses heures, ne détestait pas de triturer des chiffons, vendus dans une chaîne de magasins contrôlée par sa famille, mais au profit de ses œuvres. *« Il ne faut pas seulement donner aux humbles, il faut aussi travailler pour eux. »* L'actrice trouvait cela très touchant.

Quelques filles surmontées de capelines démesurées ou de bretons coquinement plantés paradèrent un moment. Après les applaudissements de rigueur, les groupes déjà formés s'apprêtaient à gagner le jardin, quand une musique religieuse monta brusquement des salons, où les bougies peu à peu s'éteignaient. On reflua : une cantate espagnole, hurlée par des bouches invisibles, empêchait toute conversation. Lesbia posa sa main tiède sur mon bras.

« La musique montézumite, dit-elle d'une voix excitée, *j'adore ! Rico a pu se procurer des bandes ! Allons-y ! »*

A regret, je la suivis à l'intérieur ; un à un, les invités s'asseyaient par terre, sur les Aubusson élimés, dans un murmure de sacristie. C'était une musique étrange, où la ligne mélodique rappelait les œuvres sacrées, mais sur un rythme plus syncopé, comme par l'influence du blue ou des chants populaires ibéro-américains.

se trouvent

Rauques, poignants, les chœurs martelaient une oraison où je parvins à distinguer les mots *libertad* et *pane por el pueblo*. Assise en tailleur devant moi, une jeune femme blafarde baissait la tête comme à l'élévation ; plus loin, un homme bien nourri fixait ses yeux mi-clos au plafond, source de la musique, comme pour mieux s'en pénétrer. Lesbia se serra contre moi, frissonnant à ces sonorités de Jugement dernier : « *Quelles délices de se sentir coupable !* », me dit-elle, autorisant aussitôt de ma part une main caressante sur sa nuque. Le grand salon s'était empli ; le clignotement irisé de lumignons électriques révélait des visages attentifs, des mains sagement jointes, comme à l'école. Bras en croix, prêts à l'ordination, le jeune Caroillon et quelques intimes s'étaient allongés à plat ventre.

Soudain un appel de trompette indienne vint rompre la liturgie. Des voix de femmes ou d'enfants, particulièrement suraiguës, entonnèrent une manière d'hymne où mon oreille déchirée crut distinguer :

« Poder y mierda, ô Dios !
Mierda y poder, Madre de Dios !
Poder por los ricos,
Mierda por los olvidados !
Poder y mierda, ô Hombres.
Porque Dios esta muerto
Y nos dejo
El poder y la mierda ! »

La violence des voix, la fureur du rythme, ponctuées par les stridences d'instruments inconnus, proches du tuba ou du xylophone électrique, étaient à rentrer sous terre. Brièvement, une femme cria, puis une autre. L'obscurité se faisait presque complète. J'enlaçai Lesbia. Les chœurs devinrent plus sourds. Quelqu'un, vers les premiers rangs, commença à psalmodier : « *Poder y mierda, ô hombres !* » D'une voix élégante, ma voisine de gauche fit écho, une troisième reprit le couplet, une autre encore. Maintenant, Caroillon glapissait, tous furent bientôt à l'unisson. Je vis Gravier ramper jusqu'à moi parmi les corps répandus et extasiés :

« Partons ! C'est un guet-apens...

— *Technocrate*, lui jeta Lesbia. *Moi, j'adore ! Ces Montézumites, quel rythme !*

— *Pars si tu veux, je reste »*, répondis-je à Gravier, lui désignant discrètement Lesbia. Il s'éclipsa en bougonnant.

Mais je commençais à être fatigué de *poder* et de *mierda* : *« Si nous allions au jardin, on étouffe ici ! »*, murmurai-je à l'oreille de l'actrice. Ma langue vint caresser son cou. Je la sentais partagée entre deux désirs, mais la pression accrue de mes mains sur sa taille emporta la décision.

« Je le veux bien, dit-elle, *mais alors partons sans nous faire voir ! »*

Nous rampâmes à tâtons vers la baie la plus proche, au milieu des mondains psalmodiant. Des laquais impassibles entreprenaient de faire circuler des calumets, dégageant l'odeur du haschisch. J'entraînai Lesbia au-delà de la terrasse. En contrebas, on entendait le bruit des vagues sur la plage des Caroillon.

« Et pourquoi pas un bain de minuit ? », s'exclama Lesbia d'une voix enfantine, enchaînant promptement d'une volupté l'autre. Pour toute réponse, j'effleurai furtivement ses lèvres, sans lui laisser le loisir de s'abandonner, et la guida, en courant sur le sentier obscur qui descendait à l'océan. Notre course s'arrêta dans le sable où nous nous écroulâmes volontairement, riant d'impatience. Au-dessus de nous, la musique continuait de plus belle, sur fond d'orgue cette fois. Nos lèvres et nos corps se joignirent.

« Dans Port du désir, *murmura Lesbia, j'avais une grande scène au bord d'une plage avec Stanislas Laurent...*

— *Je t'ai vue dans cette pellicule et je t'ai désirée comme un fou !...*

— *Prends-moi dans les vagues, chevalier ! »*

Bientôt, comme dans *Port du désir*, l'ourlet glacé du Pacifique vint lécher nos corps nus, soudés l'un à l'autre : je me sentais élémentaire. Comme dans *Port du désir*, nous nous laissions guider par la respiration puissante de la mer, plus forte que les scansions du « *poder y mierda* ». Mieux que dans *Port du désir*, où elle n'avait fait que mimer, Lesbia gémit, mordit, hurla, avec toute la sincérité du plaisir. Une vague plus forte et froide que les autres vint fouetter nos membres repus, me ramenant à la réalité : le secrétaire général et l'illustre étoile gisaient nus, au bord de l'eau, les cheveux et le corps couverts de sable, à quelques mètres d'une villa où deux cents personnes étaient réunies. Séchés tant bien que mal et rhabillés en hâte, nous décidâmes de filer à l'anglaise. Par chance, Lesbia était venue seule et sans chauffeur.

En haut, la musique faisait place à un blues très doux, meilleur accompagnateur du haschisch. Nous gagnâmes la sortie sans être vus. La décapotable vert vif de Lesbia nous mena au pavillon isolé que la compagnie Lumière avait réservé pour elle, dans le parc de l'hôtel des Deux Mondes, surplombant le pont suspendu et les illuminations de Saint-François. Un grand lit à colonnes, tendu de voiles transparents accueillit nos étreintes, mélange de fougue et d'ingéniosité, qu'aucun metteur en scène, jamais, ne pourrait porter à l'écran. Dans la pénombre laiteuse, à meurtrir de mes dents les seins les plus fameux de l'univers, je m'aperçus que je n'aimais plus du tout Agathe...

Demain, il serait temps de méditer des jeux distingués et dangereux de la société néo-mexicaine. Demain, il serait temps de retrouver les piétinements de l'enquête et la morne routine du mois d'août. Demain...

fort éprouvées

LA tête encore échauffée de cet inattendu triomphe, il fallut replonger dans les fiches policières. Jusqu'à l'aéroport, Lesbia, incognito en perruque brune, avait tenu à provoquer ma sensibilité, et le sourire aigre de l'hôtesse avait seul mis un terme à nos baisers... Je relus notes et dossiers, essayant de relier les pièces de la patience. Sur une feuille blanche, ascétique, je formulai d'abord les questions qui demeuraient obscures.

Que cherchaient en fait les saboteurs, ou ceux qui les avaient inspirés ? Et qu'étaient-ils devenus ?

Comment le cuisinier modèle avait-il pu devenir à l'improviste un meurtrier, et disparaître dans une trappe ?

Que savait Paillard-Nielsen ? Pourquoi avait-il lancé ses lecteurs sur la piste des prétendus tazus ?

Y avait-il un lien entre l'attentat, l'assassinat, et l'article de la *Tribune* ?

Une évidence s'imposait : la Compagnie royale des huiles à moteurs, victime de l'attentat, était aussi propriétaire du journal indiscret, et l'introductrice chez Malartic de son futur assassin.

J'essayai de chasser cette idée absurde, je me remémorai le sourire spirituel, la chevelure argentée du président du directoire, ce bon M. de Villeneuve. Je songeai aux innombrables enfants qui, dans ce moment, suppliaient papa de prendre plutôt son essence à l'un des postes « noir et orange » de la C.R.H.M., dans l'attente de leur prime favorite : la boule de gomme gonflable, offerte pour tout achat de vingt-cinq litres.

Supposons pourtant que la Compagnie ait voulu, pour un motif connu d'elle seule, provoquer une tension avec les Etats de l'Union : il lui était bien facile de fournir à ces saboteurs, ou à leurs fantômes, de faux passeports. Supposons que ces saboteurs fussent en réalité français : nul ne les retrouverait jamais, puisqu'il leur aurait suffi de se fondre dans la masse de la Louisiane et d'y retrouver leurs activités ordinaires. Dans le même temps, police et administration chercheraient en vain, se déconsidéreraient, ce qui n'est jamais indifférent en période préélectorale. Mais pourquoi diable la C.R.H.M. serait-elle allée incendier son propre bien, quand elle pouvait atteindre le même résultat politique et faire d'une pierre deux coups en s'attaquant à une compagnie rivale, comme les Pétroles d'Aquitaine ?

Quant au cuisinier, ce conte noir exigeait qu'il eût découvert chez Malartic un document compromettant pour ses véritables maîtres, qu'il ait été surpris au moment de le lire ou de le dérober, et n'ait eu d'autre choix immédiat que le meurtre, quitte à tenter ensuite de se faire protéger... Si tel était le cas, sans doute ne retrouverait-on jamais Sanchez... Il me semblait lire le plus mauvais roman policier.

J'oubliai ces déductions, pour un temps. Avec Lesbia, dans la verdure du Grand-Perche, j'eus une escapade délicieuse, que la presse remarqua.

Mais à notre retour à Saint-Louis, un message de Boibrûlé m'attendait : le cadavre de Sanchez, rendu presque méconnaissable par un long séjour dans le fleuve, avait été retrouvé par des enfants, sous un ponton, au bord du Mississippi.

(A suivre.)

VERTIGES

Le parachutisme

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

LE dorsal doit s'ouvrir en quatre secondes. Sinon, il faut actionner très vite le ventral. En chute libre, un parachutiste largué à 700 m met douze secondes pour « faire un tapis » En revanche, si le dorsal s'ouvre, aucun problème pour faire face aux incidents de vol ou d'atterrissage : là, on *compte en dizaines de secondes...*

L'ouverture automatique qu'utilisent les débutants est très sûre. Les accidents inexistants. N'empêche. Les quatre secondes sont toujours là, dans un coin du cerveau, pendant que parachutistes, pilote et largueur gagnent le Cessna à cinq places qui nous mènera là-haut, juste au dessous des nuages qui plombent le ciel de Bergerac, lestés chacun de 15 kg de sangles, de harnais et de toile soyeuse. La montée s'effectuera porte ouverte, perspective éminemment réjouissante pour le sauteur n° 1, assis sur le plancher près de la porte, un genou dans le vide, cramponné comme un perdu à une poignée de fer installée à côté du pilote, la joue giflée par l'air qui s'engouffre bruyamment dans la carlingue.

Sept cents mètres. Les S.O.A. sont installées (1). Le pilote a réduit le moteur. Le premier parachutiste a déjà disparu, aspiré par le vide. Le deuxième quitte la banquette, se pousse vers l'avant, bascule à son tour. Pas le temps de réfléchir, à peine celui de prendre les appuis longuement répétés au sol. On chute. Bras écartés dans la position du saut de l'ange, tête trop basse, corps pas assez cambré. Les yeux grands ouverts ne voient que du blanc. Le souffle court, essayer de compter ces fichues secondes, comme on l'apprend en bas : « Cambré 1, cambré 2, cambré 3... » Il faut laisser le temps *à la S.O.A.* de dérouler ses 4,5 m, à l'extracteur de jaillir, poussé par son ressort, et d'entraîner enfin le parachute.

Trop absorbé par le comptage, on a évidemment oublié de cambrer. A « cambré 4 », toujours rien. La main droite cherche déjà sur la poitrine la poignée du ventral. Un choc sur les épaules. La chute est stoppée d'un coup. La coupole du parachute est là, on la voit en levant la tête, parfaitement déployée, majestueuse et rassurante. On avait compté trop vite. Confidence pour confidence, d'autres avoueront, plus tard, qu'eux aussi ont ramené un peu vite la main vers le ventral...

Maintenant, tout s'enchaîne tranquillement, comme à l'instruction, dans un silence rare. Vérifications de sécurité. Tirer sur les sangles « d'affichage », tester la manœuvrabilité des « cabillots », deux poignées suspendues à portée de main, au maniement ultra-simple. Pour aller à gauche, tirer celle de gauche. L'inverse pour aller à droite. Mollement pendu aux suspentes, on s'oriente vers le « point de convergence » en regardant *la campagne défiler lentement* sous le bout de ses bottes. Le sol se rapproche plus vite. On doit être à 50 mètres. Prendre la position d'atterrissage, « genoux déverrouillés, jambes serrées et tendues ». Se mettre « en contre » pour que la vitesse propre du parachute ne vienne pas s'ajouter à celle du vent. Les pieds touchent le sol. Flexion complète des genoux. Amorce de roulé-boulé sur la fesse droite. C'est déjà fini. Quatre secondes d'absolu, la vie suspendue au bon vouloir de quelques mètres de tissu, de ficelles et d'une poignée d'élastiques, deux minutes à flotter dans les risées d'une matinée un peu venteuse. Se relever et plier sommairement la voile sans épiloguer davantage : depuis la camionnette, on surveille le parachutiste qui n'émerge pas de l'herbe haute ou des maïs, prêt à courir voir s'il n'a rien de cassé.

Contre nature

« *Le parachutisme n'est pas un sport dangereux si on respecte les règles de sécurité* », répète aux stagiaires Jean-Claude Armaing, chef de centre du CERPSA (2), plusieurs fois champion du monde de voltige. Bien sûr. Dès qu'il est largué, le parachutiste est responsable de lui-même et de sa vie. Personne ne peut plus rien pour lui. Malgré les instructeurs disposés sur le terrain qui hurlent dans un mégaphone les conseils d'atterrissage, personne ne pourra vous obliger à serrer les jambes au moment de l'impact, voire à ne pas arriver sur le coccyx ou... sur les genoux.

Sport paradoxal qui ne développe aucun muscle, le parachutisme suppose une forme physique, et surtout morale, étincelante. L'image fameuse du néophyte envahi d'une peur immonde avant son premier saut, puis éclatant d'une joie sauvage, est partielle. Se jeter dans le vide du haut d'un avion est évidemment une activité contre nature. Elle n'impressionne pas tout le monde de la même façon. Mais la chute libre, à laquelle accède progressivement le débutant à partir de son dixième saut — le dernier en ouverture automatique — exige une parfaite maîtrise de son « mental » et de ses nerfs. La notion de temps écoulé est essentielle. Huit secondes après sa sortie d'avion, le parachutiste en chute libre se stabilise à la vitesse de croisière de 50 m/s. Il vaut mieux s'en souvenir à temps...

Un saut dure peu de temps. Il faut apprendre vite. Certains débutants exceptionnellement doués trouvent tout de suite la bonne position pour l'exercice bien particulier qu'est la sortie d'avion. Pour l'immense majorité, les tout premiers sauts s'attireront la même critique : « *Position cassée à la sortie d'avion. Cambrer plus.* » Observations pieusement inscrites sur le carnet de sauts qui suit chaque parachutiste dans sa progression. Pour l'heure, le débutant fait la liste des progrès à accomplir : cambrer, bien sûr; ne pas « tricoter » des jambes ; lever la tête et regarder l'avion... sans passer sur le dos. C'est une sensation rare de voir dans le ciel, au-dessus de soi, l'appareil qu'on vient de quitter en vol...

L'occasion se présente vite de tester l'efficacité des réflexes acquis à l'instruction. Troisième saut. R.A.S. Mais à l'atterrissage, pas le temps de se relever, le vent qui s'est levé vous traîne déjà à travers les maïs. L'occasion rêvée d'appliquer les consignes de sécurité. Se mettre sur le dos. Dégrafer à droite le ventral, le laisser pendre. Puis, la sangle de poitrine, les cuissardes, et roulez jeunesse ! Déçue ne n'avoir plus personne à traîner dans la boue, la voile se dégonfle et retombe mollement. Retour au hangar. Le parachute a arraché la moitié des pousses de maïs rencontrées sur son chemin. Mais pas une suspente emmêlée. Une sacrée chance : quand Icare revient sur terre, il trouve, habituellement, un paquet de « nouilles », vingt-quatre fuseaux de toile à plier de cette façon et pas d'une autre, des nœuds à faire comme ça et pas autrement — sécurité oblige. Le pliage est la corvée des débutants, qui passent de longues heures à plier, encore et toujours. Autour des longues tables, on les voit lorgner, l'œil mélancolique, les vieux parachutistes qui plient un pépin dans le temps qu'ils mettent, eux, à lover à peu près correctement la moitié des suspentes... Le pliage est une bonne façon d'éliminer ceux qui n'ont pas le feu sacré. Il y a une autre méthode : avant de sauter, il faut attendre. Que les sticks (3) soient constitués, que l'avion soit prêt. Et, surtout, que la météo soit bonne. Il pleut ? On ne saute pas. Il y a du vent ? A plus de 5 mètres à la seconde, les débutants ne sautent plus. 9 mètres à la seconde, plus personne ne saute. Tous les parachutistes connaissent ces interminables journées passées à attendre « le trou », l'accalmie ou la fin de l'averse. Le parachutisme est une affaire « *de passion et de patience* » selon le mot d'une compétitrice.

Bérets rouges

Parmi tous ceux qui, chaque année, s'essayent au parachutisme, par attirance, par curiosité, pour prouver, aux autres ou à eux-mêmes, « qu'on peut sauter », beaucoup trouveront trop de contraintes pour deux minutes de satisfaction. Seuls les « drogués » de la chute libre, qui ne peuvent plus se passer de cette sensation « *profonde, indescriptible et intransmissible* », continueront à jouer.

Du banquier à l'infirmière, les parachutistes civils se soucient peu de leur « parenté » avec les bérets rouges. Indifférents, ou un peu agacés par l'image de casse-cou — au mieux — de malades mentaux — au pis — qu'ils ont dans l'opinion, ils sont un peu plus d'un millier, sur dix mille licenciés (dont près de mille sept cents femmes), à sauter régulièrement, et quelques centaines à faire de la compétition ; précision à l'atterrissage, voltige, ou vol relatif, la plus récente et la plus spectaculaire des trois disciplines ; ces fantastiques ballets aériens, à quatre ou à huit, attirent un nombre croissant de parachutistes.

Ces dix mille licenciés ont totalisé quelque deux cent soixante mille sauts en 1979. Mais aussi quinze morts, et une trentaine depuis 1977 (contre quatre ou cinq les années précédentes, pour un nombre de sauts moins élevé, il est vrai). L'U.C.P.A. (Union des centres de plein air) enregistre dans ses stages de parachutisme proportionnellement moins d'accidents que dans ceux de ski ou de tennis. Blessures les plus graves : deux fractures des membres inférieurs en sept ans. Mais les morts triplent en deux ans. Alors ? En fait, il y a deux parachutismes : celui des débutants, peu ou pas dangereux. Et... l'autre, indéniablement plus risqué. La séparation entre les deux passe peut-être par le matériel.

Il y a encore dix ans les voiles utilisées, rondes, à fentes puis à tuyères, étaient peu différentes du parachute des débutants et des militaires, le TAP (4). Ces parachutes étaient bien connus, fiables, leur maniement assimilé depuis longtemps. Au début de la décennie 70, de nouveaux parachutes sont arrivés des Etats-Unis. Il ne s'agissait plus de variantes autour de la coupole traditionnelle, mais d'un type de matériel révolutionnaire : les ailes volantes.

Dotées d'une vitesse propre de 2 à 12 m/s (les TAP ont une vitesse constante de 2,5 m/s), ces ailes, mal maîtrisées, ne pardonnent aucune erreur. Pour des raisons d'équilibre, de légèreté et d'efficacité en compétition, le conditionnement de ces nouveaux matériels a rompu avec la traditionnelle répartition dorsal-ventral au profit du « tout dans le dos ». Enfin, faute, jusqu'à ces derniers mois, d'une réglementation officielle, n'importe qui, ou presque, pouvait, en théorie, abandonner son parachute traditionnel dit « école » pour un « tout dans le dos » ultra-sophistiqué, utilisable sans aucune restriction.

Mariage difficile d'habitudes solidement ancrées et d'une technologie galopante ? Ou bien vide réglementaire face au « foisonnement » du matériel, selon l'expression du président de la F.F.P., M. Robert Martzloff ? L'accroissement du nombre d'accidents mortels trouve sans doute une explication au moins partielle dans la conjonction de ces deux facteurs. ■

(1) Sangles d'ouverture automatique.

(2) CERPSA : Centre-école régional de parachutisme d'Aquitaine, domicilié sur l'aéroport de Bergerac.

(3) Un stick est une « fournée » de parachutistes.

(4) TAP : troupes aéroportées. Le « pépin » classique : pas de fente ; une cheminée centrale : manœuvrable seulement en tirant les suspentes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● **OU S'ADRESSER ?**

Fédération française de parachutisme, 35, rue Saint-Georges, 75009 Paris, tél. : 878-45-00.

Para-clubs et centres-écoles. — Il y a, en France, deux cent vingt para-clubs et trente-huit centres-écoles. Les para-clubs jouent le rôle de « sergents recruteurs ». On y discute parachutisme, on s'y entraîne un peu, on s'initie au pliage, mais on ne saute que dans les centres-écoles.

● **PRIX.** — Les quatre premiers sauts coûtent, selon les conditions locales, de 500 F à 700 F, qui se décomposent en assurance, visite médicale, effectuée par un médecin agréé (1), licence, cotisations au club et au centre, carnet de progression et sauts. Ensuite, chaque saut coûte de 40 F à 60 F, selon, là encore, les conditions locales et aussi l'altitude. Il faut compter 1 000 F pour l'équipement individuel : bottes, casques, lunettes, combinaison. Tous les centres fournissent bottes et casques. La combinaison, indispensable pour les compétitions, est commode pour la pratique « de base ». Un parachute coûte environ 10 000 F.

● **STAGES.** — L'U.C.P.A. organise, de juin à septembre, des stages utilisant l'encadrement et l'infrastructure du CERPSA. Prix (tout compris, sauf voyage, pour quinze jours et dix sauts) : 1 790 F (juillet-août) et 1 490 F (juin-septembre). U.C.P.A., 62, rue de la Glacière, 75640 Paris cedex 13. Les centres-écoles organisent également des stages. Se renseigner sur place.

(1) Bien choisir son médecin. Certains n'hésitent pas à faire payer plus de 100 francs quelques minutes d'un examen pour le moins sommaire.

● **BOURSES.** — Un système efficace de bourses attribuées par la Fédération permet aux jeunes de dix-sept à vingt-deux ans de sauter à moindres frais : 300 F après quinze sauts dans l'année ; 500 F après soixante sauts dans l'année ; 1 000 F après l'obtention du BF 6 (brevet fédéral n° 6). Renseignements à la Fédération ou dans les centres-écoles.

● **PROGRESSION.** — Premier brevet (BF 1) au bout de quatre sauts en ouverture automatique. Deuxième brevet (BF 2) au bout de dix sauts, toujours en ouverture automatique, dont un avec ouverture du ventral. BF 3 : un saut à ouverture commandée ; deux sauts avec précision à l'atterrissage inférieure ou égale à 100 mètres. Difficulté croissante jusqu'au BF 6, qui comprend deux sauts de voltige, deux de précision d'atterrissage (inférieure ou égale à 3 mètres) et une dérive.

● **COMPETITIONS.** — Championnats de France, à Châteauroux, du 18 juillet au 3 août. Championnats du monde, à Kazanlak (République populaire de Bulgarie), du 15 au 28 août.

● **BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE**

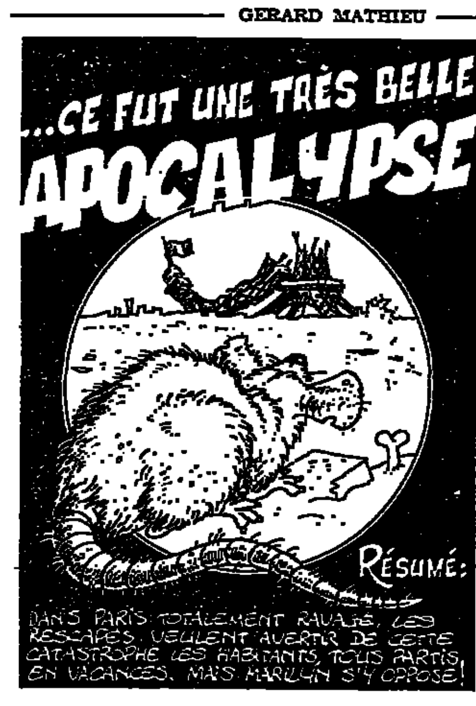
« Parachutisme », Jacques Rode. Edit. Robert Laffont.

« Le Parachute », Jacques Borgé, Nicolas Viasnoff. Ed. Balland.

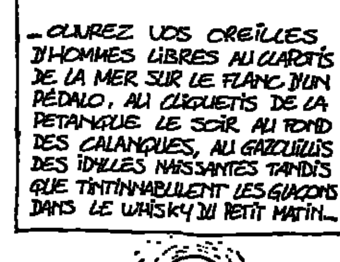
« Skies Call » (1 et 2) (recueils de photos). Distribution « Parachutes de France », 30, rue Letort, 75018 Paris.

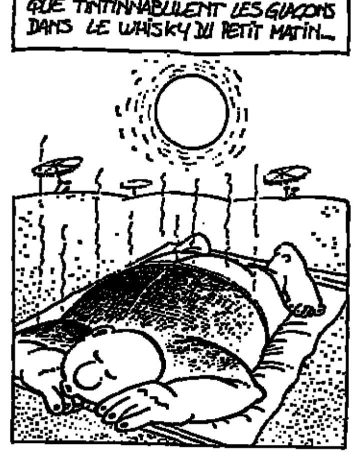
● **REVUES.** — « Les Hommes volants », bimestriel. Une rubrique régulière et fournie dans le mensuel « Pilotes privés ». Bulletin officiel de la Fédération. (Abonnements au siège de la F.F.P.)

GERARD MATHIEU

















MUSIQUE

Les promesses de l'IRCAM

PIERRE BOULEZ

Pierre Boulez nous a adressé le texte suivant, en réponse à l'article de Harry Halbreich, « Boulez et le monopole de la création », publié dans « le Monde Dimanche » du 15 juin.

IL est, en quelque sorte, réconfortant de voir combien de commentaires, voire de réactions passionnelles, suscitent l'action et l'existence même de ces deux organismes : l'IRCAM et l'Ensemble intercontemporain; leur création, pourtant récente, n'a cessé de polariser davantage l'attention, au point de la monopoliser, dit-on. On s'occupe de ce que l'IRCAM a fait, de ce qu'il ne fait pas, de ce qu'il pourrait avoir fait, de ce qu'il pourrait ne pas faire, que sais-je encore ? On donne presque à croire que si l'IRCAM s'enrhume ou si l'E.I.C. éternue, la musique contemporaine — en France du moins — va attraper la fièvre, une fièvre que l'on prétend dangereuse au point de devenir mortelle... N'est-ce pas aller un peu vite en besogne ?

S'il est vrai que l'IRCAM et l'E.I.C. bénéficient d'une certaine concentration de moyens, il faut replacer cette relative concentration dans un panorama plus général. Pareille vue de notre potentiel me semble tenir en piètre estime l'importance d'organismes comme Radio-France ou l'INA-G.R.M., dont les moyens de diffusion sont infiniment plus puissants que les nôtres, puisque, grâce à leurs émissions régulières, ils couvrent tout le territoire national. Nous nous félicitons donc de notre collaboration avec Radio-France, qui nous aide à toucher un public plus vaste que celui d'une salle de concert. Mais nous leur reconnaissons bien volontiers la priorité dans cette diffusion active que nous ne saurions assumer par notre seule action.

Cette précision apportée, il faut prendre conscience du fait que toute action dépendant largement des fonds publics doit se préoccuper de son impact et viser naturellement à le développer. Puisqu'on parle d'argent du contribuable, parlons-en ! Les fonds publics sont destinés, bien sûr, aux créateurs et aux interprètes, ils sont destinés aussi au public ; si l'on favorise le premier élément de cette chaîne sans trop s'occuper du second, il me semble bien que le fameux argent du contribuable n'est pas, justement, équitablement réparti et que l'on se refuse à faire face au constat le plus important. Ce constat, que tout le monde déplore et que nul ne nie, c'est que, malgré les diverses actions modestes ou prestigieuses menées dans les deux dernières décennies pour faire entendre et connaître la musique contemporaine, celle-ci ne touche qu'un public très restreint en dehors de quelques lieux et moments privilégiés, en bref, à Paris et dans les rares événements qui subsistent du type festival. Cette situation n'est pas particulière à la France, elle se retrouve dans tous les pays où il m'a été donné de travailler.

Former un public

La chance de l'IRCAM, puis de l'E.I.C. est d'avoir obtenu les moyens d'une action continue, durable, professionnelle. Certes, il est plus facile, plus immédiatement rentable, de mener des opérations ponctuelles car elles sont closes sur elles-mêmes et n'entraînent pas d'autres conséquences que leur réussite ou leur échec *momentané*. Mais elles dépérissent — et on n'a pas manqué de voir se reproduire plusieurs fois ce phénomène de dépérissement — parce qu'elles s'adressent à une communauté professionnelle, qui se retrouve là comme à une foire du livre — à cela près que le marché est plus restreint et que personne n'espère faire des bénéfices à partir de telle ou telle œuvre !

Pour donner sens à l'aide publique, pour assurer à la création musicale une audience sans laquelle elle est condamnée à l'étouffement, il est indispensable de former un public croissant. C'est ce que l'Ensemble Intercontemporain a entrepris et, dans une large mesure réussi, non seulement dans ses concerts et ateliers parisiens, mais en grande banlieue et aussi en province, grâce à une collaboration qui associe partout où cela est possible centres culturels, conservatoires et associations. C'est dans ce contexte seulement que l'on peut comptabiliser le nombre des créations et celui des reprises. Les grands classiques du vingtième siècle ne sont œuvres de musée que pour ce qu'il faut bien appeler une caste ; reste à les faire découvrir par un grand nombre. Ces œuvres présentées dans les meilleures conditions professionnelles constituent, tant pour les interprètes que pour les auditeurs, des références indispensables à l'éveil d'une curiosité pour la musique contemporaine dont bénéficient les œuvres les plus récentes. Si l'on ne crée pas cette fréquentation du répertoire et donc cette affinité pour les œuvres nouvelles, la création et la recherche risquent l'enfermement et, à terme, la suppression de leurs moyens.

Quant à la nationalité des compositeurs joués, à la proportion des nationaux par rapport aux étrangers, un organisme n'est plus crédible — spécialement lors des tournées à l'étranger — s'il ne tient pas compte de la véritable situation de la création dans un contexte international. On ne rend pas service à la production nationale si on la privilégie à l'excès. Certes, dans tous les pays où j'ai travaillé, la production nationale est favorisée ; tout le monde est d'accord pour déborder un pourcentage strictement réaliste. Mais au-delà d'une certaine limite, on risque d'aller exactement à l'encontre du but recherché en privant les compositeurs français de l'audience internationale qu'ils doivent conquérir. Grâce à une réputation internationale acquise remarquablement vite, grâce, en quelque sorte, à sa crédibilité — les invitations en témoignent, — l'E.I.C. peut défendre et faire connaître avec efficacité les compositeurs français à l'étranger.

Si le rôle de l'E.I.C. est quelquefois mal compris, qu'en sera-t-il d'une institution comme l'IRCAM dont l'activité est tout entière dirigée vers la recherche, la découverte et la création. Il est compréhensible que les méthodes et les choix de l'IRCAM en matière de technologie soient discutés avec passion ou parti pris, mais les arguments apportés dans la discussion sont parfois d'un dilettantisme embarrassant. L'IRCAM fait travailler ensemble des compositeurs et des scientifiques pour définir et développer d'un commun accord les méthodes et outils nécessaires à l'extension du langage musical, aussi bien en ce qui concerne la production du matériau sonore que les méthodes de composition. Le développement extrêmement rapide des techniques électroniques et informatiques se plaçait jusqu'à présent dans le cadre d'institutions qui n'avaient aucunement la musique pour principal objectif, que ce soient, entre autres, le laboratoire d'intelligence artificielle de Stanford University ou les laboratoires de la Bell Telephone Company à New-York. Quant aux compositeurs, la nature de leurs études et de leur formation ne les a nullement préparés jusqu'ici à se servir de ces nouveaux moyens, encore moins à influencer leur développement par leur inspiration et leurs exigences musicales. Le but de l'IRCAM, sa raison d'être, est de tout faire pour faciliter cette évolution que j'estime indispensable à l'avenir de la musique et qui s'est accomplie depuis longtemps dans d'autres domaines : architecture ou audio-visuel.

Synthétiseurs

Qu'il ait fallu, au départ, pour construire cet institut — reconnu généralement unique en son propos, si j'en crois les témoignages reçus de pays très divers — une concentration de moyens importants, cela est bien certain. Un centre de recherche ne peut s'édifier ni fonctionner sans une certaine centralisation de moyens et de personnel. Je citerai quelques exemples : actuellement quatre musiciens-techniciens (j'insiste sur cette double appartenance) sont employés à plein temps comme tuteurs pour former et assister les compositeurs de l'extérieur qui viennent travailler à l'IRCAM. Réduirons-nous ce nombre ? Il faudra, en conséquence, réduire celui des compositeurs invités ou formés dans la maison Nos possibilités d'accueil sont également fonction de ce que l'on pourrait appeler un seuil critique d'équipement : en deçà d'un certain potentiel de calcul et de mémoire, la production du son et l'accès aux machines « en temps partagé » (c'est-à-dire pour plusieurs personnes à la fois) deviennent impossibles.

En dehors de cet équipement central, la plupart des machines actuellement utilisées par les compositeurs et les chercheurs sont des prototypes « légers » construits par l'équipe IRCAM. C'est le cas, en particulier, des synthétiseurs numériques en temps réel, destinés à produire une infinie variété de matériaux sonores ou à modifier plus ou moins radicalement les sons instrumentaux déjà existants. D'ici deux ans environ, ces machines très puissantes pourront, vu leur peu d'encombrement — la taille d'un annuaire téléphonique, — être diffusées auprès des studios et des institutions d'enseignement et être vraisemblablement produites de façon industrielle. Sans l'investissement initial fait à l'IRCAM depuis trois ans, elles n'auraient jamais vu le jour.

Rien d'unilatéral, donc, dans le choix des méthodes et des équipements. D'ailleurs la validité et la répartition des choix financiers de l'IRCAM sont contrôlées par son conseil d'administration où siègent, à côté du directeur de la musique et de personnalités du monde musical, les représentants du C.N.R.S. et de la D.G.R.S.T. Cette dernière institution finance directement, en outre, certains projets qui l'intéressent particulièrement.

Il est facile de constater que tous ces choix ne peuvent être le fait d'une seule individualité. Plutôt que de fantasmer sur le prétendu pouvoir d'un seul, il est temps de réaliser que, devant des décisions qui engagent le futur de l'institution et sa crédibilité, c'est l'esprit de service public qui doit nécessairement l'emporter sur l'esprit de chapelle. Le caractère international de l'équipe est d'ailleurs une bonne garantie de cette attitude d'ouverture ; sans lui il ne serait pas non plus de recherche valable, car ou la recherche est internationale ou elle n'est pas. L'équipe musicale et scientifique de l'IRCAM — qui comporte au demeurant dix-neuf Français sur trente personnes — permet précisément de mettre à la disposition de la France un potentiel de même niveau que celui des Etats-Unis et d'influencer à notre tour l'évolution de la recherche américaine. L'IRCAM est ainsi devenu le maillon important d'un réseau à la fois international et national, puisque nous collaborons, d'une part, avec les laboratoires de la Bell Telephone Company, ceux de Stanford et du MIT, d'autre part, avec le département informatique de l'université de Vincennes, le studio du Centre européen pour la recherche musicale de Metz, et que des projets sont en cours avec Iannis Xenakis et le CENAMU.

Patience

Dans leur ensemble, les moyens que je viens de décrire sont mis à l'entière disposition des compositeurs français et étrangers. Sur trente-six compositeurs déjà accueillis à l'IRCAM pour des sessions de formation, on compte vingt Français. A l'issue de ces stages, les compositeurs bénéficient d'une entrée permanente à l'IRCAM, ils peuvent y travailler jour et nuit et poursuivre les projets de leur choix. Malheureusement, trop peu de compositeurs français saisissent actuellement cette opportunité, ce qui s'explique sans doute par l'investissement considérable que réclame le travail avec des outils nouveaux, exigeant un dialogue constant avec des équipes interdisciplinaires. Je sais, pour avoir personnellement éprouvé ce genre de difficultés, qu'il n'est pas facile pour un compositeur « formé à l'ancienne » d'investir son énergie et son temps dans l'exploration d'un monde sonore aussi vaste que mal connu, réclamant un mode de pensée radicalement nouveau et dont le balisage reste actuellement embryonnaire. C'est aussi un des rôles de l'IRCAM que d'essayer de diminuer ces difficultés qui, dans quelques années, seront certainement plus aisées à surmonter...

Il est évident — fût-ce pour l'esprit le plus égocentrique — qu'une institution mettant en jeu des intérêts aussi divers, tant scientifiques que musicaux, ne peut vivre dans le repliement, mais qu'elle a besoin d'un apport constant de sang frais, d'inspiration renouvelée, de confrontation avec des points de vue éloignés et surprenants. Et nous serons les derniers à prétendre que tous les problèmes sont déjà maîtrisés. C'est précisément le but de la recherche que d'essayer de le faire. Où est le jeu dans tout cela ? Si c'est un jeu, c'est un jeu sérieux, où est mis en question l'avenir des rapports de l'invention et du matériau. Il faut être bien superficiel pour ne pas s'être aperçu de cela à travers les réussites et les échecs qui ont jalonné notre parcours. Comme me paraît superficiel un certain fétichisme devant l'abondance des créations — vite fait, bien fait ! — qui disparaissent sans trop laisser de traces, parce que les vrais problèmes sont esquivés. Il me souvient d'une citation de Valéry que faisait Messiaen à sa classe pour nous inciter à la persévérance dans l'effort :

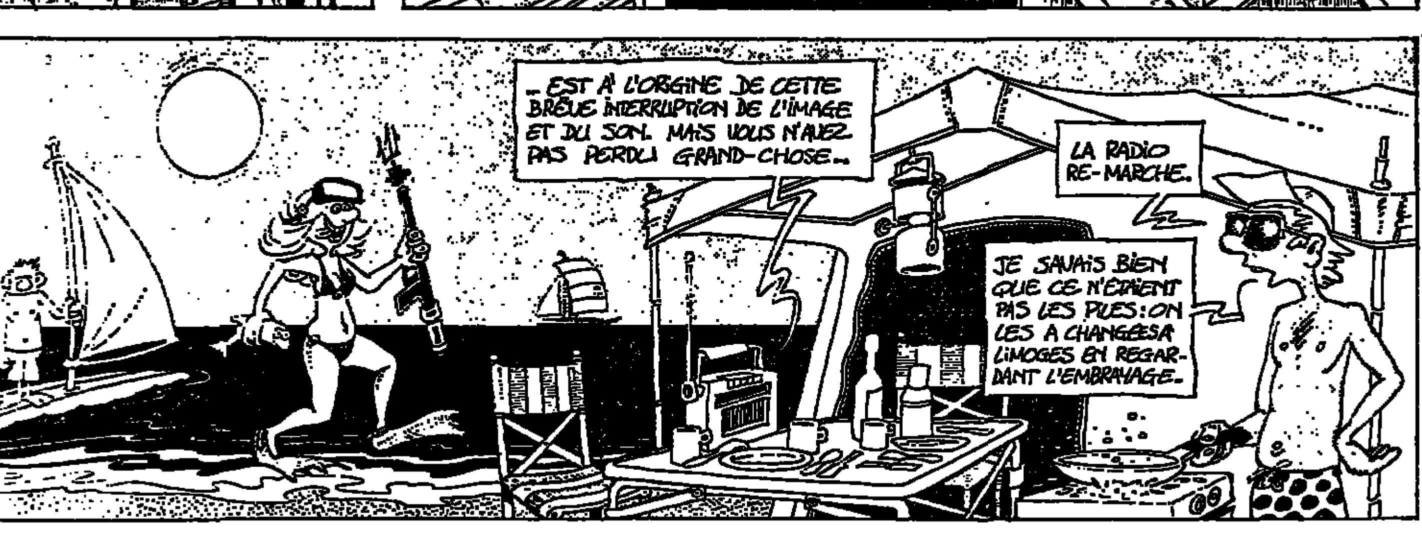
Patience, patience,
Patience dans l'azur !
Chaque atome de silence
Est la chance d'un fruit mûr.

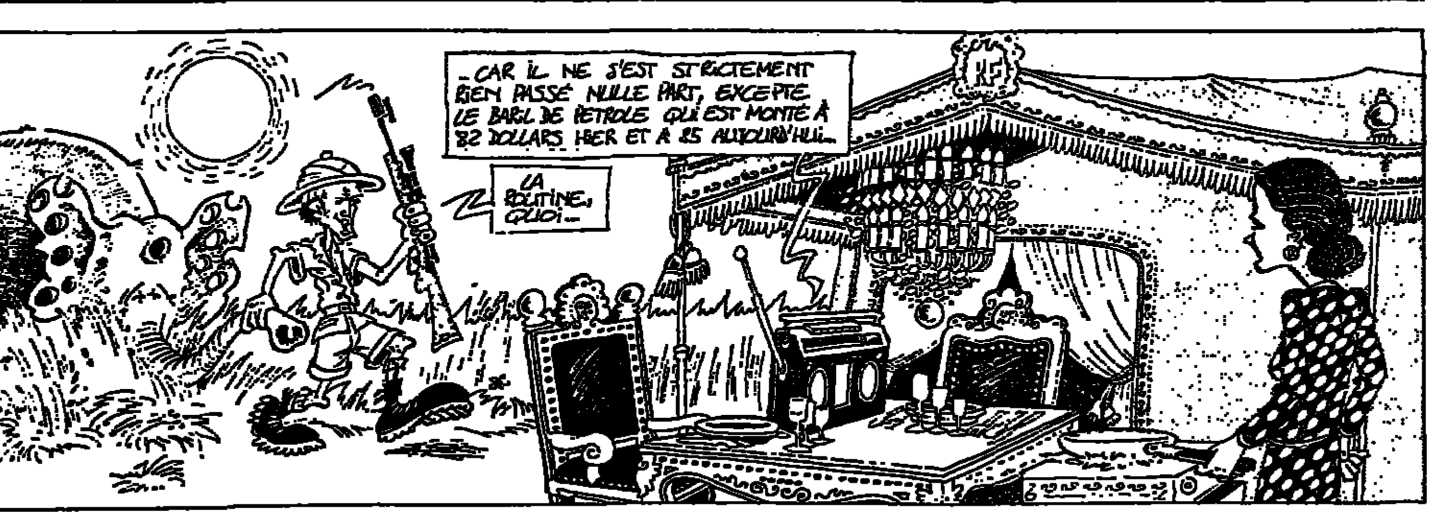
Je défigure certainement d'une façon atroce la citation de Valéry dont je n'ai pas le texte sous les yeux, mais je suis sûr, après tant d'années, du sens de l'exhortation ! ■

CINQUIEME EPISODE



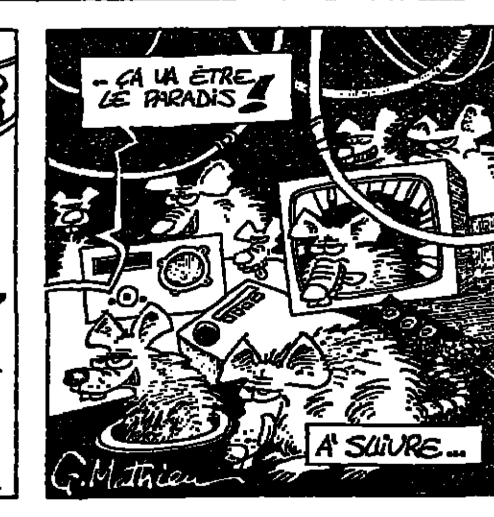










Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE DE TAHAR BEN JELLOUN

La Méditerranée du cœur



SERGE BIHANNIC

SI d'un geste, bref et précis, il pouvait disparaître ! Un geste magique de la main qui accompagnerait le soleil qui se couche et tombe avec lenteur sur cette ligne vague de couleur et de tendresse. S'il pouvait effacer d'un trait de plume ou d'une phrase murmurée à l'oreille d'une vieille femme mourante cet horizon peint de teintes du crépuscule, s'il pouvait sortir indemne de son corps et aller marcher les pieds nus, dans la petite forêt de son enfance !

L'horizon s'élevait comme un mur dressé sur un tas de ruines, le séparant du jour à venir. Le mur se déplaçait, s'ouvrant sur un champ de sable où étaient vautrés des centaines de corps de femmes nues, blondes, rousses, blanches, jeunes, ridées, grasses, laides, vieilles, assoiffées de sexe. Il fermait les yeux, et toutes ces femmes se levaient lourdes ou légères, les bras tendus vers lui. Allaient-elles l'étriper ou l'avaler ? Il se savait dépossédé de son âme mais se croyait assez fort pour la reconquérir à n'importe quel moment. Corps dressé, érigé dans la nuit, sans tendresse. Il était ce corps destiné à l'insomnie des étrangères. Corps pris au soleil et au sel marin. Corps livré à cet amas de chair rose frappée de chaleur et de fièvre. A présent, elles se déplaçaient en bloc, avec lenteur, avec lourdeur, comme si elles suivaient la baguette d'un mauvais chef d'orchestre. Le vertige le prit cette fois-ci aux tripes. Il se leva, but un verre d'eau, avala une aspirine et s'assit par terre, les jambes croisées. Il entendit au loin une clameur assez vague. Des voix de femmes bavardant dans le hall de l'hôtel. Des bouffées de parfums mélangés envahirent la chambre. Il ne savait plus que faire pour arrêter la fièvre et la nausée.

Il était en retard pour son travail. En enfilant son maillot de bain, il jeta un regard rapide sur la mer. Une question d'habitude. Un maître nageur travaille par tous les temps. La mer était calme. Le soleil déjà chaud promettait une journée mémorable aux « Gentils Membres du Club ». C'était une journée à noter neuf sur dix et à inscrire sur le tableau d'honneur du « Soleil permanent ».

C'est presque vrai ! « *La mer a une patrie* » et c'est la Tunisie. « *La Méditerranée du cœur et le cœur de la Méditerranée !* » Il regardait les affiches en les fixant longuement jusqu'au moment où la mer bleue et pure devint houleuse et verdâtre, où la petite barque de pêcheur, sereine et tranquille, devir' un requin aux dents longues, avalant ces corps gras qui encombraient ses nuits. Il mit sa casquette de « Gentil Organisateur », s'efforça de sourire et ouvrit la porte de sa chambre après avoir déchiré un morceau de la belle affiche. Il s'arrêta un instant, prit un feutre noir qui traînait dans un coin et dessina sur le bleu de cette Méditerranée un énorme phallus. Sur le mot « cœur », il mit une croix et écrivit au-dessus un mot qui correspond plus à la vérité. Il relit la phrase et éclata de rire : « *La Méditerranée du sexe et le sexe de la Méditerranée !* » Il était content de ce petit détournement. Une toute petite vengeance. Il était un peu soulagé et se sentit même plus léger. L'aspirine a parfois des vertus insoupçonnables ! Idées claires et gestes audacieux. Certes, ce n'était pas grand-chose, mais il ne désespérait pas d'aller plus loin la prochaine fois. Après tout, il venait de réaliser que dix ans d'une vie, jeune et solide, au service du Club et du bonheur furtif donné en prime à des corps venus du froid, méritaient bien quelques audaces.

Son père lui avait dit : « *Toi au moins, tu ne seras pas pêcheur. Toi, tu seras quelqu'un ; tu auras un travail Fonctionnaire du pays, un homme qu'on respecte, professeur par exemple. Pêcheur ? Jamais ! la pauvreté, ce n'est plus possible.* » Il accompagnait souvent son père quand il sortait en mer avec d'autres pêcheurs. Il était encore bien jeune pour comprendre le processus de l'exploitation, mais il savait que ce n'était pas la vie dont il pouvait rêver.

L'été, il proposait ses services aux touristes. Guide, interprète ou porteur. Qu'importait la fonction. Le principal, c'était de gagner quelques sous. Ce gosse très brun aux grands yeux clairs attendrissait des groupes entiers de touristes. Il jouait au petit Arabe insolent et sympathique. Aux femmes, il offrait des petits bouquets de jasmin arrangés par sa sœur. Aux hommes, il vendait des bibelots et des cartes postales. Un jour, un Allemand l'attira au fond d'un bazar de tapis et lui mit la main sur la braguette. Furieux, le gosse lui donna un coup au tibia, le laissa plié en deux et prit la fuite. C'était une mauvaise journée. La police l'attrapa et l'accusa de vol. Voler un touriste dans un pays pauvre est le [illegible] des [illegible] ! Comment expliquer à des policiers qu'un gosse pauvre n'est pas forcément un voleur ?

A dix-huit ans, il était le G.O. le plus dynamique du Club. Ce fut une belle recrue : svelte, léger, beau et entièrement disponible. On lui donna une casquette de maître nageur et on lui fit comprendre que « nager » peut signifier aussi autre chose. Même s'il n'avait pas bien compris l'insinuation, le soir, on l'envoya porter une bouteille d'eau minérale à une dame d'un certain âge qui n'avait pas supporté le soleil. Elle le reçut dans son lit, à moitié nue, l'attira vers elle et poussait des râles entrecoupés de mots allemands. Il avait déjà fait l'amour à des touristes, mais jamais dans ces conditions. D'habitude c'est lui qui prend l'initiative. Là, ce n'était plus lui. Il était vexé. En sortant de chez la dame, il griffonna une phrase dans un carnet et alla se laver dans sa chambre : « *Mardi : elle parle allemand, ses seins tombent et ses jambes sont lourdes. Note : deux sur dix !* »

Le lendemain le chef des G.O. lui dit : « *La petite brune, là-bas, ne sait pas nager. Elle s'appelle Marie...* » Elle n'était pas seule, mais son ami ne s'intéressait pas vraiment à elle. Ils s'embrassèrent dans l'eau et firent la sieste ensemble. « *Mercredi : Marie est jolie. Des petits seins. Crie fort. cinq sur dix.* » « *Vendredi : elle m'a obligé à faire ça debout. Une bouche sans lèvres. Deux sur dix !* »...

Ils étaient une dizaine de G.O. arabes à maintenir au niveau la forte réputation du Club. Certains d'entre eux se considéraient en service commandé et exécutaient toutes les tâches avec le sourire. Un métier comme un autre ! L'hiver, ils se retrouvaient entre eux, se montraient les lettres d'amour reçues de France, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse... La nostalgie leur donnait la migraine.

L'hiver tombait lentement cette année sur le pays. La plage était couverte d'un linceul blanchâtre. Des pêcheurs pauvres la traversaient avec nonchalance. Le pays avait retrouvé ses rides au-delà des images et des mythes. Le cliché d'un pays aimé de la Méditerranée, d'un pays heureux et disponible, était mis en veilleuse.

Lui aussi arpentait les sables en attendant l'ouverture du Club. Il allait et venait à la recherche de quelque chose ou de quelqu'un. Il pensait à elle. Brune et mince. Les yeux noirs de l'enfance. La pudeur du geste. Le mot rare. La tendresse et le parfum de la terre natale. Il pensait et rêvait. Une fille du pays. Peut-être timide et innocente. Un poème arabe, un chant traditionnel. Il l'inventait chaque jour et lui tendait la main au moment du crépuscule. Il la raccompagnait chez elle, car il avait décidé qu'elle habiterait dans la médina, une maison modeste. Elle parlerait mal le français. Elle lui réciterait les poèmes de Ahmed Chawki ou de Chabbi. Elle l'aimerait en cachette.

Son image l'habitait. Elle ne changeait pas beaucoup : des fois elle disparaissait brutalement. Il devenait fou, fumait et buvait dans l'espoir de la retrouver. Il allait la chercher jusqu'au labyrinthe de Sidi Bou Saïd. Il rentrait à pied en ville. Elle ne revenait jamais au moment où il s'y attendait. Elle débarquait souvent au milieu de la nuit, au milieu d'un rêve, en silence, sur un cheval ou à bicyclette. Il se réveillait heureux et se rendormait en souriant.

Les étés passaient et les femmes du Club se ressemblaient. Plus ou moins jeunes, plus ou moins grasses. Et lui, toujours actif, toujours viril. Il tenait son journal où il s'amusait à noter toutes ces femmes. A Madame X, il avait donné dix sur dix avec ce commentaire : « *Parfaite. Agréable. Humaine. Elle m'a parlé. Je l'ai écoutée. Nous n'avons pas fait l'amour.* » A Gertrude, il n'avait pas mis de note, seulement ce commentaire : « *Elle ne doit pas aimer les hommes. Elle est montée sur moi et m'a pris pour une femmelette.* » Ce commentaire sur Hélène, après un huit sur dix : « *Elle doit être Arabe. Elle ressemble tellement à la fille dont je rêve, mais elle aime trop le sexe.* » Sur une autre page, cette phrase sans commentaire : « *Patricia est un homme !* »

Il avait accumulé un nombre incalculable de prénoms et de brèves aventures. A chaque fois qu'il s'était mis à compter, une forte migraine le prenait. C'était le vertige. A présent, il en était à son dixième carnet. Un par été. Le calcul devenait plus simple. Il devait être à la trois cent quarante-deuxième étrangère. Il n'en tirait aucune fierté. La nausée lui montait à la gorge. Trois cent quarante-deux étrangères et pas une seule femme de son pays. Il sentait qu'il n'avait plus prise sur son rêve. La fille arabe qu'il espérait rencontrer n'habitait plus son imagination. Il était blasé. Le Club fermait ses portes avec les premières pluies de septembre. Il fit sa valise. En partant, le chef des G.O. lui dit : « *Ce fut une belle saison, n'est-ce pas ! Cette année il y avait pas mal de jeunes. A l'année prochaine. Fais attention l'hiver. Surtout fais gaffe aux putes.* »

IL buvait une limonade au Café de Paris. Disponible et soulagé. Il regardait les consommateurs d'un air détaché. Des étudiants discutaient. Un gosse d'une dizaine d'années lui proposa des cartes postales. Il en acheta une sans la choisir. Sur le dos il écrivit ces quelques mots : « *Reviens. Je t'attends. Je suis libre. Reviens Je t'attends. Je suis libre. Reviens vite. La solitude me fait mal.* » Il signa et l'adressa à « *Zahra, la Tunisienne de mon rêve* ». Il l'affranchit, la mit dans une boîte aux lettres et s'en alla flâner dans la médina. C'était sa bouteille à la mer. Il marchait lentement quand il « *la* » vit. C'était elle. Il la reconnut tout de suite comme s'il était sous l'effet de quelque magie. Mince et brune. Il eut un choc. Il l'aborda en bredouillant quelques mots : « *Zahra... où étais-tu ? Zahra... mon amour... non, excusez-moi... Zahra, je t'ai cherchée partout dans la nuit, dans le sommeil, dans les rues de mon enfance, de notre enfance...* » Elle s'arrêta et lui dit : « *Je ne m'appelle pas Zahra. Je m'appelle Khédija.* » Ils firent quelques pas ensemble. Il réussit à la revoir. Khédija travaillait au centre de l'artisanat tunisien.

Timide et tremblant, il était ému par sa voix. Il ne rêvait plus d'elle mais lui écrivait des lettres d'amour, des poèmes, des histoires. Amoureux. Il était amoureux pour la première fois de sa vie. A vingt-sept ans, il réagissait comme un adolescent sans expérience. Un soir, elle vint le voir chez lui. Il y avait de la folie et de la gaieté dans l'air. Ils s'embrassèrent longuement puis se déshabillèrent. Il la caressait avec beaucoup de douceur. Tout d'un coup, il fut pris de panique. Une émotion soudaine l'étouffait. Son corps devint froid. Il sentit comme une brûlure dans le sang. Tous ses membres fonctionnaient au ralenti. La honte. Comme un enfant, il sanglotait, la tête face au mur. Khédija essaya de le rassurer. Il lui baisa longuement les mains, s'enroula dans les draps en voilant son visage et s'écroula dans un profond silence. ■

— Ecrivain et journaliste marocain, TAHAR BEN JELLOUN a publié deux romans, *Harrouda* et *la Réclusion solitaire*, des poèmes et des récits, *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, *Cicatrices du soleil*, *le Discours du chameau*, *Moha le fou Moha le sage*, *A l'insu du souvenir*, et une anthologie de la nouvelle poésie marocaine, *la Mémoire future*.

